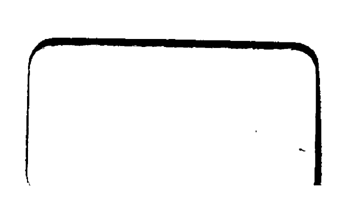


JOURNAL ASIATIQUE

8

HUITIÈME SÉRIE

TOME XX

JOURNAL ASIATIQUE

OU

RECUEIL DE MÉMOIRES

D'EXTRAITS ET DE NOTICES

RELATIFS À L'HISTOIRE, À LA PHILOSOPHIE, AUX LANGUES
ET À LA LITTÉRATURE DES PEUPLES ORIENTAUX

RÉDIGÉ

PAR MM. BARBIER DE MEYNARD, A. BARTH
R. BASSET, CLERMONT-GANNEAU, J. DARMESTETER, J. DERENBOURG
FEER, FOUCAUX, HALÉVY
MASPERO, OPPERT, RENAN, E. SENART, ZOTENBERG, ETC.

ET PUBLIÉ PAR LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE

HUITIÈME SÉRIE

TOME XX



PARIS
IMPRIMERIE NATIONALE

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
RUE BONAPARTE, 28

M DCCC XCII


ASTOR LIBRARY
APR
5
1893
NEW YORK

JOURNAL ASIATIQUE.

JUILLET-AOÛT 1892.

PROCÈS-VERBAL

DE LA SÉANCE GÉNÉRALE DU 16 JUIN 1892.

La séance est ouverte à 3 heures et demie, sous la présidence de M. Barbier de Meynard, vice-président, en l'absence de M. Ernest Renan, empêché.

Le procès-verbal de la dernière séance annuelle est lu et la rédaction en est adoptée.

Est nommé membre de la Société :

M. Talou, élève diplômé de l'École des langues orientales, employé à la dette ottomane à Constantinople, présenté par MM. Barbier de Meynard et Houdas.

M. Rubens Duval lit le rapport de la Commission des censeurs.

Lecture est donnée d'une lettre par laquelle M. Rhys Davids, représentant le Comité d'organisation du Congrès des orientalistes de Londres en 1892, invite la Société asiatique, de la part du Comité d'organisation, à nommer deux délégués

pour la représenter au Congrès. M. Barbier de Meynard rappelle à l'assemblée que le Conseil a décidé, l'année dernière, de ne prendre part officiellement à aucun Congrès; mais il engage les membres à adhérer individuellement à l'invitation du Congrès de Londres.

M. Textor de Ravisy annonce qu'il est chargé par le Comité d'organisation du Congrès international des orientalistes, qui se tiendra à Lisbonne à la fin de septembre 1892, sous la présidence du roi de Portugal, de faire connaître aux orientalistes français le prix que le Comité attacherait à leur participation.

M. Textor de Ravisy informe aussi la Société que le Ministère de l'instruction publique a décidé la création d'une section orientale dans le Congrès des Sociétés savantes qui se réunit tous les ans à Paris.

M. James Darmesteter, secrétaire, lit son Rapport général sur les travaux du Conseil durant les deux dernières années.

Il est procédé ensuite au dépouillement du scrutin pour la nomination du Bureau et du Conseil. Tous les membres sortants sont réélus.

La séance est levée à 5 heures et demie.

OUVRAGES OFFERTS À LA SOCIÉTÉ.

(Séance du 16 juin 1892.)

Par le Gouvernement néerlandais. J. W. Ijzerman, *Beschrijving der Oudheiden nabij de Soera-Karta en Djadja-Karta* (*met atlas*, séparé). Batavia, 1891. In-4°.

— A.-C. Vreede, *Catalogus van de Javaansche en Madoeresche Handschriften der Leidsche Universiteits-Bibliotheek.* Leiden, 1892. In-4°.

Par l'Académie de Saint-Pétersbourg. *Mémoires de l'Académie impériale des sciences*, t. XXXVIII, n° 7-XXXIX, 1891. In-4°.

Par la Société. *Bulletin de l'Institut égyptien*, 3ᵉ série, nᵒˢ 2 et 3. Le Caire, 1892. In-8°.

Par les éditeurs. *Geographical and Geological Survey* of the Rocky Mountain Region, t. VI, The Cegiha language, by J.-O. Dorsey. Washington, 1890. In-4°.

— *Bolletino*, n° 155. Firenze, 1892. In-8°.

— *Revue critique*, n° 25, 20 juin 1892. In-8°.

— *Revue archéologique*, mars-avril 1892. In-8°.

Par les auteurs. H. Lammens. *Cours gradué de traduction française-arabe*, textes français, 1ʳᵉ et 2ᵉ parties. Beyrouth, 1892. In-8°

— L. Thuasne. *Djim-Sultan* (1459-1495). Paris, 1892. In-8°.

Par les auteurs. M. Bloomfield. *Contributions to the interpretation of the Veda*, fourth series. Baltimore, 1892. In-8°.

— W. Groff. *Étude sur l'expression « mot-tamout »*. Le Caire, 1892. In-4°.

— B.-L. Rice. *Carnataka-sabdanusâsanam*. Bengalore, 1890. In-4°.

— W. Muir. *The Caliphate, its Rise, Decline and Fall*, 2e édition. London, 1892. In-8°.

— E. Legrand. *Cent dix lettres grecques de François Filelfe*. Paris, 1892. In-8°.

— H. Lavoix. *Catalogue des monnaies musulmanes*, Espagne et Afrique. Paris, 1891. In-8°.

— R. Cagnat. *L'armée romaine d'Afrique et l'occupation militaire de l'Afrique sous les empereurs*. Paris, 1892. In-8°.

— M. Hocotzian. *La langue d'Accad*. Constantinople, 1892. Br. in-fol.

RAPPORT

DE LA COMMISSION DES CENSEURS SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE 1891, LU DANS LA SÉANCE GÉNÉRALE DU 16 JUIN 1892.

Messieurs,

L'examen des comptes de l'exercice 1891 nous a fait constater, cette année encore, l'état prospère des finances de notre société. Les cotisations et les abonnements au journal, qui avaient diminué légèrement l'année précédente, accusent une progression sensible : les cotisations ont monté de 116 à 123, et les abonnements de 94 à 145. Il y a eu 4 cotisations à vie au lieu de 3; la vente des publications a aussi produit une somme supérieure à celle des exercices antérieurs. Grâce aux augmentations des recettes, on a pu pourvoir à des dépenses extraordinaires et augmenter la réserve, sans que les fonds déposés en compte courant à la Société générale aient été entamés. Ces fonds étaient, au 31 décembre dernier, de 11,906 fr. 27, somme à peu près semblable à celle du précédent exercice. Aux dépenses extraordinaires figurent : 1° 4,701 fr. 45, prix d'acquisition de 10 obligations communales de 1880; 2° 4,879 fr. 15, montant du second mémoire des frais d'impression du tome II du Mahâvastu; 3° 300 francs payés pour la revision des *Carnets d'Huber;* 4° 842 francs pour la réorganisation de la bibliothèque; 5° 922 francs pour la reliure des livres. Les recettes comprennent les mêmes articles que l'on retrouve dans les comptes précédents, si l'on excepte une somme de 1,000 francs souscrite par le Mi-

nistère de l'instruction publique pour le *Journal de voyage d'Huber*. Nous souhaitons que cet état financier qui témoigne de la vitalité de notre société se maintienne pendant de longues années.

H. Zotenberg, R. Duval.

RAPPORT DE M. SPECHT,

AU NOM DE LA COMMISSION DES FONDS,

ET COMPTES DE L'ANNÉE 1891.

Messieurs,

La réorganisation de notre bibliothèque a augmenté cette année nos dépenses de 1,764 francs, dont 842 francs ont été employés pour l'achat, la rédaction des fiches et la rétribution à l'appariteur chargé du travail matériel : copie des fiches, mise en ordre des volumes et apposition des étiquettes sur chaque volume. La note du relieur s'est montée à 922 francs; ces derniers frais ont été occasionnés, en grande partie, par la reliure de nos collections, lesquelles avaient été fort négligées jusqu'à ce jour. Aujourd'hui, grâce au zèle et au dévouement désintéressé de notre confrère, M. Drouin, nous possédons presque complètement toutes les revues qui se rapportent à nos études. Malgré ce surcroit de dépenses, nos comptes donnent un excédent de recettes de 4,754 fr. 17; il est vrai que nous n'avons eu à payer que les frais d'impression pour la seconde moitié du tome II du Mahâvastu.

Nous avons acheté au mois de juillet 1891 en emploi de fonds 10 obligations communales de 1880 émises par le Crédit foncier. Le solde de notre compte courant avec la Société générale, au 31 décembre 1891, était de 11,906 fr. 27, à peu près le même que celui de l'année dernière.

COMPTES D

DÉPENSES.

Honoraires du libraire pour le recouvrement des cotisations	675f 00c	1,632f 55c
Frais d'envoi du *Journal asiatique*	442 00	
Ports de lettres et de paquets reçus	71 55	
Frais de bureau du libraire	135 50	
Dépenses diverses soldées par le libraire, dont 246 fr. 50 pour le *Journal asiatique*	308 50	
Honoraires du sous-bibliothécaire	1,100 00	2,618 50
Service	165 00	
Chauffage, éclairage, etc.	220 70	
Reliure et frais de bureau de la Bibliot.	1,028 15	
Contribution mobilière	76 05	
Contribution des portes et fenêtres	17 10	
Assurance	11 50	
Réorganisation de la bibliothèque (achat de fiches et de registres)	131 25	842 00
Rétribution à l'appariteur et service	710 75	
Frais d'impression du *Journal asiatique*	8,231 15	14,010 30
Indemnité au rédacteur du *Journal asiatique*	600 00	
Indemnité pour la revision de la 2e partie des *Carnets d'Huber*	300 00	
Frais d'impression du second mémoire du tome II du *Mahâvastu*	4,879 15	
Société générale. Droits de garde, timbres, frais de conversion		86 10
Total des dépenses de 1891		19,189 45
Achat de 10 obligations communales de 1880 (Crédit foncier)		4,701 45
Espèces en compte courant à la *Société générale* au 31 décembre 1891		11,906 27
Ensemble		35,797f 17c

'ANNÉE 1891.

RECETTES.

123 cotisations de 1891	3,690f 00c	10,472f 90c
60 cotisations arriérées	1,800 00	
4 cotisations à vie	1,200 00	
145 abonnements au *Journal asiatique*	2,900 00	
Vente des publications de la Société	882 90	
Intérêts des fonds placés :		7,470 72
1° Rente sur l'État 3 p. o/o	1,800 00	
——— 4 1/2 p. o/o	450 00	
Legs Sanguinetti (en rente 4 1/2 p. o/o)	410 00	
2° 64 obligations de l'Est (5 p. o/o)	1,453 82	
3° 60 obligations d'Orléans (3 p. o/o)	864 00	
4° 58 obligat. Lyon-fusion (3 p. o/o)	785 50	
5° 60 obligat. de l'Ouest (3 p. o/o)	864 00	
6° 30 obligations de l'Est (nouveau) (3 p. o/o)	288 00	
7° 30 obligat. Crédit foncier 1883 (3 p. o/o)	432 00	
8° 10 obligations communales 1880 (2e trimestre)	67 30	
Intérêts des fonds disponibles déposés à la *Société générale*	56 10	
Souscription du Ministère de l'instruction publique	2,000 00	5,000 00
Crédit alloué par l'Imprimerie nationale en dégrèvement des frais d'impression du *Journal asiatique*	3,000 00	
Souscription du Ministère de l'instruction publique pour l'impression des *Carnets d'Huber*		1,000 00
Total des recettes de 1891		23,943 62
Espèces en compte courant à la *Société générale* au 31 décembre de l'année précédente (1890)		11,853 55
Total égal aux dépenses et à l'encaisse au 31 décembre 1891		35,797f 17c

TABLEAU
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

CONFORMÉMENT AUX NOMINATIONS FAITES DANS L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 16 JUIN 1892.

PRÉSIDENT HONORAIRE.

M. Barthélemy-Saint Hilaire.

PRÉSIDENT.

M. Ernest Renan.

VICE-PRÉSIDENTS.

MM. Barbier de Meynard.
E. Senart.

SECRÉTAIRE.

M. James Darmesteter.

SECRÉTAIRE ADJOINT ET BIBLIOTHÉCAIRE.

M. Rubens Duval.

TRÉSORIER.

M. le marquis Melchior de Vogüé.

COMMISSION DES FONDS.

MM. Drouin.
Specht.
Clermont-Ganneau.

CENSEURS.

MM. Zotenberg.
Rubens Duval.

MEMBRES DU CONSEIL.

MM. le Dr Leclerc.
A. Barth.
Maspero.
H. Derenbourg.
Sylvain Lévi.
Clément Huart.
Rodet.
Devéria.
Oppert.
J. Halévy.
Michel Bréal.
Berger.
Houdas.
Cordier.
Dieulafoy.
l'abbé Bargès.
Zotenberg.
Foucaux.
J. Derenbourg.
d'Hervey de Saint-Denys.
Ch. Schefer.
Feer.
Lancereau.
Spiro.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

I

LISTE DES MEMBRES SOUSCRIPTEURS,

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

Nota. Les noms marqués d'un * sont ceux des Membres à vie.

L'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

MM. *Abbadie (Antoine d'), membre de l'Institut, rue du Bac, 120, à Paris.

Adda Fredj, instituteur, rue d'Israël, 27, à Constantine.

Allaoua ben Yahya, professeur au Collège, à Mostaganem.

Allotte de la Fuye, chef de bataillon du génie, à Grenoble.

Alric, drogman de l'Ambassade de France, à Constantinople.

Amélineau (E.), maître de conférences à l'École des hautes études, rue Saint-André-des-Arts, 33, à Paris.

MM. Auroux, juge de paix, à Constantine.
* Aymonier (E.), chef de bataillon d'infanterie de marine, rue du Général-Foy, 38, à Paris.

Bibliothèque Ambrosienne, à Milan.
Bibliothèque de l'Université, à Utrecht.
Bibliothèque orientale, Université Saint-Joseph, à Beyrouth.
Bibliothèque universitaire, à Alger.
MM. Bachmann (le Dr. Johannes), N. W. Gerhardstrasse, 28, à Berlin.
Bang (Wilhelm), professeur au Collège, à Melle-lès-Gand (Belgique).
Barbier de Meynard, membre de l'Institut, professeur au Collège de France et à l'École des langues orientales vivantes, boulevard de Magenta, 18, à Paris.
Bargès (l'abbé), professeur honoraire de la Faculté de théologie de Paris, rue Malebranche, 11, à Paris.
Barré de Lancy, premier secrétaire-interprète du Gouvernement pour les langues orientales, rue Caumartin, 32, à Paris.
Barth (Auguste), rue du Vieux-Colombier, 6, à Paris.
Barthélemy, au Consulat de France, à Alep (Syrie).
Barthélemy-Saint Hilaire, ancien Ministre des Affaires étrangères, membre de l'Institut boulevard Flandrin, 4, à Paris.

IMPRIMERIE NATIONALE.

MM. Basset (René), professeur d'arabe à l'École des lettres, rue Michelet, 49, à l'Agha (Alger).

Beauregard (Ollivier), rue Jacob, 3, à Paris.

Beck (l'abbé Franz-Seignac), rue Duranteau, 31, à Bordeaux.

Bekermann (Joseph), à Firlej, par Radom (Pologne russe).

Belkassem ben Sedira, professeur à l'École des lettres, à Alger.

Bénédite (Georges), attaché au Musée du Louvre, rue du Val-de-Grâce, 9, à Paris.

Bensley, professeur d'arabe à l'Université de Cambridge.

* Berchem (Max van), privat-docent à l'Université de Genève.

Berger (Philippe), sous-bibliothécaire de l'Institut, au palais de l'Institut, rue de Seine, 1, à Paris.

Besthorn (G.), Guldbergsgade, 9, à Copenhague.

Binger (le capitaine), officier d'ordonnance du grand chancelier de la Légion d'honneur, à Paris.

Blonay (Godefroy de), rue de Médicis, 5, à Paris.

Bœll (Paul), élève titulaire de l'École des hautes études, rue de Saint-Quentin, 25, au Havre.

Boissier (Alfred), rue Calvin, à Genève.

Boncompagni (le prince Balthasar), à Rome.

MM. BONZON (Jacques), rue Spontini, 13, à Paris.

BOSSOUTROT, interprète militaire, détaché à l'Administration centrale de l'armée tunisienne, à Tunis.

*BOURQUIN (le Rév. A.), à Lausanne.

BRÉAL (Michel), membre de l'Institut, professeur au Collège de France, rue d'Assas, 70, à Paris.

BUDGE (E. A. Wallis), litt. D. F. S. A., au British Museum, à Londres.

BÜHLER (George), professeur à l'Institut oriental, à l'Université de Vienne.

* BUREAU (Léon), rue Gresset, 15, à Nantes.

* BURGESS (James), Sutton place, 22, à Édimbourg.

CALASSANTI-MOTYLINSKI (DE), à la Direction des affaires indigènes, à Constantine.

CASANOVA, membre de la Mission archéologique, au Caire.

CASTRIES (le comte Henri DE), capitaine attaché à l'État-major général du Ministre de la Guerre, rue de Grenelle, 75, à Paris.

CERNUSCHI (Henri), avenue Velasquez, 7, parc Monceaux, à Paris.

CHABOT (l'abbé P.), à Conflans-Charenton.

CHARENCEY (le comte DE), rue Barbey-de-Jouy, 25, à Paris.

* CHAVANNES (Emmanuel-Édouard), attaché à la Légation de France, à Pékin.

MM. Chwolson, professeur à l'Université de Saint-Pétersbourg.

Cillière (Alph.), consul suppléant de France, à Constantinople.

Clercq (L. de), rue Masseran, 5, à Paris.

Clermont-Ganneau, membre de l'Institut, secrétaire-interprète du Gouvernement, professeur au Collège de France, rue Newton, 5, à Paris.

Cohen Solal, professeur d'arabe au Lycée, à Oran.

Colin (Gabriel), licencié en droit, breveté de l'École des langues orientales, rue de Rennes, 137, à Paris.

Colinet (Philippe), professeur à l'Université, à Louvain.

Corbett (Fréd. de), secrétaire de la Société asiatique de Ceylan, à Colombo (Ceylan).

* Cordier (Henri), professeur à l'École des langues orientales vivantes, place Vintimille, 3, à Paris.

Coulber, capitaine au 2e de ligne belge, à Termonde.

Courant (Maurice), attaché au Consulat de Séoul (Corée).

* Croizier (le marquis de), boulevard de la Saussaye, 10, à Neuilly.

Cusa (le commandeur), professeur d'arabe à l'Université de Palerme.

MM.* Danon (Abraham), à Andrinople.

* Darmesteter (James), professeur au Collège de France, boulevard de Latour-Maubourg, 18, à Paris.

Debat (Léon), boulevard de Magenta, 145, à Paris.

Decourdemanche (Jean-Adolphe), rue Taillepied, 4, à Sarcelles (Seine-et-Oise).

Delattre (l'abbé), rue des Récollets, 11, à Louvain.

Delondre, rue Mouton-Duvernet, 16, à Paris.

* Delphin (G.), professeur à la chaire publique d'arabe, à Oran.

* Derenbourg (Hartwig), professeur à l'École des langues orientales vivantes, rue de la Victoire, 56, à Paris.

Derenbourg (Joseph), membre de l'Institut, rue de Dunkerque, 27, à Paris.

* Des Michels (Abel), professeur à l'École des langues orientales vivantes, rue de l'Ermitage, 28, à Versailles.

Devéria (Gabriel), secrétaire d'ambassade, interprète du Gouvernement, boulevard Pereire, 15, à Paris.

Dieulafoy (M.), ingénieur en chef, impasse Conti, 2, à Paris.

Dillmann, professeur à l'Université de Berlin, Schill Strasse, 11 *a*, à Berlin.

Donner, professeur de sanscrit et de philologie comparée à l'Université de Helsingfors.

MM. DROUIN, avocat, rue de Verneuil, 11, à Paris.

DUKAS (Jules), rue des Petits-Hôtels, 9, à Paris.

DURIGHELLO (Joseph-Ange), antiquaire, à Sidon (Syrie).

DUTREUIL DE RHINS, voyageur et géographe, rue de Tournon, 4, à Paris.

DUVAL (Rubens), rue de Sontay, 11, à Paris.

* FARGUES (F.), à Téhéran.

* FAVRE (Léopold), rue des Granges, 6, à Genève.

FEER (Léon), attaché au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, rue Félicien-David, 6, à Auteuil-Paris.

FELL (Winand), professeur à l'Académie de Munster.

FERRAUD (Gabriel), agent résidentiel de France, à Mananjary (Madagascar).

FERTÉ (Henri), chancelier du Consulat de France, à Tripoli de Barbarie.

* FINOT (Louis), archiviste paléographe, attaché à la Bibliothèque nationale, rue Monge, 68, à Paris.

FLACH, professeur au Collège de France, rue de Berlin, 37, à Paris.

FOUCAUX (Édouard), professeur au Collège de France, rue Perronet, 3, à Paris.

FOUCHER (A.), agrégé des lettres, rue de Vaugirard, 407, à Paris.

MM. * Fryer (le major George), Madras Staff Corps, Deputy Commissioner, British Burmah.

Gaignière (H.), substitut du procureur de la République, à Châlons-sur-Marne.

Gantin, ingénieur, élève diplômé de l'École des langues orientales vivantes, rue de la Pépinière, 1, à Paris.

* Gautier (Lucien), professeur d'hébreu à la Faculté libre de théologie, à Lausanne.

Graffin (l'abbé), professeur de syriaque à l'Université catholique, rue d'Assas, 47, à Paris.

* Groff (William N.), à Ghizeh (Égypte).

Grosset, licencié ès lettres, à la Faculté des lettres, à Lyon.

Grossi (Vincenzo), à Pollone, Biella (Italie).

* Guieysse (Paul), ingénieur hydrographe de la marine, rue des Écoles, 42, à Paris.

* Guimet (Émile), au Musée Guimet, place d'Iéna, à Paris.

* Halévy (J.), rue Aumaire, 26, à Paris.

Hamy (le Dr), membre de l'Institut conservateur du Musée d'ethnographie, au Trocadéro, à Paris.

* Harkavy (Albert), bibliothécaire de la Bibliothèque impériale publique, à Saint-Pétersbourg.

MM. Harlez (C. de), professeur à l'Université, à Louvain.

Hebbelynck (Adolphe), professeur à l'Université, à Louvain.

Hélouis, consul, attaché à la Légation de France, à Tanger.

Henry (Victor), professeur à la Faculté des lettres de Paris, rue Notre-Dame-des-Champs, 105, à Paris.

Herbed Meherjibhai Palanji Madan, Old Sonapore Lane, Dhobitalas, Bombay.

* Hériot (l'abbé Étienne-Eugène-Louis), boulevard Montparnasse, 96, à Paris.

Hérold (Ferdinand), licencié ès lettres, ancien élève de l'École des chartes, boulevard Saint-Germain, 132, à Paris.

* Hervey de Saint-Denys (le marquis d'), membre de l'Institut, professeur au Collège de France, avenue Bosquet, 9, à Paris.

Horst (L.), rue des Veaux, 20, à Strasbourg.

Houdas, professeur à l'École des langues orientales vivantes, avenue de Wagram, 29, à Paris.

Huart (Clément), drogman de l'Ambassade de France, à Constantinople.

Imbault-Huart (Camille), consul de France, à Canton (Chine).

MM. Jeannier (A.), chancelier du Consulat de France, à Bagdad.

Jéquier (Gustave), rue de Médicis, 5, à Paris.

* Mme Kerr (Alexandre), à Londres.

MM. Kesseler (Charles), place Saint-Charles, à Tunis.

Koulikovski, professeur de sanscrit à l'Université de Kharkov.

Kùnos (Ignace), docteur de l'Université de Buda-Pesth, à Constantinople.

Lambert (Mayer), rue Guy-Patin, 5, à Paris.

Lancereau (Édouard), licencié ès lettres, rue de Poitou, 3, à Paris.

* Landberg (Carlo, comte de), docteur ès lettres, Gœthestrasse, 10, à Stuttgart.

Landes (A.), administrateur des affaires indigènes, à Saïgon (Cochinchine).

* Lanman (Charles), professeur de sanscrit à Harvard College, à Cambridge (Massachusetts).

Lavallée Poussin (Gaston de), professeur à l'Université, à Gand.

Leclerc (le Dr), médecin-major de 1re classe, à Ville-sur-Illon (Vosges).

Ledain, rue du Calvaire, 35, à Saint-Cloud.

Ledoulx (Alphonse), drogman de l'Ambassade de France, à Constantinople.

Lefèvre (André), licencié ès lettres, rue Hautefeuille, 21, à Paris.

MM. Lefèvre Pontalis, rue Montalivet, 3, à Paris.

Leriche (Louis), drogman au Consulat de France, à Tanger.

Leroux (Ernest), éditeur, rue Bonaparte, 28, à Paris.

* Lestrange (Guy), piazza Indipendenza, 22, à Florence.

Levé (Ferdinand), rue Cassette, 17, à Paris.

Lévi (Sylvain), maître de conférences à l'École des hautes études, place Saint-Michel, 3, à Paris.

Liétard (le Dr), médecin inspecteur des eaux, à Plombières.

Loisy (l'abbé), professeur d'hébreu à l'Université catholique, rue d'Assas, 44, à Paris.

Lorgeou (Édouard), interprète du Consulat de France, à Bangkok.

Luciani, sous-chef de bureau au Gouvernement général, à Alger.

* Machanoff, professeur au Séminaire religieux, à Kazan.

Mallet (Dominique), rue Mazarine, 19, à Paris.

Marrache, rue Laffon, 10, à Marseille.

Marre (Aristide), chargé du cours de malais et de javanais à l'École des langues orientales, à Vaucresson, près Saint-Cloud.

Maunoir (Charles), secrétaire général de la Société de géographie, à Paris.

MM. *Maspero, membre de l'Institut, professeur au Collège de France, ancien directeur général des Musées d'Égypte, avenue de l'Observatoire, 24, à Paris.

Masqueray (Émile), directeur de l'École des lettres, rue Colbert, 1, à Alger.

Massieu de Clerval (Henri), rue Mademoiselle, à Versailles.

Méchineau (l'abbé), rue de Sèvres, 35, à Paris.

Mehren (le Dr), professeur de langues orientales, à Copenhague.

Meillet (Antoine), agrégé de grammaire, élève de l'École des hautes études, boulevard Saint-Michel, 24, à Paris.

Mercier (E.), interprète-traducteur assermenté, membre associé de l'École des lettres d'Alger, rue Desmoyen, 19, à Constantine.

Merx (A.), professeur de langues orientales, à Heidelberg.

Michel (Charles), professeur à l'Université, avenue d'Avroye, 110, à Liège.

Michelet, colonel du génie en retraite, rue de l'Orangerie, 38, à Versailles.

Milloué (L. de), conservateur au Musée Guimet, place d'Iéna, à Paris.

*Mission archéologique française, au Caire.

M. *Mocatta (Frédéric D.), Connaught Place, à Londres.

MM. Mohn (Christian), vico Nettuno, 28, Chiaja, à Naples.

Mombynes (Gaudefroy de), rue Cassini, 14, à Paris.

Montet (Édouard), professeur de langues orientales à l'Université de Genève, villa des Grottes.

Morgan (J. de), au Caire.

Mouliéras, professeur d'arabe au Lycée, à Oran (Algérie).

Muir (Sir William), membre du Conseil de l'Inde, India Office, à Londres.

* Müller (Max), professeur à Oxford.

Neubauer (Adolphe), à la Bibliothèque Bodléienne, à Oxford.

Nouet (l'abbé René), curé à Roëzé, par la Suze (Sarthe).

Oppert (Jules), membre de l'Institut, professeur au Collège de France, rue de Sfax, 2, à Paris.

Ottavi (Paul), drogman-chancelier du Consulat général de France, à Zanzibar.

* Parrot-Laboissière (Ed.-F.-R.), Barrière Ste-Catherine, par Moulins.

Patorni, interprète principal à la division, à Oran.

MM. Pereira (Estèves), lieutenant du génie, Poço do Borratem, 4, à Lisbonne.

Pertsch (W.), bibliothécaire, à Gotha.

Petit (l'abbé), à Romescamps, par Abancourt (Oise).

* Philastre (P.), lieutenant de vaisseau, inspecteur des affaires indigènes en Cochinchine, à Cannes.

Piat, vice-consul de France à Bouchir (golfe Persique).

Piehl (le Dr Karl), docent d'égyptologie à l'Université, à Upsal.

* Pijnappel, docteur et professeur de langues orientales, à Middelbourg.

* Pinart (Alphonse), à San-Francisco.

* Platt (William), Callis Court, Saint-Peters, île de Thanet (Kent).

Pognon, consul de France, à Bagdad.

* Poussié (le Dr), rue de Valois, 2, à Paris.

Prætorius (Franz), Kaiser Wilhelmstrasse, 59, à Breslau.

Priaulx (O. de Beauvoir), The Mount, Guernesey.

Prym (le professeur E.), à Bonn.

Quentin (l'abbé), aumônier au lycée Louis-le-Grand, rue Saint-Jacques, 123, à Paris.

Raboisson (l'abbé), rue de Villiers, 80, à Levallois.

MM. Rat (G.), secrétaire de la Chambre de commerce, à Toulon.

Ravaisse (P.), chargé de cours à l'École des langues orientales vivantes, avenue Kléber, 39, à Paris.

Regnaud (Paul), maître de conférences, pour le sanscrit, à la Faculté des lettres, à Lyon.

*Regnier (Adolphe), rue de Grenelle, 35, à Paris.

*Rehatsek (Edward), M. C. E., à Bombay.

Remzi Bey (le colonel Hussein), professeur à l'École impériale de médecine, à Constantinople.

Renan (Ernest), membre de l'Institut, administrateur du Collège de France, à Paris.

Reuter (le Dr J.-N.), docent de sanscrit et de philologie comparée, à l'Université de Helsingfors.

*Revillout (E.), conservateur adjoint au Musée égyptien, professeur à l'École du Louvre, à Paris.

*Reynoso (Alvaro), docteur de la Faculté des sciences de Paris, à la Havane.

*Rimbaud, rue de Versailles, 59, au Chesnay, près Versailles.

Rivié (l'abbé), curé de Saint-François-Xavier, boulevard des Invalides, 39, à Paris.

*Robertson Smith (W.), Christ's College, à Cambridge.

MM. Rodet (Léon), ingénieur des tabacs, rue de la Collégiale, 1, à Paris.

* Rolland (E.), rue des Fossés-Saint-Bernard, 6, à Paris.

Rondot (Natalis), ex-délégué du commerce en Chine, rue Saint-Joseph, 20, à Lyon.

Roque-Ferrier, chancelier du Consulat de France, à Tauris (Perse).

Rosny (L. de), professeur à l'École des langues orientales vivantes, avenue Duquesne, 47, à Paris.

Roth (le professeur), bibliothécaire en chef de l'Université, à Tubingue.

* Rudy (Ch.), professeur, rue Royale, 7, à Paris.

Rylands (W. F. S. A.), secrétaire de la Société d'archéologie biblique, Great Russell Street, 37, Bloomsbury, à Londres.

Sabbathier, agrégé de l'Université, rue du Cardinal-Lemoine, 15, à Paris.

Sauvaire (Henri), consul honoraire, à Robernier, par Montfort-sur-Argens (Var).

Scheer (Eugène), inspecteur des écoles indigènes de l'Algérie, rue Dupuch, 10, à Alger.

Schefer (Charles), membre de l'Institut, professeur de persan et administrateur de l'École des langues orientales vivantes, rue de Lille, 2, à Paris.

MM. Schmidt (Valdemar), professeur, à Copenhague.

Schwab (M.), bibliothécaire à la Bibliothèque nationale, cité Trévise, 14, à Paris.

Senart (Émile), membre de l'Institut, rue François Ier, 18, à Paris.

* Simonsen, rabbin, à Copenhague.

Siouffi, consul de France, à Mossoul.

Socin, professeur à l'Université, Querstrasse, 5, à Leipzig.

Sonneck (de), interprète principal à l'État-major de l'armée, au Ministère de la guerre, à Paris.

Specht (Édouard), rue du Faubourg-Saint-Honoré, 195, à Paris.

Spiro (Jean), à Vufflens-la-Ville, près Lausanne.

Steinnordh (J.-H.-W.), docteur en théologie et en philosophie, à Linköping.

Strehly, professeur au lycée Louis-le-Grand, rue de Vaugirard, 16, à Paris.

Taillefer, docteur en droit, ancien élève de l'École spéciale des langues orientales, boulevard Saint-Michel, 81, à Paris.

Talou, employé à l'Administration de la dette ottomane, à Constantinople.

Teutsch (Alfred), au Consulat général de France, à Bangkok (Siam).

Textor de Ravisi (le baron), avenue de Clichy, 41, à Paris.

MM. Touhami ben Larbi, interprète judiciaire assermenté à Ksar et-Tir, Sétif (Algérie).

* Turrettini (François), rue de l'Hôtel-de-Ville, 8, à Genève.

Turrini (Giuseppe), professeur de sanscrit à l'Université de Bologne.

Vasconcellos-Abreu (de), professeur de sanscrit, rua Barata Salgueiro, 15, à Lisbonne.

Vaux (Bernard de), rue Saint-Guillaume, 14, à Paris.

Vernes (Maurice), directeur adjoint à l'École des hautes études, boulevard Saint-Germain, 76, à Paris.

Vilbert (Marcel), drogman de l'Ambassade de France, à Constantinople.

Vinson (Julien), professeur à l'École des langues orientales vivantes, rue de Beaune, 5, à Paris.

Vissière (Arnold), premier interprète de la Légation de France, à Pékin.

Vitto (Errico), consul d'Italie, à Alep.

Vogüé (le marquis Melchior de), membre de l'Institut, ancien ambassadeur de France à Vienne, rue Fabert, 2, à Paris.

Waddington (W.-V.), membre de l'Institut, ambassadeur de France à Londres, rue de la Trémouille, 28, à Paris.

* Wade (Sir Thomas), à Londres.

IMPRIMERIE NATIONALE.

MM. Wilhelm (Eug.), professeur, à Iéna.
*Wyse (L.-N.-Bonaparte), villa Isthmia, au Cap-Brun, par Toulon.

Zoeros Pacha, général de brigade, professeur de clinique à la Faculté de médecine de Constantinople, rue Agha Haman, à Péra.
*Zographos (S. Exc. Christaki Effendi), avenue Hoche, 22, à Paris.
Zotenberg (H.-Th.), bibliothécaire au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, avenue des Ternes, 96, à Paris.

II

LISTE DES MEMBRES ASSOCIÉS ÉTRANGERS

SUIVANT L'ORDRE DES NOMINATIONS.

MM. Rawlinson (Sir H. C.), à Londres.
Weber, professeur à l'Université de Berlin.
Salisbury (E.), secrétaire de la Société orientale américaine, à Worcester (Massachusetts).

III

LISTE DES SOCIÉTÉS SAVANTES ET DES REVUES

AVEC LESQUELLES

LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE ÉCHANGE SES PUBLICATIONS.

L'Académie de Lisbonne.

L'Académie de Saint-Pétersbourg.

La R. Asiatic Society de Londres.

La R. Asiatic Society of Bengal, à Calcutta.

La Deutsche morgenlændische Gesellschaft, à Halle.

L'American Oriental Society, à New-Haven (États-Unis).

La R. Asiatic Society of Japan, à Tokio.

La Bombay branch of the Asiatic Society, à Bombay.

La Societa Asiatica italiana, à Florence.

La Reale Accademia dei Lincei, à Rome.

John Hopkins University, à Baltimore (États-Unis).

L'Indian Antiquary, à Bombay.

Le Polybiblion, à Paris.

La Société de géographie de Paris.

La Société de géographie de Genève.

La R. Geographical Society, à Londres.

La Société des sciences de Batavia.

La Revue de l'Histoire des religions.

L'American journal of archæology, à Baltimore.

La Société historique algérienne.

La Deutsche gesellschaft für Natur- und Voelkerkunde Ostasiens, à Tokio.

La Société de philologie, à Paris.

IV

LISTE DES OUVRAGES

PUBLIÉS PAR LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

En vente chez M. Ernest Leroux, éditeur, rue Bonaparte, 28, à Paris.

Journal asiatique, publié depuis 1822. Collection complète.................................. 1,000 fr.
Chaque année.......................... 25 fr.

Choix de fables arméniennes du docteur Vartan, en arménien et en français, par J. Saint-Martin et Zohrab. 1825, in-8°.................................. 3 fr.

Éléments de la grammaire japonaise, par le P. Rodriguez, traduits du portugais par M. C. Landresse, etc. *Paris*, 1825, in-8°. — Supplément à la grammaire japonaise, etc. *Paris*, 1826, in-8°...................... 7 fr. 50

Essai sur le Pâli, ou langue sacrée de la presqu'île au delà du Gange, par MM. E. Burnouf et Lassen. *Paris*, 1826, in-8°. (Épuisé.)......................... 15 fr.

Meng-tseu vel Mencium, latina interpretatione ad interpretationem tartaricam utramque recensita instruxit, et perpetuo commentario e Sinicis deprompto illustravit Stanislas Julien. *Lutetiæ Parisiorum*, 1824, 1 vol. in-8°... 9 fr.

Yadjnadattabadha, ou la Mort d'Yadjnadatta, épisode extrait du Râmâyana, poème épique sanscrit, donné avec le texte gravé, une analyse grammaticale très détaillée,

une traduction française et des notes, par A.-L. Chézy, et suivi d'une traduction latine littérale, par J.-L. Burnouf. *Paris*, 1826, in-4°, avec quinze planches...... 7 fr. 50

VOCABULAIRE DE LA LANGUE GÉORGIENNE, par J. Klaproth. *Paris*, 1827, in-8°........................ 7 fr. 50

ÉLÉGIE SUR LA PRISE D'ÉDESSE PAR LES MUSULMANS, par Nersès Klaietsi, patriarche d'Arménie, publiée pour la première fois en arménien, revue par le docteur Zohrab. *Paris*, 1828, in-8°........................ 4 fr. 50

LA RECONNAISSANCE DE SACOUNTALÂ, drame sanscrit et prâcrit de Câlidâsa, publié pour la première fois sur un manuscrit unique de la Bibliothèque du Roi, accompagné d'une traduction française, de notes philologiques, critiques et littéraires, et suivi d'un appendice, par A.-L. Chézy. *Paris*, 1830, in-4°, avec une planche..... 10 fr.

CHRONIQUE GÉORGIENNE, traduite par M. Brosset. *Paris*, Imprimerie royale, 1830, grand in-8°............. 9 fr.

CHRESTOMATHIE CHINOISE (publiée par Klaproth). *Paris*, 1833, in-8°.......................... 7 fr. 50

ÉLÉMENTS DE LA LANGUE GÉORGIENNE, par M. Brosset. *Paris*, Imprimerie royale, 1837, in-8°................ 9 fr.

GÉOGRAPHIE D'ABOU'LFÉDA, texte arabe publié par Reinaud et le baron de Slane. *Paris*, Imprimerie royale, 1840, in-4°................................ 24 fr.

RÂDJATARANGINÎ, ou HISTOIRE DES ROIS DU KACHMÎR, publié en sanscrit et traduit en français, par M. Troyer. *Paris*, Imprimerie nationale, 3 forts vol. in-8°......... 20 fr.

PRÉCIS DE LÉGISLATION MUSULMANE, suivant le rite malékite, par Sidi Khalil, publié sous les auspices du Ministre de la guerre, 5e édition. *Paris*, Imp. nat., 1883, in-8°.... 6 fr.

COLLECTION D'AUTEURS ORIENTAUX.

Les Voyages d'Ibn Batoutah, texte arabe et traduction par MM. C. Defrémery et Sanguinetti. *Paris*, Imprimerie nationale, 4 vol. in-8°. Chaque volume......... 7 fr. 50

Table alphabétique des Voyages d'Ibn Batoutah. *Paris*, 1859, in-8°.............................. 2 fr.

Les Prairies d'or de Maçoudi, texte arabe et traduction par M. Barbier de Meynard (les trois premiers volumes en collaboration avec M. Pavet de Courteille). 9 vol. in-8°. (Le tome IX comprenant l'Index.) Chaque vol... 7 fr. 50

Le Mahâvastu, texte sanscrit, publié pour la première fois, avec des Introductions et un Commentaire, par M. Ém. Senart. Volumes I et II. 2 forts volumes in-8°. Chaque volume................................. 25 fr.

Chants populaires des Afghans, recueillis, publiés et traduits par James Darmesteter. Précédés d'une Introduction sur la langue, l'histoire et la littérature des Afghans. 1 fort vol. in-8°......................... 20 fr.

Journal d'un voyage en Arabie (1883-1884), par Charles Huber. Un fort volume in-8°, illustré de clichés dans le texte et accompagné de planches et croquis...... 30 fr.

Nota. Les membres de la Société qui s'adresseront *directement* au libraire de la Société, M. Ernest Leroux, rue Bonaparte, 28, à Paris, auront droit à une remise de 33 p. o/o sur les prix de tous les ouvrages ci-dessus, à l'exception du *Journal asiatique.*

RAPPORT

SUR

LES TRAVAUX DU CONSEIL DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE

PENDANT LES ANNÉES 1890-1891-1892,

FAIT POUR LA SÉANCE ANNUELLE DE LA SOCIÉTÉ,

LE 16 JUIN 1892,

PAR M. JAMES DARMESTETER.

Messieurs,

L'uniformité douloureuse qui marque le commencement de tous ces rapports se retrouve malheureusement encore dans celui d'aujourd'hui.

Nous avons perdu en M. Maxence de Rochemonteix, non seulement un de nos confrères les plus sympathiques et les plus dévoués, mais un de ceux dont la science française attendait le plus, et son nom vient s'ajouter à la liste déjà si longue des travailleurs qui, dans ces dernières années, nous ont été enlevés coup sur coup avant l'heure et sans avoir eu le temps d'accomplir l'œuvre pour laquelle ils étaient nés.

M. de Rochemonteix était né en 1849 à Clermont en Auvergne, d'une vieille famille alliée à la meilleure noblesse du Berry et du Languedoc. Nombre

de ses parents s'étaient fait un nom dans l'armée ou dans l'Église : il voulut faire le sien dans la science. Il se forma de bonne heure. Il avait commencé ses études à Paris, il les acheva en pays arabe, à Alger; servit en 1870, dans les turcos, si je ne me trompe; et quand il revint à Paris, il rapportait de son séjour en Algérie une connaissance pratique très approfondie de l'arabe et du kabyle. Il entra, en 1871, à l'École des hautes études, devenue le centre d'un grand nombre de jeunes et généreux esprits qui, dans les différentes branches de la connaissance, rêvaient la revanche par la science. C'était un foyer d'étude intense où l'on travaillait avec le sentiment d'un devoir religieux et comme pour le rachat d'une génération sacrifiée ou coupable. Il s'attacha avec ardeur à l'égyptologie et suivit les cours de M. Maspero à l'École des hautes études, puis au Collège de France. M. Maspero comprit la haute valeur de cette recrue nouvelle, qui, à l'ardeur de la jeunesse et à la passion de l'étude, joignait à un haut degré la curiosité philosophique et le goût des grandes spéculations scientifiques. Je me rappellerai toujours la première conversation que j'eus avec lui, quand j'entrai à l'École des hautes études. Il m'étonna par la précision et la décision de ses idées sur nombre de problèmes qui étaient tout nouveaux pour moi, par la largeur de sa curiosité et de ses aperçus et par l'ardeur contenue de ses ambitions scientifiques. « Quand un étudiant a passé la vingt-cinquième année, me disait-il, sans avoir trouvé l'idée qui rem-

plira sa carrière, sa vie est manquée.» Il avait à peu près vingt-cinq ans alors, mais il avait trouvé l'idée de sa vie; il l'avait exposée, dès 1873, dans un travail lu au Congrès de Paris sur les rapports de l'égyptien et du berbère. Quand il aborda la langue des hiéroglyphes, il avait été frappé de tout ce qu'il retrouvait de berbère dans la morphologie et le lexique du vieil égyptien; il était arrivé à la conviction de l'identité des deux familles, et son rêve, auquel il n'a jamais renoncé, malgré tous les changements de direction que les hasards de la vie allaient lui imposer, c'était d'embrasser l'ensemble des dialectes berbères et de reconstituer l'unité linguistique de la famille du Nord. En 1875, il partit en mission pour l'Égypte, où il resta jusqu'en 1878. Après quelques tâtonnements, sur les conseils de M. Maspero, il s'attaqua au temple d'Edfou; il s'y enferma dans les premiers jours de 1877 et y demeura près de quatorze mois, à copier, estamper et décrire tout ce que le pinceau a déposé sur les murs du temple d'hiéroglyphes et de tableaux. C'était la première application sur une aussi vaste échelle de la méthode nouvelle inaugurée par Mariette et poursuivie systématiquement par M. Maspero, durant son passage à l'École du Caire, et qui consiste à regarder un monument comme un texte unique, dont toutes les parties s'expliquent les unes par les autres et que toute publication fragmentaire et partielle rend nécessairement obscur et présente sous un faux jour. C'était une des premières et des plus grandes pages de ce cadastre archéolo-

gique de l'Égypte entrepris par la Mission du Caire. Un immense monument comme celui d'Edfou, qui date d'une époque relativement récente et reproduit toute la vie religieuse qui a précédé, offre à la science une des occasions les plus précieuses d'embrasser un système à la fois dans la complexité de son ensemble final et dans les développements de son évolution historique. Durant son séjour à Edfou, M. de Rochemonteix, ne perdant point de vue ses premiers projets, recueillait auprès des Nubiens de races diverses qui habitent le pays les éléments d'une grammaire des divers dialectes, relevant des vocabulaires, des contes, des phrases, notés avec le soin du phonéticien le plus expert. Il était arrivé rapidement, non seulement à les comprendre, mais à parler leur langue avec élégance. De retour à Paris, il commençait à classer les innombrables matériaux qu'il avait réunis, quand sa connaissance des mœurs et des affaires de la Haute-Égypte le fit appeler au poste de sous-directeur de la Commission des domaines de l'État égyptien qu'on organisait alors. Nommé en novembre 1878, il resta sept ans en Égypte : ces sept années, toutes consacrées à l'agriculture et à l'administration, furent perdues pour la science, ou du moins pour le travail scientifique; car, dans la vue et le maniement quotidien de la vie indigène, il accumulait sans doute bien des observations et des impressions qu'il aurait retrouvées dans sa conception du passé. En 1885, l'état de sa santé le força à donner sa démission; il revint s'éta-

blir à Paris et reprendre le cours de ses travaux. En 1887, il ouvrit un cours libre d'histoire ancienne à la Sorbonne : sa leçon d'ouverture traitait du temple égyptien[1]; c'était le meilleur moyen d'introduire ses auditeurs dans l'esprit de la vieille Égypte, car c'est toute sa religion et toute sa métaphysique qui se déroulent dans les détours et sur les murailles du temple. En 1889, une crise aiguë d'angine de poitrine l'empêcha de donner à son cours le développement qu'il aurait voulu. Il vécut depuis lórs sous la menace d'un dénouement subit. Il dissimulait soigneusement son mal pour ne pas inquiéter les siens, et travaillait seulement à mettre assez d'ordre dans ses papiers, pour qu'ils ne fussent point, après lui, perdus pour la science. La fin vint à l'improviste.

Son œuvre publiée est peu considérable. Il laisse, outre le mémoire de 1873, un mémoire sur le temple d'Apet, un recueil de contes nubiens, un recueil de contes berbères, des notes dans le *Recueil d'égyptologie* et dans le *Journal asiatique*, un mémoire sur la prononciation moderne du copte dans la Haute-Égypte, publié dans les *Mémoires de la Société de linguistique*[2], dont il fut président l'année qui précéda sa mort. Ce ne sont que des parcelles de sa grande œuvre philologique. Sa belle leçon sur le temple égyptien et une conférence publiée après sa

[1] *Le temple égyptien*, dans la *Revue internationale de l'enseignement*, 15 juillet 1887.

[2] Paris, Imprimerie nationale, 1891, 36 pages in-8°.

mort, sur la grande salle hypostyle de Karnak[1], nous donnent l'esprit de son œuvre archéologique. Il laisse deux grands ouvrages inachevés : la description du temple d'Edfou et une étude d'ensemble des dialectes non sémitiques de l'Afrique du Nord. Il avait commencé l'impression d'Edfou, mais n'a pu corriger que la première feuille : l'ouvrage entier devait contenir trois volumes in-4° de textes, traductions et planches. M. Maspero, avec l'infatigable piété scientifique dont il a déjà donné tant de preuves, n'a point reculé devant la tâche de publier l'œuvre colossale et rendra à son élève le service posthume qu'il avait déjà rendu à son maître Mariette. M. Maspero pense aussi pouvoir publier une partie considérable de son entreprise philologique, et grâce à lui M. de Rochemonteix n'aura pas en vain vécu pour la science et son labeur ne disparaîtra pas avec lui.

Nous avons perdu parmi nos membres étrangers l'abbé Gorresio et Miss Amelia Edwards. Bien que M. Gorresio, depuis des années, n'appartînt plus à l'orientalisme actif, son nom restera associé d'une façon durable à l'œuvre de fondation des études sanscrites en Europe. Élève d'Eugène Burnouf, il avait pris sous la direction de ce maître incomparable des habitudes de précision scientifique qui avaient manqué à la génération précédente, plus

[1] Librairies-imprimeries réunies, 1891, 21 pages in-8° (Extrait du journal *l'Architecture*, 4e année, 1891).

préoccupée de chercher et de trouver dans la littérature orientale des beautés artistiques à admirer que des documents historiques et psychologiques à manier. L'édition et la traduction du Râmâyana, qui parurent à l'Imprimerie nationale, aux frais du roi de Piémont, de 1843 à 1859, ont été la grande œuvre de sa vie scientifique. Il suivit dans cette édition la recension bengalie, dont le premier éditeur du Râmâyana, Schlegel, avait méconnu la valeur et l'indépendance, et en la suivant fidèlement sans y rien admettre des autres sources, il livra au futur historien du Râmâyana, sous une forme pure et sûre, un des éléments de cette question complexe : son travail n'aura pas à être refait, ce qui est le plus bel éloge que l'on puisse faire du travail d'un savant. Il eut l'honneur, en 1851, d'inaugurer à Turin l'enseignement du sanscrit dans la première chaire d'indianisme qui ait été fondée en Italie, et l'école indienne d'Italie était justement fière de son doyen. Pour nous, son nom, comme ceux de Sanguinetti, d'Amari et quelques autres, est doublement vénéré, car il nous rappelle un temps lointain où la France et la science française étaient aimées en Italie.

Miss Amelia Edwards n'était pas une orientaliste de profession, bien qu'elle ait collaboré plus d'une fois au *Recueil égyptologique* de M. Maspero; mais elle a fait plus que pas un pour le progrès de nos études. Elle s'était fait connaître depuis des années par des romans qui sont encore populaires, quand un voyage sur le Nil, pendant l'hiver de 1873-1874,

décida de sa vocation et transforma la romancière en égyptologue. En rendant compte de son dernier ouvrage, *Pharaons et Fellahs*, M. Maspero nous a dit, il y a un mois à peine[1], tout ce que la science doit à l'enthousiasme de Miss Edwards. Navrée de voir la ruine qui menace les chefs-d'œuvre de la vieille Égypte, devant le vandalisme de notre civilisation, elle n'eut qu'une pensée : faire déblayer les monuments et sauver par la publication ceux qui sont condamnés à périr. L'*Egypt exploration Fund* n'existerait pas sans elle et n'a subsisté que par elle et par son constant et ardent apostolat en Angleterre et aux États-Unis. Ses livres, écrits pour le grand public, comme le sont presque tous les livres d'érudition orientale en Angleterre, sont inspirés par un amour ardent de la vérité et de la science pour elle-même, et montrent un sens critique et un discernement dans le choix des théories qui ne sont point communs, même parmi les gens du métier.

Notre société doit aussi un souvenir à un littérateur qui, je crois, ne s'est jamais directement occupé des choses de l'Orient, et qui néanmoins a cru que nos efforts devaient être encouragés, M. Claudius Popelin. Peintre et poète, amoureux du rare et du raffiné, il comprit sans doute que la poésie véritable de l'Orient ne peut se dégager que des études austères et techniques que vous représentez. Je regrette

[1] *Revue critique*, 1892, 16 mars.

qu'il n'y ait pas dans notre pays un plus grand nombre d'amateurs pour comprendre qu'à défaut d'une collaboration active, ils peuvent donner à la science l'assistance de cette sympathie active dont elle a besoin : car elle ne vit pas seulement d'esprit, mais aussi de notes d'imprimeurs à solder.

Vous me permettrez de donner en votre nom, bien qu'ils n'aient pas fait partie de notre société, le remerciement d'adieu dû au travailleur qui s'en va, à trois hommes qui, de façon bien diverse, ont bien mérité de la science française : Édouard Reuss, Henri Duveyrier et Isidore Loeb. Édouard Reuss a trop longtemps professé dans une chaire française et il a trop bien marqué son attachement à sa patrie première en reprenant notre langue afin d'écrire cette traduction de la *Bible* où se résume l'œuvre de sa vie, pour que nous ne le revendiquions pas pour nous à l'heure dernière. On peut dire de Reuss que son nom est légion, car toute la critique religieuse de cette seconde moitié de siècle est sortie de lui et s'est inspirée de son esprit. Si, dans le développement de la science, son œuvre ne peut être définitive, parce qu'il a presque systématiquement ignoré tout ce que la création des épigraphies sémitiques et égyptiennes a jeté de lumière sur les problèmes bibliques, il a eu la gloire d'achever et de résumer tout le mouvement d'une école; et il est peu probable que jamais l'analyse biblique, enfermée dans le seul cercle des textes traditionnels, puisse aller

plus loin qu'elle n'a fait sous la main vigoureuse et patiente du plus grand des « bénédictins protestants ».

Henri Duveyrier, à peine âgé de vingt-cinq ans, montrait à la France, il y a plus d'un quart de siècle, comment l'on peut aller au cœur du Soudan et en revenir. Fils d'un saint-simonien, il avait porté dans son aventure l'esprit d'intelligence et de sympathie de l'école, et prouvé que le continent noir pouvait être conquis pacifiquement par le seul ascendant d'une force morale supérieure. Quand la Société de géographie décerna, en 1867, la grande médaille d'or au jeune explorateur du pays touareg, la voie était ouverte : on manqua de confiance et on la ferma pour la rouvrir plus tard par la violence; avec quel résultat, on le sait. Duveyrier, malade des fatigues de son voyage et déçu dans les plus nobles rêves de son patriotisme, rentra dans un silence qu'il n'interrompit plus que rarement. En 1873, il révélait le premier la puissance naissante des Senoussis, renouvelant en face des empiétements de l'Europe l'œuvre des confréries du XVI[e] siècle et la concentration des forces de l'Islam. L'an dernier, dans les instructions rédigées pour les voyageurs en Afrique, il résumait tout ce que l'on sait de l'épigraphie libyque avec une précision magistrale. Il y a quelques semaines, il mit le terme à une agonie de vingt-cinq années.

M. Isidore Loeb représentait dans toute son étendue un des départements de l'histoire qui exigent l'érudition la plus variée : l'histoire des juifs, depuis

la dispersion, dans les divers pays où la persécution les a jetés. Des aptitudes natives, des études très vastes, jointes à certaines circonstances favorables, entre autres sa situation de secrétaire de l'Alliance israélite universelle, avaient fait de lui comme un centre d'information incomparable. La *Revue des études juives*, qui a publié depuis dix ans une masse précieuse de documents sur cette vaste enquête, était en grande partie son œuvre et vivait de son activité. Dans les dernières années, il avait abordé les périodes plus anciennes de l'histoire juive, et le cours libre dont il fut chargé quelque temps à l'École des hautes études n'a pas été sans porter des fruits. La Société des études juives et l'Alliance israélite considéreront sans doute comme un devoir de réunir ses nombreux mémoires sur l'histoire des juifs au moyen âge, et peut-être aussi ces riches bibliographies qui forment un répertoire unique de toute la production scientifique sur le domaine hébraïque et juif dans la dernière décade : ce sera le meilleur hommage à sa mémoire et un grand service rendu à l'histoire du moyen âge.

Il est bon, de temps en temps, de remonter dans notre passé, et c'est dans le passé le plus glorieux de notre tradition que nous font remonter les héritiers d'Eugène Burnouf en publiant un choix des lettres du maître[1], de 1825 à l'époque de sa mort

[1] *Choix de lettres de Burnouf*, 1825-1852, suivi d'une bibliographie; 1 vol. in-8°. xvi-584 pages (Paris, Champion, 1891).

IMPRIMERIE NATIONALE.

(1852). C'est surtout l'homme qu'ils ont voulu faire renaître, et l'homme qui revit dans ces lettres familières est bien l'idéal moral du savant, *vir bonus sciendi cupidus*. Les orientalistes auraient désiré peut-être que les lettres d'un intérêt purement scientifique eussent été données également, au risque de doubler le volume du livre. Sans doute beaucoup des idées qui s'y trouvent exprimées ont passé dans les livres publiés de Burnouf : il en est aussi auxquelles il aura renoncé; mais c'est toujours une chose précieuse que de voir la découverte à l'état naissant et de recueillir la confession inconsciente du génie. Tel quel pourtant, ce recueil, où les correspondants de Burnouf s'appellent Lassen, Bopp, Mohl, Prinsep, Benfey, Pott, Wilson, Weber, présente un intérêt historique de premier ordre et qui ne va pas sans tristesse. Il nous parle d'un temps où le monde de la science, bien qu'il ne fût pas exempt de ses misères humaines et que la Société asiatique elle-même eût ses orages, dont un écho passe parfois à travers les lettres du sage, était pourtant pénétré d'un large et généreux esprit que depuis le canon a fait taire. Des hommes comme Burnouf, Bopp, Prinsep, se sentaient concitoyens dans la république de la vérité, et l'on n'avait pas encore imaginé de faire de la science un instrument politique et un ferment de division. Heureusement tout passe dans ce monde, même la haine.

L'esquisse biographique de Silvestre de Sacy

(1758-1838), par M. Hartwig Derenbourg[1], nous fait remonter à la génération qui précéda Burnouf et en qui se fit la transition glorieuse de l'ancien orientalisme, limité aux trois langues classiques de l'Orient, au nouvel orientalisme, indéfini dans son domaine. Sacy demeura sur le terrain classique et y découvrit des régions inattendues.

Avant de passer en revue les diverses sections de notre monde oriental, je dois vous entretenir de quelques ouvrages d'un intérêt général et qui intéressent par leur objet plusieurs d'entre elles. L'*Histoire de l'écriture dans l'antiquité*, de M. Philippe Berger[2], touche à toutes les branches de l'épigraphie et l'on peut dire de l'histoire de la civilisation : car les signes par lesquels l'homme a marqué sa pensée sont, à l'origine, des documents psychologiques uniques, et plus tard, dans leurs voyages à travers le monde et leur transmission de peuple en peuple, sont des témoins historiques, dont le geste muet est aussi sûr et parfois plus précis que la parole. Le livre de M. Berger est un des plus beaux restes de l'Exposition de 1889. Chargé d'organiser une exposition rétrospective des divers spécimens de l'écriture depuis ses origines jusqu'à la constitution des alphabets grec et latin d'une part, arabe et sanscrit de l'autre, M. Berger choisit autant que possible les monuments les plus célèbres ou ceux qui ont joué

[1] Paris, L. Cerf, 1892, xxviii pages in-8°.
[2] Paris, Imprimerie nationale, xviii-389 pages in-8°, 1891.

un rôle dans le déchiffrement des écritures anciennes. La critique a regretté quelques omissions, telles que celle du copte, de l'arménien, du khmer, qui chacun de leur côté auraient eu une histoire intéressante à nous dire; mais, malgré ces lacunes et malgré les réserves de détail que ne peuvent manquer de soulever certains chapitres et certaines théories[1], M. Berger nous a donné un tableau général du développement organique de l'écriture, et ce tableau contient, selon l'expression de M. Renan, « toute la doctrine qui résulte des travaux de la paléographie orientale accomplis depuis quarante ans ». C'est en particulier dans l'histoire des développements sémitiques de l'alphabet phénicien que M. Berger a déployé la maîtrise des formes, acquise par le maniement des milliers de monuments qui lui ont passé par les mains dans sa longue collaboration au *Corpus*. « Depuis l'inscription de Mésa, dit M. Renan, jusqu'à l'écriture arabe de nos jours, il ne manque pas un anneau à la chaîne du développement continu. On fera de nouvelles et de surprenantes découvertes; toutes viendront prendre place dans des cases déjà créées. » Des reproductions admirables mettent sous les yeux du lecteur les pièces les plus instructives et les plus dramatiques de cette grande enquête : l'inscription de Mésha, roi de Moab; la coupe brisée de Baal du Liban; la pierre

[1] V. Henry, *Revue critique*, 1892, 28 mars; — R. Duval, *Journal asiatique*, 1892, t. I, 361-366.

de Teïma, payée du sang de Huber; l'inscription de Siloah, le plus ancien souvenir épigraphique d'Israël, détruite hier par un mercanti grec.

La petite *Histoire de l'Orient*, de M. Maspero[1], et ses *Lectures historiques*[2] sur l'Égypte et l'Assyrie, quoique écrites pour des écoliers, doivent être signalées ici. Il n'y a de vulgarisation utile et honnête que celle qui est faite par un maître, et, généralement, une vulgarisation de ce genre constitue en elle-même un progrès pour la science; car un livre élémentaire est la plus commode des synthèses. Sur un terrain si mobile et si renouvelé que l'histoire d'Orient, une addition ici, une omission là, sont des indices délicats et sûrs de la position que prend l'auteur dans les questions contestées; et pour le lecteur averti chaque page est un résumé de doctrine et le dernier mot, au moins pour l'instant, d'un procès où il y a tant de plaidoyers contradictoires. Dans ses *Lectures*, M. Maspero a admirablement réussi à rendre *l'impression* de la vie antique chez les deux peuples les plus civilisés que la terre ait portés avant les Grecs. Les précieuses chroniques d'Orient rédigées par M. Salomon Reinach, depuis 1883, et qui font au jour le jour, avec une richesse d'information sans égale, l'histoire des fouilles et des découvertes sur toute l'étendue de l'Orient hellé-

[1] Paris, Hachette, 1891, 1 vol. in-18.
[2] Paris, Hachette, 1890, 1 vol. in-12.

nique, ne sont qu'en partie consacrées à l'archéologie grecque classique et contiennent une foule de documents nouveaux sur l'*intercourse* de la Grèce avec l'Orient aux deux extrémités de son histoire, c'est-à-dire aux origines de sa civilisation et à l'époque du syncrétisme. M. Reinach vient de réunir en un volume les chroniques de 1883 à 1890[1] et d'ouvrir une nouvelle série, qui promet d'être aussi intéressante que la première pour les orientalistes: ainsi le premier fascicule[2] nous fait connaître les monuments égyptiens découverts à Mycène, les monuments mycéniens découverts en Égypte et nous fait remonter dans l'histoire gréco-égyptienne au XIIe siècle avant notre ère; et à l'autre versant, il nous fait descendre jusqu'aux guerres de Galérius contre Narsès, marquées dans l'art gréco-romain par l'arc de triomphe de Salonique, au IIIe siècle de notre ère.

[1] *Chroniques d'Orient*, 1883-1890, 786 pages in-8° (Paris, Firmin-Didot, 1891).

[2] *Chroniques d'Orient*, 1890-1891, 91 pages in-8°; Paris, Leroux, 1892. — *Le Manuel de conversation en trente langues*, rédigé par M. le docteur Poussié, avec la collaboration de savants français et étrangers, quoique ayant un objet tout pratique et destiné aux voyageurs, est rédigé avec un soin et un sentiment grammatical que ne présentent pas d'ordinaire ces sortes de livres et pourra rendre des services aux philologues (xx-204 pages; Paris, Le Soudier, 1890).

I

Nous sommes heureux de voir par le *Rig-Véda* de M. Regnaud et par les *Hymnes Rohitas* de M. Henry que les études védiques ne sont pas entièrement abandonnées en France et que les voies ouvertes par M. Bergaigne ne se sont pas refermées après lui. Le champ de l'indianisme est si vaste, les avenues qui le traversent sont si nombreuses, et le nombre des explorateurs est malheureusement encore si limité chez nous, que les travailleurs, pour faire œuvre utile et marcher de l'avant, doivent, en bonne méthode, savoir se spécialiser et se désintéresser momentanément de beaucoup de choses. M. Bergaigne, après avoir consacré pendant vingt ans son admirable puissance d'abstraction et de généralisation à l'interprétation des idées védiques, songeait, au moment où il fut enlevé à la science, à passer du monde des idées dans le monde des faits et s'attachait à pénétrer ses élèves de la nécessité de faire entrer les études védiques sur le terrain de l'histoire. L'impulsion qu'il donna dans ce sens, dans les dernières années de sa vie, a été féconde et durable : c'est à présent l'indianisme historique qui domine dans les chaires où il enseignait; et comme l'histoire malheureusement commence tard dans l'Inde, les études védiques passent par là même à l'arrière-plan. Il ne faudrait pourtant pas qu'on ou-

bliât absolument que le Véda, quelle que soit l'époque où il a reçu sa forme définitive, et si exagérées qu'aient pu être les idées que l'on se faisait naguère encore de son antiquité et de son originalité, n'en représente pas moins, pour la langue et pour les idées, ce qu'il y a de plus anciennement organisé dans l'Inde, et que c'est la racine de toute connaissance de la vie et de l'histoire indiennes. Il peut être nécessaire et même utile de le délaisser pour les périodes modernes; car le meilleur moyen de le comprendre, c'est de voir ce qui en est sorti; mais s'éloigner de lui, ce n'est point le perdre de vue ni l'oublier.

C'est à l'Atharva-Véda que M. Henry s'est attaqué. Il a détaché d'une traduction complète de l'Atharva, terminée pour son usage personnel, un premier fragment qu'il soumet au public[1], afin de juger par l'accueil de la critique si une traduction complète faite dans cet esprit et cette méthode serait utile à la science. Il a choisi le XIII[e] livre de l'Atharva, l'un des plus faciles à détacher de l'ensemble et qui n'a point d'équivalent dans le reste de la littérature védique. Il est consacré à la glorification d'un couple mythique qui n'apparaît guère que là, le dieu Rohita, « le rouge », et son épouse Rohinì, en qui M. Henry reconnaît le soleil et l'aurore, et où il voit un couple divin aussi ancien que d'autres, mais qui n'a pas eu

[1] *Les Hymnes Rohitas. — Livre XIII de l'Atharva-Véda*, traduit et commenté par Victor Henry; XII-56 pages in-8° (Paris, Maisonneuve, 1891).

la même fortune. Un juge plus compétent que moi, M. Bloomfield [1], a rendu hommage à la précision de la traduction, au soin et à l'entente avec lesquels M. Henry a rapproché tous les passages parallèles de la littérature védique, à la prudence et au bonheur qu'il apporte dans la critique du texte, et nous ne pouvons que nous associer au souhait exprimé par le savant américain que M. Henry consente à nous donner sa traduction tout entière. Une traduction de l'Atharva, en même temps qu'elle est plus facile qu'une traduction du Rig, est peut-être plus utile et aussi moins décevante; M. Bergaigne se demandait souvent si une traduction du Rig pourrait jamais être autre chose qu'une trahison soit envers le livre, soit envers le lecteur: la langue et surtout la pensée moderne n'ont point encore, malgré une certaine école littéraire, les richesses de vague et d'incohérence raisonnée qui seraient nécessaires pour rendre l'immense complexité, puérile et savante, des métaphores et des conceptions védiques. L'Atharva n'offre point le même écueil : ce n'est plus le livre du prêtre métaphysicien, c'est le livre du prêtre sorcier, le livre du folk-lore, et nous sommes là sur un terrain qui, pour être aussi fantastique et aussi étrange, n'en est pas moins plus solide et plus résistant. On entre là dans la vie réelle du peuple, et l'histoire et l'ethnologie y trouveront

[1] M. Bloomfield, *Contributions to the interpretation of the Veda*, IV[th] series (Baltimore, 1892).

sans doute des points d'attache à la fois plus nombreux et plus sûrs.

J'aurais dû ouvrir cet exposé des études védiques par le grand ouvrage de M. Regnaud sur le *Rig-Véda* et les origines de la mythologie indo-européenne[1]. Mais je dois vous avouer qu'après avoir lu le premier volume, le seul qui ait encore paru, je ne me sens pas assez sûr d'avoir saisi exactement la pensée de l'auteur pour me permettre de l'apprécier. M. Regnaud, on le sait, occupe et revendique une position isolée au milieu des diverses écoles d'interprétation védique, comme au milieu des diverses écoles de grammaire comparée; et les nécessités d'une polémique multiple et dirigée dans des directions très diverses, en même temps que la variété des objets qu'il poursuit, car il étudie les Védas à la fois comme monument indien et comme monument indo-européen, troublent nécessairement l'unité et la lucidité de l'exposition. M. Regnaud, si je l'ai bien compris, croit au caractère primitif de la mythologie védique, comme l'ancienne école naturaliste; mais il croit, comme la nouvelle école, que les Védas sont avant tout un livre liturgique. Il reproche à l'ancienne école d'expliquer les Védas par une hypothèse mythologique qui lui est extérieure et antérieure, que ce soit une mythologie purement naturaliste comme avec Kuhn, Roth et

[1] *Annales du Musée Guimet* (*Bibliothèque d'études*), VIII-419 pages in-8° (Paris, Leroux, 1892). — *Les origines du mythe d'Aurva* (*Revue de l'histoire des religions*, 1891, t. XXIII, 308-315).

Max Muller, ou une conception mystique, comme avec Bergaigne; il reproche à la nouvelle école, qui cherche le mot de l'énigme védique dans le rituel brahmanique, de l'expliquer par des documents moins anciens que ceux dont il s'agit de trouver le mot. Pour lui, presque tout, dans le Véda, se rapporte au sacrifice et à ses deux éléments, l'élément liquide, Soma, et l'élément igné, Agni, se combinant ou se transformant l'un dans l'autre; et l'ensemble des conceptions védiques se rapporte moins à une conception faite qu'à une conception en voie de se faire. Le livre de M. Regnaud consiste en l'étude d'un grand nombre de passages où il retrouve sans cesse l'image directe de cet acte sacrificial primitif. Le jugement à porter sur le système dépend naturellement de celui que les indianistes porteront sur la valeur philologique de ces traductions.

Tandis que M. Henry et M. Regnaud continuent diversement la tradition de M. Bergaigne dans l'étude des Védas, M. Sylvain Lévi réalise un des vœux les plus chers du maître, un des *desiderata* sur lesquels, dans ses dernières années, il appelait avec le plus d'insistance l'attention de ses élèves, en organisant dans l'enseignement et dans ses travaux personnels la recherche purement historique. On sait que la base première d'une histoire de l'Inde se trouve dans le rapprochement des inscriptions d'Açoka et du témoignage des historiens grecs du siècle d'Alexandre. La période qui a vu l'Inde s'ou-

vrir devant les armes du Macédonien et de ses successeurs séleucides et bactriens est, avec toutes ses obscurités, la première qui nous donne des lumières et des certitudes, des faits précis et des dates. La première chose à faire est donc de réunir tout ce que la Grèce sait de l'Inde. C'est par là que Lassen a commencé et M. Lévi nous a déjà montré qu'après un demi-siècle cette source n'est pas encore épuisée. Dans une thèse présentée à la Faculté des lettres de Paris, il a fait la contre-partie et cherché dans la littérature sanscrite ce que l'Inde sait des Grecs et ce qu'elle a reçu d'eux[1]. Malgré le préjugé courant sur la stérilité de l'histoire indienne, M. Lévi montre que la période indo-grecque s'éclaire par l'Inde comme par la Grèce et que les deux ordres de documents se complètent, se contrôlent et se confirment. Il tire de là des conclusions très optimistes et encourageantes pour l'historien : c'est que l'Inde a les éléments d'une histoire politique; les matériaux d'origine indienne recueillis jusqu'à présent, si partiels qu'ils soient, donnent une charpente chronologique; mais, pour en faire usage, il faut une critique historique propre. L'Inde voit l'histoire avec l'esprit qu'elle porte dans sa littérature; elle a son optique propre et ses procédés à elle, que l'historien ne peut manier sans être indianiste. Peut-être

[1] *Quid de Græcis veterum Indorum monumenta tradiderint?* 67 pages in-8° (Paris, Bouillon, 1890); remanié en français dans la *Revue des études grecques*, 1891, 24-45 (*La Grèce et l'Inde d'après les documents indiens*).

y aurait-il quelque danger à pousser trop loin ces principes : il n'est pas douteux que l'épigraphie et la littérature indienne ne puissent fournir des renseignements précieux pour remplir les cadres historiques déjà fixés, mais il est permis de douter qu'elles suffisent jamais à fixer ces cadres. Je ne sais si le génie le plus perspicace aurait pu esquisser seulement l'histoire des dynasties grecques de l'Inde avec les seules données indiennes, fût-ce avec les listes pouraniques de rois yavanas : pour les grands faits et les grandes dates, la lumière initiale vient du dehors et c'est à des textes grecs, chinois, arabes que sont toujours suspendues la chronologie et l'histoire des révolutions de l'Inde.

M. Lévi a transporté les mêmes principes dans l'histoire littéraire de l'Inde et, bien que la thèse offrît ici plus de difficultés encore, puisque nous n'avons pas pour l'histoire littéraire la contre-partie des témoignages grecs, peut-être sa démonstration est-elle plus convaincante pour l'histoire littéraire que pour l'histoire politique. Sa thèse sur le théâtre indien[1] est une des œuvres les plus fortes et les plus neuves que l'histoire littéraire ait produites dans ces dernières années. C'est la première tentative qui ait encore été faite pour embrasser dans son ensemble le développement d'un genre littéraire dans l'Inde. La critique savante a été unanime à reconnaître que

[1] *Le théâtre indien*, xv-432 pages et appendice de 125 pages in-8°; Paris, Bouillon, 1890 (83e fascicule de la Bibliothèque de l'École des hautes études).

le livre de M. Lévi est destiné à prendre la place du livre de Wilson, qui était resté classique depuis 1827, non qu'il fût considéré comme définitif, mais parce que le nombre infini des documents accumulés depuis et la complexité des questions engagées effrayaient ceux qui auraient eu l'ambition de le refaire. Il nous est impossible de donner un résumé suffisant de ce puissant travail qui contient à la fois l'exposé de la théorie dramatique de l'Inde, l'histoire de la littérature dramatique et la recherche des origines du théâtre indien. La partie la plus neuve et la plus saisissante est certainement la seconde, où l'auteur suit la succession des œuvres depuis les précurseurs connus de Kâlidâsa jusqu'à nos jours. L'histoire littéraire de l'Inde est si peu connue que chaque nom soulève un débat : mais M. Lévi n'a pas reculé devant la tâche de construire un système chronologique complet. Ses solutions, souvent révolutionnaires, seront sans doute attaquées sur plus d'un point : mais il semble du moins avoir établi l'existence de données chronologiques suffisantes pour classer une somme d'œuvres considérable répartie sur plus de six siècles. On sera surtout curieux de connaître la solution donnée par M. Lévi au problème passionnant de l'origine du théâtre indien. Est-ce un fruit naturel de l'Inde ou lui a-t-il été apporté par les conquérants grecs, comme son art, comme sa monnaie, comme son astronomie? M. Weber et surtout M. Windisch ont fait ressortir les analogies nombreuses et frappantes des

deux théâtres : la division de la pièce en actes, l'emploi des mêmes conventions scéniques, le nom du rideau appelé « la grecque », les figurantes appelées du même nom, les ressorts d'intrigues communs aux deux drames, les types communs, l'usage du prologue. M. Lévi, reprenant de près chacun de ces rapprochements, n'a pas eu de peine à montrer ce qu'ils ont certainement de factice ou de forcé. Il pense et il montre que le théâtre indien *peut* s'expliquer tout entier par des données indiennes et par le développement naturel de l'esprit indien, et que rien n'y suppose ou n'y accuse la présence lointaine d'un élément étranger. S'il y avait eu emprunt, pense M. Lévi, l'Inde l'aurait avoué : elle a toujours elle-même dénoncé ses emprunts, soit par un aveu exprès, soit par l'évidence de la chose, et il retrouve dans la constitution même et le fond du théâtre indien la marque de son originalité et de sa spontanéité. Il voit déjà le théâtre en germe dans les hymnes dialogués du *Rig-Véda* : l'épopée mûrit le germe, la religion le cultive, les genres populaires, spectacles, marionnettes, préparent l'art savant[1]. Peut-être M. Lévi, entraîné par la rigueur logique de son esprit, a-t-il été conduit à trop accorder à des raisons d'esthétique et à des possibilités psychologiques et trop peu à des rapprochements de faits, dont l'importance, comme le fait remarquer M. Senart dans un article

[1] *La religion et le théâtre dans l'Inde*, par Louis Finot (*Revue de l'histoire des religions*, 1891, t. XXIV, 92-96).

d'un sentiment historique profond sur le théâtre indien[1], consiste moins en leur force probante directe, qui par elle-même serait faible, que dans le fait reconnu que les Grecs ont été les maîtres de l'Inde dans les domaines de l'art et de la science. Si nous ne connaissions que les formes modernes ou médiévales de la monnaie ou de la sculpture indiennes, nous n'aurions jamais soupçonné qu'elles sont nées ou imprégnées de l'art grec, tellement elles ont pris les couleurs de l'Inde : heureusement nous les saisissons à l'état naissant, tandis que le drame indien nous apparaît achevé et parfait dès le premier représentant qui nous en soit resté, Kâlidâsa : six ou huit siècles ont bien pu suffire à l'Inde pour absorber et pour indianiser ce qu'elle a pu emprunter à ses maîtres. Le livre même de M. Lévi nous montre combien il faut peu de temps au théâtre contemporain de l'Inde pour assimiler et transformer ce qu'il reçoit de la civilisation européenne. Aussi nous est-il difficile, pour prendre l'expression de M. Senart, de partager « cette sérénité dans la négation »; et sans considérer la thèse de l'origine grecque comme prouvée, ce qui serait encore moins justifié, peut-être est-il bon de laisser la question ouverte et d'attendre que le progrès de la recherche et les bontés du hasard nous apportent de nouvelles données et comblent le vide des premiers siècles.

[1] *Le théâtre indien* (*Revue des Deux-Mondes*, 1891, n° du 1er mai).

Ce beau livre n'épuise point ce que nous devons à l'activité de M. Lévi. Nous le retrouverons tout à l'heure sur le terrain buddhique. Ses notes de chronologie indienne abondent en combinaisons ingénieuses et subtiles qui, même quand elles ne forcent pas la conviction, ouvrent des possibilités séduisantes et renouvellent les questions. Il est peu d'indianistes qui portent au même degré l'art d'ajuster les données isolées et de les faire aboutir à des conclusions historiques d'une précision qui dépasse peut-être la solidité de ces données. Quand on le voit fixer l'époque relative des trois grands grammairiens, Pāṇini, Kâtyâyana et Patañjali, d'après la façon dont ils envisagent le titre royal d'Açoka, *Devânâmpriya*[1], on ne peut tout au moins se garder de quelque inquiétude. Signalons encore l'ingénieux rapprochement de Çâlivâhana avec le *Celebethonas* contemporain de Pline[2], qui, s'il devenait définitif, fixerait la date de l'un des noms les plus illustres et les plus ballottés de l'histoire indienne et constituerait une brillante victoire pour la tradition. La tradition, en effet, veut que l'ère Çaka, qui date de l'an 78 du Christ, ait été fondée par le roi Çâlivâhana pour commémorer la défaite des Scythes : or Pline écrit en 77, et si Çâlivâhana est son contemporain, voici

[1] *Journal asiatique*, 1891, t. II, 549-553.

[2] *Ibid.*, 1890, t. II, 547-551; objections de M. Vinson, *ibid.*, 158-159; cf. 337-339; *date de Vasubandhu* (seconde moitié du VIe siècle), *ibid.*, 552-553. — Articles sur les ères indiennes et sur le jainisme dans la *Grande Encyclopédie*.

IMPRIMERIE NATIONALE.

un nouveau point solide, établi sur le sol mouvant de la chronologie indienne. Mais il faut dire qu'un document épigraphique daté relie cette ère au sacre du grand roi scythe, Kanishka, et il est probable que nous assisterons bientôt, dans la conscience des indianistes, à un débat intéressant entre les séductions de la tradition, rehaussée par un témoignage qui serait décisif, s'il n'était hypothétique, et l'autorité d'un texte daté qui la contredit directement.

On sait que les diverses sectes buddhiques avaient chacune leur livre de la légende divine : le *Lalitavistara* est le plus anciennement connu. M. Foucaux, qui l'a traduit jadis sur le tibétain, plus récemment sur le texte sanscrit, vient de compléter cette dernière traduction en donnant les variantes de la version tibétaine qui date du VII[e] siècle et qui, étant faite sur des manuscrits très anciens, nous rapproche de l'original sanscrit plus que nos meilleurs manuscrits[1]. Le *Mahâvastu*, dont M. Senart continue la publication[2], répond au *Lalitavistara* dans la secte des Mahâsânghikas. Cette vaste compilation, que Burnouf considérait comme une des plus anciennes de la collection du Népal, offre un double intérêt: par la langue qui est la langue à la fois

[1] Le *Lalitavistara*, seconde partie, notes, variantes et index, t. II, 240 pages in-4° (vol. XIX des *Annales du Musée Guimet;* Paris, Leroux, 1892).

[2] Le *Mahâvastu*, vol. II (dans la Collection d'auteurs orientaux publiée par la Société asiatique, 1891).

barbare et savante des Gâthas buddhiques et prête à quelques-uns des problèmes d'histoire littéraire les plus curieux, et par la masse d'épisodes et de digressions de tout caractère, théorie et légende, métaphysique et folk-lore, qui se sont enfilés au cours de la légende principale. Le premier volume nous avait conduit jusqu'à la naissance du Buddha : le second volume nous mène jusqu'à la défaite de Mâra. Le plan suivi pour ce second volume est le même que pour le premier : il contient une analyse complète et serrée qui permet même au profane d'utiliser le fond du livre sans connaître la langue, et l'éditeur a relevé tous les détails qui peuvent éclairer la composition d'un texte qui paraît avoir subi plus d'un remaniement et où les soudures n'ont pas toujours été bien faites. Le commentaire note et explique toutes les formes obscures ou curieuses, et elles ne manquent pas dans une langue aussi indécise et tremblotante. Tel nom propre comme *Peliyaksha,* où M. Senart croit voir une déformation du latin *Felix,* ouvre bien des échappées sur cette histoire extérieure de l'Inde qui forme à présent une des préoccupations principales de la science. Un troisième volume terminera bientôt cette vaste publication, qui offre des difficultés d'un ordre unique par le nombre et la complexité des problèmes philologiques qu'elle présente dans le détail.

Une autre forme de la légende buddhique, rédigée en sanscrit classique absolument pur et en forme de *kâvya,* est attribuée à l'un des pères de l'église bud-

dhique, Açvaghosha, que l'on met aux temps de Kanishka : c'est le *Buddhacarita*, déjà connu par une traduction chinoise du vᵉ siècle, traduite par M. Beal, mais qui s'écarte considérablement de l'original. M. Lévi a donné dans notre journal, comme spécimen, le texte et la traduction du premier chant[1]. Dans un essai sur les rapports du buddhisme et des Grecs, il a groupé avec beaucoup d'art toutes les données que fournissent l'épigraphie et la littérature sur l'expansion du buddhisme vers l'Occident et les inductions qu'elles peuvent suggérer[2].

Grâce à M. Feer, nous possédons à présent la traduction de l'*Avadânaçataka*, ou Centurie de légendes[3], ce recueil de récits si essentiellement buddhiques, destinés à rendre palpable le lien qui rattache les événements de la vie présente aux actes de la vie passée. Burnouf et ses successeurs avaient déjà fait usage de ces récits : il faut remercier M. Feer de nous avoir donné dans leur totalité cette collection de légendes qui illustre de la façon la plus pittoresque l'esprit du buddhisme et de la société buddhique. De nombreux rapprochements avec les recueils congénères du Nord et du Sud ajoutent à la valeur et à l'utilité de ce long travail. M. de la Vallée-Poussin nous donne une traduction partielle du *Bodhicâryâvatâra*, ou « Introduction à

[1] *Journal asiatique*, 1891, 201-236.

[2] *Revue de l'histoire des religions*, 1891, t. XXIII, 36-49.

[3] *Avadâna-çataka*, traduit du sanscrit (*Annales du Musée Guimet*, 1891, 1 vol. in-4°, xxxviii-496 pages).

la pratique de la sainteté bouddhique », sorte de Bhagavadgîta du buddhisme, rédigée au VIIe siècle, par Çantideva, un des docteurs du Grand Véhicule[1]. C'est à la métaphysique du buddhisme que M. de Harlez s'attaque dans sa traduction de la *Vajrachedikâ*[2]. Ce sûtra, qui résume la *Prajñâpâramitâ*, sorte de somme philosophique du buddhisme qui contient la partie spéculative la plus élevée de la doctrine, ne nous a été longtemps connu que par la version tibétaine, publiée et traduite par Schmidt en 1837. Plus récemment, M. Beal le publia sur une traduction chinoise. Le texte sanscrit fut découvert au Japon il y a quelques années et M. Max Muller l'a publié en 1881 dans les *Anecdota* d'Oxford. M. de Harlez nous donne à présent une traduction faite sur l'original sanscrit, avec les variantes de la version chinoise et une version mandchoue. M. de Harlez croit arriver à la conclusion que le texte publié par M. Max Müller diffère de celui sur lequel Kumârajîva fit sa traduction chinoise au commencement du Ve siècle. M. Millioud a commencé la traduction d'une esquisse des huit sectes buddhistes du Japon, écrite à la fin du XIIIe siècle par un prêtre japonais, Gyau Nen[3], et qui a fourni en grande partie les matériaux de l'histoire des sectes

[1] Extrait du *Muséon*, 1892 (38 pages).

[2] *Journal asiatique*, 1891, t. II, 440-509.

[3] *Revue de l'histoire des religions*, 1892, t. XXV, 219-243. — Sur la propagande buddhique, voir L. Feer, *Trois plaidoyers en faveur du buddhisme* (ibid., 192-218).

japonaises, traduite il y a trois ans par notre confrère M. Fujishima Ryau-On. L'histoire des sectes buddhistes au Japon offre cet intérêt spécial qu'elle pourra servir à éclairer par le fait moderne l'histoire des sectes anciennes de l'Inde sur lesquelles les données nous manquent.

Le chinois est la source la plus riche et la plus sûre pour l'histoire du buddhisme et de sa littérature : il comble par ses traductions les vides que le temps a faits dans les textes originaux, il éclaire les obscurités de ceux qui sont restés. Les voyageurs de la Chine ont su dire ce qu'ils voyaient et ses historiens ont eu le sens du réel, la curiosité et le respect du fait. Rémusat et Stanislas Julien ont montré tout ce que la Chine recèle d'enseignements pour l'indianiste; mais ils n'ont eu que le temps d'ouvrir la source et d'organiser la recherche, et n'ont pas eu de successeurs. Aussi serez-vous heureux d'apprendre que l'un d'entre nous, M. Specht, a bien voulu se charger d'un cours libre à l'École des hautes études, consacré à l'étude du chinois sanscrit, c'est-à-dire à l'étude du chinois en tant que traduisant le sanscrit. Cette branche de la science n'a point fait de progrès depuis Julien, et il y a lieu de reprendre l'œuvre du maître où il l'a laissée, de préciser mieux qu'il n'a fait les lois de transcription du sanscrit, de dresser le vocabulaire sanscrit-chinois, d'apprendre à l'indianiste suivant quels procédés il peut décalquer ce chinois en sanscrit et retrouver le texte sous la traduction. Il y a ensuite à

appliquer ces principes et à passer en revue les deux littératures et faire leur histoire l'une par l'autre. De la collaboration d'un sinologue comme M. Specht et d'un indianisant comme M. Lévi, dans le nouveau laboratoire ouvert à l'École des hautes études, il est permis de beaucoup attendre.

Dans la numismatique indienne, nous n'avons à signaler que les considérations de M. Drouin sur la généalogie des Guptas rétablie au moyen des monnaies[1]. Les notes d'épigraphie indienne de Georges Guyesse, publiées par son maître, nous rendent un dernier souvenir d'une carrière tristement brisée à la première heure. Guyesse, pour se familiariser avec l'épigraphie indienne, avait entrepris un index contenant tous les noms d'hommes et de lieux mentionnés dans les inscriptions, avec toutes les données qui s'y rapportent. Cet index aurait été un instrument puissant mis dans les mains des indianistes, puisqu'ils y auraient trouvé rassemblées et classées les innombrables données recueillies depuis un siècle, mais restées presque hors de service par leur dispersion dans vingt revues, la plupart inabordables. Il n'a eu le temps que de dépouiller quelques-unes de ces revues : espérons que quelqu'un de nos jeunes indianistes reprendra l'œuvre de leur camarade[2].

[1] *Journal asiatique*, 1890, t. II, 360-369.

[2] *Ibid.*, 1890, t. II, 379-401. Le dépouillement porte sur les *Asiatic Researches* et les *Transactions* publiées à Madras en 1827, à Delhi en 1853 et à Agra en 1875.

L'Inde d'au delà le Gange nous a rendu dans les dernières années deux nouvelles épigraphies, celle du Cambodge et celle du Tchampa. L'une et l'autre se présentent sous deux formes : la forme savante, qui des deux côtés a le sanscrit classique pour organe, et la forme vulgaire ou populaire, qui est le khmêr pour l'une, le tcham pour l'autre. Bergaigne, le premier, avait tracé le cadre de l'histoire du Cambodge et du Tchampa avec les données des inscriptions sanscrites. M. Aymonier, à qui la science est redevable de presque toute cette épigraphie qu'il est allé recueillir sur place, nous a aussi donné, en 1889, le premier essai de déchiffrement des textes vulgaires du Cambodge, en se servant du khmêr moderne pour interpréter le khmêr ancien. A présent il aborde la même tâche pour les inscriptions en vieux tcham, en suivant la même méthode, c'est-à-dire en se servant du tcham moderne, conservé dans deux dialectes dont il a publié la grammaire et dont M. Landes a fait connaître une chrestomathie.

Les Tchams, qui ne forment plus aujourd'hui qu'un misérable débris, épars dans le Binh-Thuan et le Cambodge, formaient autrefois un vaste empire de civilisation brahmanique et qui occupait tout l'Annam moderne[1]; ils furent les premiers pionniers de l'Inde dans la péninsule, et la province

[1] *Première étude sur les inscriptions tchames* (*Journal asiatique*, 1891, t. I, 5-86).

de Khanh-hoa, le coin de terre le plus oriental des régions indouïsées, possède une des plus anciennes inscriptions sanscrites connues : celle du roi Mara. Refoulés à l'ouest par une nouvelle vague de colons indiens, qui furent les ancêtres des Khmêrs, au nord par l'invasion chinoise et annamite, « le grand royaume de Ciamba », visité par Marco Polo, résista pendant douze siècles avec des alternatives de succès et de revers et succomba au XVe siècle. La dure domination des mandarins annamites procéda à l'assimilation et à l'extermination lente des Tchams, dont les derniers restes n'ont été sauvés que par la conquête française. M. Aymonier suit leur histoire sur cette épigraphie qui s'ouvre au IIIe siècle, qui, d'abord exclusivement sanscrite, bilingue au Xe siècle et bientôt exclusivement tchame, reflète dans ces variations la dégradation progressive de la civilisation indienne qui coïncide avec la décadence de la nation. La civilisation des Tchames n'a point laissé des monuments aussi grandioses que celle des Khmêrs[1]; mais elle est intéressante par son archaïsme et par la pauvreté même de son art, qui peut servir à dater, par contraste, le grand art importé de l'Inde par leurs cousins du Cambodge. M. Aymonier nous donne aussi le tableau de leurs religions modernes, brahmanisme chez les uns, islamisme chez les autres. Les deux religions, fortement impré-

[1] Lemire, *Les tours kiames de la province de Binh-Dinh* (*Excursions et reconnaissances*, 1890, t. XIV, 207-216); *Monuments kiams de la province de Binh-Dinh*, ibid. (217-226).

gnées l'une de l'autre, entachées de buddhisme et pénétrées de superstitions et de coutumes toutes locales, offrent un curieux exemple de syncrétisme religieux[1], au moins dans le groupe tchame du Cambodge. Le groupe plus compact de Panrang, dans le Binh-Thuan, préservé des influences étrangères, représente le résidu d'une vieille civilisation, dégénérée, il est vrai, et en partie évaporée, mais pure encore dans ses éléments. Les légendes historiques, extraites par M. Aymonier de leurs maigres Chroniques royales, donneront lieu à des recherches instructives; et ce n'est pas une des moindres surprises de ce petit monde qui revient au jour que de voir les Tchams musulmans du Cambodge mettre en tête de leur dynastie un roi Noursavan, ayant pour ministres Bubaker, Umar et Asman, et reproduire d'une façon inattendue la légende qui, au temps de Tabari, envoyait les armées de Nouchirvan à la conquête de Ceylan[2].

II

Les *Annales du Musée Guimet* ont publié la première partie d'une nouvelle traduction du *Zend Avesta* par votre secrétaire[3], comprenant les livres

[1] Aymonier, *Les Tchams et leurs religions*, 110 pages in-8° (Paris, Leroux, 1891).

[2] *Excursions et reconnaissances*, 1890, t. XIV, 145-206.

[3] Le *Zend Avesta*, traduction nouvelle avec commentaire histo-

liturgiques, c'est-à-dire le *Yasna* et le *Vispéred.* Il ne m'appartient pas d'apprécier la valeur de cette traduction : je crois seulement devoir vous dire l'objet que je m'y suis proposé et en quoi elle diffère des traductions antérieures, déjà assez nombreuses. On a jusqu'à présent traduit ces textes avec les seules ressources de la philologie, comme des textes qui se suffisent et ont leur sens en eux-mêmes; mais ces textes étant liturgiques, c'est-à-dire se rapportant à une série de cérémonies religieuses et d'actes symboliques qui en accompagnent la lecture d'un bout à l'autre, ne peuvent être compris dans leur vrai sens que par le cérémonial dont ils sont comme l'écho et auquel ils se reportent constamment, soit par allusion directe, soit par adaptation symbolique. Malheureusement, à part quelques menues indications données par Anquetil, le rituel du *Yasna* était absolument inconnu. Grâce à un voyage fait à Bombay et à des études faites sur place avec le concours des prêtres parsis, M. Darmesteter a pu combler cette lacune et éclairer les livres liturgiques par le commentaire matériel de la liturgie même. Il a trouvé à Bombay deux ordres de documents qui permettent de suivre le rituel depuis l'époque ancienne jusqu'à nos jours : d'une part, les manuels gujratis, destinés aux prêtres, fournissent l'usage contemporain de la secte dominante, les *Ras-*

rique et philologique, 1er volume : la liturgie (*Yasna* et *Vispéred*), 1 vol. in-4°, CXIX-500 pages, 6 planches (Paris, Leroux, 1892).

mis; d'autre part, de vieux manuscrits pehlvis du *Yasna*, contenant au fur et à mesure du texte des indications sommaires sur les actes concomitants, fournissent l'usage ancien, qui a subsisté dans la secte archaïsante des *Qadîmis* et en Perse. Le traducteur a inséré, au cours de sa traduction, l'une et l'autre liturgie, donnant la liturgie moderne en résumé et l'ancienne en texte et traduction. La comparaison des deux liturgies conduit à reconnaître que la liturgie moderne n'est qu'un appauvrissement de la liturgie ancienne et que celle-ci dérive, par l'intermédiaire de rituels pehlvis, d'un rituel zend qui faisait partie de l'*Avesta* et dont il a pu retrouver des fragments conservés dans la littérature pehlvie du haut moyen âge. L'authenticité et l'antiquité de ces rituels est par là établie, ainsi que la légitimité de l'usage qu'on a essayé d'en faire dans l'interprétation du texte, et il devient possible de suivre d'un bout à l'autre, et dans tous ses détails d'acte et de parole, le sacrifice zoroastrien tel qu'il se célébrait à l'époque où la religion était dans sa pleine splendeur.

Le problème liturgique n'est point le seul qui fasse l'intérêt du Yasna : une partie du sacrifice consistait dans la récitation du texte le plus ancien, le plus sacré, mais aussi le plus mystérieux de l'Avesta, les fameuses *Gâthas* de Zoroastre. Ces textes, écrits dans une langue archaïque et dans un style oraculaire, ont été l'objet de discussions sans fin, et les

diverses écoles se sont accordées à donner une part considérable ou exclusive aux combinaisons étymologiques : le résultat nécessaire de cette méthode a été une divergence absolue dans les interprétations. M. Darmesteter a pensé que sur ce terrain, comme sur le reste, le seul point de départ solide et réel devait être donné par la tradition, consultée, d'une part, dans ses formes directes et conscientes, c'est-à-dire dans les traductions et les paraphrases indigènes, et, d'autre part, dans ses formes indirectes et dérivées, c'est-à-dire dans tout le mouvement religieux et moral qui est sorti des Gâthas, autrement dit dans cet ensemble caractéristique, connu sous le nom de *parsisme.* Grâce à des manuscrits plus corrects de la traduction pehlvie; grâce à une précieuse paraphrase des Gâthas découverte par le grand explorateur de la littérature pehlvie, M. West; enfin, en combinant l'ensemble des matériaux accumulés pour la connaissance du parsisme, dans les vingt dernières années, par Haug, par West et par les travailleurs de Bombay, on s'est trouvé en état de soumettre à la critique une traduction des Gâthas qui, quelle que soit sa valeur propre, les présente du moins dans le milieu et dans l'esprit qu'elles ont inspirés, les interprète au moyen de données homogènes, et par là, suivant le succès ou l'échec de la tentative, permettra de résoudre la question préjudicielle de méthode et de décider enfin si le sens réel du livre qui a constitué le zoroastrisme doit être éclairé du dedans par le zoroastrisme même ou

doit en être isolé et éclairé du dehors au moyen de données étrangères encore à déterminer.

L'étude de M. Eugène Wilhelm sur l'expédition de Ninos contre le roi de Bactriane nous transporte dans le monde obscur des légendes qui se sont formées autour des origines du zoroastrisme [1]. M. Babin, de la mission Dieulafoy, a repris les études de métrologie perse inaugurées par MM. Oppert, Aurès et Dieulafoy, et a recherché quelles étaient les proportions admises par les Perses dans les élévations [2]. Il arrive à la conclusion que l'architecture, chez les Perses comme chez les Grecs, était réglée par une loi qui subordonne toutes les longueurs à une mesure commune, laquelle est, chez les Perses comme chez les Grecs, le diamètre de la colonne. Comme chez les Grecs, les rapports entre les dimensions sont des rapports simples et se rapprochent souvent des proportions géométriques fournies par la hauteur et la base du triangle équilatéral. Ce sont là des coïncidences instructives, et pour refaire l'histoire de l'art ancien, des emprunts artistiques de la Perse à la Grèce des côtes valent un texte.

Le rapport sommaire de M. de Morgan sur sa mission en Perse et dans le Louristan [3] fera attendre

[1] *L'expédition de Ninos et des Assyriens contre un roi de la Bactrie* (Extrait du *Muséon*, 1891, 24 pages).

[2] *Métrologie et proportions dans les monuments perses* (*Revue archéologique*, 1891, t. I, 347-379).

[3] *Journal asiatique*, 1892, t. I, 189-200.

avec impatience à tous ses lecteurs le rapport détaillé de ses découvertes. M. de Morgan a exploré en particulier des régions jusqu'ici négligées par les archéologues et placées en dehors des grandes routes de l'histoire : les régions de la Caspienne et le massif sauvage des Bakhtiaris. Les vocabulaires dialectaux recueillis parmi les Guèbres de Téhéran, dans le Mazandéran, à Astarabad, dans le Kurdistan de Mukri ; les fouilles archéologiques, entravées malheureusement par les défiances du gouvernement persan et les jalousies du gouvernement russe[1] ; des itinéraires relevés dans des lacets de montagne où les administrateurs persans ne s'aventurent pas ; des photographies et des estampages de monuments inconnus ou imparfaitement relevés, promettent une masse de matériaux nouveaux pour l'histoire linguistique, géographique, archéologique de la Perse occidentale. Ce n'est point seulement l'histoire du plateau iranien, qui sera éclairé dans une de ses arêtes les plus vives et les plus obscures, mais toute une partie de la géographie des inscriptions assyriennes devient enfin abordable, car cet enchevêtrement de défilés a été le théâtre de luttes séculaires entre les rois d'Assyrie et les montagnards dont M. de Morgan a visité les descendants, les annales assyriennes en main.

L'histoire de l'Asie Mineure nous réserve, elle

[1] Les nécropoles préhistoriques de l'Arménie russe (*Revue archéologique*, 1890, t. II, 176-202). — Les nécropoles préhistoriques du nord de la Perse (*Ibid.*, 1892, t. II, 1-15).

aussi, des surprises, même pour les périodes relativement récentes; et je sais peu d'études plus suggestives et qui fasse mieux saisir en raccourci tout ce que durent amener de rencontres inattendues le choc et la fusion de l'hellénisme et de la civilisation orientale, que le court mémoire de M. Théodore Reinach sur la dynastie de Commagène[1]. Ce pays de *Kummukh*, qui paraît si souvent dans les inscriptions des conquérants assyriens, en mentions d'ailleurs plus nombreuses qu'instructives, disparaît de l'histoire à la chute de Ninive et reparaît subitement au moment de l'invasion romaine en Arménie. C'est alors une principauté de civilisation hellénique et dont la dynastie offre l'alternance singulière des noms de Mithridate et d'Antiochus, emblème de son caractère mixte helléno-iranien. L'histoire de cette principauté a été refaite presque tout entière dans les dernières années sur quelques inscriptions peu nombreuses, dispersées d'un bout à l'autre de l'Asie Mineure, mais précises et concordantes. Les plus importantes viennent du vaste et étrange monument élevé par Antiochus Ier de Commagène à la mémoire de ses ancêtres et découvert et exploré par la mission allemande Humann et Puchstein. Ces inscriptions nous montrent cette dynastie se rattachant, comme celles de Cappadoce et du Pont, au sang des Achéménides par ses origines, à celui des Séleucides par ses alliances. L'arbre généalogique se

[1] *Revue des études grecques*, 1890, 362-380.

suit à travers sept siècles, de Darius à Trajan, en s'embranchant à deux des plus illustres dynasties de l'Asie. A l'origine, un des sept conjurés, gendre de Darius; au centre, un satrape bactrien révolté, Orontès, dont les descendants réalisent le rêve; au terme final, un fils de roitelet détrôné, Philoppapos, consul romain, frère Arvale, citoyen d'Athènes, qui oublie dans les plaisirs d'Athènes la couronne perdue, comme le font en ce siècle à Paris rois et roitelets en exil, et en qui la race de Darius s'éteint et se prolonge, immortalisée, dans un monument qui subsiste encore, par la reconnaissance des Athéniens pour le joyeux exilé qui les a amusés.

Il y a moins loin qu'il ne semble des Iraniens hellénisés du Ier siècle aux Touraniens iranisés du XIIe siècle; et Mithridate, entouré de ses orateurs et de ses conseillers grecs, ressemble assez au Turc Seldjoukide Malik Shah, se faisant écrire par ses ministres persans leurs idées sur l'art du gouvernement dans les matières laïques et religieuses. Des traités composés sur l'ordre du prince, un seul fut approuvé, le *Siâset nâmèh* de son premier ministre, le Nizâm oul-Mulk[1]. C'est un texte important pour l'histoire des premiers siècles de la Perse musulmane, riche en anecdotes sur les derniers Abbassides, sur les dynasties nationales qui les ont sup-

[1] *Siasset namèh*, traité de gouvernement, composé pour le sultan Melik-châh par le vizir Nizam oul-Moulk, texte persan, III-213 pages in-8° (Paris, Leroux, 1891).

IMPRIMERIE NATIONALE.

plantés et sur le siècle même de l'auteur. La question religieuse préoccupait aussi le vizir et son maître, ce qui amène l'écrivain à donner sur les sectes hérétiques qui furent si vigoureuses alors et si remuantes, et dont lui-même devait bientôt être la victime, des détails abondants que l'on ne trouve pas ailleurs. M. Schefer a donc rendu un grand service à l'histoire politique et religieuse de la Perse en publiant ce livre qui est aussi un texte de langue. Signalons ici, comme document persan, quoique écrit en arabe, l'histoire du sultan Djelal ed-din Mankobirti, prince du Kharezm, de Mohammed en-Nesavi, publiée par M. Houdas. Nous reviendrons sur ce livre, qui correspond à la lutte nationale contre l'invasion mogole, quand la traduction qui est sous presse aura paru [1].

Deux siècles après Nizâm oul-Mulk, la Perse commence à s'ouvrir aux Européens et une nouvelle source de documents vient s'ajouter du dehors aux documents indigènes : relations de voyageurs, de missionnaires, de diplomates. M. Schefer a fait de ce domaine son domaine propre ; et par l'étendue de son érudition orientale, comme par sa connaissance de toutes les raretés de la diplomatie et de l'histoire, il a singulièrement élargi la portée de ce genre de documents qui, pour être réellement instructifs et sûrs, doivent être éclairés, contrôlés et vérifiés par une connaissance directe de l'Orient et des sources

[1] Dans les publications de l'École des langues orientales, 1 vol. in-8°, 256 pages (Paris, Leroux. 1891).

orientales. Dans la Bibliothèque des voyageurs français de Perse, le P. Raphaël du Mans, supérieur des capucins d'Ispahan, dont M. Schefer nous donne à présent l'*État de la Perse en 1660*, et dont la réputation posthume commence après deux siècles, occupera une place à part[1].

Le P. Raphaël passa quarante ans à Ispahan comme supérieur des capucins français et n'était connu jusqu'à présent que par les termes de haute estime avec lesquels son nom est cité par des voyageurs plus connus, par Chardin, Tavernier, Kaempfer. Il fonda indirectement l'enseignement persan en France, car c'est de lui que Pétis de la Croix apprit les éléments du persan à Téhéran. Dans les dernières années, on découvrit aux archives des Affaires étrangères le mémoire que M. Schefer publie : c'était un mémoire rédigé pour Colbert, qui, toujours préoccupé du soin de créer de nouveaux débouchés au commerce français, demandait partout les documents qui pouvaient l'éclairer. Le mémoire du P. Raphaël trace un tableau fidèle de la Perse et des Persans à la fin du XVIIe siècle, au commencement de la décadence des Sophis; et, n'étant pas destiné à la publicité, il renferme des appréciations que ne pouvaient se permettre ni Tavernier, ni Chardin, qui étaient en relations d'affaires avec

[1] *Estat de la Perse en 1660*, par le P. Raphaël du Mans, supérieur de la mission des capucins d'Ispahan, publié avec notes et appendice par Ch. Schefer, cxv-464 pages in-8°; Paris, Leroux, 1890 (Publications de l'École des langues orientales vivantes).

le Châh et les principaux seigneurs de la cour. Il n'a point le charme de Chardin et son long séjour en Perse semble avoir troublé légèrement sa langue natale; mais elle prend par là même une saveur toute particulière qui fait de ce mémoire d'un honnête prêtre, très bon homme, naïf et sincère, plein de compassion pour l'aveuglement des païens, mais en même temps forcé, par le caractère de son correspondant, de prêter une grande attention aux détails de la vie commerciale, un des documents les plus attrayants, en même temps que des plus riches en renseignements techniques. Dans l'introduction, M. Schefer trace une large esquisse de l'histoire des rapports de la Perse avec l'Europe et de la littérature à laquelle ces rapports ont donné naissance, sous la dynastie des Séfévis, et à laquelle contribuent tour à tour les diplomates et ambassadeurs, tels que Shirley, Figueroa, Olearius; les voyageurs, tels que Pietro de la Valle, Jean de Laet, Tavernier, Chardin, François Pétis de la Croix, Strauss, Kaempfer; les missionnaires, tels que Jérôme Xavier, Ange Saint-Joseph et le P. Gabriel de Chinon, l'ami du P. Raphaël, auquel il ressemble fort de caractère et de style. Une série de documents, inédits ou rares, publiés en appendices, achèvent de faire de ce livre une mine pour l'histoire de la Perse vue du dehors au XVIIe siècle.

L'histoire des régions touraniennes soumises à l'influence persane ne nous est connue dans les pé-

riodes anciennes que par des notices fragmentaires dans les histoires persanes et byzantines. La numismatique, assez abondante, mais encore indéchiffrée, y ajoutera son contingent d'informations. Les monnaies courantes dans les provinces touraniennes de l'empire portaient parfois à côté de la légende sassanide une légende en caractères inconnus : M. Drouin a très heureusement déchiffré la légende d'une série de ces monnaies, où il a retrouvé le titre des Grands Rois, *shâhânshâ(h)*, qui, sur les légendes courantes, est représenté par le huzvaresh *malkân malkâ*[1]. M. Drouin retrouve le titre porté par les princes de Bokhara du IXe siècle, *khodâd*, sur des monnaies de Sogdiane qu'il attribue aux princes Kouchans ou Scythes contemporains des derniers Arsacides et des premiers Sassanides[2].

La philologie arménienne, qui, quoique essentiellement européenne, intéresse par tant de points la philologie orientale, a trouvé en M. Meillet un représentant pénétrant et sagace[3], bien préparé pour sa tâche par de fortes études générales et par des études sur les dialectes populaires faites sur place. Les nombreux emprunts faits par l'arménien aux langues de la Perse sous les Arsacides et probablement à une époque plus ancienne encore permet-

[1] *Notice sur quelques monnaies bilingues sassanides* (extrait de la *Revue numismatique*, 1890, 8 pages in-8°).

[2] *Journal asiatique*, 1892, t. I, 345-348.

[3] *Notes de phonétique*, dans les *Mémoires de la Société de linguistique*, 1890, t. VII, 161.

tent de considérer l'arménien comme une des sources à consulter pour des époques du développement linguistique de la Perse où les documents directs nous manquent. L'élégante dissertation de M. Carrière sur *Moïse de Khorène et les généalogies patriarcales*[1] porte le dernier coup à l'authenticité des récits de Moïse sur les origines arméniennes : M. Carrière établit d'une façon décisive que le prétendu historien syrien, Mar Abbas Katina, auquel il se réfère, n'est qu'une fiction de Moïse, qui, voulant raconter un ensemble de faits dont personne jusque-là n'avait entendu parler, a couvert ses élucubrations de l'autorité d'un historien syrien, non moins fictif que les récits qu'il lui prête. M. Carrière a traduit une correspondance apocryphe de saint Paul et des Corinthiens conservée dans une version arménienne; M. S. Berger en a publié une version latine, faite sur l'original grec perdu, qu'il a découverte dans l'Ambroisienne[2]. Le rapprochement de ces deux versions apporte des éléments nouveaux à l'étude de cet intéressant document des premiers siècles du christianisme.

[1] Paris, Cerf, 1891, 46 pages petit in-8° (publié pour le quatre-vingtième anniversaire de M. Derenbourg).

[2] A. Carrière et S. Berger, *La correspondance apocryphe de saint Paul et des Corinthiens*; Paris, Fischbacher, 1891, 23 pages in-8° (Extrait de la *Revue de théologie et de philosophie*, t. XXIII).

III

M. Clermont-Ganneau a eu la bonne pensée de réserver chaque année la première leçon de son cours d'épigraphie sémitique au Collège de France à l'exposé général des découvertes et des publications concernant son vaste domaine, qui se sont produites dans l'année précédente. Nous aurons donc, grâce à lui, le bilan annuel de l'épigraphie et des antiquités sémitiques, relevé de main de maître, et je n'ai déjà, pour le détail de la dernière année, qu'à vous renvoyer au premier de ces bilans qui nous conduit jusqu'en décembre 1891[1].

L'épigraphie phénicienne ne nous offre point cette fois de ces trouvailles qui, de temps en temps, comme le roi Tabnit naguère, viennent relever le courage des chercheurs et leur prouver que ce sol, ravagé et stérilisé par tant de révolutions, tient pourtant encore des trésors en réserve. Ce n'est pourtant pas un fait insignifiant que l'entrée dans le Panthéon phénicien du dieu assyrien Salman, le patron de Salmanazar et de Salmonée, que M. Renan a découvert sur un marbre de Sidon, du IIIe siècle avant notre ère, récemment entré au Louvre[2]. L'épigraphie romaine apporte aussi son

[1] *L'épigraphie et les antiquités sémitiques en 1891* (*Journal asiatique*, 1892, t. I, 103-150).

[2] *Inscription phénicienne inédite de Sidon* (*Revue d'assyriologie et d'archéologie orientale*, t. II, 75). Cf. Halévy, *Journal asiatique*,

contingent au Panthéon phénicien, grâce à M. Vercoutre, qui, dans le dieu Éruc, reconnaît Éryx, la divinité topique de la fameuse montagne de Sicile, où s'élevait le sanctuaire d'Astarté[1]; et à M. Toutain, qui a découvert près de Tunis, au sommet du Boukournein, le sanctuaire d'un ancien Baal Caran (*Saturnus Balcaranensis*), jadis romanisé en Balcaranensis, aujourd'hui arabisé en Bou-kournein[2]. C'est l'Afrique punique qui cette année a le plus donné : c'est là d'ailleurs que nos ouvriers sont le plus nombreux et là ils sont chez eux.

Après de longs tâtonnements, la recherche des antiquités dans l'Afrique du Nord commence à s'organiser, et si les archéologues et les voyageurs s'inspirent des instructions rédigées par le Comité des travaux historiques, il y aura moins de bonnes volontés perdues et d'activité mal dirigée. Les instructions de MM. Berger, Duveyrier, Saladin et Babelon sont de véritables manuels, très concis et très précis, d'épigraphie, d'architecture, de numismatique punique, néo-punique et berbère[3], donnant pour chaque domaine le tableau des diverses écritures, dans leurs variétés géographiques ou chrono-

1891, t. II, 13 et suiv. — Ph. Berger, *Inscription néo-punique d'Altiburos*, explication des lignes 8 et 9 (Paris, L. Cerf, 1891, in-12).

[1] *Sur quelques divinités topiques africaines* (*Revue archéologique*, 1891, t. I, 156). M. Vercoutre essaye aussi de retrouver dans le nom de Guelma le dieu *Malagbil*.

[2] *Académie des inscriptions et belles-lettres*, 1891, 226.

[3] *Recherche des antiquités dans le nord de l'Afrique* (Paris, E. Leroux, 1890; 252 pages in-8°).

logiques, et les diverses classes de monuments. Des notions sommaires de topographie, des instructions pour les meilleurs procédés à suivre pour prendre des photographies, des estampages, des copies, mettent les plus novices en état de rendre à la science le service préliminaire et essentiel, la récolte des matériaux.

Le *Corpus* des inscriptions sémitiques[1] vient de livrer au public le premier fascicule du second volume phénicien : il continue la suite des inscriptions votives de Carthage, qui se répètent avec leur monotonie ordinaire, mais fourniront à la longue les éléments d'un immense onomastique. Le P. Delattre, le patient explorateur de Carthage, a découvert six nouveaux tombeaux puniques dans la nécropole de Saint-Louis et donne la reproduction exacte de l'un d'eux avec son mobilier[2].

Une inscription en caractères phéniciens classiques, recueillie par M. de la Martinière à Lixus, au Maroc, recule sensiblement les limites de l'ère géographique attribuées jusqu'à présent à l'épigraphie de Phénicie[3]. Un sarcophage anthropoïde, découvert récemment à Cadix, vient attester pour la première fois, d'une façon irrécusable, le passage des

[1] *Corpus inscriptionum semiticarum*, tomus II, fasc. primus; Paris, 1890, Imprimerie nationale (du n° 438 au n° 905).

[2] *Les tombeaux puniques de Carthage* (*Revue archéologique*, 1891, t. I, 51-69).

[3] *Académie des inscriptions et belles-lettres*, 1891, 108.

Phéniciens en Espagne [1]. Peut-être ont-ils laissé leur trace d'une façon plus profonde dans ces statues, traitées jusqu'ici en suspectes, qui ont été découvertes, il y a vingt ans, dans le territoire de Carthagène, à Cerro de los Santos, et qui présentent un mélange intime des types grecs et des traditions d'art orientales [2] : M. Heuzey croit y reconnaître le produit d'un art gréco-punique, qui se serait formé en Espagne au contact des colonies grecques et des colonies carthaginoises [3].

L'histoire de Phénicie se fait de pièces et de morceaux par les efforts convergents d'une demi-douzaine d'épigraphies et de numismatique. M. Clermont-Ganneau croit trouver l'origine de la tradition qui, depuis Hérodote, fait venir les Phéniciens du golfe Persique, dans les textes assyriens qui montrent Asarhaddon prenant Sidon, transportant ses habitants en Assyrie et les remplaçant par des colons transplantés des pays avoisinant le golfe Persique [4]. Il retrouve la Mahalliba mentionnée par Sennachérib dans la liste des villes conquises en Phénicie, dans la Mahalib moderne qui se retrouve sous le même nom dans les documents arabes et francs du XIIe siècle. M. Babelon rétablit par la numismatique la chronologie des rois de Sidon sous les Achémé-

[1] *Académie des inscriptions et belles-lettres*, 1891, 332.

[2] *Bulletin de la Société des antiquaires*, 1890, 155.

[3] *Statues espagnoles de style gréco-phénicien* (*Recueil d'assyriol.*, t. II, 96, pl. III et IV). — *Revue d'assyriologie*, 1891, t. II, 96-116.

[4] *Revue historique*, 1891, juillet-août, 392.

nides et confirme les inductions heureuses de M. Clermont-Ganneau qui faisait descendre la dynastie d'Eshmunazar et Tabnit de l'époque perse, où on la plaçait jadis, à l'époque ptolémaïque[1].

Un cachet du Louvre publié par M. Ledrain[2], deux fragments de briques découverts à Babylone et décrits par M. Pognon, sont les seuls documents qui soient venus s'ajouter dans le domaine du vieil araméen. L'inépuisable terrain de Palmyre nous envoie un nouveau contingent de statues et d'inscriptions funéraires, décrites ou annoncées par M. Ledrain[3] et M. Clermont-Ganneau[4]. La belle inscription nabatéenne découverte à Madeba a fourni à M. Clermont-Ganneau un commentaire inattendu d'un chapitre des *Machabées*, en révélant le nom original de ce clan nabatéo-arabe des Yamri qui massacra Jean Machabée et ses six fils[5].

La Société asiatique et la Société de géographie ont payé leur dette à la mémoire de Charles Huber, en publiant une reproduction exacte des cinq carnets de route du hardi et infortuné voyageur, qui explora si consciencieusement le nord-ouest de

[1] *Bulletin de correspondance hellénique*, t. XV, 293-320. M. Babelon revise le travail de M. Six sur les monnaies d'Aradus et montre qu'elles sont datées des Séleucides (*Revue numismatique*, 1891, p. 262, pl. XI-XIII).

[2] *Recueil d'assyriologie*, t. II, 93.

[3] *Ibid.*, t. II, 93-95.

[4] Clermont-Ganneau, *loco cit.*, 125.

[5] *Journal asiatique*, 1891, t. I, 535-543. Retrouve dans le חיתו de l'inscription de Dmer le moderne هيت, grec : *Eitha*.

l'Arabie en 1883 et 1884 et à qui nous devons un des plus beaux monuments de l'épigraphie araméenne, la stèle de Teïma. On trouvera dans son journal le fac-similé de nombreuses inscriptions araméennes, nabatéennes, safaitiques, sabéennes, arabes[1].

L'Académie des inscriptions et belles-lettres avait mis au concours pour le prix Bordin, en 1891, l'histoire politique, religieuse et littéraire d'Édesse jusqu'à la première croisade. C'était un des plus importants chapitres de l'histoire du christianisme oriental qu'elle mettait ainsi à l'ordre du jour, et le mémoire de M. Duval, qu'elle a couronné, a admirablement rempli un des vides les plus sensibles de l'histoire orientale[2]. A la fin du siècle dernier (1784), Bayer avait écrit une histoire d'Édesse et de l'Osrhoène; mais cette histoire, purement politique et militaire, était muette sur le rôle religieux et littéraire d'Édesse, c'est-à-dire sur la chose même qui fait son importance dans l'histoire de la civilisation. Construite ou reconstruite par Séleucus Nicator en l'an 304 avant notre ère, conquise dans la décomposition de l'empire grec de Syrie par des tribus nabatéennes et devenue pendant près de

[1] *Journal d'un voyage en Arabie* (1883-1884), avec atlas (Paris, 1891, Imprimerie nationale).

[2] *Histoire politique, religieuse et littéraire d'Édesse jusqu'à la première croisade.* (Paris Leroux, 1892, 302 pages in-8°); publié d'abord dans le *Journal asiatique*, 1890-1892.

trois siècles et demi le siège d'un royaume florissant, réduite en province romaine par Caracalla, conquise par les Arabes au VIIe siècle, siège d'un comté chrétien à la première croisade, Édesse compte avant tout dans l'histoire comme l'un des centres d'activité intellectuelle, sinon les plus originaux, du moins les plus efficaces, pendant une période de plus de dix siècles. Après avoir été, à la fin du paganisme, un des foyers de ce syncrétisme qui cherchait à ranimer le sentiment religieux par la fusion des religions mourantes, elle devient vers la fin du IIe siècle le centre d'une communauté chrétienne dont M. Duval suit les destinées avec une méthode et un sens historique très sûrs, à travers le dédale de légendes que la piété des fidèles enroula bientôt autour de ses origines. Il nous fait suivre les changements curieux de cette église qui, d'abord toute judéo-chrétienne et soumise à la direction de Jérusalem, se détache de la Palestine et se rattache à l'Église hellénique, afin de lutter plus efficacement contre les gnostiques, qui trouvaient entre le Tigre et l'Euphrate un sol si bien préparé, et contre le génie philosophique et poétique de Bardesane. Nous la voyons ensuite, devenue, à la chute de Nisibe, le refuge des Chrétiens de Perse et accrue des forces qu'ils lui apportent, recevoir d'eux aussi un sourd sentiment d'indépendance et de révolte contre l'influence lointaine d'Antioche et de Byzance; devenir avec l'École persane un foyer de nestorianisme, que l'orthodoxe Rabboula essaye

en vain d'éteindre et que le bras séculier arrive seul à étouffer en 489; passer ensuite au monophysisme, prêché par Jacques Baradée, et rompre définitivement les liens qui rattachaient la Syrie à l'Église grecque et latine. Au cours de ces luttes religieuses; Édesse produit une vaste littérature qui donne au syriaque sa forme classique. A la conquête arabe, elle n'a plus d'importance politique ni religieuse; elle reste pourtant un foyer littéraire, plus conservateur que créateur, mais la nécessité du siècle était plus de conserver que de créer. C'est par elle que le monde arabe s'initie à la culture syrienne et grecque, comme l'ont fait sans doute les Perses avant eux, et par suite c'est elle en partie qui a rendu possible l'éclosion de la philosophie arabe et tout ce que le moyen âge a connu et compris de l'antiquité. Ce beau mémoire n'épuise point sans doute l'histoire d'Édesse et il y a bien des points obscurs sur lesquels l'avenir apportera des documents nouveaux; mais M. Duval, en restituant l'histoire continue d'Édesse, a tracé un cadre sur lequel s'attacheront au fur et à mesure les découvertes de l'avenir. M. Duval a continué en même temps la publication du Lexique de Bar Bahlûl : deux nouveaux fascicules nous conduisent jusqu'à la fin de la lettre *mim*, c'est-à-dire presque aux deux tiers de l'ouvrage.

Le christianisme syrien a un moment étendu ses conquêtes par delà la Perse, à travers toute l'Asie centrale et jusqu'en Chine. Il a tenu de bien peu

qu'il ne devînt la religion de toute la steppe turque et tartare. M. Pognon nous envoie de Bagdad un nouveau et curieux document de cette histoire : c'est une inscription trilingue, syriaque, arabe et ouïgoure, de l'an 1295 de notre ère, découverte sur une tombe dans l'église d'un couvent[1]. M. Halévy nous fait connaître les beaux travaux de M. Chwolson sur les nombreuses inscriptions funéraires syro-nestoriennes découvertes aux confins de la Chine, dans le territoire de Sémirzetschie, rédigées les unes en turc, les autres en syriaque, la plupart du XIVe siècle. M. Halévy croit pouvoir retrouver dans certaines caractéristiques du christianisme turc, et en particulier dans l'emploi d'un cycle animal dans le calendrier, la preuve que le christianisme a été porté dans l'Asie centrale par des prêtres de l'Église égyptienne[2].

A une autre extrémité du monde chrétien, la mythologie mandéenne présente une énigme qui n'a pas encore été résolue. Une traduction fidèle et précise du corps des écritures mandéennes serait la première condition d'une solution durable. En attendant, signalons l'exposé de la religion mandéenne fait par M. Halévy d'après le livre de M. Brandt, qui fait remonter le mandéisme à un syncrétisme chaldéo-grec, c'est-à-dire à l'époque relativement ancienne où les vieilles conceptions de la Chaldée

[1] *Journal asiatique*, 1892, t. I, 336-342.
[2] *Revue de l'histoire des religions*, 1890, t. XXII, 289-301.

rencontrèrent l'hellénisme et se fondirent avec lui [1]. Rappelons que M. Wellhausen conteste l'existence de l'élément chaldéen dans le mandéisme, dont tous les éléments analysables se rattachent aux sectes juives et chrétiennes [2].

IV

La création de l'épigraphie sémitique a renouvelé et surtout renouvellera la critique biblique. M. Berger a eu raison de rappeler aux élèves de l'École de théologie protestante ce que les inscriptions projettent de jour nouveau sur l'histoire d'Israël et de ses idées; qu'un texte comme l'inscription de Cyrus, annonçant qu'il rouvre leur patrie aux déportés de toutes les nations, est le meilleur commentaire du second Isaïe; et comment les origines du jéhovisme s'éclairent par une stèle comme celle de Moab ou de Byblos [3]. L'assyriologie et sans doute aussi l'égyptologie apporteront leur part de myrrhe et d'or à l'œuvre nouvelle : mais leur richesse même doit rendre plus difficile sur les données qu'elles apportent à pleines mains et il ne faut les accepter qu'à bon escient et quand elles justifient qu'elles sont bien en règle. Il semble bien que les précieuses tablettes de Tell-Amarna, qui contiennent, entre

[1] *Revue de l'histoire des religions*, 1890, t. XXII, 35-53.

[2] *Deutche Literaturzeitung*, 11 octobre 1890.

[3] *La Bible et les inscriptions*, 24 pages in-8° (Paris, Fischbacher, 1890).

autres, des correspondances du roi d'Égypte avec les gouverneurs de Palestine, un demi-siècle avant l'entrée des Hébreux dans la terre promise, fourniront bien des éléments géographiques et historiques au commentaire de la prochaine traduction du Pentateuque; et si elles ne cachent pas, comme on avait été trop pressé de l'annoncer, le nom de Moïse et des Hébreux, elles ont beaucoup à nous dire sur l'état, les peuples et la civilisation du pays qu'allaient bientôt envahir Moïse et les Hébreux. M. Halévy a essayé de réunir et classer ces données dans une étude pleine de rapprochements séduisants[1]. Dans une partie des récits qui ornent la Bible et dont l'on faisait généralement honneur à l'imagination de Babylone, M. Groff voit la marque égyptienne : il transporte hardiment aux bords du Nil la légende de l'arbre et la faute d'Ève, et il croit retrouver les formules de malédiction de Jéhova littéralement transcrites dans ce fameux conte des deux frères, déjà tenu responsable pour les malheurs de Joseph et les légèretés de la femme de Putiphar[2]. M. Babelon a rendu un bon service à l'histoire du déluge en nous débarrassant du mythe du déluge phrygien, localisé à Apamée, et en montrant que ce mythe, qui ne nous est connu que par des tradi-

[1] *Revue des études juives*, 1890, t. XX, 199-219; t. XXI, 43-72.

[2] *Étude sur l'expression «Mot-tamout»*, communication faite à l'Institut égyptien; 9 pages in-4° (le Caire, Imprimerie nationale, 1892).

IMPRIMERIE NATIONALE.

tions tardives et par des monnaies du IIᵉ siècle, n'appartient pas à un vieux fond local, mais a été apporté en Phrygie par les colonies juives qui y furent établies en grand nombre par les premiers Séleucides[1].

Le dernier travail laissé par le regretté Isidore Loeb est une large étude sur la littérature des Pauvres dans la Bible. On entend par Pauvres des sortes de confréries puritaines qui se seraient formées au sein du judaïsme officiel et qui représentaient un judaïsme plus fidèle, plus pur et plus actif. C'étaient des espèces de derviches, voués à la vie pieuse, humbles et pauvres par principe et par profession. Ils ont exercé une action puissante et décisive sur le christianisme naissant et M. Renan a montré que cet ébionisme existait déjà dans le judaïsme encore militant et luttant pour l'existence du temps des derniers rois. M. Loeb voit dans les *Psaumes* le livre des Pauvres, dont il fait un livre unique, d'une seule coulée et animé du même souffle d'un bout à l'autre. Il n'y aurait au fond qu'un sujet dans les Psaumes, la lutte du Pauvre contre le Méchant, méchant du dedans et du dehors, et le triomphe final du Pauvre. Pour M. Loeb, la collection est tout entière de l'époque du second temple et il n'y a pas un seul psaume qui soit antérieur à l'exil de Babylone. Par suite, les tentatives faites pour classer les Psaumes par périodes, pour y dé-

[1] *Revue de l'histoire des religions*, 1891, t. XXIII. 174-183.

couvrir le retentissement d'événements extérieurs, seraient illusoires et condamnées [1]. Je crains que M. Loeb n'ait poussé trop loin une idée juste dans le fond : il est bien vrai que l'immense majorité des Psaumes sont coulés dans le même moule, et appartiennent à un genre, toujours inspiré par la même préoccupation édifiante; mais il est non moins clair qu'il reste des Psaumes *réels*, qui ne rentrent que de force dans ce cadre purement littéraire, qui sortent de la masse uniforme, non seulement par l'accent, mais par des préoccupations objectives, par des traits de décor, par un accent personnel et intéressé qui trahissent l'œuvre jaillie des circonstances. M. Renan a pu légitimement utiliser certains psaumes pour le règne d'Échézias, et certainement un psaume comme le *Super flumina* n'est pas une pure composition de style, une allégorie littéraire et morale [2].

Les hébraïsants et les orientalistes de France et de l'étranger viennent de célébrer la quatre-vingtième année du doyen des études hébraïques en France, M. Joseph Derenbourg, de la façon la plus

[1] *Revue des études juives*, t. XX, 161-198; t. XXI, 1-42, 161-206; t. XXIII, 1-31. — *La vie des métaphores dans la Bible*, pour le Jubilé de M. Derenbourg, 27 pages in-8° (Paris, Cerf, 1891).

[2] Halévy, *Recherches bibliques : Le Psaume IX* (*Revue*, t. XXII, 26-32); *Quelques psaumes de l'époque d'Ézéchias* (*ibid.*, t. XXIII, 32-42). — Israël Lévi, *Notes sur Malachie : Est-il identique à Ezra?* (*ibid.*, t. XXIII, 194-198). — Cagnat, *Conférence sur l'armée romaine au siège de Jérusalem* (*ibid.*, t. XXII, p. XXVIII-LIX).

digne des services rendus par le maître, en lui offrant chacun un mémoire scientifique original ressortissant à quelque point de ses vastes études[1]. M. Derenbourg n'a pas considéré que ce fût le signal du repos et il a achevé la publication du commentaire arabe sur Isaïe, d'Abou Zakarya ben Bilam[2]. M. Moïse Schwab a publié encore quelques-unes de ces coupes magiques trouvées surtout à Babylone et qui mériteraient d'être étudiées avec précision[3]. La *Revue des études juives* a apporté son contingent ordinaire de recherches de détail à la grammaire hébraïque[4], à la littérature talmudique et rabbinique et à l'étude de la dispersion. Parmi les publications néo-hébraïques, la plus importante et la

[1] Ont directement rapport à l'histoire juive les mémoires suivants : Henri Cordier, *Les Juifs en Chine* (Paris, Cerf). — J. Darmesteter, *Une prière judéo-persane* (*ibid.*). — Mayer Lambert, *Une série de Qeri Ketib*, étude grammaticale (*ibid.*). — J. Lévi, *Les Juifs et l'Inquisition dans la France méridionale* (A. Durlacher). — J. Loeb, *La vie des métaphores dans la Bible* (Cerf). — A. Neubauer, *Petite grammaire hébraïque provenant du Yemen* (Leipzig, Otto Harrassowitz). — S. Reinach, *Un épisode de la vie des Juifs polonais au XVIIIe siècle* (Cerf). — M. Schwab, *Deux vases judéo-babyloniens avec inscriptions magiques* (*Revue d'assyriologie*). — Cf. *Revue des études juives*, t. XXII, 1-7; t. XXIII, 149-159.

[2] *Revue des études juives*, t. XXII, 47-61, 190-207; t. XXIII, 43-62, 206-229.

[3] *Proceedings of the Society of Biblical Archæology*, t. XII, 292-342; t. XIII, 583-595. Cf. *supra*, note 1. — Cf. Sorlin-Dorigny, *Phylactère alexandrin contre les épistaxis* (*Revue des études grecques*, 1891, 287-296). — Schlumberger, *Amulettes byzantines anciennes destinées à combattre les maléfices et maladies* (*ibid.*, 1892, 73-93).

[4] Israël Lévi, *Mélanges talmudiques et midraschiques*, t. XXIII,

seule qui ait un intérêt général est la publication et la traduction par M. Lambert du Livre de la création ou *Séfer Yesira*, avec le commentaire de Saadia, le Gaon[1].

Le *Livre de la création*, attribué par la tradition mystique à Abraham et par les plus modérés à Rabbi Akiba, est le livre fondamental de la Cabale. Il a pour objet de montrer comment le monde a été formé par Dieu au moyen des dix nombres et des vingt-deux lettres. M. Lambert croit que le *Séfer Yesira* a été accaparé par la Cabale, mais n'a rien de commun avec elle dans son esprit. En effet, la Cabale est tantôt une explication mystique de la Bible tirée des lettres mêmes du texte, tantôt une théorie métaphysique qui rattache Dieu au monde par une série d'émanations : or le *Séfer Yesira* n'est ni l'une ni l'autre. Il se borne à expliquer la création en montrant les différents rapports que le monde, le temps et l'espace ont avec la numération décimale et les divisions des lettres de l'alphabet. Il rentre pour M. Lambert dans ce genre si éminemment

125-129. — *L'aveugle et le cul-de-jatte*, dans le *Talmud*, t. XXIII, 199-205. — *Le Juif de la légende*, t. XXII, 230-236. — Hartwig Derenbourg, *Catalogue des manuscrits judaïques entrés au British Museum de 1867 à 1890*, t. XXIII, 99-116, 279-301. — Isidore Loeb, *Bibliographie juive*, t. XXI, 302-317; t. XXIII, 144-154. — Sur les *Tahkemoni* (*séances*) *de Harizi* (Halévy, *Journal asiatique*, 1891, t. I, 353-355).

[1] *Commentaire sur le « Sefer Yesira »* ou Livre de la Création, par le Gaon Saadya du Fayyoum (85e fascicule de la Bibliothèque des hautes études, p. 105 et 128; Bouillon, 1891).

juif, le *Midrasch*, et qui est caractérisé par les spéculations artificielles, généralement édifiantes, qui s'enroulent autour d'un texte ou d'une tradition sacrée. Mais si le *Livre de la création* n'est point l'œuvre du premier cabaliste, il faut avouer qu'il pourrait bien l'être et que la Cabale pouvait légitimement le revendiquer : car il est inspiré d'un bout à l'autre par un esprit de mysticisme qui se suffit à lui-même, et qui ne sent pas le besoin, comme le *Midrasch*, de se reporter pour chaque ligne à un verset sacré comme sa source et sa justification. Le parallèle qui se présente le plus naturellement à l'esprit est celui des spéculations sur les lettres dans les Brâhmanas, dont le *Séfer Yesira* a les combinaisons enfantines, le style oraculaire et ces éclairs de poésie inattendue qui jaillissent parfois de la rencontre d'une pensée puérile et d'une imagination grandiose[1].

V

L'Université de Genève vient de donner un bon exemple en fondant une chaire d'archéologie arabe, et de faire un bon choix en y nommant notre confrère, M. Max van Berchem. Le mémoire qu'il a publié dans notre Journal sur les monuments de la dynastie fatimite d'Égypte est un brillant spécimen

[1] Halévy, *L'article hébreu (son identité avec l'article likyanite ha*[*n*] [*Recherches bibliques*, 647]). — Mayer Lambert, *Les prépositions* מִן, עִם *et le pluriel hébreu*, t. XXIII, 302-303. — *Notes exégétiques*, t. XXII, 129-132.

de la méthode à suivre dans ces séduisantes et difficiles recherches, qui portent sur tous les monuments, c'est-à-dire sur les produits de l'architecture, des arts du dessin ou des arts industriels, les inscriptions, les monnaies, les cachets et intailles, bref tous les documents, autres que les manuscrits, qui fournissent quelque donnée à l'histoire, soit par leurs formes mêmes, soit par les textes qu'ils présentent[1]. Suivant la méthode employée par M. Ravaisse dans son minutieux essai sur la topographie du Caire, il passe en revue, dans l'ordre chronologique, les divers monuments élevés par les Fatimites et qui furent décrits, quatre siècles plus tard, par le plus fidèle des guides, Maqrîzi; il compare la description du xve siècle avec l'édifice ou les ruines du xixe, reproduit les inscriptions, suit l'histoire du monument des origines à nos jours, détermine les diverses influences artistiques que les formes révèlent et que les rencontres historiques expliquent ou confirment. M. Max van Berchem rêve la constitution d'un *Corpus* des inscriptions arabes d'Égypte et de Syrie, les deux pays les plus accessibles du monde arabe, les plus riches et aussi les plus importants, car c'est là que l'art arabe a créé ses formes. C'est en effet l'épigraphie avant tout qui fournit les dates et par suite la seule base solide pour l'histoire des monuments et des formes.

[1] *Notes d'archéologie arabe : Monuments et inscriptions fatimites* (Extrait du *Journal asiatique*, 1891, t. I, 411-495; t. II, 46-87); 129 pages in-8° (Paris, Leroux, 1891).

L'épigraphie serait plus avancée si les explorateurs avaient assez de force de volonté et d'abnégation pour se limiter à une ou plusieurs localités jusqu'à ce qu'ils les aient épuisées, de façon que le travailleur qui vient après n'ait pas à refaire une œuvre accomplie. Pour des épigraphies relativement récentes et par suite superficielles, comme l'épigraphie arabe, pareil accord n'est pas impossible : là où il n'y a pas de fouille à faire, où tout ce qui est à relever frappe directement le regard, il est possible, avec un peu d'attention, de faire de ces dénombrements bien complets dont Descartes faisait une des premières lois de sa méthode et sans lesquels la science ne peut marcher sans laisser derrière elle un doute et un remords. M. Max van Berchem a commencé le *Corpus* du Caire, en épuisant quartier par quartier : il serait beau pour l'École du Caire d'étendre le programme à toute l'Égypte.

Le *Corpus* des inscriptions ne suffit pas, il faut aussi le *Corpus* des formes : et c'est ce que M. Bourgoin nous donne dans les admirables planches de son *Précis de l'art arabe*[1]; la partie publiée jusqu'à présent contient des spécimens typiques de l'écriture, des vignettes, de l'ornementation des manuscrits; des détails architecturaux, voûtes, pans coupés, stalactites, linteaux, lambris, marqueterie, claire-voie,

[1] Tome III, fascicule IV, 33-115 pages in-4°, 2 pl. (Paris, Leroux, 1890).

fenestrage, plafonds. Ce sont des matériaux pour la théorie et la technique de l'art arabe qui, pour être aussi utiles à l'archéologue qu'à l'artiste, n'ont besoin que d'être accompagnés de quelques indications, si sommaires qu'elles soient.

L'archéologie fatimite a également tenté M. Casanova qui, grâce à une coupe magique au nom d'un imam El-Mostaçim Billah et datée de 571, a pu faire sortir de l'ombre la figure d'un des derniers prétendants qui essayèrent de relever le trône fatimite renversé par les Ayyoubites[1]. Dans une curieuse figurine au nom du calife Hakem, le dieu des Druses, et qui représente un bouquetin, comme si Hakem était adoré sous cette forme, M. Casanova croit retrouver, avec une allusion aux doctrines druses, une survivance du vieux culte égyptien des animaux sacrés[2].

Nous voyons avec plaisir qu'une branche des études arabes, à peu près délaissée depuis la mort de Woepke, promet de refleurir grâce à un jeune travailleur bien préparé par de fortes études scientifiques, M. Carra de Vaux. Son mémoire sur le traité des rapports musicaux de Safi-eddîn[3] est la première étude importante sur la musique arabe

[1] *Journal asiatique*, 1891, t. I, 323-330.

[2] *Revue archéologique*, 1891, t. I, 298-303. — Decourdemanche, *La légende d'Abraham chez les Musulmans* (*Revue de l'histoire des religions*, 1890, t. XXII, 54-75).

[3] *Journal asiatique*, 1891, t. II, 279-355.

depuis la fameuse introduction de Kosegarten au *Kitab el-Aghani*. L'autorité suivie par Kosegarten, le philosophe musicien Farabi, est très proche encore des musiciens grecs, et Kosegarten avait été trop préoccupé de montrer la dépendance des deux arts et de transposer les notions arabes en notions modernes par l'intermédiaire de cette origine commune. Safi-eddîn, écrivant au milieu du XIIIe siècle, à la fin du khalifat, trois siècles après Farabi, le reproduit librement et montre la musique arabe émancipée de la tutelle grecque et ayant pris un caractère propre et distinctif. M. de Vaux analyse le traité de Safi-eddîn avec une clarté parfaite, une fidélité élégante, un esprit philosophique curieux, et porte le sentiment historique dans ce domaine délicat et si fugitif. Ce beau mémoire, avec les notices sur le remaniement des sphériques de Théodose par Almaghrabi (vers 1500) et sur un ingénieux traité des clepsydres, sans nom d'auteur, et qui se donne comme traduit d'Archimède [1], forme un début d'une véritable distinction et nous fait espérer que l'héritage de Woepke ne restera plus en déshérence. Signalons dans le même ordre la description que M. Delphin nous donne d'un astrolabe construit à la fin du siècle dernier par le grand chérif Aboul Hasan Ali; il accompagne cette description de curieux détails sur l'astronomie et sa sœur l'astrologie au Maroc, le pays musulman où la vieille science arabe s'est le

[1] *Journal asiatique*, 1891, t. I, 287-322.

mieux conservée à l'abri des influences troublantes de l'Europe[1].

On sait que la mission catholique de Beyrouth est un foyer d'études arabes très actif : à propos d'une des dernières publications de la mission, celles des *Lettres de Hamadani*[2], M. Barbier de Meynard esquisse l'histoire de ce précurseur de Hariri[3], créateur d'un genre d'élégances pédantesques, qui ferait pâlir nos Précieuses et toute l'école de Rambouillet, et qui, pour le malheur de la littérature et de l'esprit arabes, est devenu l'idéal du beau. Les lettres de Hamadani, publiées par la mission, contiennent un compte rendu de ses luttes littéraires avec son rival, Abou Bekr du Kharizm, et donneraient, si on les traduisait, un tableau des mœurs littéraires du IIe siècle de l'hégire qui ne nous dépayserait pas trop : « Qu'ils soient coiffés, dit M. Barbier de Meynard, du bonnet de Sorbonne ou du turban blanc de la Medresseh, Vadius et Trissotin sont des types immortels. »

M. Mercier est arrivé au terme de sa belle his-

[1] *Journal asiatique*, 1891, t. I, 177-201. — Dr Costomidès, *Études sur les écrits inédits des anciens médecins grecs* (souvent connus jusqu'alors par les seules traductions arabes). — *Revue des études grecques*, 1891, p. 97-110; 1892, p. 61-72.

[2] *Lettres de Bedi éz-zeman Hamadani*, avec commentaire explicatif et littéraire. (Beyrouth, imprimerie catholique, 1890, 545 pages in-8°).

[3] *Journal asiatique*, 1891, t. I, 339 et suiv.

toire de l'Afrique septentrionale[1]. Ce troisième et dernier volume suit les destinées de la Berbérie depuis le XVIe siècle jusqu'à 1830. Cette période est marquée par le mouvement de concentration de l'Islam, qui, expulsé de l'Espagne où il a si longtemps dominé, menacé à son tour et poursuivi par les Chrétiens sur son terrain même, se réorganise pour la lutte et se défend victorieusement pendant trois siècles. M. Mercier nous montre la chute des vieilles dynasties africaines, arabes et berbères, emportées en Algérie et en Tunisie par les deux Barberousse; l'établissement de la domination turque; l'usurpation de ses beys aboutissant, en Tunisie, à la fondation d'une nouvelle dynastie et, en Algérie, à la création d'un état corsaire que la patience de l'Europe et les jalousies des nations chrétiennes éternisent et consacrent; parmi les populations, le lien national brisé par les révolutions et remplacé par le lien religieux, grâce au développement des confréries religieuses qui s'organisent alors pour la lutte comme elles le font au même moment en Europe; au Maroc seul, l'élément indigène berbère, resté plus pur à l'extrémité de la Berbérie, prenant le dessus et créant une dynastie qui dure encore après deux siècles. En 1830, la conquête française, effaçant à Alger la honte trois fois séculaire de la chrétienté et affran-

[1] *Histoire de l'Afrique septentrionale (Berbérie), depuis les temps les plus reculés jusqu'à la conquête française (1830)*, t. III, 627 pages in-8° (Paris, Leroux, 1891). — Patorni, *L'émir El Hadj Abd el Kader, règlements militaires* (Alger, 1890).

chissant la Méditerranée, rouvre la Numidie à la civilisation du Nord, retrouve sur le sol africain la trace de Rome et y reprend l'œuvre, interrompue, il y a quinze cents ans, par l'invasion des Barbares. La thèse de M. Cat sur les expéditions de Charles-Quint en Afrique peut servir d'introduction à l'histoire de cette période[1]. L'auteur a mis à contribution les collections manuscrites d'Espagne où il a relevé la série des documents relatifs à l'histoire de l'Afrique du Nord durant le XVI[e] et le XVII[e] siècle[2], aussi bien que les documents publiés, tant européens que musulmans; au premier rang parmi ces derniers il faut citer les relations arabes, d'origine turque, du siège d'Alger de 1541 et de la grande défaite de Charles-Quint, publiées et traduites par M. Basset[3].

Les dictons sur les villes et les tribus d'Algérie, recueillis par M. Basset, appartiennent à un genre de littérature très répandu chez les Sémites et dont la Bible offre le spécimen le plus ancien, la Bénédiction des tribus de Jacob et de Moïse. Il consiste à décomposer un nom propre d'homme ou de peuple et à en combiner les éléments de façon à tirer un éloge ou un blâme, souvent aussi peu justifiés l'un

[1] *De Caroli V in Africa rebus gestis* (Publications de l'École des lettres d'Alger), 101 pages in-8° (Paris, Leroux, 1891).

[2] *Mission bibliographique en Espagne*, 148 pages in-8° (Paris, Leroux, 1891).

[3] *Documents musulmans sur le siège d'Alger en 1541*, 48 pages in-8° (Paris, Leroux, 1890).

que l'autre[1]. Ces dictons, souvent insignifiants, contiennent aussi souvent des renseignements indirects et des souvenirs historiques; ils sont l'œuvre collective et anonyme de plus d'une génération, quoique la tradition aime à les mettre sous l'autorité de noms respectés, et ce blason populaire nous fait entrer plus vivement que des pages d'histoire dans la vie et l'esprit national. La collection de M. Basset n'est point la première qu'on ait faite en Algérie, mais c'est de beaucoup la plus vaste; elle contient cent quinze dictons, relatifs surtout aux provinces d'Oran et d'Alger, et le commentaire qu'il y a joint est une mine de renseignements historiques et géographiques. Ces dictons sont prêtés à Sidi Ahmed ben Yousouf, un des apôtres du *revival* religieux au XVIe siècle.

Dans la philologie arabe, nous avons à signaler l'achèvement du vaste dictionnaire français-arabe de M. Gasselin, riche répertoire de l'arabe littéral et de l'arabe vulgaire des divers pays musulmans[2], ainsi que la réponse de M. Barth aux observations de M. Lambert sur la formation nominale[3]; et le contingent ordinaire de grammaires et de chrestomathies que fournit l'enseignement de l'arabe littéral et vulgaire, en Algérie[4]. Signalons en particulier la *Chres-*

[1] *Journal asiatique*, 1890, t. II, 203-297.
[2] Paris, Leroux, t. II, 860 pages in-4°.
[3] *Journal asiatique*, 1890, t. II, 355-360.
[4] Delphin, *Recueil de textes pour l'étude de l'arabe parlé* (Paris, Leroux, VI-363 pages), contient nombre de renseignements sur les us

tomathie maghrébine de M. Houdas, qui nous donne un choix d'auteurs nés dans l'Afrique du Nord et en Espagne, différents par le genre, la date et le style[1].

Dans le domaine de l'Arabie ancienne, nous ne rencontrons que l'inventaire des *Monuments sabéens et hymiarites* de la Bibliothèque nationale dressé par M. Hartwig Derenbourg, et dédié à l'illustre orientaliste, son père, pour son quatre-vingtième anniversaire[2]. Je terminerai en vous signalant un rapport rédigé par M. Basset pour le Congrès oriental de 1891, et qui retrace, avec une précision et une clarté remarquables, la marche des études arabes en Europe, en Algérie et en Syrie durant la période qui s'étend de 1887 à 1891. C'est un chapitre important de l'histoire de la science et je regrette seulement qu'il n'aille pas jusqu'à 1892 : il aurait abrégé ma tâche et m'aurait permis de vous renvoyer à un rapporteur mieux informé et plus compétent que moi.

et coutumes des Arabes algériens. — Allaoua ben Yahya, *Recueil de thèmes et versions en arabe parlé* (Mostaganem, 1890). — Aug. Mouliéras, *Cours gradué de thèmes français-arabes*, 1890. — Medjoub ben Kalafat, *Choix de fables traduites en arabe parlé* (Constantine, 1890, xiv-175 pages in-12).

[1] *Chrestomathie maghrébine*, 1 vol. in-16 (Paris, Leroux). — G. Le Chatelier, *Tribus du Sud-Ouest marocain* (90 pages in-8°; Paris, Leroux, 1891). Notes recueillies par renseignements oraux, et complétées sur quelques points par les données de l'histoire marocaine, sur les tribus situées entre Sous et Draa.

[2] Paris, 1890, L. Cerf, 45 pages in-8°.

La *Turquie d'Asie* de M. Vital Cuinet[1] promet d'être une mine précieuse pour tous ceux qui s'occupent de la géographie, de l'histoire, de l'ethnologie, de l'industrie, du folk-lore de la Turquie.

M. Clément Huart nous tient au courant de la production littéraire de Constantinople, en turc, en arabe et en persan, durant la période 1889-1890. La liste qu'il dresse contient trois cent trois numéros, sans compter les innombrables traductions de romans français[2].

Au moment où l'épigraphie sibérienne passe à l'ordre du jour et promet de rentrer dans le cadre général de l'orientalisme, on lira avec intérêt les mémoires de M. Möhl sur l'histoire des langues sibériennes, pleins de rapprochements trop hardis et de conclusions historiques plus hardies encore sur les divers emprunts faits par les langues ougriennes de Sibérie, ostyaque et vogoule, aux groupes avoisinants, au samoyède, aux langues tartares et au russe[3].

[1] *La Turquie d'Asie*, géographie administrative, statistique, descriptive et raisonnée de chaque province de l'Asie Mineure (Paris, Leroux, t. I, 802 pages in-8°).

[2] *Journal asiatique*, 1891, t. I, 357-410. — Seconde édition, revue et corrigée, de la *Grammaire turque* de Mallouf (Maisonneuve, 1891). — Youssouf, *Dictionnaire portatif turc-français de la langue usuelle* (Constantinople, 1890, 1 vol. in-18).

[3] *Mémoires de la Société de linguistique*, 1892, t. VII, 389-434.

VI

L'archéologie assyrienne s'enrichit lentement de deux magnifiques œuvres d'art : le catalogue de la collection de Clerq et la description des découvertes de M. de Sarzec par M. Heuzey. Le dernier fascicule paru du catalogue, rédigé par M. de Clerq avec le concours de M. Menant, contient une série de spécimens intéressants, quelques-uns d'une rare beauté, de Khorsabad, de Koyunjik et de Kalakh, les trois centres de l'art assyrien[1]. Le dernier fascicule des *Découvertes en Chaldée*, qui nous reporte aux origines de cet art, termine la description des statues trouvées dans le grand temple de Tello et décrit les fragments et les menus objets d'art. Le regretté Amiaud, dont les études assyriennes sentent encore amèrement la perte, avait entrepris pour M. Heuzey la traduction de l'ensemble des textes de Tello; il n'a pu achever que la traduction des inscriptions gravées sur les statues : M. de Sarzec et M. Heuzey ont rendu un dernier hommage à sa mémoire en reproduisant ces traductions avec sa copie du texte

Pour l'histoire des rapports de la Turquie et de l'Europe à la fin du siècle qui vit la prise de Constantinople, voir le livre de M. Thuasne : *Djem-sultan* [1459-1495], étude sur la question d'Orient à la fin du XVe siècle (XII-457 pages in-8°; Paris, Leroux, 1892).

[1] Tome II, 2e livraison, 1er fascicule, p. 113-144; pl. XIV-XXII (Paris, Leroux, 1890).

IMPRIMERIE NATIONALE.

original[1]. M. Heuzey a montré par un exemple frappant, en interprétant une ligne inexpliquée d'une inscription de Goudéa au moyen d'une masse d'armes trouvée dans le temple, comment l'archéologie peut, dans certaines circonstances favorables, réussir là où la philologie échoue[2]. M. Heuzey a restauré, d'après les inscriptions des briques, la généalogie des princes de Sirpourla, antérieurs à Goudéa[3]. Remercions-le aussi d'avoir réuni en recueil[4] les divers mémoires qu'il a publiés sur les monuments de la collection Sarzec, et dont la réunion formera un apport d'une haute valeur, par le sentiment artistique qui l'inspire, à l'histoire des origines orientales de l'art. Les inscriptions archaïques, déchiffrées par M. Oppert sur trois briques chaldéennes, nous font remonter jusqu'aux plus anciennes périodes de Sirpourla[5].

Après avoir longtemps discuté sur les tablettes de Tell-Amarna, on s'est décidé à finir par où il fallait commencer, c'est-à-dire à les publier et les traduire. Elles ont été publiées par les soins du Musée de Berlin; le P. Delattre et le P. Scheil

[1] 3e livraison, 1er fascicule, p. 145-168 et p. xxiv (partie épigraphique), 10 planches (Paris, Leroux, 1891).

[2] *La masse d'armes de Goudéa* (*Revue archéologique*, 1891, t. I, 150-155).

[3] *Revue d'assyriologie*, 1891, t. II, 78-84.

[4] *Les origines orientales de l'art*, 1re partie : *Antiquités assyro-chaldéennes*, livraisons 1 et 2; 96 pages in-4° (Paris, Leroux, 1891).

[5] *Revue d'assyriologie*, 1891, t. II, 85-88.

en ont traduit plusieurs dans les *Proceedings* de la Société archéologique de Londres [1] et dans le *Recueil d'égyptologie* [2], et M. Halévy, en en publiant une transcription et une traduction complète dans notre Journal [3], a rendu à l'assyriologie et à l'histoire un service dont elles lui seront reconnaissantes.

Par la découverte de la stèle de Zabâb, M. de Morgan a fait pénétrer un rayon de lumière dans ce chaos du Zagros, qui est resté aussi longtemps inaccessible à la science qu'il l'a été aux conquérants assyriens. Cette stèle, perchée sur les hauteurs du rocher près de Ser-i-poul, et dont l'estampage a pris au vaillant explorateur plusieurs journées d'un travail dangereux, a été érigée par un roi de Lulubi, en souvenir de sa conquête dans la montagne. L'inscription qui accompagne les bas-reliefs et qui est du plus pur archaïsme a été traduite par le P. Scheil [4] : elle nous révèle la position de cet état de Lulubi, souvent cité dans les inscriptions assyriennes, éclaire la géographie ancienne du Zagros et nous apprend que le peuple de Lulubi était de langue sémitique

[1] *Proceedings*, vol. XIII, 127-132, 215-234, 317-327, 539-561.

[2] *Recueil de travaux*, t. XIII, 73-75. M. Scheil croit retrouver le nom des Juifs, Yaouda, sur la 39e tablette (*Journal asiatique*, 1891, t. I, 347-349).

[3] *Journal asiatique*, 1890, t. II, 298-354, 401-462; 1891, t. I, 87-133, 202-273, 496-531; t. II, 134-185, 512-536; 1892, t. I, 270-333.

[4] *Recueil* de M. Maspero, t. XIV, 100-106.

et imprégné de civilisation chaldéenne. C'est un des coins les plus obscurs de l'histoire assyrienne qui commence à sortir de l'ombre.

Une des plus curieuses surprises que les études cunéiformes, si riches en heureux hasards, nous aient encore fournies, c'est sans doute ce commentaire inattendu de Ptolémée que M. Oppert vient de trouver dans un texte juridique de l'an VII de Cambyse. Ce texte décrit deux éclipses lunaires visibles cette année; or, sur les neuf éclipses lunaires, visibles à Babylone, que l'*Almageste* rappelle, d'après les données des astronomes chaldéens recueillies par Hipparque, s'en trouve une, celle de l'an 523, qui correspondait exactement à une de celles que mentionne le texte de Cambyse [1]. Un autre contrat du temps de Xerxès et daté d'un roi de Babylone jusque-là inconnu, Samas-irib, a fourni à la sagacité de M. Oppert l'explication d'une énigme jusqu'à présent non résolue : pourquoi Xerxès détruisit Babylone? Samas-irib est le chef d'une insurrection qui aura éclaté à Babylone à la faveur des désastres de Xerxès [2].

M. Oppert a mis en lumière l'identité du héros

[1] *Un texte babylonien astronomique et sa traduction grecque d'après Claude Ptolémée*, 20 pages in-8° (Extrait de la *Zeitschrift d'assyriologie*; cf. *Journal asiatique*, 1890, t. II, 511-532).

[2] *Journal asiatique*, 1891, t. I, 543-545. — *Polémique astronomique* entre M. Oppert et le Père Epping (*ibid.*, 1891, t. II, 186-191). — Oppert, *Liberté de la femme à Babylone* (*Revue d'assyriologie*, 1891, t. II, 89-90). — Ledrain, *Une statuette de bronze avec le nom d'Ashur-Dan* (*ibid.*, 91-92).

que l'on appelait jadis Izdubar et dont M. Pinches a découvert le vrai nom, Gilgamès, le Gilgamos d'Élien, avec le Persée de la légende grecque[1]. Dans le mythe babylonien, un prince, sur le conseil des devins, enferme sa fille dans une tour, par peur des enfants qu'elle pourrait avoir; elle a un fils d'un père invisible; l'enfant, précipité par les gardiens, est recueilli par un aigle et plus tard monte sur le trône. Il faudrait qu'un helléniste reprît la légende de Persée et la suivît dans l'histoire et la géographie pour déterminer par quels canaux, dans quelle région et sous quelle forme elle a passé de Babylone en Grèce. C'est là un problème limité et précis qui devrait tenter la mythologie comparée, ou plus exactement la mythologie historique : les conclusions que donnerait la solution du problème fourniraient certainement des indications générales sur les procédés de formation de la mythologie grecque, dont l'histoire demande la connaissance de bien des éléments qui ne sont pas grecs. Le syncrétisme a commencé de meilleure heure qu'on n'imagine.

Dans la philologie pure, nous retrouverons le souvenir et le regret d'Amiaud, dans les *Notes de grammaire assyrienne* recueillies par le P. Scheil au cours d'Amiaud et publiées par lui[2] : ces fragments sont d'une clarté et d'une précision à laquelle l'assyriologie ne nous a pas toujours habitués. Citons

[1] *Journal asiatique*, 1890, t. II, 553-555.
[2] *Recueil de travaux*, t. XII, 96-104; t. XIII, 180-187.

aussi les observations de M. Scheil sur les deux pronoms démonstratifs assyriens (*shû* et *shâshu*[1]) et le nouvel assaut lancé par M. Halévy contre la théorie du dualisme suméro-sémitique dans la langue et dans la religion[2].

La traduction du livre de M. Sayce sur les Hétéens, par M. Menant, enrichie d'une préface et d'appendices originaux sur les inscriptions de Hamath et la glyptique hétéenne, mettra les lecteurs au courant des matériaux de la question et aussi d'une théorie qui a beaucoup de succès en Angleterre[3]. M. Menant a commencé dans le *Recueil d'égyptologie*[4] une analyse minutieuse et prudente du système graphique des inscriptions, qui permet de dégager un commencement de déchiffrement.

VII

Lorsque les prêtres d'Héliopolis constituèrent l'Ennéade, c'est-à-dire une hiérarchie de neuf divinités principales dont le groupement expliquait la création et en précisait les instants successifs, ils

[1] *Journal asiatique*, 1890, t. II, 533.

[2] *Le sumérien préhistorique d'après M. Lehmann* (*Recherches bibliques*, 652-683). — *La cosmologie babylonienne d'après M. Jensen* (*Revue de l'histoire des religions*, 1890, t. XXII, 180-208).

[3] *Les Hétéens* (*Annales du Musée Guimet*, Bibliothèque de vulgarisation, XIII-210 pages).

[4] *Études hétéennes*, dans le *Recueil*, t. XIII, 26-48, 131-145. M. Quentin donne un texte susien du roi de Susiane Sil-ha-ak, fils de Sutruk Nakhunta, dont les briques qui soutiennent les archers de Darius portent le nom (*Journal asiatique*, 1891, t. I, 150-155).

mirent de l'ordre et de la lumière dans le chaos des idées religieuses de l'Égypte : M. Maspero, en nous apprenant comment les prêtres eux-mêmes ont dû arriver à constituer l'Ennéade, met l'ordre dans l'histoire même de l'évolution religieuse de l'Égypte. Il vient d'achever l'exposition de cette théorie à la fois si simple et si complexe dont nous vous avons déjà entretenus dans notre dernier Rapport, qui fait sortir l'évolution religieuse de l'Égypte du nuage d'abstraction métaphysique où l'enfermaient les égyptologues, disciples inconscients et trop orthodoxes des prêtres de l'époque ptolémaïque, et la rattache solidement au sol par tous les liens de l'histoire et de la géographie. La religion égyptienne, sous sa forme dernière, est née de la fusion des polythéismes particularistes qui, dans les divers centres religieux et politiques, s'étaient formés et avaient essayé de se systématiser. Le système élaboré à Héliopolis, l'Ennéade, qui groupait les neuf dieux principaux en un groupe indissoluble, supplanta ceux des autres sanctuaires. L'invention et la diffusion du système des Ennéades eut pour premier résultat de donner aux Égyptiens une théologie commune, et d'imposer à leur adoration un certain nombre de divinités, qui, tout en restant féodales dans leur domaine d'origine, devinrent la propriété générale de la nation[1].

[1] *Revue de l'histoire des religions*, 1892, t. XXV, 1-48. — Cf. *Revue critique*, 1891, n° 3, à propos des fouilles de Naville et Griffith à Tell-el-Yehoudia.

L'Ennéade a donné à M. Maspero le mot de l'énigme de ces dynasties surnaturelles que Manéthon met au seuil de l'histoire d'Égypte, où les dynasties humaines sont précédées d'une dynastie de dieux, d'une dynastie de demi-dieux et d'une dynastie de morts. M. Maspero montre, avec une abondance de rapprochements qui emporte la conviction, que la dynastie divine n'est autre que l'Ennéade descendue sur terre par un évhémérisme renversé. Manéthon, prêtre de Memphis, a mis en tête l'Ennéade memphitique, avec le dieu de Memphis, Ptah-Hephaistos, comme chef de lignée. L'histoire fabuleuse de l'Égypte dans les diverses provinces reposait sur la tradition hiéropolitaine, modifiée par les seules exigences des vanités locales. L'histoire de cette dynastie divine, perdue dans les livres historiques, se retrouve par fragments dans les monuments : elle avait pour cadre les principaux faits de la cosmogonie. C'est le plus large exemple et peut-être le plus certain de ces constructions historiques que l'imagination des peuples élève à l'horizon de leur passé pour en remplir le vide avec les hauts faits de leurs dieux.

M. Maspero a continué dans les *Proceedings* une série de *Notes au jour le jour*[1] où il passe en revue les choses, les dieux et les hommes; justifie le vieil Hérodote, accusé d'envoyer de son autorité privée

[1] *Proceedings of the Society of Biblical Archæology*, 1890, t. XII, 419-432.

les Samiens dans l'Oasis; rétablit la géographie antique du nome d'Hermopolis; rétablit l'état civil troublé des Thoutmosis; fait le devis des décorateurs égyptiens, et par la publication de monuments des rois de la IXe et de la Xe dynastie fait enfin rentrer dans l'histoire des dynasties et des siècles qui en semblaient exclus : il éclaire le mythe préhistorique des forgerons d'Horus par les mœurs du Soudan moderne, éternellement semblable à l'ancien [1]. M. Maspero a continué la laborieuse publication des Pyramides par lui découvertes, et avec celles d'Ounas, Pépi II et Mirini Ier, il a achevé cette longue publication de textes qui ont mis fin à la théorie des pyramides muettes, qui nous ont rendu la doctrine d'outre-tombe de l'ancien Empire et nous ont fait remonter dans les périodes archaïques de la pensée et de la langue [2].

Le village à présent classique de Tell-Amarna, qui a donné aux assyriologues les fameuses tablettes, vient de rendre la tombe du prince qui a fait sa gloire, Khou-en-Aten [3]. Ce prince anticlérical, inquiet des empiétements politiques du sacerdoce de Thèbes, avait songé à s'en affranchir en décapitalisant Thèbes, pour faire retomber son dieu Amon

[1] *Proceedings*, t. XIII, 298-315, 407-437, 496-525; t. XIV, 170-204, 305-327. — *Sur l'inscription de Zaou*, dans le *Recueil* (t. XIII, 68-71). — *Sur une inscription recueillie en face de Girgeh* (*ibid.*, 71-72). — *Un monument de l'ancien Empire* (*ibid.*, 109-111). — *Monuments égyptiens du Musée de Marseille* (*ibid.*, 113-126).

[2] *Recueil de travaux relatifs à l'égyptologie*, t. XII, 53-95.

[3] *Journal des Débats*, 15 janvier 1892.

au rang d'un simple dieu de province. Il établit sa capitale à Tell-Amarna et y institua le culte d'Aten, le disque solaire. Ce Julien de la XVIIIe dynastie périt à la peine, Thèbes reprit son rang, et Amon fut bientôt assez fort pour donner l'empire à ses prêtres qui fondèrent la XXIe dynastie. C'est la tombe du roi hérétique que M. Grébaut a découverte au commencement de cette année et cette tombe, avec ces tablettes, nous fait toucher l'épisode le plus curieux peut-être de toute l'histoire de l'Égypte ancienne. M. Lefébure s'est attaqué de nouveau au problème que soulève la romantique tentative de ce personnage énigmatique, dont le sexe même est un sujet de dispute parmi les égyptologues : quelques-uns en avaient fait un eunuque; M. Lefébure en fait une femme et voit dans la révolution qu'il essaya un symptôme de névrose féminine[1].

Le *Musée égyptien*, publié par M. Grébaut, est destiné à faire connaître les spécimens les plus importants découverts au cours des fouilles dirigées par son administration : le premier fascicule, qui contient des spécimens de toutes les époques, donne comme un résumé de ce qu'on peut s'attendre à rencontrer en Égypte depuis les dynasties memphites jusqu'à l'époque gréco-romaine[2].

[1] *Le titre d'Abems*, dans les *Proceedings*, t. XIII, 447-483. — Ibid., *Études sur différents noms égyptiens*, t. XII, 433-438; t. XIII, 191-195, 333-349.

[2] Le Musée égyptien, *Recueil de monuments choisis et de notices sur les fouilles en Égypte*, publié par MM. Grébaut, Brugsch-Bey et

M. Bouriant, directeur de l'École du Caire, continue dans le *Recueil* la série de ses Notes de voyage et de ses *Petits textes* et *Petits monuments*, où il enregistre les nouveautés découvertes chaque saison. Il publie entre autres une copie complète et aussi exacte que possible du traité de Ramsès avec le prince de Khéta, d'après le texte de Ramesséum, copie qui ne sera pas inutile à l'heure où la question hittite est à l'ordre du jour, et qui rendra d'autant plus service que ce document unique, un des éléments essentiels du problème hittite, et sur lequel on a tant écrit et raisonné, n'a jamais été publié complètement ni exactement[1].

Dans les périodes anciennes, nous avons encore à signaler les recherches ingénieuses de M. Baillet pour déterminer dans la masse des monuments non datés ceux qui peuvent se rapporter aux dynasties encore vides, de la VIII[e] à la XII[e]; les sept tombeaux de la XVIII[e] dynastie publiés, décrits et commentés par M. Virey[2]; la suite de l'édition et de la traduc-

Daressey; t. I, fasc. 1 (20 planches); le Caire, 1890. (Voir le compte rendu de M. Maspero dans la *Revue critique*, 1890, n° 49.)

[1] *Petits monuments et petits textes recueillis en Égypte* (dans le *Recueil*, t. XIII, 48-52). — *Notes de voyage* (*ibid.*, 153-180; t. XIV, 67-74). — G. Daressey, *Notes et remarques* (*ibid.*, t. XIV, 20-38). — *Lettre à M. Maspero à propos de quelques points de son mémoire sur les momies de Deir el-Bahari* (*ibid.*, t. XIII, 145-149). — M. Groff, *Études diverses* (La *Retennu-t ab-t* du décret de Canope, cor.); Alger, Vial, 1890, 8 pages. — *La Malaria* (Alger, 1891).

[2] *Mémoires de la Mission du Caire*, 1891, t. V, 2[e] fascicule. — *Note sur quelques passages de la stèle de Kouban* (dans le *Recueil*, t. XIV, 96-99).

tion du poème de Pentaour, par M. de Rougé; une édition nouvelle avec commentaire et traduction de l'*Hymne au Nil*, par M. Guyesse [1]; une longue étude de M. Amélineau sur la morale égyptienne d'après le papyrus moral de Boulaq [2]. Le travail de M. Amélineau comprend une partie philologique où il compare et discute les traductions, complètes ou partielles, de ses devanciers, MM. de Rougé, Maspero, Chabas, Brugsch, et une partie d'un intérêt purement philosophique sur la valeur de la morale égyptienne [3].

La linguistique est représentée cette année par M. Loret, dont le *Manuel de la langue égyptienne* [4], comprenant une grammaire, un tableau des hiéroglyphes, une chrestomathie et un glossaire, fournit à l'étudiant français un guide d'une précision et d'une clarté remarquables. Une originalité particulière de cette grammaire, c'est qu'elle présente une phonétique de la langue et un essai de syntaxe. Une langue n'entre dans le domaine commun que quand il en existe un bon manuel : c'est à présent le cas de l'égyptien en France. Les études publiées par M. Loret sur diverses racines égyptiennes forment les premiers matériaux d'un dictionnaire par racines [5].

[1] *Revue égyptologique*, 1891, t. VI, 105.

[2] *Recueil*, t. XIII, 1-26.

[3] *La morale égyptienne quinze siècles avant notre ère* (*Étude sur le Papyrus de Boulaq*, n° 4; Paris, Leroux, 1892, 1 vol. in-8°). — *Un tombeau égyptien* (dans la *Revue des religions*, t. XXIII, 137-173).

[4] 1 vol. in-8°, 170 pages (Paris, Leroux).

[5] *Recueil*, t. XIV, 106-120. Cf. *Proceedings*, t. XIV, 205 (Le

De toutes nos écoles orientales, l'École égyptologique est certainement celle où les rangs sont le plus serrés et où le recrutement ne subit point d'arrêt. L'égyptologie fait appel aux artistes autant qu'aux philologues et peut utiliser des aptitudes techniques qui ailleurs trouveraient moins facilement leur emploi. M. Legrain, après s'être formé dans la rédaction de catalogues pour ventes publiques, vente Sabattier, vente Ménasci, catalogue du Musée de Péronne, publie dans le *Recueil* les textes hiéroglyphiques provenant de ces collections [1]. M. Chassinat débute avec une étude sur deux papyrus magiques du Louvre [2]. Le P. Scheil, déjà bien connu comme assyriologue, fait, je crois, ses premières armes dans l'égyptologie avec une note sur les tombeaux d'Assouan, déblayés par le général Grenfell [3].

Les études démotiques sont représentées par deux papyrus de l'époque ptolémaïque, publiés et expliqués par M. Denisse, de l'École du Louvre [4], et par les recherches de M. Revillout sur un papyrus bilingue, grec et démotique, du règne de Philometor [5], qui lui donne l'occasion d'étudier certains

titre d'*Ahems-N-Kip*). — *Le champ des souchets* (le nom du souchet en égyptien; *Recueil*, t. XIII, 197 et suiv.). — A. Moret, *De l'expression Ââ-âb* (*Recueil*, t. XIV, 120-123).

[1] *Recueil*, t. XIV, 54-67 (collection Sabattier).

[2] *Ibid.*, 10-17.

[3] *Ibid.*, 94-96.

[4] Paris, Leroux, 1892, 51 pages in-4°.

[5] *Proceedings*, t. XIV, 60-97, 120-132, 229-255.

détails du système métrique, monétaire et fiscal de l'ancienne Égypte.

La plus grande partie des textes coptes publiés au siècle dernier sont sortis d'une cellule perdue d'Akhmìm, contenant les rebuts d'une vieille bibliothèque de couvent. Perdue et oubliée depuis près d'un siècle, M. Maspero l'a retrouvée en 1883 et la Bibliothèque nationale a acquis ce stock de manuscrits dépareillés, environ quatre mille feuillets de parchemin, contenant des fragments d'ouvrages rédigés en copte-thébain. A peine en possession de ces précieux fragments, M. Maspero a entrepris de les classer et de les préparer pour la publication. M. Bouriant s'est chargé des textes apocryphes, des vies de saints et des actes des conciles; M. Amélineau, des évangiles et d'une partie des sermons; M. Maspero lui-même s'est chargé des fragments bibliques. Ces fragments viennent de paraître : ils donnent environ un cinquième de la Bible[1]. Quel est le rapport du copte au vieil égyptien? En sort-il par transformation radicale et lointaine, comme le français du latin, ou en est-il le descendant prochain, comme le français moderne est le descendant prochain du français du moyen âge? Si c'est dans le second sens qu'on se décide, le vieil égyptien ne sera que du copte archaïque et le copte sera le principal instrument pour le déchiffrement

[1] *Mémoires de la Mission du Caire*, t. VI 1-160 pages; 1892.

des hiéroglyphes; dans l'autre théorie, copte et égyptien seront en réalité deux langues différentes et leur parenté sera trop lointaine pour que le copte soit un secours sûr ou suffisant. M. Amélineau, dans une lettre à M. Maspero, se décide dans le premier sens et fait ressortir les ressources que fournit le copte pour déterminer la prononciation et la vocalisation du vieil égyptien[1]. Malheureusement la prononciation même et la vocalisation du copte sont des plus variables, à en juger par l'orthographe. Les transcriptions de l'arabe et l'onomastique locale sont à peu près les seuls documents de fait qui en restent, la langue étant morte. Mais elle s'est conservée comme langue psalmodiée dans la liturgie, et M. de Rochemonteix, en notant exactement la prononciation en usage dans les offices coptes de la Haute-Égypte[2], a fixé un des éléments du problème. M. Gayet a publié une collection considérable de monuments coptes tirés du Musée de Boulaq[3] : l'art copte a jusqu'à présent été sacrifié à l'art antique, bien à tort; car, à défaut de sa valeur propre, il a cette importance particulière qu'il est l'antécédent immédiat de l'art arabe dans le pays où l'art arabe a pris sa véritable originalité, et par lui une conti-

[1] *Recueil*, t. XII, 23-47.

[2] *La prononciation moderne du copte dans la Haute-Égypte* (Paris, 1891; extrait des *Mémoires de la Société de linguistique*, t. VII).

[3] *Mémoires de la Mission du Caire*, 1890, t. III, 1-30 (90 planches); *Supplément*, p. 117-119 (5 planches). — F. de Villenoisy, *Des donations d'enfants à l'époque copte* (dans la *Revue égyptologique*, 1892, 150-153).

nuité partielle s'établit entre l'ancien art égyptien et ce que l'on est convenu d'appeler l'art arabe[1]. Citons enfin ici l'étude de M. Deramey sur les inscriptions d'Adoulis et d'Axoum : M. Deramey revendique l'unité de l'inscription d'Adoulis, qui, selon lui, ne comprend pas deux inscriptions remontant l'une à Ptolémée Évergète, l'autre à un conquérant encore inconnu, mais se rapporte tout entière aux exploits de Ptolémée.

Dans le domaine éthiopien, nous ne trouvons que les pages de M. de Marx sur un fragment d'onomastique biblique, qui dérive d'un original grec et destiné à l'interprétation allégorique ou symbolique des Écritures[2]; et le rapport de M. Basset, sur les progrès des études éthiopiennes durant la période 1887-1891, présenté au Congrès oriental de Londres en 1892.

Les voyageurs modernes qui ont pénétré dans l'oasis de Syouah, la fameuse oasis Ammon des anciens, ont été étonnés d'y retrouver un dialecte berbère : déjà Maqrîzi, il y a quatre siècles, avait reconnu l'origine berbère des indigènes. Les Loouatas, qui forment le rameau le plus oriental de la famille berbère, sont-ils des hôtes étrangers, récemment entraînés vers l'Orient par la conquête fatimite,

[1] *Revue de l'histoire des religions*, 1891, t. XXIV, 316-365.

[2] *Journal asiatique*, 1891, t. I, 274-286.

ou plus anciennement par les mouvements qui, durant l'agonie de la domination romaine en Afrique, poussèrent les tribus du désert sur la riche proie de l'Égypte? Ou sont-ils indigènes et représenteraient-ils les Lebous, ces antiques représentants de la race berbère, qui, vers les mêmes lieux, harcelaient les anciens Pharaons? C'est à l'avenir à résoudre la question. M. Basset, en attendant, a réuni et combiné tous les matériaux linguistiques recueillis par les divers voyageurs[1] et en a tiré une grammaire et un lexique. M. Mouliéras a enrichi la littérature si pauvre du Zouaoua, le représentant classique du berbère d'Algérie, en publiant une série d'anecdotes dont le héros est le fameux Si Djaha des Arabes, « le Nasr-eddin Hodja des Turks, dont la renommée a pénétré jusque dans les montagnes du Jurjura et à qui l'on attribue des aventures où une fausse sottise triomphe souvent aux dépens de l'honnêteté[2] ».

VIII

La notice sur la Chine de M. Cordier, extraite de la *Grande encyclopédie*[3], contient sous un petit volume une masse considérable de données et de renseignements. Plusieurs chapitres, en particulier

[1] *Le dialecte de Syouah*, 1 vol. in-8° (Paris, Leroux, 1891).

[2] René Basset, *Rapport sur les études berbères*, 1887-1891. — Mouliéras, *Les fourberies de Si Djoka*, Oran, 1891, in-12.

[3] *Notice sur la Chine*, 112 pages in-8° (Paris, Lamirault, 1890). Le chapitre numismatique est dû à M. Drouin.

IMPRIMERIE NATIONALE.

le chapitre consacré aux relations étrangères de la Chine, forment un véritable manuel de la question, plein, concis et précis.

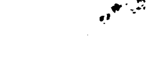
La plupart des travaux que nous avons à mentionner cette année sont relatifs aux religions de la Chine. M. de Harlez, dont l'étonnante activité se multiplie dans toutes les directions, nous donne à la fois un tableau des religions de la Chine et une traduction des textes taoïstes. Dans le premier de ces livres[1], M. de Harlez s'est efforcé de distinguer des périodes dans l'évolution religieuse en Chine. La religion chinoise n'est pas un tout uniforme, des premiers temps historiques à nos jours : il croit pouvoir établir aux origines un monothéisme, mêlé de démonolatrie, avec un dieu personnel, souverain du ciel et des hommes, le Suprême Empereur — ce *Shang-ti*, sur lequel les missionnaires se sont tant querellés — et avec des esprits élémentaires au-dessous de lui. Cette religion, relativement pure et simple, s'altère, selon M. de Harlez, sous la dynastie des Tcheous qui développent le culte des esprits, obscurcissent la personnalité de Shang-ti, introduisent dans la religion à la fois le naturalisme et l'apothéose des héros. M. de Harlez considère cette dynastie comme étrangère et comme ayant subi des influences aryennes. Il y a là une idée certainement nouvelle et qui étonne un peu d'abord, et l'on vou-

[1] *Les religions de la Chine*, aperçu historique et critique, 270 pages in-8° (Leipzig, Gerhard, 1891). — Cf. le compte rendu de M. Devéria, dans le *Journal asiatique*, 1892, t. I, 349-357.

drait trouver exposées avec plus de développement les raisons qui forcent à voir l'action aryenne dans cette vieille période de l'histoire chinoise, les traits précis ou les textes qui la révèlent ou l'attestent, et les voies par lesquelles elle se serait introduite. Mais peut-être, dans des périodes si reculées, le vide même des monuments historiques, en provoquant les systèmes et l'esprit de combinaison logique, les compromet-il du même coup.

Le grand historien Se-ma-t'sien, le père de l'histoire chinoise, dont l'immense compilation est le réservoir où tous les historiens qui ont suivi ont puisé pour les périodes anciennes jusqu'au IIe siècle avant notre ère, l'époque où il vécut, est une des sources essentielles pour l'histoire de la religion, aussi bien que pour l'histoire politique; il était le grand astrologue de la cour et aussi sceptique que Cicéron il a écrit aussi son *De augariis*. C'est un traité sur les deux grands sacrifices offerts par l'Empereur au Ciel et à la Terre. M. Édouard Chavannes, qui est allé étudier sur place, et en se reportant aux sources anciennes, l'histoire et les rites de la Chine, nous donne la traduction de ce traité dont il dégage des faits historiques intéressants[1]. Le culte officiel ne date dans sa forme présente que de la dynastie des Tsin qui, rétablissant l'unité de la Chine, divisée en principautés indépendantes, du même coup réunit

[1] *Le traité sur les sacrifices* fong *et* chan (Extrait du *Journal of the Peking Oriental Society*, xxx-95 pages in-8°; Pékin, typographie du *Pei-t'ang*, 1890).



en un faisceau leurs institutions éparses et fonda une religion d'empire, laquelle devint de plus en plus homogène avec les progrès de la centralisation et s'étendit avec l'expansion de l'Empire. M. de Harlez a donné une traduction complète avec commentaire du *I-li*, un des trois livres classiques des Rites, qu'il considère comme le plus ancien des trois et comme composé vers les derniers siècles de la dynastie féodale des Tcheous[1].

La collection des textes taoïstes traduits par M. de Harlez[2] contribuera sans doute à faire mieux comprendre les destinées de ce beau livre de Lao-tseu, le seul peut-être où la Chine ait déployé la poésie philosophique et qui a fini par couvrir un des charlatanismes les plus effrénés : quand la métaphysique veut passer à la pratique, elle aboutit presque nécessairement à la magie. M. de Harlez a donné une nouvelle traduction du *Livre de la voie et de la vertu*, qui n'a pas la haute allure et l'accent solennel de la traduction de Stanislas Julien, mais qui est sans doute un progrès, puisqu'elle vient après et que M. de Rosny, dans un livre sur le taoïsme et son histoire, nous assure que le *Tao-te-king*, dans la traduction de Julien, est un amas d'ab-

[1] *I-li, cérémonial de la Chine antique*, avec des extraits des meilleurs commentaires, traduit pour la première fois, XVI-428 pages (Paris, Maisonneuve, 1890).

[2] *Textes taoïstes traduits des originaux chinois et commentés*, VII-391 pages in-4° (Paris, Leroux, 1891; tome XX des *Annales du Musée Guimet*).

surdités et de non-sens[1]. Le *Tao-te-king* ne forme qu'une petite partie du livre de M. de Harlez : il est suivi d'une série de textes, émanant des principaux maîtres de l'école[2], ceux qui marquent le plus par leur valeur propre ou par leur influence sur la marche du taoïsme et sur l'évolution qui fit du plus grand penseur de la Chine le patron d'une bande de charlatans et de sorciers.

De la religion primitive et de la vieille métaphysique, M. de Harlez passe à la philosophie moderne avec le *Sing-li*. Le *Sing-li* ou Système de la Nature est sorti de l'école de Confucius, bien qu'il ne partage point ses croyances religieuses et ne soit fidèle qu'à sa morale. Ce système, fondé au début du XIe siècle par Tcheou-tze, a produit une foule d'œuvres dont les principales ont été réunies, en 1717, par ordre de l'empereur Kang-hi. M. de Harlez a choisi dans cette collection les œuvres plus spécialement philosophiques, car elle forme une encyclopédie universelle, et il en donne l'analyse et la traduction[3].

Signalons encore une étude d'archéologie mathé-

[1] *Le taoïsme*, introduction par Ad. Franck, XXXVI-180 pages in-8° (Paris, Leroux, 1892).

[2] Ko-hiuen; le *Wen-tze;* Han-fei-tze (IIIe siècle avant J.-C.); Hoei-nan-tze (Ier siècle); Tchuang-tze (IVe siècle après J.-C.); Liè-tze (même siècle); le *Hoang-ti-nei-king;* Tchang-tze (vers 1050). — *Le Yi-king*. Sa nature et son interprétation (*Journal asiatique*, 1891 t. I, 164-170).

[3] *L'école philosophique moderne de la Chine* ou *Système de la nature* (Sing-li); Bruxelles, Hayez, 1890, 195 pages in-4°.

matique de M. Chavannes qui retrouve dans les Mémoires de Se-ma-t'sien, écrits un peu plus d'un siècle avant notre ère, le plus ancien calendrier de la Chine. Un mathématicien chinois du XVIIe siècle avait déjà dit : « Le système que donne le grand duc astronome (Se-me-t'sien) n'est pas celui qui avait cours à son époque. » M. Chavannes prouve qu'en effet le calendrier suivi par Se-ma-t'sien n'est point celui de la dynastie contemporaine des Han, mais celui de la dynastie des Yn, qui s'éteignit dès le XIIe siècle avant notre ère[1].

L'histoire proprement dite ne commence guère en Chine qu'avec les Tcheous, longue période de féodalité, d'anarchie et de vieille légende, qui s'étend du XIIe siècle environ au IIIe siècle avant notre ère. Un de nos plus méritants travailleurs de l'Extrême-Orient, M. Landes, a commencé la traduction d'une histoire des grands fiefs au temps des Tcheous[2] : nous attendons avec impatience à la seconde partie les éclaircissements que M. Landes ne peut manquer de nous donner sur le texte qu'il traduit, car il est peu de périodes plus intéressantes dans l'histoire. C'est le désordre fécond d'où sont sortis Confucius et Lao-tseu, et je sais peu de livre plus séduisant et plus poétique que cette histoire,

[1] *Journal asiatique*, 1890, t. I, 463-511.

[2] *Histoire des grands fiefs orientaux au temps des Châu orientaux*, traduite du chinois (chinois est sans doute une faute d'impression, car les noms propres sont donnés sous la forme annamite), t. I, 286 pages in-18 (Saïgon, Rey et Curiol, 1890).

riche en ballades et en légendes historiques d'une fantaisie et d'une profondeur qui font songer au moyen âge germanique. L'*Histoire géographique des seize royaumes*, dont M. Abel des Michels publie le premier fascicule, n'a pas le même intérêt poétique, mais est utile pour l'histoire des royaumes qui se formèrent dans la décomposition de l'empire des Tsin, un siècle après celui qui vit en Europe les Trente tyrans. C'est une compilation rédigée à la fin du siècle dernier sur des matériaux anciens et énumérant pour chaque localité les faits mémorables et les légendes qui s'y rattachent, les monuments qui y existent ou y ont existé. Elle rassemble donc une masse considérable de données dispersées, tant sur l'histoire de cette période que sur l'ancienne topographie de la Chine du Nord [1].

Le dictionnaire français-chinois [2] publié par M. Bil-

[1] *Chih loah kouoh kiang yuh tchi* (Histoire géographique, etc.), 1er fasc., ouvrage traduit du chinois pour la première fois et annoté (LXII-XXIV : 162 pages in-8°); Paris, Leroux, 1891. (Publications de l'École des langues orientales vivantes.) — Le *Toung pao* (Archives pour servir à l'étude de l'histoire, des langues, de la géographie et de l'ethnologie de l'Asie orientale, rédigées par E. Schlegel et H. Cordier; Brill, Leyde) a publié plusieurs travaux relatifs à l'histoire diplomatique de la Chine. — G. de Rialle, *Une mission chinoise à Venise au XVIIe siècle* (t. I, 1890, 99-117). — H. Cordier, *Les Français en Birmanie au XVIIIe siècle* (t. I, 1890, 15-28, 189-217; t. II, 91, 1-48, 390-400). M. Cordier y tient au courant la bibliographie chinoise (t. I, 1890, 87-94, 348).

[2] 1 vol. in-4°, 828 pages (Peking, typographie du *Pei-t'ang*; Paris, Leroux, 1891). — Réparons un oubli du dernier Rapport en signa-

lequin, professeur de chimie et d'histoire naturelle au Collège impérial de Pékin, offre un intérêt particulier, car il reflète tout le mouvement qui se fait, sous l'action de la civilisation européenne, dans l'esprit de la Chine. Il contient en effet, outre les mots de la langue parlée et écrite, toute cette partie de la langue qui s'est formée dans le dernier demi-siècle pour répondre à l'expression de faits et d'idées nouvelles. Le chinois, très riche pour l'expression des idées morales, de la poésie et des relations sociales, était très pauvre pour l'expression des idées scientifiques. Une seconde langue s'est donc formée sous la pression de la nécessité, langue devenue officielle par l'adoption qu'en a faite le gouvernement. C'est cette langue en formation que M. Billequin a essayé de fixer, en puisant dans les ouvrages qui en forment la source officielle, c'est-à-dire les livres publiés récemment sous les auspices du gouvernement pour initier la jeunesse studieuse aux arts et aux sciences de l'Occident. Il a enregistré tous les termes techniques *consacrés*, relatifs aux sciences, à la religion, à la diplomatie, au droit public et international, à l'économie politique, au commerce, à l'industrie, et il a prêté une attention particulière à la nomenclature géographique de tous les pays ayant eu, à un degré quelconque, des relations avec la Chine. Ce qu'il adviendra de cette langue, nécessairement artificielle, est le secret de l'avenir; mais il importe

lant le nouveau *Dictionnaire français-chinois*, publié à Saïgon, par M. Bailly (1 vol. in-4°, 613 pages; Rey et Curiol, 1889).

souverainement à l'Européen de la connaître tandis qu'elle existe.

L'histoire des aborigènes de Chine, antérieurs à l'expansion de la race chinoise et refoulés par elle, commence à peine. On a réuni, dans les dernières années, quelques documents sur deux de ces races dites *barbares*, les Lolos et les Miao-tze du Yunnan; le terme *barbare* est inexact, si l'écriture est le signe qui distingue le barbare du civilisé, car les Lolos et les Miao-tze ont une écriture qui, pour les Lolos, remonte, selon la tradition, au VIe siècle et dont les rapports avec l'écriture chinoise, dont elle dérive, offre un curieux problème de paléographie. M. Devéria a résumé les données trop rares recueillies sur cet intéressant sujet[1].

Le livre de M. Dumoutier sur les symboles, les emblèmes et les accessoires du culte chez les Annamites[2] sera utile à tous ceux qui s'intéressent à quelque département des choses de l'Annam; car ces symboles sont si intimement mêlés à toute la vie littéraire et sociale du pays que la connaissance parfaite en est nécessaire pour rien comprendre à la civilisation et à la vie du pays. La plupart sont d'origine chinoise et ne diffèrent que par le nom de

[1] *Les Lolos et les Miao-tze, à propos d'une brochure de M. P. Vial, missionnaire apostolique au Yun-nan* (*Journal asiatique*, 1891, t. II, 356-369).

[2] 1 vol. in-18, 172 pages; Paris, Leroux, 1891 (dans la Bibliothèque de vulgarisation des *Annales du Musée Guimet;* ce livre est illustré de dessins annamites).

l'original chinois; mais il y en a qui se sont formés sur le sol annamite, et la physionomie différente que leur donne souvent la seule différence phonétique rend utile et nécessaire une exposition indépendante.

Les langues civilisées de la presqu'île indo-chinoise sont à présent suffisamment connues, ou du moins les matériaux pour les étudier sont suffisamment nombreux pour l'étude. Mais il reste encore au centre de la péninsule, où les a emprisonnées l'invasion des races conquérantes s'emparant des plaines, une masse de langues sans littérature, parlées par les descendants des anciennes peuplades aborigènes. Il y a là entre le thaï, le birmanais, le cambodgien, le tcham et l'annamite un chaos linguistique qui reste à débrouiller et qui n'est pas sans contenir des éléments communs, peut-être par suite d'une parenté archaïque primitive avec quelques-unes des langues civilisées qui les entourent. Un débutant qui promet, M. Pierre Lefèvre-Pontalis, membre de la mission Pavie, a passé dix-huit mois dans les régions septentrionales de l'Indo-Chine et en a rapporté quatorze vocabulaires[1]. Les montagnes du Tonkin cachent un problème linguistique analogue à celui du Caucase, quoique, semble-t-il, moins complexe et destiné à résister moins longtemps, s'il est abordé avec patience et méthode.

[1] *Notes sur quelques populations du nord de l'Indo-Chine* (*Journal asiatique*, 1892, t. I, 237-269). — *Étude sur quelques alphabets et vocabulaires thaïs* (dans le *Toung-Pao*, 1892, t. III, 39-63).

LE POÈME DE BACH TỬ (白鼠)

(LA SOURIS BLANCHE),

MORALITÉ ANNAMITE,

PAR

M. ABEL DES MICHELS[1].

Quelques détails sur le caractère de la poésie annamite formeraient, Messieurs, une excellente introduction à la courte étude que je vais avoir l'honneur de lire devant vous; mais le temps très restreint pendant lequel il m'est permis de faire appel à votre bienveillante attention ne me les permet pas. J'ai d'ailleurs eu plusieurs fois l'occasion de traiter ce sujet devant l'Académie et dans mes publications. Je vais donc me borner à vous donner un aperçu succinct d'un poème dont, à ma connaissance, aucune traduction n'a encore paru, et qui présente un caractère spécial, assez rare dans ce genre de littérature. L'auteur, qui, fidèle à la coutume annamite, n'a pas signé son œuvre, y fait parler les animaux tout comme le bon La Fontaine; ce qui ne veut pas

[1] L'article de M. Des Michels n'ayant pu être lu pendant la séance générale à cause de l'heure avancée, nous le publions ici à la place qu'il occupait dans l'ordre du jour de cette séance. (B. M.)

dire qu'il vaille notre fabuliste, bien qu'il ne manque pas lui-même d'esprit et de finesse.

La scène se passe sous les Trần, dynastie qui régna sur l'Annam entre les années 1226 et 1407 de l'ère chrétienne. Les Trần étaient de fervents bouddhistes, s'appliquant aux bonnes œuvres ordonnées par leur religion. Ils semblent avoir sérieusement cherché à rendre heureux leur peuple, qu'ils surent défendre contre la terrible invasion des Mongols. Peut-être est-ce pour cela que l'auteur, en tant qu'écrivant une moralité, a placé à cette époque l'action de son poème.

Un sage, nommé Hồ sanh, homme au cœur charitable, versé dans la connaissance des effets et des causes et instruit du langage des animaux, se promène pendant une nuit de printemps dans les rues de la capitale. Tout à coup il entend dans la cour du palais du ministre Qui ly des aboiements terribles, et aperçoit une souris blanche comme la neige, qui, chassée par un chien, traverse la cour d'entrée et se réfugie dans un trou de la muraille; puis aussitôt une voix sonore et mâle prononce les paroles suivantes : « Qui êtes-vous, inconnue? Quel motif vous amène ici à cette heure avancée de la nuit? » Hồ sanh, piqué de curiosité, s'approche et écoute. C'est un rat qui, surpris par la souris dans le trou dont il fait sa demeure, vient d'interpeller ainsi la fugitive. Cette dernière lui explique la position critique dans laquelle elle se trouve. La douceur de sa voix, les charmes de sa personne éveillent

aussitôt les passions du Rat qui, la prenant d'ailleurs pour une créature de mœurs légères, veut faire son profit de la rencontre. « Comment, lui dit-il, sortez-vous ainsi durant les heures obscures? Vous n'êtes cependant point un Vac (*oiseau nocturne*) pour chercher votre vie la nuit. Mais peut-être avez-vous prévenu votre amant, et allez-vous à la rencontre du vent printanier afin de respirer des fleurs (goûter les plaisirs de l'amour)? » — « Ma demeure, lui répond la Souris, est près d'ici, à l'orient. Le cœur déchiré par la mort de mon époux, je ne sais plus que devenir! Gémissante, je regrette celui qui n'est plus, je me lamente sur le sort de mes pauvres petits, sans cesse attachés à mes pas sans qu'il me soit possible de leur trouver de la nourriture. Sans m'inquiéter du soleil ou de la pluie, plongeant ma tête sous l'eau comme la sarcelle, nageant avec mes pattes comme le canard, le jour et la nuit n'existent pas pour moi! » Puis elle explique à son hôte que, s'étant introduite dans le riche palais du ministre afin d'y chercher quelque aliment pour ses petits, la rencontre qu'elle a faite d'un chien féroce l'a frappée de terreur, et que, ne sachant que devenir, elle s'est réfugiée dans le trou qu'il habite. A ce récit, la passion du Rat s'enflamme de plus en plus; il fait appel à l'amour maternel de la Souris pour la décider à vivre avec lui. « Je sais, lui dit-il, combien grave est le devoir des époux. Qui ne serait touché de la profondeur de l'affection que vous conservez pour votre mari défunt! Cependant, puisque le lien

est brisé, il serait bon de chercher un refuge, afin de mettre à l'abri de l'isolement la veuve et ses enfants orphelins. Ne craignez-vous pas, vous dont le corps est délicat comme la feuille du saule, de devenir le jouet des libertins? Telle que la fleur du Quí (*Helianthus giganteus*), qui se tourne toujours vers le soleil, vous avez sans cesse présente à l'esprit l'image de votre époux; mais il vous sera bien difficile de continuer à vivre ainsi! »

La Souris pleure abondamment et remercie le Rat de ses paroles affectueuses; mais elle lui déclare que, fidèle aux maximes des anciens, elle veut mourir sans prendre un autre époux. « L'ombre du jour de ma vie va s'inclinant vers le couchant; comment oserais-je encore chercher un nouveau refuge en me jetant dans des bras étrangers? Que d'autres, tels que l'abeille et le papillon, voltigent de fleur en fleur; pour moi, je ne veux pas souiller un seul instant de ma vie! »

Le Rat s'obstine; il continue ses supplications, excitant les passions de la Souris et cherchant à l'effrayer par la pensée de son dénuement. « Vous le savez, dit-il, le printemps ne vient pas deux fois, et dans un jour il n'y a qu'un matin. Il convient qu'à l'ancienne union un lien nouveau succède. Ne craignez-vous pas que la barque de votre existence flotte abandonnée à la surface des eaux? N'avez-vous donc point entendu cette maxime qui court dans toutes les bouches : *Profitons du printemps de peur qu'il ne finisse; la vieillesse est déjà sur nos pas!* Le temps

s'écoule avec la rapidité d'un cheval qui passe devant une fenêtre; hâtons-nous de mettre de côté la tristesse et tenons notre cœur en joie! Quand la fleur sera flétrie, quand son pistil sera tombé, tout sera dit pour toujours! Combien de temps peut-on affirmer qu'on est jeune? Mettez soigneusement à profit les moments pendant lesquels vous l'êtes encore; en qui, si ce n'est en moi, trouverez-vous un appui? L'occasion est bonne! installez-vous ici, sous ma protection; voyez combien nous serons heureux, assis sur la même natte, reposant sur la même couche. Associés comme les bâtonnets qui servent aux repas, nous goûterons ensemble le piquant et l'acide, nous mettrons en commun le doux et le savoureux (tout nous sera commun, les épreuves comme les joies). Seule au milieu des nuits d'hiver, vous retournant sur votre couche dans votre chambre vide d'époux, quels plaisirs pouvez-vous goûter? »

— « Comme les créatures de mon sexe, j'ai, dit la Souris, l'esprit épais et borné; mais encore sais-je distinguer ce qui convient de ce qui est répréhensible. Le lien qui unit le mari et la femme fut toujours digne de respect. Comment pouvez-vous le traiter si légèrement? » Elle entame ensuite une assez longue démonstration, remontant jusqu'à l'origine du monde, pour prouver que le mariage est chose sacrée; mais elle ne convainc nullement le Rat, qui lui répond assez cavalièrement, et à la chinoise, que *sur dix choses elle n'en peut comprendre qu'une;* ce qui signifie en français qu'elle est bien peu intel-

ligente et sourde à ses sous-entendus. Il lui cite toute une liste de femmes célèbres par leur inconduite, et cela dans un langage assez peu honnête, pour ne pas dire plus. Les poètes annamites, de même que les romanciers chinois auxquels ils empruntent d'ordinaire leurs sujets, sont peu difficiles sous ce rapport. « Réfléchissez sur tous ces exemples, conclut-il. C'étaient là des personnes supérieures, bien différentes de nous autres pauvres créatures; et cependant, vous le voyez, elles faisaient peu de cas des principes. Lorsqu'on est à l'époque favorable, on a le bonheur sous la main; agissons à notre gré; qu'importe le qu'en dira-t-on? »

Comme la Souris l'écoute en poussant des soupirs et qu'il voit ses yeux se mouiller de larmes, le Rat croit qu'il a ville gagnée et la presse de nouveau, en lui faisant un tableau assez original du peu de ressources qu'offre la maison où elle est établie. « Elle est étroite, lui dit-il entre autres choses, comme le corps d'une cigale; on n'y voit jamais ni viande ni poisson. Les poules, pour chercher un peu de nourriture, ont mis en poussière le sol de la cour; les chats sont réduits à aller tristement chercher leur vie ailleurs. Les chiens, couchés sur le sol, n'ont pas la force de remuer les oreilles. Le maître est si misérable qu'il tord son pilon pour en faire sortir le suc; encore a-t-il soin de tenir la main dessous pour empêcher qu'il s'en perde une goutte. Il fait griller les tessons des vases cassés afin d'en retirer la graisse, pend les chiens par le cou

et attache le groin des porcs (pour les empêcher de manger). »

Comme pendant à ce tableau, le Rat vante à la Souris l'abondance au sein de laquelle il vit dans le palais qu'il a choisi pour sa résidence. Le maître en est riche et bon; c'est un mandarin du premier degré de la première classe. Sa fortune est énorme, sa demeure est un vaste palais. A gauche se trouvent des jardins remplis de fleurs; à droite des salles magnifiques brillent comme le jade et le diamant. De plus, on ne se lasse pas d'y réciter des prières, et *jamais on n'y donna la mort à un animal.* (Le Rat, pour se faire bien venir d'une personne aussi vertueuse que l'est la Souris, lui fait remarquer ainsi combien les préceptes de la religion bouddhique sont strictement observés dans le lieu qu'il lui propose d'habiter avec lui.) Il lui vante encore d'autres avantages dont il jouit. Dans sa demeure sont suspendues des amulettes présentant la forme du tigre noir, ce qui est, comme chacun sait, souverain pour garantir les enfants contre les attaques des mauvais esprits. Un médecin célèbre lui a donné la recette de plusieurs médicaments précieux, que celle qui sera sa compagne aura le privilège enviable de pouvoir absorber tout comme lui; mais c'est cette compagne qui reste à trouver. Parmi celles auxquelles il pourrait faire l'honneur de les prendre pour femmes de second rang, les unes ont la tête trop grosse, le museau trop peu effilé et les oreilles trop grandes; chez d'autres, les paupières

IMPRIMERIE NATIONALE.

sont trop allongées et les sourcils placés trop haut; aucune ne réunit, comme sa charmante interlocutrice, les perfections dont se compose l'idéal de la beauté souriquoise.

Hier le Rat n'a pas cessé de cligner des yeux; il a vu aussi devant la véranda une araignée qui descendait au bout de son fil : deux choses qui annonçaient à coup sûr quelque événement imprévu. Pour en avoir le cœur net, il a coupé les deux pattes d'un poulet, et la position qu'ont prise les doigts lui a présagé la venue d'une nouvelle épouse. Par bonheur sa femme de premier rang est absente pour quelques jours. Il ne saurait bénir assez le hasard qui lui amène une gracieuse concubine, si différente de ces personnes qui se traînent en chancelant, et dont la démarche est onduleuse comme celle des serpents. (Il y a peut-être là une allusion à la marche des femmes chinoises, auxquelles on estropie les pieds dès leur naissance pour leur donner cette allure singulière.) « Il est inutile d'ailleurs, dit-il à la Souris, de s'engager par des serments solennels, de jurer par les eaux et les montagnes. Amenez tout simplement vos enfants, et nous vivrons dans l'union, dans la tranquillité la plus complète. »

Ces dernières paroles, qui trahissent les mauvaises intentions du Rat, amènent dans l'esprit de la Souris le souvenir de Hồ quí ly, qui est, nous l'avons vu, le maître du palais dans lequel habite son séducteur. Il me semble que le poète annamite, qui va flétrir la mémoire de ce personnage historique, aurait pu

trouver une transition plus ingénieuse et mieux amenée.

Qui est-ce Hồ quí ly, dont on vient nous parler au milieu d'une intrigue entre un rat et une souris blanche?

On le voit apparaître pour la première fois dans les Annales au courant de l'année Ất mẹo (1375) de l'ère chrétienne. Au milieu d'une sanglante défaite infligée à l'armée annamite par le roi ciampois Chê bông nga, Lê quí ly (c'était le nom qu'il portait alors) a la bonne fortune de ramener la flotte saine et sauve. Ce fait d'armes, dû beaucoup plus à son bonheur qu'à ses talents militaires, lui donna immédiatement une grande influence à la cour, où il ne tarda pas à dominer le roi Trần phế đế lui-même. L'ancien roi Trần nghệ tông, qui, selon la coutume adoptée par sa dynastie, avait conservé une grande partie du pouvoir suprême, voulant venger la défaite dont il vient d'être parlé, lui donna le commandement de la flotte qu'il avait sauvée, tandis que l'armée de terre était placée sous la conduite du général Đỗ tử' binh. Lê quí ly avait déjà commencé l'attaque, lorsqu'un mandarin, probablement gagné par l'ennemi, prit la fuite en entraînant avec lui un certain nombre de vaisseaux. Le reste de la flotte n'aurait pas tardé à les suivre; mais Lê quí ly fit immédiatement arrêter le chef des fuyards, qui fut décapité séance tenante en présence de toutes les troupes, lesquelles, ranimées par cette action énergique, dispersèrent complètement la flotte du

Ciampa. Lê quí ly fut proclamé généralissime de toute l'armée. Le vieux roi Nghệ tông le combla d'honneurs et voulut bientôt, à son instigation, faire descendre son neveu Phế đế du trône où il l'avait élevé pour donner la couronne à un des fils qui lui étaient nés postérieurement. Les grands du royaume, indignés, levèrent l'étendard de la révolte; mais Phế đế, leur prêchant lui-même la soumission, se retira dans une pagode. On le força à s'y étrangler de ses propres mains. Comme le prince Chiêu định, qui avait été proclamé roi à la place de Phế đế, donnait des marques d'énergie et semblait vouloir régner par lui-même, Lê quí ly parvint à lui faire substituer son frère cadet qui subissait entièrement son influence. Il était cependant dépourvu lui-même de toute capacité. Occupé exclusivement d'intrigues de cour, il laissait mettre le pays au pillage par les brigands et les aventuriers. Les Ciampois y faisaient des incursions victorieuses; et si par hasard un général remportait quelque avantage, il ne tardait pas à être mis à mort par le tyran, jaloux de toute supériorité. Lê quí ly distribuait tous les hauts emplois à ceux de sa famille.

Après la mort du roi vieux Nghệ tông, qu'il avait abusé pendant toute sa vie par ses protestations de fidélité, il se proclama lui-même Précepteur royal, chargé de toute l'administration, et il contraignit le roi Trần thuận tông à abdiquer en faveur de Thiếu đế, son propre petit-fils. Ayant pu déjouer une conspiration organisée contre lui et qui avait été sur le

point d'aboutir, il fit exécuter tous les conjurés, confisqua leurs biens et vendit comme esclaves leurs femmes et leurs filles; quant à leurs fils, ils furent enterrés vivants ou jetés dans le fleuve. Dès lors, rendu maître de tout par la terreur qu'il inspirait, il contraignit le roi son petit-fils à abdiquer, et monta lui-même sur le trône sous le nom de Hồ quí ly, reprenant ainsi l'ancienne désignation de sa race, qui était Hồ; mais, pour une cause que l'histoire ne nous a pas transmise, il en descendit lui-même presque aussitôt et fit couronner son fils à sa place. Cette usurpation ne fut pas heureuse. La Chine, profitant de ce que le pays était épuisé par les dissensions intestines et par la guerre avec le Ciampa, envoya dans l'Annam une armée forte, au dire des Annales, de 800,000 hommes, qui s'empara du pays et emmena prisonnier le vieux Hồ quí ly, son fils le roi Hồ hán thu'o'ng et son petit-fils Hồ nhuế. L'Annam retomba, en cette année Đinh họ'i (1407), pour quelque temps sous la domination de l'empire du Milieu.

Voici l'appréciation que le poète, parlant par la bouche de la Souris blanche, fait de ce tyran célèbre :

« Hồ quí ly, le maître de ce palais que vous habitez, est un homme d'une nature basse et d'un caractère soupçonneux. C'est un orgueilleux aux vues étroites, comparable à la grenouille qui se démène au fond d'un puits.

« Vẫy vùng ếch giếng tự' kiêu! »

(Le sens de cette singulière mais expressive comparaison est précisé dans le Lục van tiên, dans lequel on lit :

« Ếch nằm đáy giếng thấy bấy nhiêu trờ'i?

« Une grenouille au fond d'un puits aperçoit bien peu du ciel! »)

« Doué d'une ambition effrénée, dans le palais du Roi, au pied même du trône, il ne s'occupe que de ses propres intérêts. Oublieux de la défense du royaume, il ne pense qu'à ourdir des machinations astucieuses, toujours prêt qu'il est à nuire à l'État et au peuple. Il n'a en vue que son propre avantage; que lui importe celui des autres? Mais lorsque la terre tremblera, que le ciel sera ébranlé (lorsqu'une révolution vengeresse aura éclaté), il se trouvera pris comme le poisson des fossés alors qu'on incendie la ville. Croyez-moi, ce qu'il y a de mieux à faire, c'est de le fuir au plus vite. »

Pourquoi l'auteur du Bạch thủ' parle-t-il tout à coup et si longuement de Hồ quí ly, qui semble n'avoir pas grand'chose à voir dans l'intrigue? Il me paraît douteux qu'il ait choisi au hasard ce personnage historique pour citer simplement un exemple de perversité. Je tendrais plutôt à penser que le poème qui nous occupe a été composé au temps même où vivait le tyran ou à une époque très rap-

prochée, peut-être d'ailleurs sous une forme très différente de celle qu'il présente actuellement; car les Annamites ne se font pas la même idée que nous de la propriété littéraire. Chaque lettré se croit en droit de modifier à son gré les œuvres des autres, et il est bien rare, si même cela arrive jamais, que l'on rencontre deux éditions identiques du même poème. Le premier auteur du Bach thủ' aura fait la satire de Hồ quí ly, et cette satire aura été reproduite dans les éditions successives du poème en perdant de plus en plus l'actualité d'intérêt qu'elle avait à l'origine, en même temps qu'elle revêtait, comme le reste du poème, l'apparence moderne qu'elle présente aujourd'hui au point de vue du style.

« La maison de mon maître, continue la Souris, est bien préférable à celle du vôtre. Il ne possède qu'une chaumière divisée en trois compartiments (c'est la disposition des maisons annamites de la classe moyenne). Il s'inquiète peu de courir à la poursuite du lièvre, d'aller à la chasse du chevreuil! (Il ne recherche pas les gros bénéfices.) Tel est le Dragon, lorsque, cachant ses griffes, il attend au fond de l'étang le moment de monter au ciel. Si la baleine est satisfaite de son sort, la crevette l'est aussi!... Le Con sả (espèce de martin-pêcheur), à la vue de l'appât, tombe dans le piège, emporté qu'il est par sa gourmandise. Il vaut mieux manger de petits crabes et ronfler (*sic*) à bouche que veux-tu que de se nourrir de viande de bœuf en vivant chargé de soucis... »

La discussion se prolonge : la Souris continue à se défendre en invoquant le souvenir de son époux, dont la pensée lui a fait déjà bien des fois, dit-elle, *remplir son bol de riz de larmes amères*. Le Rat perd patience et finit par donner un tour des plus cyniques à ses propositions. La Souris trouve dans son indignation des paroles énergiques qui ramènent son séducteur au sang-froid. Il feint de se repentir, mais ce n'est que pour revenir par un détour au sujet qui l'occupe. La Souris le menace de la colère de sa femme; mais cela l'intimide peu. « La maîtresse de cette maison, répond-il, est une personne distinguée. Pour ce qui est d'être une dame, c'est une dame véritable. Elle parle toujours doucement et ne prononce jamais de paroles déplacées, car elle n'oserait pas manquer à la soumission qu'elle doit à son époux. Toujours douce et affable, elle donne tous ses soins à la tenue du ménage, et serait heureuse d'avoir pour l'aider une compagne avec laquelle elle vivrait dans la plus parfaite harmonie. Jamais elle ne se montrerait jalouse! » — « Une femme, réplique la Souris, cède son riz et son vêtement; mais elle ne cède pas son époux! Brisons là; je ne vous écouterai pas davantage. » — « Partagez du moins mon repas, lui dit le Rat. Vous mangerez du pâté de Phénix, des nids d'hirondelle, des tendons de cerf, des nageoires de poisson et des champignons de pin; ce sont là choses délicieuses! Puis, lorsque vous serez rassasiée, vous porterez le reste à vos enfants. » La

Souris se montrant inaccessible à cette nouvelle séduction, le Rat est pris d'un nouvel accès de colère; l'impudence de ses discours redouble et pousse à bout son interlocutrice qui le menace de se tuer devant lui. Le séducteur se repent enfin et lui fait cette fois des excuses sincères; mais il est trop tard! Au moment où la Souris blanche sort de chez lui, la femme du Rat revient de son voyage. Elle l'aperçoit et, dévorée de jalousie, elle fait à son époux une scène furibonde qui forme une opposition comique avec l'éloge que ce dernier vient de faire de la mansuétude et de l'aménité de son naturel.

La longue discussion qui intervient alors entre les deux époux est loin de présenter le même caractère d'originalité que le reste. Il faut cependant y noter quelques expressions assez piquantes. C'est ainsi que la femme du Rat dit à son époux qu'il lui serait aussi difficile de lui dissimuler ses incartades que de couvrir un éléphant avec un panier. Elle lui déclare que lorsqu'une mouche passe devant ses yeux, elle a le regard assez perçant pour constater si elle est mâle ou femelle; mais, en somme, les longues récriminations auxquelles elle se livre sont celles qui ont toujours lieu en pareil cas. La sortie de l'épouse qui s'éloigne en gémissant sur son infortune après avoir accablé son mari d'injures et les mauvais traitements qu'elle fait subir à la Souris blanche rentrent aussi dans l'ordinaire de ces sortes de situation. Le dénouement seul a quelque chose

d'inattendu. C'est un chat qui s'en charge, et c'est par son intervention que le Ciel punit le coupable et protège l'innocent. Les deux souris prennent la fuite; mais la femme jalouse tombe dans un fossé où elle barbote sans pouvoir se tirer d'affaire, tandis que la vertueuse Souris blanche parvient à rentrer dans la maison, où elle se trouve un refuge dans une jarre pleine d'un riz délicieux. Cependant, comme la femme du Rat n'a, en somme, à se reprocher que d'être acariâtre et jalouse, le Ciel permet qu'elle ne périsse pas. Hồ sanh, le philosophe observateur de toute la scène, intervient au moment où elle va se noyer et la sauve en mettant le chat en fuite; mais il lui fait une longue morale. Heureusement que meilleur et plus avisé que le pédagogue de La Fontaine il ne lui inflige son discours qu'après être venu à son aide. Elle est du reste sensible à ses remontrances, se repent de sa jalousie et va demander pardon à son époux. Quant à notre philosophe, il prend note de tous ces événements pour l'instruction des générations futures. Suit naturellement la morale du poème. *Une honnête femme trouve toujours à répondre aux arguments d'un séducteur,* quelque spécieux qu'ils puissent être; *le Ciel châtie toujours les coupables;* aussi a-t-il puni la jalousie de la femme du Rat en permettant qu'elle tombât dans un fossé plein d'eau; *il protège toujours les innocents;* aussi a-t-il procuré à la Souris blanche un asile dans lequel, désormais, sa subsistance est assurée.

Tel est, dans son ensemble, le poème moral de Bach thủ'. Cette œuvre ne manque ni d'originalité, ni d'esprit, ni même d'une certaine naïveté. Malheureusement, comme toutes ses pareilles, elle présente un grand défaut. C'est, s'il m'est permis de me servir de ce mot, le *pédantisme*. Le texte annamite est hérissé de citations et d'allusions tirées non seulement des classiques et des canoniques chinois, mais encore de toutes sortes d'ouvrages historiques, médicaux, divinatoires et autres. J'ai écarté, autant qu'il m'a été possible, ces allusions du présent compte rendu; car, outre qu'il faudrait de longues heures pour les expliquer, elles en rendraient la lecture incompréhensible, pour ne pas dire intolérable. Un pareil exposé ne peut être fait que dans un ouvrage de très longue haleine. Je l'ai essayé de mon mieux dans les traductions que j'ai données des poèmes de Kim vân kiều truyện et de Lục vân tiên. Ces poèmes de l'Annam, pour être complètement et exactement interprétés, demandent non seulement une connaissance approfondie de la littérature chinoise et de la langue poétique du pays, mais encore il faut, lorsqu'on n'en possède pas le texte transcrit en caractères latins, se livrer à un véritable travail de conjecture et d'induction pour savoir ce que l'auteur a voulu écrire, tant est grande l'indépendance, pour ne pas dire plus, avec laquelle les écrivains de ce pays se servent de leur caractères démotiques. Ces signes, alors même qu'ils sont écrits correctement, ce qui est fort rare, n'ont rien de fixe et dépendent

du caprice ou du plus ou moins de science de l'écrivain. Il faut encore compter, et ce n'est pas la moindre difficulté, avec l'ignorance des typographes qui les impriment, et avec l'obscurité que présente le tirage, détestable au delà de toute vraisemblance. Malgré les vingt-cinq années que j'ai déjà consacrées à une étude incessante de la littérature chinoise, je n'oserais répondre de présenter une solution infaillible de toutes les difficultés de détail que contient le présent morceau. Je serais heureux néanmoins, si l'aperçu rapide que j'ai pu donner de ce spécimen d'une poésie si peu connue encore pouvait être regardé comme n'étant pas absolument dépourvu d'intérêt.

LE DIEU ALLÂH
DANS UNE INSCRIPTION MINÉENNE,

PAR

M. HARTWIG DERENBOURG.

Le monument qui est l'objet de cette courte notice a été publié pour la première fois dans un mémoire que j'ai consacré à la collection, dont il fait partie, dans le *Babylonian and Oriental Record*, I, p. 172-173; tirage à part, sous le titre de *Yemen Inscriptions; the Glaser Collection in the British Museum*, p. 6-7. Je lui avais donné le n° III, il est aujourd'hui coté 92. Ses dimensions, telles que je les ai prises en septembre 1891, sont 24 centimètres de hauteur, 56 centimètres de largeur, 8 centimètres de profondeur. M. D. H. Müller en a donné d'autres, je ne sais d'après quelle source de renseignements, lorsqu'à son tour il s'est occupé de ce texte; voir ses *Kritische Beiträge zur südarabischen Epigraphik*, dans la *Wiener Zeitschrift für die Kunde des Morgenlandes*, II (1888), p. 281-282. Avant de passer à une nouvelle étude de ce document épigraphique minéen, je crois devoir faire remarquer qu'il est intact en haut et en bas, ainsi qu'à droite.

Les lignes ne sont atteintes qu'à gauche, où nous essayerons de déterminer l'étendue de la partie disparue. Nous lisons dans ce qui reste :

[illegible] 1
[illegible] 2
[illegible] 3
[illegible] 4
[illegible] 5

Transcription en caractères hébraïques :

1 אליפע|וקה|מלך|מען|ושעבם|מען|
2 רתׄד|וסשרח|עם|ראב|דׄניט|כאידו
3 כונת | דׄת | גזיתן | אצנע | כל | גז
4 פע | אחלי | דׄניט | בדׄן | רכבן | ול
5 תוקה | רשוי | אלהן | וקדם | מנות

Ligne 1. Cette inscription est la première à nous faire connaître Îlyafaʿ Wâḳâh, roi de Maʿîn. — Ajoutez à la fin : סקניו|ו; nous supposons donc qu'il manque à chaque ligne une moyenne de sept à huit caractères, y compris les traits de séparation.

Ligne 2. Les verbes רתׄד et סשרח sont des infinitifs continuant le parfait סקניו; cf. F. Praetorius, *Das vermeintliche energetische Perfectum des Sabäischen*, dans la *Zeitschrift der deutschen morgenländischen Gesellschaft*, XLII (1888), p. 56-61. — ראב est un nom d'homme, écourté de ראבאל (Hal. 353,

l. 1 et 8). — Que נים soit un nom de ville ou de tribu, on le retrouve non seulement à la ligne 4 de ce même texte, mais encore à la ligne 10 de l'inscription II de la même collection = Hal. 238, comme il sera dit à propos de la ligne 4. — Après כאירו = لِأَيْدِى ou بَيْنَ أَيْدِى, lisez : |אלהן|ו. Il sera parlé longuement de אלהן à propos de la ligne 5. Avec le copule *wa* commence une parenthèse que termine פע (l. 4).

Ligne 3. Pour נויתן « offrande », j'adopte l'interprétation proposée par M. D. H. Müller. Je complète à la fin : נו]יתהי|אלי], avec la marque minéenne de l'état construit au pluriel. Sur cette formation, voir les exemples cités par M. D. H. Müller dans la *Zeitschrift der deut. morg. Gesellschaft*, XXXVII (1883), p. 9.

Ligne 4. אחלי me paraît être le complément direct commun aux trois verbes des lignes 1 et 2. On trouve de même אחלי dans Hal. 188, l. 2; 196, l. 14; 353, l. 4 (אחלין); enfin 238, l. 5, où la lecture אחלי doit être changée en אחלי, d'après le monument lui-même acquis de M. Glaser (Glaser, 283) par le Musée Britannique où il est maintenant coté 91; cf. le n° II chez Hartwig Derenbourg, *Yemen Inscriptions; the Glaser Collection in the British Museum*, dans le *Babylonian and Oriental Record*, I, p. 170-172; tirage à part, p. 4-6. Je n'avais pas osé traduire, bien que, dans la même collection, au n° XVIII

(Glaser, 299; Musée Britannique, 84; voir id., *ibid.*, I, p. 197; tirage à part, p. 17), on lise à la ligne 4 |אחלי, avec un trait de séparation; aux lignes 3 et 5 אחליסאי, avec un suffixe encore obscur. Dans ces divers passages, אחלי semble être partout le pluriel à l'état construit d'un singulier חלי = حَلْيٌ « ornement, parure ». Le pluriel à l'état construit n'exclut pas, en sabéen plus qu'en éthiopien et en araméen, l'emploi immédiat ensuite de la préposition ל; voir D. H. Müller, *Der Status constructus im Ḥimjarischen*, dans la *Zeitschrift der deutschen morgenländischen Gesellschaft*, XXX (1876), p. 121; *Corpus inscriptionum semiticarum;* pars quarta, inscriptiones sabæas et ḥimyariticas continens, I, p. 129. — Que l'on admette ou non la comparaison suggérée par M. D. H. Müller avec רבכם à la ligne 5 de l'inscription d'Obné, le sens est toujours celui que j'avais proposé, c'est-à-dire édifice ou sanctuaire. — A la fin lisez : ול[|ופי|ום, de nouveau sept lettres, y compris les lignes de séparation. C'est un vœu qu'introduisent les deux dernières lettres conservées de cette ligne; j'ai supposé qu'elles étaient suivies de ופי « et puisse-t-il protéger », comme dans l'inscription 19 du Musée Britannique = 18 d'Osiander = 87 du *Corpus inscriptionum semiticarum*, ligne 9 (I, p. 141).

Ligne 5. Cette ligne, la plus importante de l'inscription, débute par la fin du mot וס]תוקה, une vraie dixième forme, qui suit רגיט (cf. nos l. 2 et 4) dans la deuxième inscription de la *Glaser Collection* =

Glaser, 283 = Halévy, 238, l, 10; voir aussi סתוקה dans la première inscription de la *Glaser Collection*, l. 9. Le sens doit être à peu près identique à celui de la première forme וקה « exaucer », si fréquente sur les bronzes de ʿAmrân conservés au Musée Britannique, et qui figure à la ligne 1 de notre inscription comme surnom honorifique d'Îlyafaʿ.

Le complément direct des deux verbes est |רשוי אלהן. Le sens de רשוי paraît absolument établi par les recherches antérieures. Ce mot est presque toujours suivi du nom d'une divinité ou de celui d'un éponyme élevé au rang des dieux, plus rarement du nom d'un temple. Il indique sans conteste le titulaire de fonctions sacerdotales, comme déjà Ewald l'avait soupçonné, comme M. D. H. Müller l'a démontré par le groupement de tous les exemples connus; voir de lui *Ḥimjarische Inschriften*, dans la *Zeitschrift der deuts. morg. Gesellschaft*, XXIX (1876), p. 603-604; et *Siegfried Langer's Reiseberichte*, *ibid.*, XXXVII (1883), p. 404-405; 86-87 du tirage à part. L'étymologie est plus douteuse. Le mot n'a pas fait souche en arabe. Ce serait blasphémer que de penser à la *rischwa*, ce pourboire par lequel les plaideurs essayent de peser sur la décision des juges. M. D. H. Müller avait comparé naguère le chaldéen רְשׁוּת « faculté, puissance », l'hébreu d'Ezra (III, 7) רִשְׁיוֹן « liberté ». Il s'est abstenu de revenir sur cette question et nous préférons aussi attendre, pour nous prononcer, que de nouveaux documents apportent des éclaircissements sur la nature de cette prêtrise. Quoi

qu'il en soit, ces prêtres devaient être, dans le culte de certaines divinités, groupés deux par deux, ou pour se relayer comme ministres du culte, ou pour se prêter un mutuel appui dans les rites, peut-être aussi dans les sacrifices. C'est ainsi que nous trouvons le duel רשוי à l'état construit, non seulement dans notre texte, mais encore trois fois dans Halévy, 237, où, l. 4, 5 et 8, on lit רשוי|כהלן « les deux prêtres (du sanctuaire) de Kahlân ».

Dans mon premier essai de traduction j'avais considéré אלהן « Alhân » comme un nom de tribu ou de pays, et, en dehors du Compte rendu des voyages de Langer, j'aurais pu citer à l'appui de mon assertion Mordtmann und Müller, *Sabäische Denkmäler*, p. 38-39, rempli de citations intéressantes, de comparaisons curieuses. Ni l'un ni l'autre ne m'empêchent d'avoir adopté une solution toute différente de celle à laquelle je m'étais arrêté d'abord. De même que רחמנן signifie non pas « les divinités miséricordieuses », comme nous l'avions traduit d'une manière erronée, mon père et moi (*Journal asiatique* de 1883, II, p. 264 et 266), mais reproduit le nom de ce dieu Ar-Raḥmân (ٱلرَّحْمَان) qui, dans certaines parties du Coran, occupe une place prépondérante, de même אלהן, avec la noûnation, désigne son rival heureux et vainqueur, Allâh (ٱللّٰه). Le *noûn* est de nouveau la marque de la détermination, comme l'article dans la notation arabe. Le dieu national des musulmans, si jaloux de son unité, avant de rejeter

tout associé, avait dû se contenter, dans la Kaʿba et dans les panthéons sémitiques, non seulement de figurer à côté de sa parèdre Al-Lât (ٱللَّات), mais encore de subir à côté de lui une assemblée nombreuse de dieux et de déesses qui ne se sont pas laissé renverser par le monothéisme sans opposer de résistance à son attaque. Le paganisme arabe s'est défendu, avant de succomber sous les coups de la propagande et du glaive. Ar-Raḥmân est resté debout le dernier, et les hommes ont reçu l'ordre de se prosterner devant lui, comme étant ses serviteurs (*Coran*, xxv, 61 et 64). On lit encore (*ibid.*, xvii, 110) : « Dis : Invoquez Allâh, ou bien invoquez Ar-Raḥmân », le Prophète laissant le choix, parce qu'il est indécis auquel des deux il donnera lui-même la préférence.

Sans aborder le problème si ardu de la chronologie minéenne, le dieu Allâh, si l'on admet cette interprétation, est reporté à une très haute antiquité. Le couple Allâh et Al-Lât nous était déjà apparu dans certains noms propres composés théophores, comme on en rencontre tant dans l'épigraphie ḥimyarite. Ainsi סעדלה = سَعْدُ ٱللّٰه dans l'inscription 74 du *Corpus*, l. 1 (I, p. 111), et dans D. H. Müller, *Epigraphische Denkmäler aus Arabien*, p. 80 (n° 36); והבלה = وَهْبُ ٱللّٰه, *ibid.*, p. 59, 60 et 76 (n°s 2, 4, 27); זדלה = زَيْدُ ٱللّٰه, *ibid.*, p. 63 (n° 7); מראלה = مَرْءُ ٱللّٰه, *ibid.*, p. 73 et 87 (n°s 25 et 72), avec la

forme abrégée מרלה, *ibid.*, p. 79 (n° 34); רתעלה = رَتَعَ ٱللّٰهُ, *ibid.*, p. 75 (n° 26); סעדלת = سَعْدُ ٱللَّاتِ, dans l'inscription 9 du Louvre, l. 1 (cf. Joseph et Hartwig Derenbourg, *Les monuments sabéens et himyarites du Louvre*, p. 11); מגדלת = مَجْدُ ٱللَّاتِ, dans l'inscription 19 du *Corpus*, l. 8 (I, p. 29); עבדלת = عَبْدُ ٱللَّاتِ, dans Halévy, 168, l. 2; peut-être 76, l. 3, 4 et 5; peut-être aussi 234, l. 1; אוסלת = أَوْسُ ٱللَّاتِ, dans Langer, 17, l. 1; וידלת = وَيْدُ ٱللَّاتِ, dans l'inscription 30 du Musée Britannique = 32 d'Osiander, l. 1; et dans Halévy, 411, l. 5.

De nouvelles découvertes allongeront cette liste déjà fort suggestive. Ajoutons que l'appellatif אלה = إِلَاهٌ « dieu » n'est pas rare dans l'épigraphie yéménite, non plus que le féminin אלהת, et le pluriel redoublé après suppression du dernier radical אלאלת , pluriel au sens masculin malgré sa terminaison féminine, comme l'arabe آلِهَةٌ. M. D. H. Müller a cru retrouver ce dernier pluriel, si fréquent dans le Coran, sur un texte d'Al-ʿOulâ; voir *Epigraphische Denkmäler aus Arabien*, p. 71 (n° 22).

La ligne cinquième devait finir un peu en retrait et je la complète en ajoutant le suffixe duel : וקדם| מנות[סמי, comme terminaison du vœu introduit par ולי (l. 4). Je compare קדם à l'arabe تَقَدَّمَ et מנות à مُنُوَّةٌ, attesté par le *Ḳâmoûs*, dont se déduit le pluriel مُنُوَّاتٌ.

J'imagine que le substantif déterminé אלהן = ٱللّٰه, Allâh, aujourd'hui isolé dans l'épigraphie du Yémen comme nom propre d'une divinité, sera confirmé tôt ou tard, soit par de nouveaux textes, soit par un examen ultérieur des matériaux anciens où son identité aurait été jusqu'ici méconnue. J'avais cru naguère pouvoir assimiler העלל sur un petit autel apporté d'As-Saudâ par M. Ed. Glaser (Glaser, 301 = Musée Britannique, 86) à l'arabe تَعَالَى « qu'il soit exalté », la plus courte des formules qui accompagnent d'ordinaire le nom d'Allâh. Voir *The Babylonian and Oriental Record*, I, p. 198; p. 19 du tirage à part. M. D. H. Müller croit que העלל « Ha'lal » est le nom porté par l'auteur de l'inscription. En présence des difficultés grammaticales très réelles que soulève mon interprétation d'alors, j'y renonce, en apportant à l'appui de l'opinion contraire émise par M. D. H. Müller deux arguments nouveaux. Tout d'abord, j'ai la conviction qu'en tête de la deuxième ligne il faut lire דא[בין] et que Ha'lal est considéré comme originaire d'Abyan, la ville bien connue du Yémen; cf. Dhoù Abyan, roi de Ḥimyar, dans la *Zeitschrift der deutschen morg. Gesellschaft*, XXX, p. 35 et 695. D'autre part, le nom propre Ha'lal paraît confirmé par le nom propre composé, de formation et de sens énigmatiques, העלל|אלהת|קולם, dans Cruttenden, 3 = Fresnel, 3 = Halévy, 3 = Glaser, 7 = *Corpus*, 6, l. 2 (*Corpus*, I, p. 16-19).

Voici la reconstitution en caractères hébraïques et la traduction française que je propose pour l'inscription minéenne, objet de cette notice :

1 אליפע|וקה|מלך|מען|ושעבם|מען|[סקניו | ו

2 רתד|וסשרח|עם|ראב|דׄניט|כאידו [|אלהן | ו

3 כונת | דׄת | נזיתן | אשנע | כל | גז [יתהי | אלי

4 פע | אחלי | דׄניט | בדׄן | רבבן | ול [| ופי | וס

5 תוקת | רשוי | אלהן | וקדם | מנות |סמי

1 Îlyafa' Wâḳâh, roi de Ma'în, et sa tribu Ma'în, [ont consacré, et

2 voué et offert largement, avec Ra'b de Nayiṭ, entre les mains [d'Allâh (et

3 cette offrande fut la plus considérable de toutes les offran- [des d'Îlya-

4 fa') les parures provenant de Nayiṭ, dans ce temple. Et puisse-t-il [protéger et ex-

5 aucer les deux prêtres d'Allâh et accomplir les souhaits [de tous deux !

KṢEMENDRA.

LE BUDDHÂVATÂRA,

PAR

M. A. FOUCHER.

Dans le numéro de la *Kâvya-mâlâ* du mois de novembre 1891 a été publiée pour la première fois une vie du Buddha d'un caractère assez original : elle fait partie d'un poème sur l'*Histoire des dix avatârs* (le *Daçâvatâracarita*); le Buddha nous y est donné pour une incarnation de Viṣṇu et, comme tel, placé le neuvième, entre Kṛṣṇa et Kalki, l'avatâr à venir. Or, d'après M. Bühler, ce texte, daté avec certitude de l'an 1066 de notre ère, est le premier qui nous montre le Buddha introduit dans le Panthéon brahmanique[1]; du moins est-ce la première fois que nous l'y voyons introduit avec honneur. La tradition des puraṇas[2], de date d'ailleurs incertaine bien

[1] De fait, M. Holtzman, réunissant tout dernièrement toutes les références brahmaniques sur le Buddha, n'indique aucun texte qu'on puisse regarder avec certitude comme antérieur à Kṣemendra. (Voir Holtzman, *Zur geschichte und kritik des Mahabhârata*, Kiel, 1892, p. 103.)

[2] *Bhâgavata-puraṇa* (I, 3, 24) et *Viṣṇu-puraṇa* (III, chap. XVII et XVIII).

que probablement antérieure, ne fait en effet du Buddha qu'une incarnation ou plus exactement une émanation illusoire et hérésiarque de Viṣṇu; le dieu crée ce « Mâyâmoha » à la prière des dieux que les Asuras ont privés des sacrifices à force d'orthodoxie et d'austérités; d'abord nu comme un jaïna, puis vêtu d'une robe rougeâtre comme un moine bouddhiste et tenant chaque fois des discours conformes à son déguisement, le perfide fantôme « égare les Daityas du chemin des Védas », et les livre, désormais sans défense, aux coups de ces mêmes dieux qu'ils avaient vaincus. La tradition contenue dans le neuvième livre du *Daçâvatâracarita* est animée d'un esprit tout différent, et à ce titre l'ouvrage semble mériter quelque attention.

Kṣemendra, son auteur, nous est bien connu : M. S. Lévi, dans le *Journal asiatique* (années 1885-1886), lui a consacré une longue étude; on y voit revivre la figure de cet aimable polygraphe, poète, théoricien, moraliste, historien, commentateur, au demeurant l'homme du monde le plus capable de « mettre en madrigaux » n'importe quel sujet. Il était originaire de la vallée de Cachemire, où n'avaient point encore pénétré les incursions mahométanes et dont les querelles de cour ou les guerres civiles troublaient peu, semble-t-il, la prospérité. Il doit y avoir passé paisiblement sa vie[1] à com-

[1] Sous le règne des rois Ananta et Kalaça. (Voir *Râjataraṅgiṇî*, l. VII.)

poser sur toute chose des « bouquets », comme il disait, des résumés, des manuels de toute sorte et toujours en vers. Il abrégeait comme d'autres compilent, mais ses abrégés eux-mêmes ne sont pas sans longueurs. Nous le retrouvons, dans ce court poème sur la vie du Buddha (74 stances), fidèle aux préceptes qu'il avait donnés lui-même[1] et tel que M. S. Lévi nous l'avait montré dans la *Bṛhat-kathâ-mañjarî :* il court rapidement et prosaïquement sur toutes les circonstances nécessaires à l'intelligence du récit : ce n'est là pour lui que l'accessoire, le cadre où loger ses développements poétiques. Mais, en revanche, avec quelle complaisance il s'attarde en chemin sur tous les motifs qui prêtent à la composition de stances savantes, un coucher de soleil, un lever de lune, la description du bois où s'est retiré le Bienheureux! Remarquons cependant, pour être juste, que ces thèmes sont ingénieusement renouvelés par des allusions à l'état de l'âme du Buddha et à sa destinée : la lune se lève comme lui, dans sa blanche clarté, pour dissiper l'aveuglement du monde (st. 28); le soleil, prenant la robe rougeâtre du couchant, semble, lui aussi, se faire moine (st. 24); le bois où s'est retiré le sage respire le silence et la paix (st. 51 et 52); plus loin, le contraste entre l'ascétisme du Buddha et la vie voluptueuse qu'il menait jadis « dans ses palais de cristal, sur des lits souriant du reflet des soies » (st. 60) lui

[1] Dans son traité de poétique, le *Kavikaṇṭhâbharaṇa.*

donne prétexte à quelques antithèses heureuses : en somme, on ne peut nier que plusieurs de ces stances ne soient fort bien venues et quelques-unes même d'un sentiment assez profond[1].

On aurait tort toutefois de chercher dans cet abrégé de la vie du Buddha des renseignements nouveaux et précis : qu'il nous suffise de constater qu'à une époque aussi basse cette vie, dans ses grandes lignes, était encore bien connue. Comme la plupart des prétendues biographies que l'Inde nous a laissées de Çâkya-muni (le *Lalita-Vistara* et le *Buddha-carita* par exemple), le *Buddhâvatâra* s'ouvre avec la naissance du jeune prince et finit brusquement aussitôt après la première prédication. On n'imagine guère une Messiade qui, commencée à la Nativité, se terminerait avec le Sermon sur la montagne et le fait pourrait étonner : il s'explique pourtant. Des trois périodes que les docteurs bouddhistes distinguaient dans « les vies » du Maître[2], c'est toujours sur celle qui va de sa dernière renaissance à sa première prédication que semble s'être arrêtée le plus volontiers l'imagination du peuple et des poètes : aucune n'était plus riche d'édification, plus féconde en descriptions et en miracles; aucune ne prêtait mieux avec ses dramatiques contrastes couronnés

[1] Nous signalerions encore les stances 13, 18, 25, 35, 36, 50, 64, 68, 71.

[2] Voir E. Senart, *Légende du Buddha*, introduction, p. x. La période qui nous occupe ici porte dans la terminologie scolastique le nom d'Avidûre-nidâna.

par l'Illumination finale aux amplifications et à la mise en scène de la légende et de l'art. Kṣemendra suit d'ailleurs fidèlement la version ordinaire du Nord. S'il omet la venue du ṛṣi Asita lors de la naissance de l'enfant prédestiné, s'il néglige la description du célèbre sommeil des femmes dans la nuit où le Bodhisattva, dégoûté du monde, quitte son palais, ce n'est pas qu'il ait ignoré ces détails; mais il désespérait sans doute de pouvoir mieux faire sur ce point que ses devanciers. Ce doit être pour la même raison que, glissant sur les premières prédications attribuées au Buddha, il s'attache tout aussitôt à l'entrevue entre le père et le fils [1] : il trouvait là un sujet moins rebattu et il lui consacre presque les deux derniers tiers de son poème (st. 46 à 72); mais ce choix même n'était pas sans exemple : d'après un renseignement que je dois à l'obligeance de M. Senart, le *Mahavastu* finit lui aussi, ou peu s'en faut, sur cette entrevue.

L'exactitude générale du récit de Kṣemendra est donc établie; mais le principal intérêt est ailleurs : il est dans l'esprit nouveau qui a inspiré son ouvrage. Nous ne trouvons chez lui rien de pareil au ton âpre et aux intentions sectaires du Viṣṇu-puraṇa. Au Cachemire, les diverses sectes devaient vivre en

[1] Dans la version ordinaire, cette entrevue n'a lieu que douze ans après que le Buddha a quitté sa maison, lors d'un voyage qu'il fait au pays de Magadha. Le *Lalita-Vistara* n'en parle pas et le *Buddha-carita* en parle à peine : au contraire, ces deux ouvrages décrivent tout au long l'arrivée du ṛṣi Asita et le Sommeil des femmes.

assez bonne intelligence, ou du moins, comme dans le reste de l'Inde, n'étaient guère divisées que par des rivalités d'intérêt plutôt que de croyances. D'autre part, Kṣemendra était, par tempérament, l'homme le moins fanatique du monde : élevé dans le çivaïsme, puis converti au vishnouïsme, il a eu en même temps la singulière fortune de devenir un des auteurs canoniques du bouddhisme thibétain[1] : tout porte à croire que vers la fin de sa vie, au moment où il composait son *Daçâvatâra-carita*, il professait un large éclectisme. Il avait d'ailleurs des amis dans toutes les sectes : infatigable écrivain, il écrivait à la prière des uns et des autres, pour les brahmanes Râmayaçaṣ et Devadhara comme pour le bouddhiste Nakka. Réussit-il dans son *Buddhâvatâra* à contenter tout le monde? Il semble au moins qu'il l'essaya. On sent, à le lire, que (sans oublier de placer à propos ses plus jolis effets de style), il songe à ménager de part et d'autre toutes les susceptibilités. Tout d'abord il accepte sans arrière-pensée la valeur morale de la tradition bouddhique : si Bhagavat est descendu sous la forme du Buddha, c'est pour sauver le monde, et non pour le perdre en le décevant; mais, d'autre part, comme il fait bon marché, au profit de la doctrine brahmanique des avatârs de Viṣṇu, de toute la mythologie du bouddhisme avec ses infinies successions de

[1] Grâce à son *Avadâna-kalpalatâ* qui a mérité d'entrer dans le canon thibétain et dont la version thibétaine est en ce moment en cours de publication dans la *Bibliotheca Indica*.

Buddhas! Il loue sans réserves la bonne loi que le Buddha a enseignée (st. 45); mais les discours qu'il lui prête, un brahmane ne les désavouerait pas : ce ne sont que vagues considérations sur la vanité des choses terrestres. Ici (st. 53) il nous montre le Buddha apportant le bonheur aux dieux, aux Siddhas, aux hommes et aux Nâgas; mais plus loin (st. 73) il semble donner à entendre que Çâkyamuni n'a guère converti à sa doctrine que les Çâkyas ses parents. Il va bien jusqu'à faire entrer de force dans ses vers les termes techniques qu'employaient les bouddhistes pour désigner les quatre étapes successives de la sainteté (st. 73)[1] : peut-être est-ce par simple gageure de métricien et pour le plaisir de la difficulté vaincue. Ailleurs (st. 59) il insiste avec quelque malice sur le fait qu'en cherchant le bonheur de tous les êtres, le Buddha a commencé par désobéir à son père et par lui causer le plus vif chagrin; il semble même commettre l'irrévérence de supposer que le Buddha, en voyant se briser sous lui la montagne où il s'était assis pour méditer, ait pu changer de visage (st. 39)[2]; ou encore il trouve

[1] Dans les vers de Kṣemendra, au lieu des termes ordinaires : srotâpanna, sakṛdāgānun, anâgâmin et arhat, nous lisons à cause des nécessités métriques : srotaḥ-prâpta, sakṛt-samâgama, âgâmika et arhat; mais le sens n'est pas douteux, non plus que l'intention du poète.

[2] L'irrévérence fait frémir même un lecteur européen : toutefois, comme me l'a fait remarquer M. Senart, on peut aussi entendre «vivigna-vaktraḥ» dans un sens tout opposé : «ayant le visage non troublé». C'est là un de ces mots à double entente dont nous parlons.

moyen en finissant de l'appeler adroitement « l'ami des gens de bien... » ou des « brahmanes » (*guṇibândhavaḥ*) : en vérité, on dirait qu'il a cru devoir jeter çà et là quelques mots à double entente pour mettre l'orthodoxie brahmanique en repos. La tentative (si c'en est une et non la consécration littéraire d'une idée reçue) n'en est que plus curieuse, et sûrement Kṣemendra n'était point seul de son opinion : son ouvrage représente à tout le moins pour nous sur ces questions le sentiment des Cachemiriens instruits et modérés au XIe siècle de notre ère, et à ce point de vue il a quelque intérêt.

Peut-être même pourrait-on se hasarder à tirer de cette étude des conclusions plus générales : nous retrouvons ici un nouvel exemple de l'habileté avec laquelle les brahmanes ont toujours su confisquer à leur profit non seulement les divinités populaires, mais encore toutes les grandes apparitions religieuses de l'Inde, celles même qui, au début, leur étaient le plus hostiles. Ce n'est pas tout : pour qu'une pareille « absorption » pût se produire, il fallait que le bouddhisme fût à ce moment singulièrement affaibli et ce n'est pas le seul symptôme que nous ayons de sa décadence. En ce sens encore, il serait permis d'affirmer, même à défaut d'autres preuves, que le Viṣṇu-puraṇa représente pour nous une tradition antérieure à celle que nous a conservée le *Buddhâvatâra;* son ton injurieux et polémique suffit pour prouver qu'il remonte à une époque où le bouddhisme était toujours vivace et qu'il provient d'un

pays où les deux religions se disputaient encore la prééminence. Au contraire, au temps où écrivait Kṣemendra, la doctrine de Çâkyamuni agonisait au Cachemire comme dans le reste de l'Inde : on n'a tant de condescendance que pour un ennemi qui n'est plus à craindre; son adoption par ceux mêmes qu'il avait toujours combattus dut être la fin du bouddhisme en tant que secte distincte : en embrassant leur rival, les Brahmanes achevèrent de l'étouffer.

Un autre point sur lequel on ne peut s'empêcher d'insister, c'est la merveilleuse facilité avec laquelle la légende du Buddha a pu, sans subir d'altération notable, se transformer en une histoire vishnouïte et prendre place dans la suite des dix avatârs. Le fait n'a rien d'étonnant pour quiconque est au courant des travaux récents sur la légende du Buddha et des emprunts qu'elle a faits aux mythes et aux aventures de Viṣṇu-Nârâyaṇa et de Kṛṣṇa; mais il est peut-être piquant de voir Kṣemendra prévenir ces théories modernes et en donner par avance une sorte de vérification expérimentale en plaçant d'emblée le Buddha parmi toutes ces figures congénères, au milieu desquelles sa présence détonne si peu.

NOUVELLES ET MÉLANGES.

Traité du quadrilatère, attribué à Nasiruddin-el-Toussy. D'après un manuscrit tiré de la bibliothèque de S. A. Edhem Pacha, ancien grand vizir, traduit par Alexandre Pacha Caratheodory, ancien Ministre des affaires étrangères. Constantinople. Osmanié, 1891; Paris, chez Gauthier-Villars et fils, in-8°, 371 pages, dont 157 de texte arabe.

Un des plus grands représentants de la science arabe est assurément Nasîr Eddîn Attûsi (597-672 de l'hég. = 1200-1273 Ch.) Esprit encyclopédique et relativement original, il toucha ou approfondit tous les sujets en témoignant d'une érudition et d'une habileté qui lui valurent dans le monde musulman une réputation immense. Khondemir a raconté comment, disgracié par le khalife Almusta'sim, il avait offert à Hûlâgû ses services et poussé le khan mongol contre Bagdad. Le conquérant et son fils lui prodiguèrent leurs faveurs. Ils fondèrent pour lui et dotèrent avec magnificence l'observatoire de Marâghah, où furent élaborées, sous sa direction, les Tables Ilkhaniennes. Ce grand homme laissa des œuvres nombreuses et importantes autant que variées, et qui sont presque entièrement ignorées en Europe. Nous ne pensons pas qu'il soit possible d'y rencontrer beaucoup d'ouvrages d'un plus grand intérêt que ce traité du quadrilatère que le savant éditeur de Constantinople vient de nous révéler.

Le manuscrit entièrement arabe d'après lequel l'édition a été faite est sans nom d'auteur; mais son titre figure dans certaines listes des ouvrages de Nasîr Eddîn; de plus, il y est dit au début que l'auteur, ayant écrit son livre en persan,

l'avait traduit lui-même en arabe, et qu'il en avait achevé la composition en 658 (1260). Ces simples indications confirment de la manière la plus forte l'attribution proposée par l'éditeur.

Nous avons pu voir ce manuscrit chez S. A. Edhem Pacha qui le possède aujourd'hui. Il est daté de l'an 677 et en bon état de conservation; l'écriture en est remarquable par sa finesse; son déchiffrement a dû exiger beaucoup de patience et de soin. Les figures, nombreuses, aux traits déliés, ne sont pas absolument exemptes des erreurs de notation qu'il est si difficile au copiste d'éviter dans des écrits de cette espèce; mais ce léger défaut ne saurait diminuer la valeur d'un manuscrit rare, peut-être unique, qui, outre la délicatesse de l'exécution matérielle, offre encore, comme garantie de la correction du texte, cet avantage qu'il est presque contemporain de l'auteur du traité.

Le sujet et des qualités propres recommandent cet écrit. Le sujet est le dénombrement des figures triangulaires et quadrilatères tracées sur le plan et la sphère, les rapports auxquels elles donnent lieu, les formules trigonométriques déduites de ces rapports, celles aussi que les auteurs modernes ont obtenues par d'autres voies, et finalement la résolution des triangles. Les qualités qui distinguent ce traité sont l'originalité de la méthode, l'unité de composition et l'attention, rare chez les mathématiciens orientaux, de rapporter les théorèmes à ceux qui les ont inventés.

Cinq livres forment l'ouvrage. Le premier, sorte de chapitre préliminaire, fournit les définitions et les propositions relatives au rapport composé, c'est-à-dire au rapport considéré en tant qu'égal au produit de deux autres. Le deuxième livre analyse les douze figures différentes du quadrilatère plan, et il apprend à trouver des rapports entre les douze segments de droites limités à ses sommets. Il donne trois méthodes permettant de choisir de trois manières différentes six de ces segments susceptibles de former un rapport composé. Les démonstrations des trois espèces de rapports ainsi

IMPRIMERIE NATIONALE.

obtenus sont ensuite présentées successivement; elles se font au moyen de parallèles tirées des angles du quadrilatère et déterminant dans la figure des triangles semblables. Cette analyse, très suivie, très complète, aboutit, en définitive, à reprendre la démonstration d'un rapport de ce genre, donnée par Ptolémée, et à l'étendre à tous les autres cas. On constate dans ce livre un progrès remarquable de l'esprit de généralisation si nécessaire aux sciences mathématiques.

L'analyse de Nasir Eddin est pourtant encore assez diffuse et pénible à nos yeux; il y a dans sa recherche du nombre des cas possibles quelque puérilité; il compte que la discussion de la figure du quadrilatère fournirait quatre cent quatre-vingt-dix-sept mille six cent soixante-quatre expressions de rapports, mais avec cette restriction, qui enlève tout intérêt à sa supputation, que dans ce nombre beaucoup de rapports seraient répétés. Néanmoins le progrès est ici incontestable : Nasir Eddin a traversé le dédale dans lequel ses prédécesseurs se perdaient.

Le livre suivant expose brièvement la méthode de résolution des triangles plans, établit la formule de la proportionnalité des sinus des angles aux côtés opposés, apprend à déterminer deux arcs consécutifs d'une circonférence lorsqu'on connaît leur somme et le rapport de leurs sinus. Dans le quatrième livre, l'auteur étudie le quadrilatère sphérique formé par quatre grands cercles qui se coupent. Il suit très heureusement la même marche qu'il a suivie dans l'étude du quadrilatère plan. Des vingt-quatre arcs déterminés par les intersections des grands cercles, il en choisit six, de différentes manières, entre les sinus desquels il démontre l'existence de rapports composés. Abandonnant la démonstration de Ptolémée, établie pour un cas seulement, il en donne une autre, plus systématique, accompagnée d'une minutieuse discussion des cas.

En tout ceci, Nasir Eddin ne fait que généraliser habilement les résultats obtenus par la science antique, étendre les propriétés dont s'étaient servis Ptolémée et, avant lui, Mé-

nélas. Dans le cinquième livre, de beaucoup le plus important de son ouvrage, il expose les méthodes que les modernes avaient essayé de substituer aux méthodes anciennes pour arriver à la résolution des triangles sphériques. Deux méthodes étaient en usage de son temps. La première, dont on trouverait le germe dans Ménélas et Ptolémée, a été perfectionnée chez les Arabes par trois géomètres : Abû Nasr ʿAli ibn ʿIrâq, Abû'lwéfa de Bûzdjân et Abû Mahmûd Alkhodjendi. Elle consiste à considérer la figure formée de deux triangles sphériques ABC, AB′C′ rectangles en B et en B′ et ayant en A un angle commun ou deux angles opposés par le sommet. Cette figure donne lieu au rapport : $\frac{\sin b}{\sin a} = \frac{\sin b'}{\sin a'}$ qui, si l'on fait l'arc b' égal à un quadrant, devient $\frac{\sin b}{\sin a} = \frac{1}{\sin A}$. On lit de nombreuses démonstrations de cette formule : trois démonstrations de Abû Nasr, une de Abû'lwéfa, une de Abû Mahmûd, une autre encore dont ont fait usage Abû Fadl de Niriz et Abû Djaʿfar Alkhâzin; une dernière, tirée de la règle des six quantités, est assurément la plus élégante. On déduit de la même formule, dans le cas de triangles quelconques, la formule $\frac{\sin a}{\sin b} = \frac{\sin A}{\sin B}$, et, à titre de corollaires, dans le cas du triangle rectangle, les deux autres relations :

$$\frac{\cos a}{\cos b} = \frac{1}{\cos c} \quad \text{et} \quad \frac{\cos A}{\cos a} = \sin c.$$

La seconde méthode imaginée par les modernes est celle dont l'honneur revient à Abû'lwéfa de Bûzdjân et qui se base sur l'emploi des « ombres » ou tangentes. De la figure de la précédente méthode, considérée sous un autre aspect, on tire la formule caractéristique de celle-ci : $\sin c = \frac{\operatorname{tg} a}{\operatorname{tg} A}$. Cette formule est démontrée de plusieurs manières et très élégamment par la règle des six quantités; elle reste inapplicable aux triangles quelconques. Elle a pour conséquence les formules

suivantes, dans les triangles supposés toujours rectangles en B :

$$\cos A = \frac{\text{ctg } b}{\text{ctg } c}; \quad \cos b = \frac{\text{ctg } A}{\text{tg } C}, \quad \frac{\text{ctg } A}{\text{tg } C} = \frac{\cos b}{\sin a}.$$

L'auteur fait l'application de ces deux méthodes à la résolution des triangles sphériques rectangles. Il résout les triangles sphériques quelconques en les décomposant en deux triangles rectangles, ou bien en décrivant d'un des sommets comme pôle un grand cercle qui forme des triangles rectangles avec les côtés prolongés. Il déclare ne pas savoir se servir de la méthode des tangentes dans le cas où les trois quantités connues du triangle quelconque sont les trois angles ou les trois côtés. Il défend enfin cette méthode contre les mathématiciens qui voyaient dans le rapide accroissement des tangentes un obstacle à leur emploi, en montrant que, grâce à leurs propriétés, on peut toujours être ramené à n'employer que celles des arcs inférieurs à 45°.

Peut-être la part personnelle de Nasir Eddîn dans cet ouvrage est-elle restreinte; mais il a tout au moins rassemblé, avec un réel talent d'exposition et un esprit de synthèse vraiment scientifique, les travaux de ses devanciers. Nous ignorions jusqu'à ce jour quels progrès considérables la trigonométrie avait accomplis entre les mains des Arabes; ce livre jette sur cette partie de l'histoire des sciences une vive clarté; il nous montre les savants musulmans, dès le XIII[e] siècle, en possession de méthodes créées par eux et qu'ils peuvent hardiment opposer aux méthodes anciennes; il nous les montre dès lors usant en trigonométrie de procédés tout semblables aux nôtres, se posant la question générale de la résolution des triangles, y répondant à l'aide des mêmes formules fondamentales dont nous nous servons aujourd'hui. Les conquêtes qu'ils avaient faites ne pénétrèrent cependant pas en Occident, et les savants de la Renaissance durent refaire leurs découvertes.

Nous adressons, en terminant, à l'éditeur de ce traité nos

félicitations pour le soin avec lequel il a publié et traduit ce texte dont la lecture était quelque peu difficile et dont l'interprétation exigeait un travail minutieux; nous lui savons gré d'en avoir corrigé les fautes, reproduit toutes les figures, et d'avoir ajouté à sa traduction un index des noms cités qu'il a accompagné de courtes notices. Si, après cela, nous nous permettons de faire quelques réserves au sujet de certaines phrases un peu embarrassées de la traduction, ou de certains mots techniques qu'on préférerait voir rendus autrement qu'ils ne sont, l'éminent éditeur voudra bien se dire que les critiques comme les louanges qui s'adressent à son travail personnel ne sont pas les plus importantes. Les éloges qu'il doit le mieux sentir sont ceux par lesquels se trouve affirmé le haut intérêt de l'œuvre qu'il s'est chargé de faire connaître : nous ne les lui avons pas ménagés.

Baron Carra de Vaux.

Relation des missions scientifiques de MM. H. Hyvernat et P. Mueller-Simonis (1888-1889), du Caucase au golfe Persique à travers l'Arménie, le Kurdistan et la Mésopotamie, par P. Mueller-Simonis, suivie de notices sur la géographie et l'histoire ancienne de l'Arménie et les inscriptions cunéiformes du bassin de Van, par H. Hyvernat. — Delhomme et Briguet, éditeurs; Paris et Lyon, 1892, in-4°, 628 pages.

Ce magnifique volume renferme le récit du voyage qu'entreprirent en 1888 deux jeunes abbés, MM. Mueller-Simonis et Hyvernat, désireux de connaître l'Orient sur les lieux après l'avoir étudié dans les livres. Les voyageurs se rendirent en Perse par la mer Noire et le Caucase. Débarqués à Batoum, ils suivirent la route bien connue qui, par Tiflis et Érivan, conduit à Djoulfa près de l'Araxe, dont le cours marque la frontière des empires russe et persan. De Tiflis ils rayonnèrent dans les environs et poussèrent une pointe au

nord jusqu'à la pittoresque ville de Vladikavkaz. Arrivés en Perse, ils ne visitèrent qu'une partie de l'Adherbeidjan : Khoi, Dillmann, Khosrowa, Ourmia à l'ouest du lac de ce nom, où ils recueillirent d'intéressants renseignements sur les missions qui cherchent à relever les Nestoriens du misérable état dans lequel ils sont tombés. Puis, se dirigeant à l'occident, ils pénétrèrent dans le Kurdistan turc et gagnèrent le lac de Van, où M. Hyvernat était particulièrement attiré par les inscriptions cunéiformes de cette localité. Après un séjour à Van que les entraves suscitées par le mauvais vouloir du vali prolongèrent plus qu'ils n'auraient voulu, ils se rendirent à Bitlis en contournant le lac au nord; de là, à Saïrd et à Djéziré-ibn-Omar. De Djéziré à Mossoul et à Bagdad, ils descendirent le Tigre sur des *keleks* (radeaux formés d'outres gonflées), moyen de locomotion assurément expéditif, mais peu attrayant, car les hautes rives du fleuve masquent à la vue le paysage environnant. A Bagdad, ils s'embarquèrent sur un paquebot anglais qui les conduisit à Bassora et au golfe Persique.

M. Mueller-Simonis, qui s'est chargé de la rédaction du livre, possède un véritable talent d'écrivain; son style est plein de verve et d'humour; ses descriptions dénotent un artiste qui sent vivement et qui sait trouver, pour rendre ses impressions, la note vraie sans sortir d'une juste mesure. Des considérations générales sur l'état moral et politique des pays que les voyageurs ont traversés entrecoupent agréablement la marche du récit; si elles ne nous apprennent rien de bien nouveau sur l'Orient qui a été si fouillé et étudié pendant ces dernières années, elles offrent au lecteur un tableau d'ensemble qui vaut mieux que de longues dissertations. Au reste, en rédigeant ses notes de voyage, l'auteur a consulté et utilisé la plupart des nombreux ouvrages qui traitent du même sujet[1].

[1] Nous avons trouvé peu de points qui soulèvent quelque objection. P. 315, le point d'interrogation après le mot Roha n'a pas de raison d'être. Roha, ancien nom arabe d'Édesse de Mésopotamie (aujourd'hui Orfa), est

En dehors de ses qualités littéraires, le livre se distingue par les notices géographiques qui, au sujet de plusieurs localités de l'Adherbeidjan et du Kurdistan turc, corrigent ou complètent la carte de Kiepert. De nombreuses planches interfoliées ou insérées dans le texte reproduisent des photographies ou des dessins, pris par les voyageurs, de monuments ou paysages, plans de villes, types d'individus, costumes, armes, ustensiles, etc., qui s'adressent tantôt à l'archéologue, tantôt à l'historien ou au géographe. L'exécution typographique est parfaite et, dans son ensemble, cette publication se présente sous l'aspect d'un livre de luxe destiné au public amateur de saines lectures et de récits de voyages. Ces lecteurs-là ne regretteront certainement pas la note un peu trop personnelle de l'œuvre, qui nous met au courant des moindres aventures arrivées aux voyageurs; ces aventures donnent à la narration du piquant et en soutiennent l'intérêt. Que le grand public ne s'effraye donc pas des premiers mots du titre : *Relation des missions scientifiques!*

La partie spécialement scientifique a été laissée à M. Hyvernat, aujourd'hui professeur d'assyriologie à l'Université catholique d'Amérique à Washington, qui a écrit des notices sur la géographie et l'histoire ancienne de l'Arménie, et sur les inscriptions cunéiformes du bassin de Van. La notice sur la géographie n'a pas été publiée. La notice sur l'histoire est rédigée d'après les derniers travaux des assyriologues. Elle est suivie du catalogue des inscriptions cunéiformes vanniques ou arméniaques, publiées ou inédites, que M. Hyvernat, à son tour, a en partie copiées ou photographiées. La publication de ses matériaux, si celui-ci les livre au public, montrera jusqu'à quel point sa moisson a été fructueuse. Il a eu à lutter contre la neige et le mauvais temps de l'hiver, peu propice pour ce genre de travaux. Peut-être aussi, s'il avait fait avant son départ le catalogue qu'il a rédigé après son retour, aurait-il pu diriger ses recherches avec une méthode

assise sur le plateau du Nimroud-dagh, qui, comme son homonyme le Nimroud-dagh du lac de Van, se rattache à la légende de Nemrod.

plus sûre. Son compagnon de voyage aurait également pu contrôler sur les lieux certaines assertions des précédents voyageurs, s'il avait consulté leurs ouvrages avant de se mettre en route.

Ces notices sont suivies : 1° du chapitre de Moïse de Chorène sur l'histoire ancienne d'Arménie; 2° d'une notice sur le général de Nicolaï; 3° d'appendices sur les missions de Perse, les eaux d'Ilidja près d'Erzeroum, les privilèges du patriarche chaldéen, la manière la plus pratique de voyager en Orient, la carte de Kiepert et l'itinéraire des voyageurs, la bibliographie[1]; 4° de la table alphabétique des matières et de la table des chapitres; 5° d'une carte en couleur de l'itinéraire des voyageurs d'après la carte de Kiepert et d'une carte en noir du cours inférieur du Tigre et de l'Euphrate.

Rubens Duval.

[1] C'est le sort des listes bibliographiques d'être incomplètes; celle de l'appendice, si longue qu'elle soit, pourrait être encore amplifiée. A ajouter notamment : A. d'Avril, *La Chaldée;* Badger, *The Nestorians and their rituals;* Blau, *Commercielle Zustaende;* Brugsch, *Reise nach Persien;* Polak, *Persien;* Sachau, *Reise in Syrien und Mesopotamien;* Sandreczki, *Reise;* Moritz Wagner, *Reise nach Persien und dem Lande der Kurden.*

Secundi philosophi taciturni vita ac sententiae, secundum codicem aethiopicum berolinensem quem in linguam latinam vertit nec non introductione instruxit Dr. Johannes Bachmann. Berolini, 1887.

Bonne et fidèle traduction de la version éthiopienne des sentences de Secundus dont l'auteur donne une bibliographie très complète. Le livre est dédié à MM. Dillmann et Sachau.

J. Halévy.

Le Gérant :

Barbier de Meynard.

JOURNAL ASIATIQUE.

SEPTEMBRE-OCTOBRE 1892.

L'ENFER INDIEN,

PAR

M. LÉON FEER.

I. — BOUDDHISME.

Landresse a mis, dans les notes du chapitre XXXII de la relation du voyage de Fa-hian[1], où il est question de l'Enfer, une notice étendue et instructive sur les enfers bouddhiques, d'après la compilation chinoise intitulée : *San-tsang-fa-sou*[2]. Il donne les noms de ces lieux de souffrance et la description des supplices qu'on y subit, sans faire connaître les crimes qui y sont expiés. Plus récemment, S. Beal, dans sa traduction d'extraits des livres chinois[3], a repris ce sujet; les textes qu'il invoque paraissent être les mêmes que ceux dont Landresse s'est inspiré; il donne généralement, sur les crimes punis

[1] *Foe-koue-ki*, p. 296-300.

[2] Bibliot. nat., fonds chinois, n°s 3161-3163, 1644-1646, 4089-4091.

[3] *A catena of buddhist scriptures from the Chinese*, p. 56-65.

et la durée du séjour, des détails qui manquent à la notice de Landresse.

Cette notice de Landresse est accompagnée de quelques notes et suivie d'une notice plus courte d'Eugène Burnouf sur les enfers bouddhiques, d'après le *Dictionnaire singhalais* de B. Clough et l'ouvrage singhalais-pâli intitulé : *Dharmapradîpikâ*[1]. Depuis, Sp. Hardy a fait une place auxdits enfers dans son *Manual of Budhism*[2]. Moi-même, plus récemment encore, j'ai donné la traduction[3] d'un petit traité pâli extra-canonique, le *Pañca-gati-dîpana*, où la question de l'Enfer est traitée d'une façon qui paraît complète dans sa brièveté.

On s'est moins occupé du Bouddhisme tibétain et népalais. Dans le même volume qui renferme la traduction du *Pañca-gati*, j'ai donné[4] celle d'un sûtra du Kandjour, le *Pañcaçixâniçaṁsa-sûtra*, qui traite des conséquences de l'observance ou de la violation des cinq préceptes moraux et par suite des châtiments qu'on subit dans les enfers pour les avoir transgressés. Enfin, j'ai donné, dans ce Journal[5], la traduction d'un passage de l'ouvrage sanskrit-népalais *Dvâviṁçati-avadâna*, nous montrant un personnage nommé Dhâtustejas qui est témoin d'un

[1] Manuscrit ayant appartenu à Burnouf et portant dans son catalogue le n° 208; aujourd'hui n° 7 du fonds singhalais de la Bibliothèque nationale.

[2] Voir principalement aux pages 26-28.

[3] *Annales du Musée Guimet*, t. V, p. 515-528.

[4] *Ibid.*, p. 230-243.

[5] 1er semestre 1878, p. 382-384.

certain nombre de supplices infernaux dont il fait la description et indique le motif sans donner aucun nom propre.

On pourrait, en s'en tenant aux traductions ou analyses énumérées ci-dessus, faire déjà un utile travail; mais j'ai encore d'autres documents à produire, et je voudrais, en réunissant le tout, essayer de fixer, s'il est possible, les notions que nous avons sur les supplices infernaux, les crimes dont ils sont le châtiment, et leur durée. Je n'ai pas la prétention de faire un traité complet sur la matière; et je ne m'occupe ni de la structure ni de la situation des enfers, si ce n'est occasionnellement et par exception.

J'avais eu d'abord la pensée de joindre à l'étude des enfers bouddhiques celle des enfers brahmaniques. Le Brahmanisme et le Bouddhisme se touchent de si près sur tant de points, surtout sur celui-là, qu'on ne peut guère les séparer. Mais il en serait résulté une trop grande complication, et je réserve aux enfers brahmaniques une étude spéciale.

I. — Du nom et du nombre des enfers.

Le nom générique de l'Enfer est *Naraka* et *Niraya*, le premier de ces termes étant, à ce qu'il semble, employé de préférence dans les livres sanskrits, le second dans les livres pâlis. Les auteurs chinois de Beal prétendent que Naraka signifie « séjour des hommes pervers », voyant sans doute dans

Naraka le mot *nara* « homme » suivi d'un suffixe péjoratif *ka*, et que Niraya signifie « opposé à la raison », « hors de la droite voie », interprétant sans doute *nir* « hors », *ayana* « conduite ». Je reproduis purement et simplement ces étymologies chinoises — qui doivent avoir une origine indienne — sans les discuter. Le nom chinois de l'enfer est *Ti-yo* « prison terrestre, souterraine ».

Mais chaque enfer a son nom spécial et Landresse nous donne les noms chinois de trente-deux enfers, dont seize « petits » et seize « grands ».

Les seize grands, par lesquels il nous paraît préférable de commencer, se divisent en brûlants et glacés; il y en a huit de chaque espèce. Cette liste des seize grands enfers correspond à celle qui revient dans les textes sanskrits et tibétains chaque fois qu'on y décrit le rire du Buddha. Il y est dit invariablement que les rayons sortis de sa bouche arrivent froids dans les enfers chauds et chauds dans les enfers froids, sans qu'on distingue autrement ces deux catégories. Voici cette liste :

ENFERS CHAUDS.	ENFERS FROIDS.
1. Sañjîva.	9. Arbuda.
2. Kâlasûtra.	10. Nirarbuda.
3. Sanghâta.	11. Aṭaṭa.
4. Raurava.	12. Hahava.
5. Mahâ-Raurava.	13. Huhuva.
6. Tapana.	14. Utpala.
7. Pratâpana.	15. Padma.
8. Avîci.	16. Mahâ-Padma.

Les seize petits enfers sont situés, dit Landresse, « aux portes de chacun des seize grands »; d'où il résulte qu'ils sont répétés seize fois. Il y en aurait donc deux cent cinquante-six qui, ajoutés aux seize grands, forment un total de deux cent soixante-douze lieux de supplices[1]. Mais Burnouf dit que les Bouddhistes du Sud comptent seulement huit enfers principaux (qui sont les premiers de la liste sanskrite) et quatre enfers plus petits autour de chacun d'eux; ce qui fait trente-deux petits enfers, quarante en tout, y compris les huit grands. Spence Hardy porte le total des enfers à cent trente-six, dont huit grands (les mêmes que ceux de Burnouf); il en reste, pour les petits, cent vingt-huit : ce qui veut dire que chaque grand enfer est entouré de seize petits, comme le veut Landresse. Voilà donc trois comptes différents.

La première cause de divergence est que les Bouddhistes du Sud n'ont pas d'enfers froids, selon Burnouf et Hardy, puisqu'ils ne donnent que la première moitié de la liste sanskrite; la seconde est dans la manière de compter les petits enfers du Bouddhisme méridional. Burnouf n'en voit que quatre attenant à chacun des huit enfers. Hardy en voit seize. Hardy et Landresse sont donc d'accord contre Burnouf sur la manière de compter les petits enfers; mais Hardy et Burnouf sont d'accord contre

[1] Landresse ne fait pas lui-même ce calcul; mais il semble résulter de ses explications.

Landresse pour ne voir que des enfers chauds; ce qui réduit de moitié le nombre des enfers donné par les livres chinois.

Le *Pañca-gati* donne raison à Burnouf contre Hardy et par suite contre Landresse. Il compte huit enfers principaux, les mêmes que ceux de Burnouf et que les huit brûlants de Landresse; il dit, en termes fort clairs, que « chacun des enfers (*niraya*) a quatre dépendances (*ussadâ*) », dont il donne les noms, qui sont, comme on verra, les petits enfers et forment avec les grands un total de trente-deux.

Il est à noter cependant que cette multiplication des enfers porte sur le nombre, non sur les noms. Les enfers répétés ont tous le même nom. Le Bouddhisme méridional n'a pas plus de douze noms d'enfers, et le Bouddhisme chinois plus de trente-deux. Mais quelques-uns de ces noms sont appliqués à un nombre plus ou moins considérable de lieux de supplices. Et encore n'ai-je pas tout dit sur ces nombres : Beal nous parle d'un enfer (le huitième des grands) qui se divise en cinq parties, c'est-à-dire en cinq enfers; mais il est impossible d'entrer ici dans toutes ces distinctions.

Nous avons à étudier les enfers chauds et les enfers froids, les grands enfers et les petits enfers. Commençons par les enfers chauds que tous admettent, et par les grands.

II. — Les huit grands enfers chauds.

Je prends les huit enfers l'un après l'autre, donnant d'abord la version du *Pañca-gati*, et ensuite celle des différentes autorités.

1. Le *Sañjîva* reçoit les violents, ceux qui ont tué et battu les êtres; ils y sont battus à leur tour, et, comme ils « vivent constamment », bien que frappés sans cesse, leur séjour est appelé par ce motif *sañjîva* (pleine vie). D'après Landresse et Beal, ils se déchirent les uns les autres avec des ongles de fer et se « croient » morts; mais l'action d'un vent froid les fait revenir à la vie; c'est l'enfer des « ressuscités » (*teng-ho*). A cette explication Beal en ajoute une autre qui correspond à une variante du nom; d'après les Âgama, dit-il, cet enfer aurait aussi le nom de *Sañjnâ* ou *Sañjñâna* (pensée) parce que les damnés « pensent » être morts, tandis qu'ils sont vivants. Beal dit aussi que ces damnés sont ceux qui ont fait le mal par le corps, la parole ou la pensée; définition trop vague et trop large. Le *Kandjour*[1], d'accord avec le *Pañca-gati*, met dans cet enfer les meurtriers qui y sont battus, tranchés et percés de coups par les gardiens. On verra plus

[1] *Kandjour*, dans cet article, désigne le *Pañcaçixâniçamsa-sûtra*; c'est pour éviter ce long titre que j'emploie le mot *Kandjour*; mais il s'agit d'un seul texte et d'un des plus courts de ce vaste recueil.

loin que le supplice décrit par Beal et Landresse se retrouve dans un des petits enfers du *Pañca-gati.*

2. Dans le *Kâlasûtra,* les menteurs, les mauvais fils, les faux amis, sont fendus et sciés comme des troncs d'arbre, suivant un « fil noir ». D'après Landresse, ils sont décapités ou sciés après avoir été chargés de « chaînes » de fer « noires » et brûlantes. Beal ajoute qu'un vent empoisonné envenime leurs blessures et corrompt leurs chairs. Il dit que ce lieu est réservé à ceux qui ont manqué de respect à leurs père et mère, au Buddha et à la confrérie. D'après cela, le Kâlasûtra ferait double emploi avec le huitième grand enfer (Avîci). Le *Kandjour,* d'accord avec le *Pañca-gati,* y met les menteurs qui, pourchassés sur un sol brûlant par des gardiens armés de coutelas et de haches, meurtris et tranchés, boivent leur propre sang.

3. Dans le *Sanghâta,* les meurtriers d'animaux sont l'objet d'un « carnage complet »; de là le nom de cet enfer. C'est, dit Landresse, l'enfer des « Montagnes comprimées » (ou comprimantes?) qui s'affaissent, tombent sur les damnés, les broient et les réduisent en bouillie. Beal parle aussi d'éléphants en fer qui les foulent aux pieds et les mettent en pièces, de mortiers en fer où ils sont pilés, de pierres lancées sur eux, de sorte que leur sang et leurs sécrétions couvrent le sol. C'est, dit-il, la pu-

nition de ceux qui ont commis un des trois actes criminels (haine, envie, colère). Les textes chinois donnent une interprétation du nom de cet enfer autre que celle des textes pâlis : *Chung-ho*, dit Beal, signifie « union assemblée » et vient de la réunion des supplices divers qui s'y rencontrent. Mais ces mêmes textes donnent un autre nom que Beal transcrit *Fau-yah* et Landresse *Touy-ya*[1]; c'est ce dernier nom qui, d'après Landresse, signifierait « montagnes comprimées ».

4. Dans le *Raurava*, ceux qui ont infligé aux êtres corporels des tourments physiques ou moraux, les trompeurs et les violents sont brûlés par un feu qui arrache des « cris » (*rava*) incessants. Le commentaire du *Pañca-gati* distingue le Roruva de flammes (*Jâla-Roruva*) et le Roruva de fumée (*Dhûma-Roruva*). Landresse dit qu'on y cuit les damnés dans des chaudrons. Beal ajoute : ou sur des poêles chauffés au rouge, èt dit que c'est le supplice des meurtriers et des empoisonneurs. Ce sont les voleurs que le *Kandjour* met dans cet enfer; il distingue, comme le commentaire du *Pañca-gati*, le Raurava de feu et le Raurava de fumée; dans l'un le feu, dans l'autre la fumée passe par neuf trous, et le corps du patient, exposé soit à l'un, soit à

[1] L'une des deux initiales *F* ou *T* doit être une faute d'impression; Beal ne donne pas l'explication de ce terme. Je n'entre pas dans la discussion des noms chinois, parce que Beal et Landresse ne les donnent jamais qu'en transcription.

l'autre, est rôti par le feu ou cuit par la fumée. Mais le *Kandjour*, pas plus que le commentaire du *Pañcagati*, ne dit à quelles transgressions particulières correspondent ces deux sortes de traitements.

5. Ceux qui détruisent les biens des dieux, des *dvijas* (expression singulière dans un texte bouddhique), de leurs *gurus*, confiés à leurs soins, les dépositaires infidèles[1] sont brûlés dans le Mahâ-Raurava par un feu terrible (*ghora*) qui les fait « crier encore plus fort » que les damnés du compartiment précédent; de là le nom de cet enfer. D'après Landresse, le patient, après avoir été bouilli comme ci-dessus, ressuscite pour être rôti dans des fourneaux où il pousse des cris effroyables; Beal ajoute qu'il est placé sous des haches et des couteaux. C'est, dit-il, le supplice des hérétiques et des malfaiteurs. Le *Kandjour* met dans le Mahâ-Raurava les adultères, sans toutefois décrire leur supplice, et ne s'étend que sur les souffrances auxquelles ils sont soumis ultérieurement dans un lieu dont il sera question plus tard.

6. Les incendiaires de forêts subissent la peine du talion dans le *Tapana*. D'après Landresse, les damnés sont rôtis par la flamme et les murs surchauffés de ce séjour : Beal dit qu'ils sont placés au

[1] *Nikkhepahârino* que j'ai traduit par « impatients », ce que je ne m'explique pas.

sommet d'une tour de fer, rouge au dedans comme au dehors, où leurs chairs sont brûlées et réduites en cendres. C'est, ajoute-t-il, le supplice de ceux qui rôtissent ou cuisent les animaux pour s'en repaître. Le *Kandjour* y met les ivrognes qui y cuisent plusieurs milliers d'années et, comme pour les adultères, insiste seulement sur les tourments infligés à ces coupables dans une autre région.

7. Une chaleur encore plus intense cuit, dans le *Pratâpana*, les négateurs (*nâstikas*), les déserteurs de la loi et les oppresseurs des êtres. Landresse nous apprend que les damnés, saisis avec des fourches, sont exposés au feu allumé dans des fossés dont les bords sont des montagnes de feu, et à l'ardeur des murs brûlants de cette prison. Les « dix mille douleurs » éprouvées par ces malheureux expliquent les noms donnés à cet enfer et au précédent, lesquels ne diffèrent que par l'épithète *ta* « grand » rendant le préfixe sanskrit *pra*. D'après Beal, ce sont les apostats, ceux qui ont rejeté le bien pour se tourner vers le mal qui sont punis dans cet enfer; ils y sont plongés dans un lac de feu, d'où on les empêche de sortir en les perçant avec des pointes de fer.

8. Pour avoir outragé ses supérieurs, les auditeurs (du Buddha), ses père, mère, guru, on renaît dans l'*Avîci*, où l'on a les os disjoints par l'action d'un feu violent et perpétuel; on n'y a pas de relâche

(*na vîci*) pour le bien-être (*sukhassa*), de là le nom de Avîci. On y naît, on y souffre, on y meurt sans interruption, dit Landresse; c'est le plus terrible des enfers. D'après Beal, les damnés, écorchés par les licteurs, sont placés dans des chariots de feu et voiturés à travers cette demeure de fer dont les flammes enveloppent leurs corps, pendant que mille vents empoisonnés assaillent leurs sens de tous côtés. C'est là, dit-il, que sont punis ceux qui ont commis les plus grands crimes; définition par trop vague.

Outre ces détails, empruntés comme les précédents à l'école Sarvâstivâdî, Beal en ajoute d'autres puisés dans des livres dont il donne les titres et qu'il serait trop long de reproduire. Je note seulement la distinction de cinq Avîci et le discours de Yama aux habitants de cet enfer : « Scélérats, durant votre vie, vous avez semé pour l'enfer, vous avez désobéi à vos père et mère, et suivi toutes sortes d'enseignements hérétiques; et maintenant vous êtes nés dans l'enfer. »

Le crime est ici mieux défini que dans le paragraphe précédent.

III. — Remarques sur l'attribution des enfers aux divers crimes.

On a vu que les différentes autorités ne sont pas d'accord sur l'attribution de tel ou tel enfer à tel

ou tel crime. Je résume ici ces divergences dans un tableau synoptique.

	PAÑCA-GATI.	KANDJOUR.	BEAL.
1. *Sañjiva*.........	violents, meurtriers;	meurtriers....	péchés par pensée, parole ou action.
2. *Kâlasûtra*.......	menteurs, mauvais fils, faux amis;	menteurs.....	offenses aux supérieurs.
3. *Sanghâta*........	meurtriers d'animaux;	″	haine, envie, colère.
4. *Raurava*........	tyrans des êtres;	voleurs......	meurtriers et empoisonneurs.
5. *Mahâ-Raurava*....	dépositaires infidèles;	adultères.....	hérétiques et malfaiteurs.
6. *Tapana*.........	incendiaires de forêts.	ivrognes.....	rôtisseurs d'animaux comestibles.
7. *Pratâpana*.......	adversaires de la loi; *nâstikas*, oppresseurs des êtres;	″	apostats.
8. *Avîci*...........	offenses aux supérieurs;	″	grands criminels, désobéissants à père et mère.

Je fais sur ce tableau et les données qu'il résume les remarques suivantes.

1. L'accord entre les textes n'existe pas ou n'existe que partiellement. 2. Plusieurs crimes punis, selon un même texte, dans des enfers différents, ont entre eux une analogie qui ne paraît pas justifier cette diversité. 3. Il est étonnant que ni le *Pañca-gati* ni Beal ne parlent de l'adultère; mais nous aurons à

revenir sur ce point. 4. Les définitions des crimes données par les textes chinois sont parfois trop vagues, au moins dans la traduction de Beal. 5. Il paraît bien juste que cinq enfers soient respectivement attribués à la punition des cinq crimes que l'on peut appeler « ordinaires », savoir : meurtre (1. Sañjîva); vol (4. Raurava); mensonge (2. Kâla-sûtra); adultère (5. Mahâ-Raurava); ivrognerie (6. Tapana). Mais il est étonnant que le *Kandjour* soit seul pour faire ces attributions, qu'il ne se rencontre que sur deux points avec le *Pañca-gati*, qu'il ne se rencontre sur aucun avec Beal. Il reste trois enfers que nous devons considérer comme réservés, d'après le *Kandjour*, aux crimes « extraordinaires » : le Sanghâta (3), le Pratâpana (7), l'Avîci (8). Nous savons que l'accord existe sur l'Avîci destiné à ceux qui violent le respect. Restent le Sanghâta (3) et le Pratâpana (7). Sur celui-ci, Beal et le *Pañca-gati* sont sensiblement d'accord; on y punit les ennemis de la loi. Sur le Sanghâta, il semble qu'il y ait à la fois désaccord, confusion et incertitude. Car Beal y met des coupables définis d'une manière trop vague; ceux que le *Pañca-gati* y envoie semblent être les mêmes que ceux qui, d'après Beal, peuplent le Tapana.

Mais l'étude des petits enfers nous forcera de revenir sur ces confusions et ces incohérences.

IV. — Les petits enfers.

Il y en a seize dont Landresse donne les noms chinois et décrit les tourments. Il y en a seize, dit également Beal, qui toutefois n'en fait pas l'énumération et se borne à en désigner trois : le premier « Black pebble hell », qui est certainement le *He-cha-ti-yo* (enfer du sable noir) de Landresse; le deuxième « Bubbling filth hell », qui doit être le *Fey-chi-ti-yo*, et le seizième « The freezing cold hell », évidemment le *Han-ping-ti-yo* de Landresse, où un grand vent froid souffle sur le corps des coupables et le raidit, etc. Il n'est pas étonnant que nos deux sinologues soient d'accord; seulement Beal dit que les damnés du premier grand enfer, après y avoir fait leur temps, passent successivement par ces seize petits enfers; il le répète un peu plus brièvement pour le deuxième, plus brièvement encore pour le troisième et le quatrième, sans plus. Il faut supposer qu'il en est de même pour les quatre suivants, mais que, pour tous les huit grands, ce sont les mêmes petits enfers qui servent d'appendices. D'après cela, on ne devrait compter, semble-t-il, que trente-deux enfers, les seize grands et les seize petits.

Le *Pañca-gati* ne nomme que quatre *ussadâ* (petits enfers); mais l'un d'eux présente une telle variété de supplices que le nombre réel paraît supérieur à quatre. Je compte en tout, dans les quatre *ussadâ*,

la description de seize châtiments appliqués, à une exception près, à autant de crimes distincts. L'écart est donc moins grand qu'il ne semble au premier abord entre le Nord et le Sud.

Il importe de noter ici que les supplices infernaux vus par Dhâtustejas, d'après le *Dvâviṁçati-avadâna*, appartiennent à la classe des petits enfers. Ce voyageur aventureux commence par traverser, sur le dos d'un Ugra, une plaine de sable brûlant qui doit être le « Black pebble hell » de Beal; puis il rencontre successivement : 1° un homme qui flambe pour avoir incendié une forêt; 2° un autre dévoré par des corbeaux et des vautours pour avoir trahi la confiance; 3° un autre condamné à avaler une colonne de fer rouge pour avoir volé la confrérie; 4° un autre qui marche sur des rasoirs tranchants en punition d'un acte non désigné (il y a une lacune dans le ms.); 5° deux femmes qui se mordent les genoux depuis douze ans pour avoir refusé de la nourriture; 6° un homme attaché avec des épines de fer et becqueté par un Garuḍa pour adultère; 7° une femme liée à un arbre et mordue par des chiens à dents de fer, également pour adultère; 8° un homme couronné d'un disque de fer brûlant pour outrage à sa mère; 9° un Preta portant la peine de son égoïsme; 10° un damné soumis à une pluie de feu et souffrant pour avoir refusé de l'eau. Le mélange des Pretas et des damnés proprement dits ne paraît pas très régulier; mais peu importe.

Étudions maintenant les petits enfers que le *Pañ-*

ca-gati et tout le Bouddhisme du Sud appellent les dépendances, les appendices, les excroissances du Niraya (Nirayussadâ).

Le premier est le *Miḷha-kûpa* (puits d'excréments); on y est rongé des vers; il doit correspondre au *Fey-chi-ti-yo* (« Bubbling filth hell » de Beal), quoique les descriptions ne concordent guère. Le deuxième est le *Kukkula* (cendres chaudes) où l'on cuit comme « des grains de moutarde »; Beal n'en parle pas. Ce pourrait être, d'après le nom, le onzième de Landresse, le *Hoeï-ho* (fleuve de cendres); mais nous verrons tout à l'heure que la description donnée par Landresse correspond à autre chose. Le *Pañca-gati* dit très clairement que, en sortant du grand Niraya, on va dans le Miḷha-kûpa, en sortant de celui-ci, dans le Kukkula, en sortant du Kukkula dans le troisième dont nous parlerons tout à l'heure. Il semble résulter de là que, de même que les seize enfers septentrionaux, les quatre enfers méridionaux servent pour les huit grands enfers. Le nombre total se réduirait donc, pour le Sud, à douze : huit grands, quatre petits.

Le troisième petit enfer est l'*Asipatravana* (forêt des lames d'épée), le quinzième (*Khian-tchou*) de Landresse. Les damnés, sortant du Kukkula, aperçoivent des arbres verts et se réjouissent à la pensée de s'y rafraîchir à l'ombre; mais ils sont cruellement déçus, car cette forêt est pleine d'animaux féroces qui les dévorent à belles dents et d'oiseaux de proie qui les déchirent de leur bec de fer. Le texte ne dit

pas que ce traitement soit la punition d'un crime spécial; mais il décrit ensuite une série de onze supplices qui ne peuvent avoir pour théâtre que cet enfer. Je vais les indiquer sans m'astreindre à suivre l'ordre du texte qui n'a rien de rigoureux.

1. Les gens de guerre se battent entre eux à coups d'ongle; car leurs ongles sont des lames d'épée. Aussi les appelle-t-on *Asinakhâ*. D'après cela, cet enfer pourrait être appelé aussi « l'enfer aux ongles-épées ». Il est à noter que le supplice décrit ici est celui du Sanjîva d'après Beal et Landresse.

2. L'adultère est contraint de monter sur un *simbalî* (cotonnier) qui a des épines d'une longueur de seize doigts; supplice à comparer avec le sixième vu par Dhâtustejas. Le *Kandjour*, après avoir mis les adultères dans le Mahâ-Raurava, sans donner aucun détail, les fait passer dans le bois de Çalmala, où ils se meurtrissent aux épines des arbres. Ce bois est-il la forêt des lames d'épée? Pas précisément; mais il lui touche de près, comme on le verra plus loin. Il est d'ailleurs évident que les données fournies par les trois textes allégués sont des variantes d'un thème unique.

3. Le ravisseur des femmes d'autrui est embrassé par des femmes gigantesques à dents de fer, enflammées, qui le dévorent.

4. Celui qui a trahi la confiance est dévoré par

des chiens, des corbeaux, des vautours « dans la forêt des lames d'épée », dit expressément le texte, qui peut-être ne fait que répéter ici la description du supplice indiqué plus haut sans désignation du crime puni. Quoi qu'il en soit, ce supplice coïncide avec le deuxième vu par Dhâtustejas et peut être rapproché des tourments qui caractérisent le quatorzième enfer de Landresse (l'enfer aux loups).

5. Les ravisseurs du bien d'autrui ont pour nourriture des boules de fer brûlant et pour breuvage du cuivre liquide empoisonné; supplice à rapprocher du troisième vu par Dhâtustejas. Les deux crimes punis ne sont pas identiques : le *Pañca-gati* semble désigner le vol commis avec violence, le *Dvâviṁçati-avadâna* le vol commis aux dépens des Bhixus. Aucun des deux textes ne paraît entendre le vol proprement dit dans son acception la plus générale. On peut comparer avec les quatrième et cinquième enfers de Landresse (enfers de la faim et de la soif).

6. L'amateur de la chasse est dévoré par des chiens à dents de fer; mais le *Pañca-gati* lui-même avait déjà mis dans le grand enfer Sanghâta ceux qui tuent des antilopes, des lièvres, etc. Il est malaisé de voir une différence entre ces deux ordres de coupables. Ce supplice peut être comparé avec celui du quatorzième enfer de Landresse (*Tchay-lang-ti-yo* « l'enfer aux loups »).

7. Celui qui s'est laissé corrompre par des présents est frappé avec le *cakra*.

8. Ceux qui ont tourmenté les êtres sont broyés dans des mortiers dont les pilons sont des montagnes.

9. Ceux qui ont écrasé des êtres vivants entre les ongles sont broyés incessamment entre de vastes rochers.

10. Ceux qui écrasent les créatures trouvées dans le riz sont écrasés avec des pilons en fer.

Ces trois supplices, que nous réunissons, bien que le texte les sépare, ont de l'analogie tant par la forme du châtiment que par la nature du crime. Ils répondent assez exactement à ceux que Beal décrit comme propres au grand enfer Sanghâta, où le *Pañca-gati* (nous l'avons déjà noté) met des coupables qui, s'ils ne sont pas identiques à ceux qui viennent d'être désignés, peuvent cependant être rangés dans la même famille.

11. Ceux qui rompent les digues de la loi et enseignent la mauvaise voie sont condamnés à marcher sur des rasoirs tranchants rougis au feu. C'est le quatrième supplice vu par Dhâtustejas; une lacune du manuscrit ne permet pas de connaître le crime puni par ce supplice selon le *Dvâviñçati-avadâna;* mais ce doit être celui qu'indique le *Pañca-gati*. Ce

crime ne diffère pas sensiblement de ceux qui, d'après Beal, sont punis dans le Mahâ-Raurava et dans le Pratâpana.

12. Un douzième châtiment, celui des gens cruels et irascibles, consiste à renaître « Raxasas de Yama » (*Yamarakkasâ*).

Qu'est-ce que ces Raxasas? — Les bourreaux de l'Enfer? Probablement. Le commentaire interprète ce terme par *Yamalokikârâ*. L'expression « Raxasa de Yama » se rencontre dans l'Avadâna-Çataka où il est dit d'une Pretî qu'elle ressemble à une Raxasî de Yama parce qu'elle dévore les enfants dont elle accouche incessamment.

Le quatrième Ussada est *Nadî* « le fleuve » de cuivre liquide, appelé aussi *Vetaraṇî* « l'infranchissable », dans lequel sont brûlés les meurtriers des poissons et autres animaux aquatiques. C'est tout ce qu'en dit le *Pañca-gati;* mais on doit supposer que ce fleuve fournit aux ravisseurs du bien d'autrui le cuivre liquide dont ces malheureux s'abreuvent.

Le onzième enfer de Landresse, le *Hoeï-ho-ti-yo*, étant un fleuve de cendres, diffère notablement du Vetaranî; il est cependant certain qu'il lui correspond. C'est le *Kandjour* qui nous fournit le moyen d'établir cette correspondance; car il parle deux fois du « fleuve infranchissable » (*Cha-vo-rab-med* [1]) : 1° à propos des adultères qui, au sortir du Mahâ-

[1] *Rab-med*, qui est la traduction de *Vetaraṇî*, est donné, dans le *Kandjour*, comme un qualificatif, non comme un nom propre.

Raurava, vont « entre les deux bras » (c'est-à-dire dans une île) de ce fleuve où ils sont forcés de monter dans les arbres gigantesques d'un bois de Çâlmala pour se meurtrir aux épines de fer et se brûler à la cime de ces arbres; 2° à propos des ivrognes qui, au sortir du Tapana, vont sur les bords de ce même fleuve présenté tantôt comme un courant, tantôt comme un marais, où le sol mouvant cède sous leurs pas, où on les pêche à l'hameçon, comme des poissons, pour leur verser dans la bouche un jet de fonte de fer, où des pétales de lotus en fer nageant à la surface du liquide les blessent à tout instant. Comme Landresse parle de ce bois, de ces épines de fer, des arbres et du fleuve, nous pouvons conclure que son onzième petit enfer est bien le Vetaraṇî. Seulement il le place au milieu des autres enfers, tandis que le *Pañca-gati* le met visiblement à la limite de la région infernale, comme le Styx gréco-romain.

Il est à remarquer que la description du supplice de l'adultère donnée par le *Kandjour* répond à celle du *Pañca-gati. Simbalî* pâli est le sanscrit *Çâlmala.* Le *Pañca-gati* le place un peu vaguement dans l'Asipatravana, le *Kandjour* le met avec plus de précision dans une île du Vetaraṇî; mais comme on est forcé de conclure de la description du *Pañca-gati* que le Vetaraṇî coule le long de la forêt des lames d'épée, il y a sur ce point un accord suffisant entre nos divers textes chinois, tibétains et pâlis.

Quant aux ivrognes, dont le Kandjour note sim-

plement le séjour dans le Tapana et ne décrit que les souffrances dans le Vetaraṇî, ni Beal ni le *Pañca-gati* n'en disent mot. Ce silence est singulier; il est vrai que, selon la remarque très juste des livres pâlis, l'ivresse fait commettre d'autres crimes, et que, par conséquent, l'ivrogne reçoit toujours d'une manière ou d'une autre la punition due à son vice. Cependant l'usage des liqueurs enivrantes étant une transgression bien définie, on ne comprend pas qu'une place spéciale ne soit pas réservée dans les Narakas à ceux qui s'en rendent coupables et que des livres traitant de l'Enfer restent muets sur un point de cette importance.

V. — Conclusion.

Je voudrais terminer cette étude sur les enfers chauds par quelques remarques : 1° sur le rôle des petits enfers et leur rapport avec les grands; 2° sur le nombre total des enfers :

1° Nos textes sont unanimes à déclarer que, au sortir de chacun des grands enfers, on traverse tous les petits; ils ne donnent jamais à entendre qu'on passe d'un des grands dans un autre. La conclusion paraît devoir être qu'on subit dans un grand enfer la peine du genre de crime auquel on s'est plus spécialement adonné et, dans les petits, celle des autres transgressions dont on a semé sa vie. Mais le *Kandjour* contredit cette donnée; car il semble résulter de ses

déclarations que les adultères et les ivrognes sont punis dans les petits enfers des mêmes crimes pour lesquels ils ont déjà souffert dans les grands; et il a l'air d'attacher plus d'importance à cette seconde série de supplices qu'à la première, ce qui vient à l'appui de cette affirmation de Landresse que les tourments vont toujours en augmentant, d'où résulte pour les petits enfers la qualification de « enfers de la transmigration et du redoublement ».

Ce « redoublement » se présente aussi sous d'autres formes et en sens contraire. Le huitième patient vu par Dhâtustejas avait offensé sa mère; il est dans la même situation que Maitrakanyaka de l'Avadâna-çataka et Mittavindaka du Jâtaka. Le lieu de son supplice est un *ussada*. Mais les textes déclarent d'un commun accord que l'offense à une mère est un des crimes qui s'expient dans l'Avîci; et l'Avadâna-Çataka nous cite l'exemple de Lekuñcika condamné à passer tout un *kalpa* dans ce grand enfer pour avoir laissé sa mère mourir de faim. Le crime de Maitrakanyaka-Mittavindaka était moins grave. Que faut-il conclure de là? Qu'on allait soit dans un grand enfer, soit dans un petit, selon la gravité de l'acte? Mais cela est en contradiction avec le principe posé qu'on n'entre dans les petits enfers qu'en sortant des grands.

Je pourrais insister sur d'autres contradictions; mais il me semble que c'est inutile. Je me borne à poser ces questions : Les petits enfers servent-ils pour le même coupable à la punition du même

crime? Et dans ce cas constituent-ils une aggravation ou une diminution de peine? S'ils ne comportent ni une aggravation ni une diminution, quelle est leur raison d'être? Ou bien servent-ils à punir des transgressions autres que celles qui ont été punies dans les grands enfers? Je me trouve hors d'état de répondre à ces questions, parce que à toute réponse qui y serait faite on peut opposer un texte contraire.

On pourrait encore poser d'autres questions, entre autres celle-ci : les grands et les petits enfers représentent-ils deux conceptions distinctes du monde infernal, deux systèmes différents, indépendants l'un de l'autre, qu'on aurait ensuite réunis et fait concorder tant bien que mal? Mais je ne suis pas plus en mesure de répondre à ces questions qu'aux précédentes.

2° J'ai déjà émis l'hypothèse qu'on ne devait pas compter plus d'enfers qu'il n'y a de noms donnés, par conséquent douze (8+4) dans le système pâli, vingt-quatre (8+16) dans le système chinois : en effet, quel que soit le grand enfer dont on sort, on en a quatre (ou seize) petits à traverser, toujours les mêmes. Il n'y a donc pas lieu de multiplier les petits enfers. Mais cela suppose que les huit grands enfers sont contigus et forment un ensemble. Car s'ils ne se touchent pas, s'ils sont isolés, séparés par de grandes distances, alors les petits enfers se répètent autour de chacun d'eux, et l'on n'en peut

compter moins de quarante avec Burnouf et de cent trente-six avec Landresse et Hardy.

Landresse et Beal représentent les enfers comme superposés ou échelonnés, formant des étages. Cette conception ne semble favorisée ni par le *Pañca-gati* ni par le *Dvâvimçati-avadâna;* mais la notion qui paraît résulter de tous les renseignements donnés est que les Narakas sont rassemblés dans une même région et forment un groupe.

La divergence des textes chinois et des pâlis, quant au nombre des petits enfers, est manifeste. Les chinois en comptent douze de plus que les pâlis; mais nous avons noté dans la description des Ussadas beaucoup plus de supplices que d'enfers dénommés. Nous avons même compté juste seize de ces supplices, dont quelques-uns correspondent plus ou moins exactement à certaines descriptions de Landresse. Il est inutile de chercher à les identifier tous. Il suffit de constater que la multiplicité des supplices décrits dans le *Pañca-gati* atténue d'une façon notable la différence numérique qui existe entre les seize petits enfers chinois et les quatre Ussadas pâlis.

Je proposerais donc de ne compter que douze enfers au moins et vingt-quatre au plus, savoir : huit grands enfers avec un nombre de dépendances dont le minimum est quatre, mais qui, par suite de la distinction plus ou moins précise des divers compartiments, peut être élevé jusqu'à seize; ou, si l'on aime mieux : huit grands enfers avec

quatre dépendances, comportant seize subdivisions.

Il existe d'autres noms de Narakas que ceux que nous avons cités. Ainsi Sp. Hardy, dans son *Manual* (p. 60), nomme le « Lohokumba hell » (l'enfer aux vases de fer), que nous retrouverons parmi les enfers brahmaniques. Mais où le classer?

II. — LES ENFERS FROIDS.

I. — ENFERS CHINOIS.

La description des huit enfers froids donnée par Beal correspond assez exactement à celle de Landresse. Les souffrances consistent essentiellement en gerçures ou autres altérations de la peau, du sang et des os, causées par un froid excessif; je n'insiste pas sur ce point. Comme pour les enfers chauds, Beal ajoute des détails qui ne se trouvent pas chez Landresse; il est seulement à noter qu'il ne parle pas des crimes punis dans ces enfers. Les renseignements ne portent que sur la situation, l'étendue, la durée de séjour et même le nombre de ces lieux de souffrance. Je laisse de côté les deux premiers points; mais il faut bien dire un mot des deux autres.

Au sujet du nombre, Beal, après avoir décrit les huit enfers de Landresse, cite un passage de l'*Abhidharma-çâstra* disant qu'il y en a dix dont le premier

est l'Avata et le dernier le Padma, et un autre de la *Chwang-tsun inscription* disant « qu'il y a dix autres enfers, dont le premier est l'Avata ». Nous retrouverons tout à l'heure ce compte de dix[1].

Relativement à la durée du séjour, le *San-fah-to-sûtra*[2] dit que celle du premier, l'Avata, est égale au temps qu'il faudrait pour retirer, tous les cent ans, un grain de chènevis d'une mesure Kusûla (Kieou-sah-lo) contenant vingt « peks » de cette graine jusqu'à la dernière. La durée du séjour du deuxième enfer, Niravata, est vingt fois aussi longue, et ainsi de suite. D'après la *Chwang-tsun inscription*, qui appelle *Vaha* ce que le texte précédent appelle *Kusûla*, la longueur du séjour dans l'Avata est la même; mais dans le Niravata elle est deux fois aussi longue (au lieu de vingt fois), et ainsi de suite, la durée pour chaque enfer étant le double de celle du précédent[3].

II. — Enfers méridionaux.

Burnouf constate, dans les notes ajoutées à la notice de Landresse, que les noms des enfers froids

[1] *Catena*, p. 64.

[2] *Catena*, p. 64 : « Peut-être le *Samvatta-sûtra* », dit Beal; très certainement le *Sañyutta-nikâya*, dirai-je à mon tour. — Les Chinois ne transcrivent pas ordinairement le mot *Sañyutta*, ils le traduisent. Mais la suite prouvera que l'identification du *San-fah-to-sûtra* de Beal et du *Sañyutta-nikâya* s'impose.

[3] Je crois que c'est là ce que Beal ou son texte chinois veut dire; car on pourrait entendre qu'elle est double pour le deuxième, triple pour le troisième..., décuple pour le dixième.

ont leurs correspondants dans le *Dharma-pradîpikâ*. On se demande alors pourquoi il n'en tient pas compte dans la notice où il fait la « somme totale de ces lieux de châtiment ». Il est certain que les Bouddhistes du Sud connaissent les noms de ces enfers réputés froids et que même ils en ont dix au lieu de huit, comme les textes septentrionaux cités plus haut. Ces dix noms se trouvant dans un sûtra du *Sañyutta-Nikâya*[1], je ne crois pas pouvoir mieux faire que d'en donner ici la traduction complète. Car c'est un texte important, qui fait autorité; la partie essentielle en est reproduite intégralement en pâli dans le *Dharma-pradîpikâ*, et les renseignements fournis par les deux textes chinois précités y ont été certainement puisés comme ceux du traité singhalais. Voici la partie en prose de ce sûtra, dont je retranche seulement les vers de la fin :

KOKÂLIKA.

1. Bhagavat résidait à Çrâvastî, etc...

2. Alors le bhixu Kokâlika[2] se rendit auprès de Bhagavat; quand il se fut rendu près de lui, il le salua et s'assit à une petite distance.

3. Assis à une petite distance, Kokâlika parla ainsi à Bhagavat : « Vénérable, ce sont de mauvais désirs qui animent Çâriputra et Maudgalyâyana; ils sont en proie aux mauvais désirs. »

[1] *Sagâtha; Brahma-Sañyutta*, I, 10.

[2] Les manuscrits singhalais ont *Kokâliya*.

4. A ces mots, Bhagavat parla ainsi au bhixu Kokâlika : « Ne parle pas ainsi, Kokâlika! Ne parle pas ainsi, Kokâlika! Apaise ton esprit à l'endroit de Çâriputra et de Maudgalyâyana! Ce sont des gens aimables que Çâriputra et Maudgalyâyana. »

5-6. Une deuxième fois Kokâlika parla ainsi à Bhagavat : « Ce sont de mauvais désirs, » etc...

7-8. Une troisième fois, etc...

9. Alors le bhixu Kokâlika se leva de son siège, salua Bhagavat, fit le pradaxiṇa et partit.

10. Peu après le départ du bhixu Kokâlika, tout son corps fut infecté de pustules grandes comme des grains de moutarde. De la dimension d'un grain de moutarde elles passèrent à celle d'un haricot, de celle d'un haricot à celle d'un pois chiche, de celle d'un pois chiche à celle d'une graine de jujube, de celle d'une graine de jujube à celle du jujube, de celle du jujube à celle de la noix de Bengale, de celle de la noix de Bengale à celle du fruit du Vilva encore vert, de celle-ci à celle du Vilva (mûr). Une fois de la grandeur du fruit du Vilva, elles crevèrent; il en sortit du pus et du sang.

11. Or le bhixu Kokâlika mourut de ce mal. Une fois mort, le bhixu Kokâlika renaquit dans le Paduma-niraya, pour avoir eu des pensées injurieuses à l'égard de Çâriputra et de Maudgalyâyana.

12. Alors Brahmâ, le maître du monde, (venant) à une heure avancée de la nuit, entouré d'un grand éclat qui fit resplendir tout Jetavana, se rendit auprès de Bhagavat. Arrivé près de Bhagavat, il le salua et s'assit à une petite distance.

13. Assis à une petite distance, Brahmâ, le maître du monde, parla ainsi à Bhagavat : « Vénérable, le bhixu Kokâlika

est mort; après sa mort, vénérable, le bhixu Kokâlika est né de nouveau dans le Paduma-niraya, à cause des pensées injurieuses qu'il avait eues à l'égard de Çâriputra et de Maudgalyâyana. »

14. Ainsi parla Brahmâ, le maître du monde. Ces paroles dites, il salua Bhagavat, fit le pradaxiṇa et disparut à l'instant même.

15. La nuit finie, Bhagavat interpella les bhixus : « Cette nuit, bhixus, Brahmâ, le maître du monde, (est venu) à une heure avancée de la nuit, » etc. Ces paroles dites, il me salua, fit le pradaxiṇa et disparut à l'instant même.

16. A ces mots, un des bhixus parla ainsi à Bhagavat : « Vénérable, de quelle longueur est la durée du séjour dans le Paduma-niraya ? »

17. « Longue, bhixu, est la durée du séjour dans le Paduma-niraya. Il n'est pas aisé de compter tant d'années, tant de centaines d'années, tant de milliers d'années, tant de centaines de milliers d'années. »

18. « Vénérable, il est possible de faire une comparaison ? »

— « Cela est possible, bhixu, dit Bhagavat. Supposons un chariot (*vâha*) de Koçala contenant 20 khârîs, rempli de grains de sésame, duquel un homme retirerait un grain tous les cent ans[1] : Eh bien, bhixu, ce chariot de Koçala contenant 20 khârîs de grains de sésame serait vide et l'opération serait finie avant un (séjour dans le) Niraya Abbuda. Eh bien, bhixu, 20 Abbuda-nirayas valent un Nirabbuda-niraya; 20 Nirabudda-nirayas un Ababa-niraya; 20 Ababa-nirayas un Ahaha-niraya; 20 Ahaha-nirayas un Kumuda-niraya; 20 Ku-

[1] *Vassasatassa vassasatassa accayena;* la répétition a une valeur distributive. C'est à tort que j'ai imprimé *vassasatassa vassahassa*... Je ne trouve dans mes notes rien qui justifie cette leçon.

muda-nirayas un Soghandhika-niraya; 20 Sogandhika-nirayas un Uppalaniraya; 20 Uppalanirayas un Puṇḍarika-niraya; 20 Puṇḍarika-nirayas un Paduma-niraya. Or c'est dans le Paduma-niraya que le bhixu Kokâlika est rené pour avoir eu de mauvaises pensées à l'égard de Çâriputra et de Maudgalyâyana [1]. »

Ainsi parla Bhagavat... (Suit la partie versifiée.)

Notons diverses particularités que ce texte recommande à notre attention.

III. — Du nombre et des noms des enfers froids.

La comparaison de la liste du Nord (sinico-sanskrite) et de la liste du Sud (pâlie) nous présente le tableau suivant :

	SANSKRIT.	CHINOIS.	PÂLI.
	—	—	—
1.	Arbuda.	O-feou-to.	Abbuda.
2.	Nirarbuda.	Ni-lai-feou-to.	Nirabbuda.
3.	Aṭaṭa.	O-tcha-tcha.	Ababa.
4.	Hahava.	O-po-po.	Aṭaṭa.
5.	Huhuva.	Eou-heou.	Ahaha.
6.	Utpala.	Yo-po-lo.	Kumuda.
7.	Padma.	Po-teou-mo.	Soghandhika.
8.	Mahâ-Padma.	Fen-to-ly [2].	Utpala.
9.	....	....	Puṇḍarika.
10.	....	....	Paduma.

[1] C'est ce paragraphe qui est reproduit dans le *Dharmapradîpikâ* (olle *gṛi*, 40).

[2] Il est à noter que les noms des enfers froids sont transcrits, tandis que ceux des enfers chauds sont traduits par les Chinois. — Le troisième nom de ces enfers froids est aussi transcrit *ho-ko* et le quatrième *hiao-hiao-po*.

Les cinq premiers noms sont les mêmes dans les trois listes; seulement le troisième et le quatrième sont intervertis, les listes sanskrite et chinoise mettant au troisième rang celui que la pâlie met au quatrième et réciproquement[1]. Burnouf avait noté ce déplacement. Les derniers noms de chaque liste sont tous des noms de lotus, adoptés, disent les textes chinois, parce que les ulcères produits par le froid affectent la forme de ces différentes variétés de la fleur de lotus; les deux premières listes ont trois de ces noms, la dernière en a cinq; celle-ci ajoute les noms Kumuda et Soghandhika qu'elle met en tête des autres; pour les trois noms restants, elle intervertit l'ordre des deux derniers et remplace Mahâ-Padma par Puṇḍarîka, substitution que fait aussi la liste chinoise, mais sans troubler l'ordre de la liste sanskrite. Burnouf avait déjà noté toutes ces particularités.

Ce qu'il y a de plus important à retenir ici, c'est l'existence de deux comptes de cette série d'enfers, qui en portent le total l'un à huit, l'autre à dix. Le second est évidemment spécial au Bouddhisme du Sud; il n'est pourtant pas étranger au Bouddhisme du Nord, puisque, d'après les textes chinois, l'Abhidharma-Çâstra, qui appartient à cette école, en parle comme les livres du Bouddhisme méridional.

[1] Les noms 4 et 5 de la liste sanskrite se ressemblent beaucoup et sont écrits diversement dans les manuscrits. Il semble que les copistes les aient confondus.

IMPRIMERIE NATIONALE.

De plus, les « dix-huit » enfers mentionnés dans les dictionnaires tibétains de Csoma, Schmidt et Jaeschke ne semblent pouvoir être que les dix enfers (réputés froids) de la liste du Sud, ajoutés aux huit enfers chauds admis au Nord comme au Sud.

IV. — Durée du séjour des différents enfers.

Pour exprimer la durée du séjour dans le premier de ces enfers, l'Abbuda, notre texte dit qu'elle est égale et même supérieure au temps qu'il faudrait à un homme pour vider un chariot de Koçala contenant vingt khârîs, chargé de grains de sésame (*vîsatikhâriko kosalako tilavâho*) — ce que Beal exprime, d'après le *San-fah-to sûtra*, par « a Kusûla (Kieou-sah-lo) measure containing twenty pecks of hemp seed » et d'après la *Ch'wang-tsun inscription* par « a vaha of hemp seed » — en tirant un grain tous les cent ans (. . .*pariso vassasatassa vassasatassa accayena ekam ekaṁ tilam uddhareyya*), désignation nécessairement vague; car, pour avoir le nombre d'années exact, il faudrait savoir combien il y a de grains dans ce « chariot ». Mais, puisque le Buddha n'a pas précisé ce nombre et qu'il a même avoué l'impossibilité de le préciser, nous ne pouvons avoir la prétention de faire ce à quoi il s'est refusé.

Il est vrai que le commentaire a cherché à préciser; car il dit :

Visatikhârikoti mâghadhikena patthena cattâro patthâ kosa-

laraṭṭhe ekapatbo hoti | tena patthena cattâro patthâ âḷhakaṃ | cattâri âḷhakâni doṇaṃ | caturo doṇâ mânikâ | catumânikâ khâri tâya khâriyâ visatikhâriko ||

Ce qui signifie : « Quatre patthas de Magadha font un pattha dans le royaume de Koçala; quatre de ces patthas font un âḷhaka; quatre âḷhakas font un droṇa; quatre droṇas une manikâ; quatre manikâs une khârî; de cette khârî (se compose le chariot de) vingt khârîs. »

En d'autres termes :

4 patthas de Magadha = 1 pattha de Koçala;
4 patthas (de Koçala) = 1 âḷhaka;
4 âḷbakas = 1 droṇa;
4 droṇas = 1 manikâ;
4 manikâs = 1 khârî.

Par suite : 1 khârî = 4 manikâ = 16 droṇas = 64 âḷhakas = 256 patthas de Koçala = 1,024 patthas (de Magadha); et comme le vâho comprend 20 khârîs, il en résulte qu'il renferme 20,480 patthas (de Magadha). Ce qui nous ramène à cette question : Combien y a-t-il de grains dans un pattha? La mesure étant plus petite, la difficulté devient moins grande. Nous ne chercherons pourtant pas à la lever; nous nous bornerons à constater que le commentaire la restreint sans la résoudre.

Cette durée indéterminée, ou plutôt incomplètement déterminée, est, selon notre texte, vingt fois plus grande dans le deuxième enfer (Nirabbuda),

vingt fois plus grande dans le troisième enfer (Ababa) que dans le deuxième, et ainsi de suite; de sorte que les nombres exprimant ces durées de séjour forment une progression géométrique croissante dont la *raison* est 20. C'est ce que dit le *San-fah-to sûtra* de Beal; mais, selon la *Ch'wang-tsun inscription*, la raison est 2. Je ne cherche pas à expliquer cette divergence déjà signalée; il suffit de la rappeler.

Malheureusement les données fournies par notre texte sont inconciliables avec les renseignements qui nous viennent d'autre part sur les noms des dix enfers réputés froids.

V. — Non-existence des enfers froids.

D'après le commentaire du *Sañyatta-nikaya*, les dix noms que le texte présente comme de véritables enfers, dont on a fait des enfers glacés, sont simplement des expressions numériques indiquant la durée du séjour que l'on est condamné à faire dans l'Avîci. Il s'exprime ainsi :

Ambudo nâma pâṭieko niriyo natthi | Avicimhi niriye pana Ambudagaṇanâya paccitabbaṭṭhânasetaṁ nâmaṁ | Nirambudâdisu pi eseva nayo | vassagaṇanâpi panettha evaṁ veditabbâ ||

Le mot Abbuda ne désigne pas un enfer particulier; c'est le nom du lieu où l'on doit être tourmenté dans l'enfer Avîci pour un temps compté en Abbuda. Il en est de même du Nirabbuda et des autres. Il faut savoir qu'il ne s'agit que d'un compte d'années.

Le commentaire avait dit plus haut à propos de l'enfer Paduma :

Padumaniriyanti pâṭieko niriyo nâma natthi | Avìcimahâniriyamha (*sic*) yeva padumagaṇanâya paccitabbe ekasmiṃ thâne nibbatti |

« Enfer Paduma » n'est pas le nom d'un enfer spécial; il (Kokâlika) renaquit dans le grand enfer Avìci, dans un lieu où l'on doit subir des tourments (d'une durée) comptée en Paduma.

En effet, les dix noms de la liste Abbuda-Paduma donnée par le *Saṃyutta-nikâya* désignent respectivement des nombres élevés exprimés par l'unité suivie de 56, 63, 70, 77, 84, 91, 98, 112, 119 zéros, le nombre des zéros augmentant chaque fois de sept. Or, comme sept zéros, ajoutés à un nombre, le multiplient par 10 millions, il en résulte que ces nombres expriment les puissances de 10,000,000 depuis la huitième jusqu'à la dix-septième[1]. Et l'on

[1] On peut chercher tous ces noms dans le Dictionnaire de Childers qui en donne la valeur d'après l'*Abhidkânappadipikâ*. Kaccâyana donne la liste complète de ces noms de nombres élevés. (Voir Senart, *Journal asiatique*, avril-mai 1872, p. 413.) — Il est à noter que deux de ces noms sont déplacés dans la liste du *Saṃyutta-nikâya*. Si l'on prend l'autre liste pour règle, le Ahaha (70 zéros), au lieu d'être le cinquième, doit être le troisième, et le Soghandhika (91 zéros) doit être le sixième et non le septième. Si l'on prend le *Saṃyutta-nikâya* pour règle, il faut donner quatre-vingt-quatre zéros au Ahaha, quatre-vingt-dix-huit au Soghandhika; mais alors l'Ababa en a soixante-dix au lieu de soixante-dix-sept, l'Aṭaṭa soixante-dix-sept au lieu de quatre-vingt-quatre, le Kumuda quatre-vingt-onze au lieu de cent deux, l'Uppala cent cinq au lieu de quatre-vingt-dix-huit. Il n'y a plus de concordance entre les deux listes que pour les deux premiers et les deux derniers noms.

peut se demander si le Paduma est bien le dernier de la liste de ces Nirayas; car il y a encore trois noms de nombres supérieurs exprimant les dix-huitième, dix-neuvième et vingtième puissance de 10,000,000, et rendus par l'unité suivie de 126, 133, 140 zéros, savoir le Ḳathânam, le Mahâ-kathânam, le Asaṅkheyya. Ce dernier terme revient souvent dans les textes.

Même en supposant entre la liste de dix noms donnée par le *Saṁyutta-nikâya* et la liste correspondante des grammairiens et des lexicographes un accord qui n'existe pas (comme la note ci-dessus le prouve), il reste une différence notable dans la gradation que ces deux listes supposent. Celle du *Saṁyutta-nikâya* représente chaque nombre comme égalant vingt fois celui qui le précède; l'autre comme l'égalant dix millions de fois. L'explication du commentaire de notre texte doit être ici reproduite :

Yathevahi sataṁ [sata] sahassânam Koṭi hoti evaṁ sataṁ satasahassakoṭiyo Pakoṭi nâma hoti | sataṁ satasahassapakoṭiyo Koṭippakoṭi nâma | sataṁ satasahassakoṭippakoṭiyo Nahutaṁ | sataṁ satasahassanahuttâni Ninnahuttaṁ | sataṁ satahassaninnahutâni evam Ambudaṁ | tato visatiguṇaṁ Nirambudaṁ | eseva nayo sabbatthâti | [1]

De même qu'un Koṭi vaut dix millions (cent fois cent

[1] Ces extraits du *Sâratthapakâsini* (commentaire du *Saṁyutta-nikâya*) sont pris du n° 622 du fonds pâli de la Bibliothèque nationale, olle *ḍhe*. — La leçon du ms. a été reproduite sans changement.

mille), dix millions de Koṭis font un Prakoṭi; dix millions de Prakoṭis un Koṭiprakoṭi; dix millions de Koṭiprakoṭis un Nahuta; dix millions de Nahutas un Ninnahuta; dix millions de Ninnahutas un Abbuda; le Nirabbuda vaut vingt Abbudas, et ainsi de suite.

Voilà une incohérence flagrante : du Koti à l'Abbuda, le commentaire suit la progression admise par l'*Abhidhânappadîpikâ*, celle dont la raison est 10,000,000 : de l'Abbuda au Paduma, il adopte la progression indiquée par son texte, celle dont la raison est 20. Il est naturel que le commentaire suive son texte; mais il est singulier qu'il mette bout à bout et soude l'un à l'autre deux systèmes numériques absolument différents.

Il y a un autre point à noter : l'Abbuda ne vient pas immédiatement après le Ninnahuta dans les listes de l'*Abhidhânappadipikâ* et de *Kaccâyana;* l'un exprime la cinquième, l'autre la huitième puissance de 10,000,000; il y a deux termes intermédiaires : l'Akkohinî exprimant la sixième puissance (1 suivi de 42 zéros) et le Bindu la septième puissance (1 suivi de 49 zéros). On voit que le système du commentaire de notre texte est très défectueux; il pèche par lacune aussi bien que par incohérence et par désordre.

Quant au texte, il a sa numération à lui, différente de celle de l'*Abhidhânappadipikâ* et de *Kaccâyana.* Je n'essayerai pas de les mettre d'accord.

VI. — Durée du séjour dans tous les enfers.

Il est assez étrange de voir la durée la plus courte des séjours infernaux (Abbuda) exprimée par un nombre tel que 1 suivi de 56 zéros. Mais puisque la liste qui commence par Abbuda n'est que la continuation d'une autre liste contenant huit noms et commençant par Sañjîva, il semble légitime d'appliquer à chacun des noms de cette liste initiale les nombres inférieurs à 1 suivi de 56 zéros, en retranchant chaque fois sept zéros à mesure que l'on remonte dans la série. Or, le résultat n'est pas satisfaisant; car on se trouve arrêté au deuxième enfer, le Kâlasûtra, et il ne reste rien pour le premier, Sañjîva. Toutefois, le commentaire, qui semble lui-même nous inviter à appliquer aux enfers chauds les noms de nombre inférieurs à Arbuda, nous fournit un moyen de rectification, en disant que Arbuda et Padma désignent l'un comme l'autre le séjour dans le *huitième enfer*, l'Avîci. Et cela est parfaitement justifié. Kokâlika a commis un crime qui ne s'expie que dans l'Avîci. Il a pensé mal de deux auditeurs du Buddha, deux Arhats, et quels auditeurs! Quels Arhats! Les deux principaux disciples, celui de la droite et celui de la gauche, Çâriputra et Maudgalyâyana. Puis donc que l'Arbuda, la huitième puissance de 10 millions, désigne le séjour dans le huitième enfer, les sept premières puissances de ce nombre doivent désigner respecti-

vement les durées de séjour des sept premiers enfers, et nous pouvons dresser le tableau suivant :

NOMS DES ENFERS.	DURÉES DE SÉJOUR.
1. Sañjîva.......	koṭi 10,000,000 (7 zéros).
2. Kâlasûtra.....	pakoṭi 10,000,000[2] (14 zéros).
3. Sanghâta......	koṭippakoṭi 10,000,000[3] (21 zéros).
4. Raurava......	nahuta 10,000,000[4] (28 zéros).
5. Mahâ-Raurava..	ninnahuta 10,000,000[5] (35 zéros).
6. Tapana.......	akkhohinî 10,000,000[6] (42 zéros).
7. Pratâpana.....	bindu 10,000,000[7] (49 zéros).
8. Avîci 1°.......	abbuda 10,000,000[8] (56 zéros).
9. —— 2°.......	nirabbuda 10,000,000[9] (63 zéros).
10-15. ——.......	....
16. —— 9°......	puṇḍarîka 10,000,000[16] (112 zéros).
17. —— 10°.....	paduma 10,000,000[17] (119 zéros).

Ce tableau se déduit logiquement des données fournies tant par les textes que par les commentaires. Mais rien ne prouve qu'il soit exact. Il y a même grande apparence qu'il ne l'est pas, précisément parce qu'il est logique. A cette progression des durées devrait correspondre une progression bien déterminée de supplices et de crimes que nous n'avons pu établir, surtout pour les crimes. Nous avons noté précédemment des variations et des incohérences dans l'attribution des enfers aux différents crimes; nous venons d'en noter relativement aux durées de séjour. Il ne paraît guère possible de mettre d'accord ces autorités contradictoires; nous ne pouvons guère faire autre chose que noter leurs divergences.

Aussi résumerons-nous les renseignements divers que Beal nous donne d'après les livres chinois.

VII. — Diverses supputations des durées de séjour.

D'après l'*Abhidharma-çâstra*, la durée est de cinq cents ans dans le Sañjîva, de mille ans dans le Kâla-sûtra. C'est une progression dont la *raison* est 2 ; il en résulte que la durée est de seize mille ans dans le Tapana, d'un demi-kalpa dans le Pratâpana, d'un kalpa entier (évalué à soixante-quatre mille ans) dans l'Avîci[1]. C'est du reste une notion couramment admise et quasi-populaire que l'on passe un kalpa dans l'Avîci. C'est ce qui arrive, d'après l'*Avadâna-Çataka*, à Lekuñcika, pour avoir laissé sa mère mourir de faim; seulement le Ratna-avadâna-mâla lui octroie un second séjour d'un kalpa pour avoir renversé et foulé aux pieds le vase plein d'un Pratyekabuddha réduit ainsi à jeûner.

Le *Koṣa-çâstra* adopte la progression et les nombres du texte précédent, en appliquant ce nombre à des années divines auxquelles il égale un jour et une nuit de chaque enfer, le jour et la nuit du Sañjîva représentant cinq cents années du ciel des Caturmahârâjâs, et ceux du Tapana seize mille années du ciel des Nirmânaratis[2].

[1] *Catena*, p. 58.

[2] *Catena*, p. 58. Ce système combiné avec le précédent (ils n'en forment sans doute qu'un seul) est celui qu'on trouve dans le *Lou-tao-tsi* (recueil relatif aux six conditions), équivalent chinois, très-dissemblable, du *Pañca-gati* pâli.

Le *Kiao-liang-cheou-ming* nous offre aussi une progression dont la *raison* est 2, adoptant des chiffres peu éloignés des précédents, mais les appliquant autrement. Ainsi un jour et une nuit égalent 16,200 koṭis d'années humaines dans le Sañjîva; 32,000 koṭis dans le Kâlasûtra; 64,800 koṭis dans le Sanghâta; 129,600 dans le Raurava; 259,200 dans le Mahâ-Raurava; 518,400 dans le Tapana[1]. La citation s'arrête là; mais, si nous continuons la progression, nous trouvons 1,036,800 koṭis pour le Pratâpana, 2,073,600 koṭis pour l'Avîci.

Enfin le *Buddhânusmriti-samâdhi-sûtra* dit qu'un jour et une nuit du Grand-Kalpa passé dans l'Avîci équivalent à 60 petits kalpas humains, et que, pour les transgressions particulièrement graves, le séjour est de 84,000 grands kalpas[2].

Il serait intéressant, il est même nécessaire de rechercher dans les ouvrages sanskrits qui nous restent les textes cités par Beal d'après les traductions chinoises. Ce contrôle utile, soit qu'il confirme de tous points la traduction de Beal, soit qu'il amène quelques rectifications, n'aura pas vraisemblablement pour effet d'éclaircir la question et de mettre les différents auteurs d'accord. Il tendra sans doute à justifier cette conclusion de Beal : « Nous pouvons donc dire raisonnablement de l'Avîci que c'est l'enfer dont on ne peut pas être délivré. » La proposition, prise à la lettre, n'est pas admissible; l'exemple de

[1] *Catena*, p. 58-59.
[2] *Catena*, p. 63.

Lekuñcika que je citais tout à l'heure le prouve. D'ailleurs le principe bouddhique de l'impermanence absolue de toutes choses y est tout à fait contraire. Mais si les écrivains bouddhistes admettent qu'on peut et qu'on doit sortir de l'Avîci, ils se sont ingéniés pour rendre aussi long que possible le séjour des coupables qui y sont précipités et lui donner une durée pour ainsi dire éternelle[1].

VIII. — Les divisions de l'enfer et des petits enfers.

Que deviennent, dans le système des enfers froids, les petits enfers?

Les seize petits enfers décrits par Landresse sont donnés par Beal comme des dépendances des huit enfers chauds. Ils sont eux-mêmes chauds ou brûlants, sauf le dernier, le seizième (Han-ping), qui est bien clairement désigné comme glacé par Beal aussi bien que par Landresse. Ce seizième petit enfer est-il la transition entre la région des enfers chauds et celle des enfers froids? On serait tenté de le croire; seulement on ne voit pas quelles dépendances donner aux enfers froids. Car ces dépendances ne peuvent pas être les quinze petits enfers chauds; et, d'un autre côté, on ne désigne aucun petit enfer de leur nature pouvant leur servir de déversoir; car le seizième petit enfer, quoique froid et glacé, appartient topographiquement au régime

[1] Dans la phrase citée, Beal fait allusion à un des noms chinois de l'Avîci, *wou kieou* «point de délivrance ou de secours».

des enfers chauds. Faut-il donc conclure ainsi : la région infernale comprend huit grands enfers brûlants, ayant pour dépendances seize petits enfers dont quinze chauds et le seizième froid, plus huit enfers glacés sans dépendances connues? Non, car la *Ch'wang-tsun inscription* nous dit que l'Avata, le Niravata et les huit autres enfers ont chacun cent mille petits enfers qui en sont des dépendances[1].

Ces cent mille petits enfers répétés dix fois et, par conséquent, portés à 1 million, ne nous empêchent pas de trouver dans la balance des enfers chauds grands et petits et des enfers froids de Landresse un défaut d'équilibre qui semble favoriser l'opinion que les noms des dix enfers réputés froids doivent être pris, comme le veulent les traités méridionaux, pour des termes exprimant des durées de séjour et peut-être des compartiments distincts de l'enfer Avîci.

En effet, le commentaire du *Saṁyutta-Nikâya* semble insinuer qu'il y a des lieux différents dans l'Avîci. Les textes chinois le disent plus explicitement et d'une autre manière. Le *Ti-tsang king* distingue l'Aparâvìci et le Mahâvîci (Grand Avîci). D'après le *Tching-shih-lun* (Satya-siddha-vyâkarana-Çâstra), il y a cinq Avîci : 1° celui de la rétribution immédiate, où l'on naît immédiatement après la mort; 2° celui de l'affliction, où l'on subit une misère extrême; 3° le temporaire, où les tourments

[1] *Catena*, p. 64-65.

durent un kalpa; 4° celui de la durée de la vie, où la souffrance ne cesse jamais; 5° celui de la forme, constamment rempli de formes humaines[1]. Mais d'autres textes nous disent que, après avoir terminé son séjour dans l'Avîci, il faut encore souffrir « dans d'autres enfers, à travers les mondes de l'espace »; qu'il y a six autres enfers aux quatre côtés de l'Avîci (vingt-quatre en tout), plus vingt-deux autres enfers de défi (?)[2] et d'autres encore au nombre de cent mille. Nous nous bornons à citer ces extravagances.

IX. — Conclusion.

Il n'est pas plus facile de faire accorder les textes du Nord et ceux du Sud respectivement entre eux que mutuellement les uns avec les autres. On ne peut que constater leurs divergences inspirées par une même pensée : effrayer les coupables et s'efforcer de les détourner du mal par la perspective des supplices longs, variés et terribles que leurs mauvaises actions doivent leur attirer après leur mort.

Nous résumons les principaux points sur lesquels a porté cette étude.

1. Tous les Bouddhistes sont d'accord pour reconnaître l'existence de huit enfers brûlants.

[1] *Catena*, p. 59-60.
[2] «Calling out hells» (*Catena*, p. 59).

2. Ces huit enfers, dont quelques-uns se dédoublent ou se sectionnent, correspondent à une gradation ascendante dans l'intensité de la peine, la durée du supplice et la criminalité des coupables; mais, sur aucun point, cette gradation n'est présentée d'une manière uniforme, clairement et d'une façon saisissable.

3. Les huit enfers sont entourés d'enfers secondaires, dont le nombre incertain ne doit être ni inférieur à quatre ni supérieur à seize, et dont on ne peut dire avec certitude s'ils sont destinés à une aggravation ou à une diminution de peine, ou s'ils suppléent à l'insuffisance des grands enfers.

4. Outre les huit enfers brûlants, on en compte huit glacés, mais seulement au Nord. Les noms de ces huit enfers glacés ne sont considérés au Sud que comme exprimant les différentes durées de séjours infligées aux coupables dans le huitième enfer, l'Avîci. Ces différentes durées de séjour sont même portées à dix au lieu de huit, et il est permis d'inférer qu'elles peuvent l'être jusqu'à treize.

5. Le nombre des enfers paraît être de trente-deux au plus et de douze au moins; le premier compte s'appliquant à huit enfers chauds, autant d'enfers froids et seize petits enfers; le second à huit enfers chauds et quatre petits enfers. Les supputations qui portent à plus de cent le nombre des enfers semblent être le résultat d'une erreur; celles qui les

comptent par milliers et millions sont des extravagances auxquelles il n'y a pas lieu de s'arrêter. Que si on les compte par centaines, il faut nécessairement admettre plusieurs enfers du même nom, ainsi : 8 *Milha-kûpas*, 8 *Kakkulas*, etc., au Sud; 16 *He-cha*, 16 *Fey-chi*, etc., au Nord.

6. La gradation dans la durée des séjours n'est pas mieux établie que celle de l'intensité des peines et de la criminalité des coupables. Il y a des systèmes différents qu'il est impossible de faire concorder. La durée d'un kalpa, donnée vulgairement pour celle du séjour dans l'Avîci, n'a pas la précision qu'elle paraît avoir; car il y a plusieurs kalpas; et l'on ne sait pas au juste si elle correspond à un crime déterminé ou à toute une vie criminelle.

P. S. En parlant du *Milha-kûpa* et du *Kukkula* (p. 201), j'ai omis de dire qu'on est puni, dans le premier, pour n'avoir pas complètement observé la moralité (*sîlaṁ*) après s'y être dévoué; dans le deuxième, pour avoir vécu de tromperie (*micchâjîvena*) même légère; désignations qui tendraient à faire considérer les Ussadas comme destinés à la punition des transgressions de second ordre constamment renouvelées.

LA CORRESPONDANCE
D'AMÉNOPHIS III ET D'AMÉNOPHIS IV,
TRANSCRITE ET TRADUITE

PAR

M. J. HALÉVY.

(FIN).

200

LETTRE DE ŠIPTE AU ROI.

Recto.

[1] a-na šăr-ri en..... [2] an-meš-ni-ya an-par..... [3] an-par ša-iš-tu an..... [4] um-ma Ⲓ ši-ip-te..... qa [5] ..... ša ip..... ša II gĭr-meš-ka [6] lŭ-gar-tab-bi ša ĭb-kur-ra-ka [7] ..... a gĭr-meš Ⲓ šăr-ri en-ya [8] an-meš-ni-ya an-par-ya an-par [9] ša iš-tu an-sa-mi VII šu [10] ŭ VII ta-a-ni..... ma [11] .....um-ma(?)..... [12] ŭ sak-na-a-nu-ma [13] i-na-za-ru a-šar šăr en-ya [14] ŭ er-ki šar a-šar [15] ..... ša-ti ù i-nu-ma [16] ..... ba šăr-ri en-ya [17] ..... gu-mur-ru ba..... [18] ..... hi..... ša i

Verso.

[19] ..... a-ši..... al(?)-lu-u(?) [20] ..... ši-ir-ti a-na [21] šăr-ri en-ya an-meš-ya [22] an-par-ya an-par ša-iš-tu [23] an-ša-me-i

TRADUCTION.

Recto.

Au roi, mon seigneur, mon dieu, mon soleil, il est dit ceci : Moi, Šipte....., poussière de tes pieds, nabot de tes chevaux, je me jette sept fois et sept fois aux pieds du roi, mon seigneur, mon dieu, mon soleil, soleil du ciel..... ainsi nous avons fait: je garde les places du roi, mon seigneur, les villes du roi...... que l'ordre du roi, mon seigneur, a été accompli comme........

Verso.

.... j'ai envoyé au roi, mon seigneur, mon dieu, mon soleil, soleil du ciel.

201

LETTRE DE PROVENANCE INCERTAINE AU ROI.

Recto.

[3] di..... nĭt [4] ip-ri ša gĭr-meš-ka [5] a-na gĭr-meš šăr en-ya [6] an-meš-ya an-par-ya VII šu [7] VII ta-a-an am-ku-ut [8] iš-te-mi a-mă-at [9] ša iš-bu-ur šăr en-ya [10] a-na nĭt-šu u-ṣur-mi [11] aš-ri šăr ša it-te..... [12] a-nu-ma iz-ru-ru [13] tam-tu ŭ tam(?)-mu-tam(?) [14] ..... nu-ma [15] ..... en-ya

---

Verso.

[16] ..... meš..... te [17] a..... šu a-nu-ma

[18] ..... te-ši a-di [19] ..... ša-at [20] ..... iṣ-ta-te [21] ..... en-ya [22] ..... din-ši.....

TRADUCTION.

Recto.

.....serviteur, poussière de tes pieds, je me jette sept fois et sept fois aux pieds du roi, mon seigneur, mon dieu, mon soleil. J'ai écouté les paroles que m'a envoyées le roi, mon seigneur; que le roi sache que je garde la mer (?) et les..... Voici....... mon seigneur,

---

Verso.

les...... Voici........ jusqu'à........ mon seigneur, donne......

202

LETTRE DE PROVENANCE INCERTAINE AU ROI.

Recto.

[1] ..... ma-a..... [2] ..... qa-a-mi..... [3] ki-bĭ-ma [4] šăr-ma..... [5] dup-pa an..... [6] ga-bi-e....... [7] ŭ uz...... ni [8] na-za-ra-ta...... [9] šăr ša it-ti-ka [10] šu-ši-ir tur-kin-ka [11] a na šăr en-ka [12] ŭ šu-ši ši-gab-zun [13] ù mu-meš ši-ṣab-tim [14] kŭ-par iṣ-kil+bat-meš [15] aš-šum mat-zun ši-ṣab-tim

---

Verso.

[16] ŭ li-ik-pa-ku [17] šăr en-ka ši-ya du..... [18] ša da-

ad-din-šu [19] ši gab a-na šăr..... [20] uh (?) a tur-šal-ka [21] ŭ lu-u ti-i-ti [22] i-nu-ma ša-ši šăr [23] ki-ma an-par [24] i-na ša-me-e [25] ..... meš-iṣ-kil+bat-meš-šu [26] ma-a-du ma-gal šul-mu

---

TRADUCTION.

Recto.

.... il est dit, le roi....... toutes les lettres...... les hommes de garde du roi qui sont avec toi......... envoie ton messager au roi, ton seigneur......... paix heureuse et années heureuses......... pour le pays heureux

---

Verso.

.... le roi, ton seigneur, devant moi........ je lui ai donné.......... au roi........... ta fille.......... sache que le roi, comme le soleil au ciel, dispose de beaucoup de chars; nombreuses salutations.

203

LETTRE D'ADUNIRA AU ROI.

Recto.

[1] ..... ya [2] ..... en-ya [3] a-na nĭt-šu ŭ a-du-ni-ra ha-pa-ru [4] ša-gĭr-meš šu a-na šib-bi-ir-ti-šu [5] a-šăr i-ba-ša-at [6] ši-bi-ir-ti šăr en-ya [7] šăr-ri be-la-ya ŭ u-ba-pa-at-ši (?) [8] ŭ uš-ši-ru-na-ši [9] a-na šăr en-ya ša-ri be-la-ya

---

[10] ..... a-nu-um-ma i-na i-ri-bi [11] ..... u(?)-zun ša šăr en-ya [12] ta-zi-ki-bu

---

Verso.

[13] i-na er-ki-zun uš-ši-ru...... [14] ... gu ša šăr en-ya [15] ki-pi-mat šu-la..... en [16] iš-tu..... e-pa-ta [17] ki-na-ni..... iš..... a [18] a-na šăr en [19] ŭ a-na...... lŭ ta-az-gi [20] ĭb-kur-ra-zun ša..... [21] ..... e..... ša-ku [22] ..... ŭ [23] ..... di a-na šăr en-ya

---

TRADUCTION.

Recto.

Le roi, mon seigneur, à son serviteur:

Moi, Adunira[1], poussière de ses pieds, pour son message, à l'endroit où s'est répandu(?) le message du roi, mon seigneur........ il s'est répandu(?) et........ a envoyé au roi, mon seigneur

---

voici: en entrant, tu redresseras les villes du roi, mon seigneur

---

Verso.

dans les villes envoie....... du roi, mon seigneur, comme le pays....... de....... au roi, mon seigneur, et à.... ...... les chevaux de........ au roi, mon seigneur.

---

[1] Sans doute אֲדָנִיר «Adad est la domination».

204

LETTRE DE GARMA AU ROI.

Recto.

[1] a-na šar an-šăm-ši [2] ...... um-ma Ỷ gar-ma..... [3] a-na kam gĭr-meš..... [4] lu-u..... a-na [5] bit(?) ..... [6] a-na

---

Sur le bord.

[*a*] ŭ a-nu..... [*b*] ŭ Ỷ me [*c*] a-na šul-ma.....

Verso.

[1] ..... be-li..... [2] sa bit-gal..... [3] li-din-an-ni [4] ŭ lŭ-meš tur bit..... [5] id-na-an-ni..... [6] an-na ka lŭ..... ya-nu a-ma..... [7] ru šum(?)

TRADUCTION.

Recto.

Au roi, soleil, il est dit ceci : Moi, Garma........ je me jette à ses pieds..... à......

Sur le bord.

Voici........ pour la paix

Verso.

mon seigneur........ le palais....... qu'il me donne et les hommes...... a donné....... il n'y a pas......

205

LETTRE DU GOUVERNEUR DE BUṢRU AU ROI.

Recto.

[1] ...gĭr-meš..... [2] ..... am-kut [3] a-mur šăr an-par-ya [4] a na ya-ši ŭ [5] iš-te-mi..... [6] šăr en-li-ya [7] ..... šu-ur mat..... [8] ..... gal ŭ [10] uš-bi kaš(?).....

Verso.

[11] šăr en a di..... [12] er-bu-uṣ-ru...... [13] ŭ iš-te-mi [14] a-mur-mi a-ma..... [15] nĭt-ka..... [16] ..... ma-àš [17] ..... du-ka [18] te ‖ zun

---

TRADUCTION.

Recto.

Je me jette aux pieds du roi, mon seigneur. Regarde, le roi, mon soleil, m'a envoyé dire........... j'ai écouté les paroles du roi, mon seigneur...... pays........ chemin

---

Verso.

le roi, mon seigneur........ la ville de Buṣru[1]........ j'ai écouté. Regarde, les paroles de ton serviteur et de ton.. .... beaucoup........

206

LETTRE DE PROVENANCE INCERTAINE AU ROI.

Recto.

[1] iš-te-mi [2] ͳ šăr a..... [3] a-na na..... [4] ͳ šăr-ri..... [5] u-na-ṣur..... [6] šăr-ru be..... [7] ..... na ya-ši

---

Verso.

[8] i-na ši-tu... [9] a-nu-um-ma tab... [10] nam(?)-meš mal..... [11] a-na šar àš.....

TRADUCTION.

Recto.

J'ai écouté ce que le roi a dit à....... je garde les villes du roi, mon seigneur......

Verso.

Dans...... que..... au roi.....

---

[1] Probablement *Botrys* de Phénicie, en sémitique בצר «forteresse».

207

LETTRE DE PROVENANCE INCERTAINE AU ROI.

Recto.

[1] VII(?)..... [2] àš-šum ši..... [3] ya-àš-ti..... [4] en-ya a..... [5] iš-te-me..... [6] šăr-ru..... [7] ma-gal..... la-mi [8] Ɪ na-šu(?)-ur..... [9] ..... la-a [10] ..... ri-du [11] en-ya a..... [12] u-še-ši ..... [13] šăr-ri

---

TRADUCTION.

Recto.

Sept fois et sept fois......... pour........ mon seigneur, j'ai écouté les paroles du roi........ beaucoup.... ..... ne........ Je sers le roi, mon seigneur...... j'ai dirigé..... roi.

208

LETTRE DE PROVENANCE INCERTAINE AU ROI.

Recto.

[1] an-par..... [2] ŭ VII šu [3] ..... ur a-na-ku.. ... [4] ŭ...... ni...... [5] lŭ...... an...... [6] ù.....

TRADUCTION.

Recto.

Dieu, soleil, sept fois et sept fois, moi..... dieu......

209

LETTRE DE PROVENANCE INCERTAINE AU ROI.

Recto.

[1] ..... šăr-ri [2] ..... kŭ-gi [3] ..... a-na kŭ-gi [4] un-ša..... [5] ..... ba-ar..... [6] ..... kŭ-par kŭ..... [7] ..... par(?) mat ki.....

TRADUCTION.

Recto.

.... roi.......... or........ à.......... envoyé.. ...... argent........ pays

---

210

FRAGMENT D'UNE LETTRE DE DUŠRATTA AU ROI.

Recto.

[1] ši te-i-e mal+an..... lu-an..... [2] ka-la.....

---

[3] ..... ih-mu(?)-du a-un-nu dup(?)..... el a..... šu tur(?) [4] ..... ša a-na ma-am-ma..... meš aš..... a i ù..... ma-a an-nu uk..... [5] ..... ṣi ab-ba a-meš-ni..... ya..... ma-a-ni-i-in..... [6] ..... lib-bi-šu-nu..... al ŭ..... a-ši-i-su..... [7] ..... a-nu-u pa-an..... lu-u-bu..... ip-pi-u an-na..... [8] ..... e an..... uš-šu-u..... ŭ šiš(?)-ya..... im-bu-u..... [9] ..... ak-pa-a ŭ a-ni..... gi-li..... [10] ..... kŭ-gi..... [11] ..... da-ag-gal..... [12] ..... ut-te-ir..... [13] ..... i-na-an-na.....

TRADUCTION.

Recto.

..... Téié (?) ta mère..... tout.....

..... ils ont expédié..... à qui que ce soit........ nos pères........ leurs cœurs se....... devant........... mon frère qui a....... il a nommé....... Gilia (?)..... ..... l'or......... confier......... il a fait retourner ...... maintenant.......

211

LETTRE D'AMMUNIRA AU ROI.

Recto.

[1] a-na šăr en-ya..... [2] be-la-ya [3] ..... ma ammu-ni-ra [4] ..... iš-ra-ša..... [5] .... meš šar ši...

Verso.

[6] ..... be-bi [7] ..... lib iṣ..... [8] en-ya....

---

[9] ta-pi-il ma... [10] i-nu-ma ga-am-ru..... [10] ša šar en-ya

---

[11] lu-ta-pi-il-ma..... [12] i-nu-ma da-ad-nu [13] .. ... nĭt-šu.....

TRADUCTION.

Recto.

Au roi, mon seigneur. . . . . mon seigneur. . . . . . moi Ammunira[1]. . . . . au milieu des bois. . . . . . mon seigneur,

---

Verso.

tu as répondu qu'on a achevé tout ce que le roi, mon seigneur. . . . .

---

qu'il réponde. . . . . . que tu as donné. . . . . . . son serviteur

---

212

LETTRE DE PROVENANCE INCERTAINE AU ROI.

Recto.

[2] ša II gir-meš. . . . . [3] ka-ba-ši. . . . . [4] šăr en-ya. . . . . [5] an-sa-me-e VII [6] ki-ma ša-pi. . . . . [7] šăr-ru en-ya [8] iš-tu an-sa-me [9] . . . . . er-ki. . . . . [10] . . . . . ka

---

Verso.

[11] na-za-ru [12] ŭ ša-pi. . . [13] šăr-ru en[-ya] [14] an-par-ya. . . . .

---

[1] En sémitique עַמָּנִיר «le peuple est la domination».

TRADUCTION.

Recto.

Poussière de ses pieds, sol que foule le roi, mon seigneur, dieu du ciel, je me jette sept fois à ses pieds. Conformément à l'ordre du roi, mon seigneur, du ciel...... la ville......

Verso.

garder; et conformément à l'ordre du roi, mon seigneur, mon soleil......

213

LETTRE DE PROVENANCE INCERTAINE AU ROI.

Recto.

[1] a-na..... ya [2] um-ma..... [3] nĭt ki-it-te šăr-ri [4] a-na gĭr-meš šăr en-ya [5] VII šu ŭ VII ta-a-an am-kut

---

[6] gab-bi mi-im-me [7] ..... ba-ku [8] ..... en-ya

TRADUCTION.

Recto.

Au roi, mon seigneur, il est dit ceci : Moi, serviteur

fidèle du roi, je me jette sept fois et sept fois aux pieds du roi, mon seigneur

---

tout ce que...... mon seigneur

214

LETTRE DE PROVENANCE INCERTAINE AU ROI.

Recto.

[1] ..... be-ya šu..... [2] ..... hu-ti šu pa àš [3] ..... gĭr-meš en-ya am-ku-ut [4] ..... ta li-ma-ad i-nu-ma [5] šăr-mat mi-ta-a-an a-zi-qa(?) [6] ŭ qa-du ṣab-meš tak(?)-kip(?)..... [7] ..... iš-mi a-na mi-me-e..... [8] ..... la-ku ŭ bal(?)-ku..... [9] ..... tu ša-šu.....

Verso.

[1] šăr-ri..... [2] ..... am-ru ri [3] ..... nĭt-a-ši-ir-ti..... a-nu-ma..... [4] ..... a-na..... bi šăr....., [5] ..... ha-ya-mi..... [6] ad ŭ....

TRADUCTION.

Recto.

.... Mon seigneur........ je me jette aux pieds de mon seigneur; sache que le roi du pays de Mittana....... avec des troupes..... j'ai entendu tout ce que...... je te le ferai savoir

---

Verso.

le roi....... Abdaširti, voici......... au cœur du roi.. .... Haya........

215

LETTRE DE PROVENANCE INCERTAINE AU ROI.

Recto.

[1] ..... ti-ha-hi-in [2] a-nu-ma a-na-za-ru [3] er-ki ša šăr [4] ša it-ti-ya [5] ..... lu-u ĭ-di-me [6] šăr be-ni-ya

---

Verso.

[7] ..... ma-ba(?) an-nu [8] ..... me [9] muh-nu ŭ [10] ..... ĭ-di-me [11] ..... a-na mat-ki[-šu]

TRADUCTION.

Recto.

.... Je me prosterne; je garde la ville du roi, que je gouverne..... que le roi, mon seigneur, sache

---

Verso.

......ce........ contre nous et qu'il connaisse son pays.

216

LISTE DE BIJOUX DE PROVENANCE INCERTAINE.

Recto.

[1] ..... be..... zi..... [2] be-ra kŭ-gi..... [3] ... .. ši-meš tak šam-aš (?)..... [4] ..... ši-meš tak-ṣir be.. ... [5] ..... ik-ka-tu tak..... [6] ..... ŭ be..... [7] ..... zi niš zu gal-meš tak-za-kur tak..... [8] .. ... am-ma-nu ŭ..... [9] ..... tu tik tur tak-za-kur ŭ tak-ṣir..... [10] am-ma-nu ŭ..... [11] ..... tak-za-kur tak-ṣir šir ŭ..... [12] ..... ka-ak-ku-su tak-za-kur ŭ tak..... [13] ..... am-ma-nu ŭ..... [14] ..... du-du-ur-ru tak-za-kur-kur ŭ tak..... [15] ..... am-ma-nu ŭ..... [16] ..... du-du-ur-ru tăk za-kur-kur ŭ tăk [17] ..... e-tu tak-za-kur tak..... kur [18] ..... am-ma-nu ŭ kŭ-gi i-na lib-bi...? ka-nat(?) [19] ..... kur ih-zu ŭ be-ra kŭ-gi [20] ..... gi ra-bi-tu [21] ..... ṣi-ih-hi-ra-tu [22] ... tam-lu-u [23] ... tam-lu-u [24] ... kŭ-gi [25] ..... ra-bi-tu [26] ..... du ši-in-nu ša ka-du-um(?) [27] ... kŭ-gi [28] ... meš [29] ... ih-zu [30] ..... ŭ..... ti [31] ..... su.....

Verso.

[32] ..... ri-na..... [33] ..... a-tu-su..... [34] .. ... ša-ak-ku..... kŭ-par [35] ..... ma-ra..... ri [36] ..... ṣur-meš ah..... ak-ku [37] ..... in-di ŭ.... ub-ri kŭ-par [38] .... kŭ-gi [39] ..... a-din-zi ša kŭ-gi [40] ..... a-din-zi-ši-na kŭ-par [41] ..... šum kŭ-par [42] ..... sa-te-ha-tu kŭ-par [43] ..... na-tu kŭ-par [44] ..... kŭ-par [46] ... ut-ka-bar [47] ... bi-bu i-na bil-gàr-šu-nu ut-ka-bar [48] ..... ar-ma-ak-ṭu ut-ka-bar [49] ..... ut al-lum ut-ka-bar [50] ..... lum

ut-ka-bar [51] ..... meš eri [52] ..... bu ut-ka-bar [53] ..... ša-te-in-nu ut-ka-bar [54] ..... an-gu-ri-in-nu ut-ka-bar [55] ..... gar-šu mà (?) ha-šu i-na tik-zi-ši-na ud..... [56] ..... gàr-šu mà (?) ha-šu mà ha..... [57] ..... al tak-za-kur..... ki..... [58] ..... tak..... [59] ..... lum tak gab-ši-a ih-zu kŭ-gi [60] ..... ša-lum tak-za-kur ih-zu kŭ-gi

---

TRADUCTION.

Recto.

.... œils en pierre Šamaš......... œils en pierre de serpentine............. *ikkatu* en pierre............. grand en pierre *za-kur*, pierre......... *amanu*......... collier petit en pierre *za-kur* et en serpentine......... en pierre *za-kur*.......... kur.......... *amanu* et de l'or dans l'intérieur kun......... or........ grande....... petite, *tamlu*......... *tamlu*........... or.......... petite........... *dušinnu* de *kadum*........ or....... ..... poignée........

Verso.

Zirinati......... argent gazelle du dieu Aku.......... argent, or.......... *addinzi* d'or, dont la poignée est d'argent........... argent.......... argent........... *šatehatu* d'argent............ argent........... cuivre .... dans le feu........... dont le *gar* est de .... cuivre............ cuivre............ *allum* de cuivre........... *allum* de cuivre........... bronze........... cuivre............ *šatinnu* de cuivre .... *angurinu* de cuivre............. dont le *gar* .... au cou, cuivre............... *al* en pierre

IMPRIMERIE NATIONALE.

za-kur............ en pierre.......... *allum* en pierre *duši* à la poignée d'or........... *šalum* en pierre *za-kur*, la poignée en or...........

217

FRAGMENT
D'UNE LISTE DE BIJOUX DE PROVENANCE INCERTAINE.

Verso.

[1] ŭ..... šu..... [2] ŭ ..... šu tak um..... [3] tak-hi-li-pa ṭam-lu-u [4] ..... ki-ru-uš [5] ..... bu ŭ hi [6] ..... al..... [7] ..... an-šu

---

TRADUCTION.

Verso.

.... en pierre *um*............. pierre *hilipa tamlu*........

218

LETTRE DE PROVENANCE INCERTAINE AU ROI.

Recto.

[1] ...... il..... [2] ..... ku [3] ..... ha-za-a [4] ..... a-ma [5] ..... mi-ti-ya [6] ..... mat mi-iṣ-ri i-na šu-u-ši [7] ..... lu [8] ..... i-šu [9] ..... a-bu-u-a-a [10] ..... ar [13] ..... ra-tik-ku

Verso.

[1] ..... meš-šu-nu [2] ..... šu [3] ..... il-bu-tum [4] ..... il-bu-tum [5] ..... ša il-qu-ni [6] ..... ša šu-bi i-šu [7] ..... tu-u-ma [8] ..... kin it-ta-ad-la-ka [9] ..... a [10] ..... u-bu [11] ..... sa ši-in-ni [12] ..... qu-ni [13] ..... ti-i šu-mi-i-ṣu [14] ..... ak-ku [15] ..... di-ša.....

TRADUCTION.

Recto.

.... le pays d'Égypte pour un sosse de......... mon père......

Verso.

.... leur......... ils ont touché (?) qu'ils ont pris.. .... il te convient.......... d'ivoire........

219

LETTRE DE PROVENANCE INCERTAINE.

Recto.

[1] ..... šăr-gal-en [2] ..... bi-ma ĭ-di nĭt..... [3] ..... gĭr-meš lŭ-gal en-ya [4] er-hal-zun ša..... it lŭ-gal [5] en-ya i-na qa-ti-ya [6] il-ti-ku-u gab-bi er-hal-zun [7] ŭ er-ki ša e-ba-aš-ša-ti [8] i-na lib-bi-ši la-a e-li-'-e [9] na-za-ar-ši ŭ zu..... si er [10] lŭ-gal en-ya

[11] i. lŭ-meš ma-an-ku-ši [12] a-na na-za-ar..... [13] a-di-ka..... [14] lŭ-gal..... [15] ŭ..... [16] lŭ.....

Verso.

[1] muh..... [2] ŭ tur..... [3] ŭ ∤ ha-zu..... [4] ŭ il-ti-ku-u [5] ŭ iz-za-zu-u muh..... [6] ŭ il-ti-ku-u-me..... [7] ša-lŭ-gal en-ya [8] ŭ li-il-ma-ad [9] lŭ-gal en-ya [10] at-tu-nu tu-ša-ab-li-tu-na-nu [11] at-tu-nu ti-mi-ta-na-nu

TRADUCTION.

Recto.

Au grand roi, mon seigneur, il est dit ceci :

Moi,....... je me jette aux pieds du roi, mon seigneur. .... Les villes que le roi, mon seigneur, a confiées dans mes mains, ils ont pris toutes les contrées, et les villes qui s'y trouvent, à l'exception des villes que je garde. Que le roi, mon seigneur, envoie ses hommes de confiance pour surveiller ses villes jusqu'à son arrivée........

Verso.

Sur.......... et fils........ et Hazu......... ils ont pris et se sont placés contre........ ils ont pris........ du roi, mon seigneur.......... que le roi, mon seigneur, sache qu'il peut nous donner à notre famille la vie ou la mort [1].

[1] Littéralement : «Vous nous ferez vivre et vous nous ferez mourir».

220

LETTRE DE PROVENANCE INCERTAINE.

Recto.

[1] a-na... en-ya an-par [2] iš-tu sa-me um-ma [3] li... [4] um-ma ‖ en..... a-na nĭt-ka [5] a-na gĭr-meš šăr-ri be-ni-ya [6] VII šu VII ta-an uš-tah-hi-en [7] gab-bi mi-im-mi [8] ša ĭ-qa-bu [9] šăr-ru be-ni [10] ŭ-še-ši-ru-mi

---

TRADUCTION.

Recto.

Au roi, mon seigneur, soleil du ciel, il est dit ceci :

Moi,......... ton serviteur, je me jette sept fois et sept fois aux pieds du roi, mon seigneur; j'ai exécuté tout ce que le roi, mon seigneur, m'a dit de faire.

221

LETTRE DE PROVENANCE INCERTAINE.

Recto.

[1] be-ni..... [2] ki-ša..... [3] nĭt-meš tur..... [4] ‖ ik..... [5] ‖ šăr en..... [6] x nĭt ‖..... [7] XXXI(?) šal-lat-meš..... [8] ŭ aš-šum ma..... [9] la-ma-ad..... [10] en-ya an par [11] iš-tu an-sa-me

---

Verso.

[12] ana šar..... [13] ..... e..... [14] an-par ša.. ... [15] um-ma..... [16] ša.....

TRADUCTION.

Recto.

.... Mon seigneur......... comme........ serviteur fils......... roi, seigneur.......... x esclaves xxxi(?) femmes......... c'est pour informer le roi, mon seigneur, soleil du ciel.

Verso.

Au roi........ soleil du....... ceci....... 9.......

222

LETTRE DE PROVENANCE INCERTAINE.

Recto.

[1] meš hu [2] am-ki i-ma-ku..... [3] ..... ni-in-niri..... [4] ..... lŭ-meš ha-za-ni ta..... [10] ..... ši-ni a-na ..... [11] ..... ri bi-li-ya..... [12] kima-nu

Verso.

[13] ..... nu-um-ma ù lŭ-meš..... [14] ..... še-ir

a-na šăr-be [15] ..... šăr-ru bi-li-ya..... [16] a-ya-bi-šu

TRADUCTION.

Recto.

.... les.......... pays d'Am.......... nous entrerons......... les gardiens......... à.......... le roi, mon seigneur.......... maintenant........

Verso.

Voici les hommes.......... j'envoie au roi, mon seigneur .... le roi, mon seigneur.............. ses ennemis

---

223

LETTRE DE PROVENANCE INCERTAINE.

Recto.

[1] ..... hu-ri..... [2] ki-bi-ma [3] ..... meš ša-mi [4] ..... lu aš-ka..... [5] me..... u-te a-na [6] ..... šăr.....

TRADUCTION.

Recto.

.... Huri......... il est dit......... je me jette aux pieds du roi, mon seigneur........ roi.......

224

LETTRE DE PROVENANCE INCERTAINE.

Recto.

[2] ..... te-meš..... [3] ..... me-hi (?) me-iṣ.....
[4] ..... te meš-iṣ [5] ..... um-mi

TRADUCTION.

Recto.

.... Les paroles...... les paroles tout ce que......

225

LETTRE DE PROVENANCE INCERTAINE.

Recto.

[1]..... ši [4] ..... šăr-ri [5] ..... ku [6] ..... ḫa-a-a [7] ..... na-a-ma [8] ..... mi-ti-ya [9] ..... na-gu-lum qa (?) ur (?) i-na

---

[10] ..... tab-lu [11] ..... i-šu [12] ..... a-bu-u a a [13] ..... ar [14] ..... ub-ra-am-ma

---

Verso.

[15] ..... meš-šu-nu [16] ..... šu [17] ..... il-

bu-tum [18] ..... la-bu-tum [19] ..... li-il-qu-ni [20] ..... šu-bi-i-šu [21] tu-u-ku [22] ..... kin it-ta-ad-la-ka [23] ..... a [24] ..... u-bu [25] .. ... ša-ši-in-ni [26] ..... qu-ni [27] ti-i-na mi-i-ṣu [28] ..... ak-ku [29] ..... di-ša

---

TRADUCTION.

Recto.

.... le roi......... Haa maintenant....... avec moi........ dans

---

ils ont apporté........... ses............ mes pères; envoie..........

Verso.

leurs........ ils ont changé........ que prennent ses.. .... te conviendra...... d'ivoire qu'il prenne dans.. ...... je te..........

226

LETTRE DE PROVENANCE INCERTAINE.

Recto.

[1] ..... ki-bi-ma [2] ..... am-ma [3] ..... u-šul-mu [4] ..... me-meš-ka [5] ..... mu

---

Verso.

..... sa-ma-ni..... li-meš-šir-šu..... ub la

TRADUCTION.

Recto.

.... il est dit ceci....... la paix à tes........

Verso.

qu'il les expédie........

227

LETTRE DE PROVENANCE INCERTAINE.

Recto.

[1] gab bi [2] ..... la-di..... [3] ..... i li-ra..... [4] sa gĭr-meš šăr [5] ..... šu-ma [6] ..... mi šăr-be-li [7] lŭ ar-ni-šu [8] ..... mur šu-tam..... [9] ..... pi-ik..... [10] ..... mi-im-ma..... [11] ..... a-mur-im..... [12] ..... a-na lŭ-meš

TRADUCTION.

Recto.

.... tout.......... aux pieds du roi......... le

roi, mon seigneur, ceux qui se sont révoltés contre lui. Regarde tout ce qui......... Regarde........... aux hommes.

228

LETTRE DE PROVENANCE INCERTAINE.

Recto.

[1] a-nu-ma..... [2] a-na na..... [3] a-na nĭt..... [4] a-na na-šu..... [5] e-nu-ma id..... [6] šăr-be-li-ya a..... [7] nĭt-šal ma-ya-a [8] ŭ id-in pa-ni-ya [9] a-na ur-da-ti-šu [10] Ĭ šal-ma-ya-a ti-be-ti [11] mu-šu ŭ ur-ra [12] e-nu-ma i-te-din [13] i-na pa-ni šăr-be...

Verso.

[14] ..... pal-ha-ku gam-(?)ir..... [15] ..... ya e-ni-u [16] e-nu-ma i-mur šăr an-par [17] u-la-a i-bu-uš [18] lŭ iș-ka(?)..... [19) šăr.....

Sur le bord.

[*a*] ..... bu-nim [*b*] ..... ti i-na [*c*] ..... ina II iș [*d*] ..... iș-rit [*e*] ya.....

TRADUCTION.

Recto.

Voici........ pour garder........ les serviteurs......

pour diriger....... que le roi, mon seigneur........ le serviteur Salmaya, il a donné devant moi à son service, Salmaya............ nuit et jour qu'il a placé devant le roi, mon seigneur

---

Verso.

je crains tout à fait que lorsque le roi-soleil a vu... il n'eût fait.......... le roi........

Sur le bord.

il est entré dans..... sceau..... mon.......

229

LETTRE D'AKIZZI AU ROI.

Recto.

[1] a-na šăr be-ni-ya..... [2] um-ma ǀ a-ki-iz-zi nĭt-ka [3] a-na gĭr-meš be-ni-ya......

---

[4] be-ni..... [5] ŭ..... [6] i-na..... [7] qa-la.....

---

[8] ŭ..... [9] ..... ta-na-ab-bar [10] ..... da-an-na [11] ..... hi [12] ..... ĕr-ki-in-za [13] ..... ib..... [14] ..... zi [15] ..... ŭ la-pa-na [16] ..... er-ki-in-za [17] ..... ih-ha-zu-nim

---

TRADUCTION.

Recto.

Au roi, mon seigneur, il est dit ceci : Moi, Akizzi, ton serviteur, je me jette aux pieds du roi, mon seigneur, dans. . . . . . . a dit. . . . . .

---

et. . . . . envoyé. . . . . fort. . . . . Kinza devant . . . . Kinza. . . . . ils ont pris. . . . . . .

230

LETTRE DE PROVENANCE INCERTAINE.

Recto.

[1] . . . . . ki-bĭ-ma [2] um-ma [3] lu-u šul-mu [4] . . . . . me-meš-ka [5] . . . . . . mu

---

[10] . . . . . sa-ma-ni [11] . . . . . li-meš-šir-šu [12] . . . . . ub-la

---

TRADUCTION.

Recto.

. . . . . . il est dit. . . . . . . que la paix soit sur tes. . . . .

. . . . qu'il l'expédie. . . . . . .

231

LETTRE DE PROVENANCE INCERTAINE.

Recto.

[2] ..... gĭr-meš [3] ..... ri-iš...... [4] ..... gir-meš-su še.... [5] ..... ya at-ta [6] ..... LX hu-uh [7] ..... na be-li-ya [8] ..... nĭt-ka i-na [9] ..... ĕr šăr-be-li [10] ma-ša-a-ri..... [11] ..... a-di i-ga-ša...... [12] ..... šăr ag-giš a-na ya..... [13] ..... nĭt an nu-u lŭ ĕr [14] ..... im-ri ša..... i [15] e-ši i-na ud..... [16] ..... ma-la-a..... [17] az-zi lŭ [18] ..... li-ki-ni..... ša..... [19] ..... a-gam..... [20] ..... šu-uš-ni.....

TRADUCTION.

Recto.

Je me jette aux pieds......... ses pieds......... toi, mon seigneur.......... dans la ville du roi, mon seigneur .... expédier........ jusqu'à ce que entre..... ...... le roi, fortement à moi........ les hommes de la ville ont forcé(?), dans les jours.......... prendre, c'est que......... expédiée.........

232

LETTRE D'AKIZZI AU ROI[1].

Recto.

[1] a-na šăr be-ni-ya [2] um-ma Ĭ a-ki-iz-zi nĭt... [3] a-na gĭr-meš be-ni-ya

---

[1] C'est un double du n° 229.

[4] be-ni..... [5] ŭ aš-šum..... [6] i-na.....
[7] ka-la [8] ŭ

TRADUCTION.

Recto.

Au roi, mon seigneur, il est dit ceci :

Moi, Akizzi, ton......... je me jette aux pieds de mon seigneur

---

mon seigneur est pour....... dans........ tout.......

233

LETTRE DE PROVENANCE INCERTAINE.

Recto.

[1] ..... na-ab-bar [2] ..... da-an-na [3] ..... hi
[4] ..... ĕr-ki-in-za [5] ..... an-ib [6] ..... e-zi
[7] ..... la-pa-na [8] ..... ĕr-ki-in-za [9] .....
ih-ha-zu-nim

Verso.

[1] ..... a-na muh-ya [2] ..... ta-bi [3] ..... ak
[4] ..... ag-gab [5] ..... bu-u [6] ..... iṣ-kil+
bat-meš-šu [7] ..... tur-kin-šu [8] ..... la e-li-ih-e
[9] ..... la i-na-hi-iz

---

[10] ..... e-ib-še-it-šu-nu [11] ..... nim-me [12] .. ... an-ni [13] ..... ga-mi-iš [14] ..... ša ad-du-ya [15] meš-šu tu-nim [16] ..... ki-nim

---

TRADUCTION.

Recto.

envoyez......... fort......... la ville de Kinza devant .... la ville de Kinza......... ils ont pris

---

Verso.

contre moi........... je parlerai............ ses chars .... son messager......... est pris

---

leurs actions........ tout ce qui est à moi, ses......... fidèles

---

234

PREMIER FRAGMENT MYTHOLOGIQUE.

Recto.

[1] ..... an-ĕ a bi-e [2] ..... li-sa-a il-te-e-it

Verso.

[3] li-i-ki a-na e-ri-iš-ki-gal i-ba..... [4] a-na pa-ni an-ĕ-a a-bi-šu i-ba-ra-an... [5] u lu-ba-la-da-an-ni la-a pa-al...

[6] a-na-an-di-na-ak-ku [7] VII ù VII a-mi...... [8] it-ti-ka a-na a-la-ki an..... [9] maš-ša-ra-ab-da a-na.....

TRADUCTION.

Recto.

.... La maison de mon père..... qu'il la prenne.

Verso.

Prends, Eriš-ki-gal........ devant Ea, son père........ et qu'il me fasse vivre.... ...... je te donnerai sept fois et sept fois......... avec toi pour aller......... à....

235

DEUXIÈME FRAGMENT MYTHOLOGIQUE.

Recto.

[1] be-ni-šu a-mu..... [2] ..... iṣ-..-šu ut-tu-ru [3] ..... i-ka-lu-mi-ya [4] ..... a-na bi-ti-šu a-šib [5] ..... a-na ar-ki-šu [6] du-ub-ni in-ni ka..... [7] ..... li i-na-ku-nu ki ša-an-nin-ib [8] ..... me-i-ba(?) da-a-an-ni-iš li-ga-ni-ma

---

TRADUCTION.

Recto.

Son seigneur, voici......... faire revenir......... ils

IMPRIMERIE NATIONALE.

ont vu(?)....... sa maison, assis...... derrière lui..... notre(?) tablette...... avec le sceau du dieu Ninib...... fortement, prends-moi.

236

TROISIÈME FRAGMENT MYTHOLOGIQUE.

Recto.

[1] an ĕ-a... [2] il..... [3] ali..... [4] um-ma [8] šu-ri-ba..... [9] u-za-am-ma nam-ta-ru..... [10] .... bi-ti a-ha-ti-ka-ma mu [11] ..... si li ib.....

TRADUCTION.

Recto.

Le dieu Ea..... la ville..... ainsi....... fais entrer.. .... est sorti Namtar, la maison de tes sœurs.....

237

Recto.

..... ri-i-ša..... ar-hi..... ab-tu..... un(?) a-na ga-ti an

TRADUCTION.

Recto.

..... prise par la main du dieu.....

238

LETTRE RÉDIGÉE DANS UNE LANGUE INCONNUE.

Recto.

[1] dan(?)-ta-bi-ki ▼ it ▼..... ? dan..... [2] ..... me-mi-iš-ta ▼ an-par an..... [3] ..... en ? id ta-ra a-tar i-ya.....

---

[4] ..... iz-ya-an u-ul(?)-ha-a(?)-mi [5] ..... ya at me mi-iš-ta a(?)-na-ab-bi ba-at ta an [6] u-ul ki-it-ta-at

---

[7] nu..... an-ha an-da an id-rit(?)-..-ya [8] ša an-hi-iš tam-ši na ta u-ul..... ma [9] tab-bu-hi-bi hi-it-lit(?) ta

---

[10] ...▼ bit... ya-an egir(?)-pa pa-ra-a [11] iš-tu mat ĕr(?)-mi-ya li-li-tam il ù an-zi [12] na-i-su-ù-un-na meš me(?) mi-an ab-bi-az [13] egir(?) pa ha-at ra-i

---

[14] ma-i gan ab-bi ma-iš ab-še..... [15] àš-za-a i-na-an an..... [16] ha-at ta-an-na àš lŭ uš(?) [17] ..... di ▼ na-ta-an tam-uš(?)

Verso.

[18] la u-li pa šal ta(?)-an-ta..... [19] na-ta-šu zun-uš a-ra šal-za-an-da [20] la u-li ih gan(?) nĭt

---

[21] ..... ik-ti ab-šar-rù..... u-li [22] ha-at-ra-i nam-ma-za šum-ma egir(?)-an [23] i-ya

---

[24] ab-zun ša-qa ṣab(?) u-da-an-zi [25] nu-ne..... ha-at-ri..... ki

---

238 *a* (W. 10).

LETTRE DE TARHUN-DARADU(?), ROI D'ARZAPI, À AMÉNOPHIS III.

[1] ..... ma | ni-mu-mu-ud(?)-ri-ya šăr gal šăr mat mi-iz-za-ri [2] an-na | tar-hu-un-da-ra-du(?) šăr mat ar-za-pi ki-bĭ-ma [3] kak+ti-mi ši-ṣab-in gišgal-zun-mi dam-meš-mi tur-meš-mi [4] lŭ-meš gal-gal aš ṣab-meš ĭb-kur-ra-zun-mi [5] bi-ib-bi-id-mi mat-mat-zun-mi gan-an-da [6] hu-ù-ma-an ši-ṣab-in

---

[7] du-uk-qa kak+ta hu-ù-ma-an-ši-ṣab-in iz(?)-meš-tu [8] gišgal-zun-ti dàm-meš-ti tur-meš-ti lŭ-meš gal-gal àš [9] ṣab-meš-ti ĭb-kur-ra-zun-ti bi-ib-bi-id-ti [10] mat-zun-ti hu-ù-ma-an-ši-ṣab-in

---

[11] ka-a-la-at-ta ù-i-e-nu-un | ir-ša-ap-pa [12] lŭ ha-su-ga-ri-ki(?) an-mi-in a-u ma-kur tur-sal-ti [13] an-ud mi ku in dam an-kùr u-pi-da-an-zi [14] nu+uš ši-li lŭ a-hu-pi-i kùr an sag-du-ši [15] ka-a-la-ta up-pa-sal-hu-un | er ha-ki-li-ya kŭ-gi-àš [16] ši-ṣab an-ta

---

[17] a-kùr-ya at-ta la mu ku e-da-àš(?) ha-at ra gam(?) [18] ub-bi pi ra-at-mu ne-it-ta up-pa-sal-hi egir an-da [19] nu+tam àš ta lŭ ha-su-ga-ri-ki(?) at-ti-in am-mi-el(?) at [20] lŭ ha-su-ga-ri-ki(?) an egir pa-pa-ra-a hu-ù-da-a-ak [21] na-i-na at(?) u-pi-an-du

---

[22] nu-ul-ta up-pi-an-zi kid-da-an-zi ku-uk-ta tur-sal-ti [23] lŭ ha-su-ga-ri às mĭ-iš lŭ ha-su ga-ri ki(?)-ta [24] ku iš-tu il(?) u-id na àš ag-ga-aš [25] nu-mu an-tu sal-šu-uš tik àš ga-àš mat-ya-aš ub-bi iš-ta-ab-rù-šu-un [26] zi-in-nu-uk hu-ù-ma-an-da

---

[27] nu-ha-ad-du-ta la+ut mat e-i-ga-id [28] na-at ka-a-la bi-ib-bi-eš tu-up-pa-ri-un ki(?)-nu..... [29] ki-iš-ša-ri-iš-ši Ɪ ir-ša-ap-pa lŭ ha-su..... [30] en er ha-ki-li-ya kŭ-gi ki-lal-bi.....? [31] XX ma-na kŭ-gi III sag III kak+tam du-a..... [32] III kak hu-uz-zi VIII kak ku ši-it-ti-in..... [33] Ɪ me kak qa(?)-an(?) pi al ga-an Ɪ me luh(?) ap-pa(?) ..... [34] Ɪ me kak bu-ri-li-ya la-ut...... [35] IV duk-ku-ku-pu..... hi-ga VI duk-ku..... [36] ša-am-ga III iz-gu-za tu iz-pa-na..... a-šar [37] X iz-gu-za ša iz-dan iš-tu uš ka bi.....? [38] X..... uz Ɪ me iz-dan..... li

---

TRADUCTION PARTIELLE.

A Nimmuriya, grand roi, roi du pays d'Égypte, moi, Tarhun-daradu(?), roi d'Arzapi, je dis (ceci) : Je me porte bien, mes villes, mes femmes, mes enfants, mes grands officiers, mes chevaux, mes chars et mes pays vont aussi très bien.

Que ta personne(?) se porte bien; que tes villes, tes femmes, tes enfants, tes grands officiers, tes chevaux, tes chars et tes pays aillent aussi bien.

Les trois alinéas qui suivent sont inintelligibles en dehors d'un petit nombre de mots comme *kala*

« frère », *hasagari* « messager », *tar-sal* (idéogramme) « fille », et quelques autres moins sûrs.

Le dernier alinéa contient visiblement l'énumération des objets envoyés comme cadeau au roi d'Égypte par la main de l'ambassadeur, un nommé Iršapa de Hakiliya, probablement la ville arménienne d'*Akilis*. Parmi les objets qui composaient le présent on remarque : xx mana d'or, trois esclaves mâles(?), trois esclaves femelles(?), huit enfants(?), trois centaines d'objets incertains, quatre et six flacons de diverses sortes de *kukupu* (kyphi), trois sièges de cyprès(?) et dix de chêne, cent poutres de chêne, etc.

239

PREMIER TEXTE MYTHOLOGIQUE.

A. *Côté convexe.*

[2] an dub-ba..... [3] it-ti-ka..... qa-a-bu [4] e-ri-iš ki-gal i-ša-si a..... ba-ab-ka [5] tab-bi-ru-um-mi-ma a-na-ku lu-ru-u-ub a-na ma-har bi-e-el-ti-ka [6] e-ri-iš ki-gal a-na-ku ša-ab-ra-ku il-li-ik-ma a-tu-u [7] ik-ta-bi a-na nam-ta-ri i-lu iš-te-en i-na ar-kam(?) ba-a-bi iz-za... [8] al-ka-ma bu-.-ri-šu ma li-ru-ub u-za..... nam-ta-a-ru [9] i-mu-ur-šu-ma ha-a-ki-du an-ni-iš-tum..... ik-ta-a-bi [10] ..... ti-šu be-el-ti..... i-na ar-ha..... [11] .... li-ku-ba..... ya la it-bu-u [12] ..... il-la-ka lu-u-du ..... [13] ..... ba-bi e-li [14] ..... ur-ṣi-i it-ta-ka [15] ..... li-ih-du-an-ni

---

B. *Côté plat.*

[1] ..... nap(?)-si [2] ..... e-ir [3] ..... e-ya [4] ..... ri-ya-šu a it-bu [5] ..... ba lu-u-du-uk-šu [6] il-li-ka-am-ma nam-ta-ru i-da-ab-bu-ub a-na i-la-ni [7] il-su-šu-ma i-la-nu i-da-ab-bu-bu it-ti-šu mu-u..... [8] a-mu-ur-ma i-la ša i-na pa-ni-ka la it-bu-u [9] li-ki-e-ma a-na ma-ha-ar be-el-ti-ka [10] im-nu-šu-nu-ti-ma nam-ta-ru i-lu ar-ku-u gu-bu-uh [11] ya-a-nu-šu i-lu ša i-na pa-ni-ya la it-bu-u [12] ..... la-ak nam-ta-a-ru..... e-im-šu [13] ..... nu-ti-ma [14] ..... ar-šu-u [15] ..... ya-a-bi-šu

[1] ..... ma-tu..... [2] ..... al-ka-a-mi..... [3] ..... ib-bi-ki e-nu-ni la..... [4] ..... a i-mu-ur-ma šar in-da..... [5] ..... ni-tu an-ni-tu it-tu-ša..... [6] ..... šu-u il-si-ba a-mal(?)-la-tu [7] ..... ik-li-ga-a tu-ub iṣ-ti-ma i..... [8] ..... a-ni-ta il-li-ik a-mal.. [9] ..... ma-li-e a-ni ul-ta-na..... [10] ..... ta an-ni-ta ul im-ma-ar..... [11] ..... e-tak-li ik-ta-bi a-na..... [12] ..... na-bi a-mal-lu-lu li..... [13] it-ta...

TRADUCTION.

[*a*] ...... Les tablettes....... avec toi........ a dit : Eriš-ki-gal........... moi je veux me présenter devant ta dame Eriš-ki-gal; je suis envoyé, il partit et adressa la parole à Namtar, dieu unique; devant la porte il se plaça............ prends.......... qu'il entre.......... Namtar le vit........... a parlé avec lui la dame......... il n'est pas venu........ il est parti....... la porte élevé....; qu'il me réjouisse

[*b*] .... Et retournera.......... mon......... il est venu............ il l'a tué. Namtar partit et parla aux dieux et les dieux lui répondirent et s'entretinrent avec lui..

regarde, le dieu qui n'est pas venu devant toi, amène-le en présence de ta dame. Namtar les compta, dieu futur(?)... .... le dieu qui est venu près de moi........ Namtar partit........ les........ ses ennemis

.... l'ordre........ va........ prends........ le roi le vit.......... ce.......... de.......... il a réuni les hommes......... il partit............. il ne verra pas cela......... il parle à.......... que

---

240

DEUXIÈME TEXTE MYTHOLOGIQUE.

Recto.

[2] šu-u-tu..... [3] a-na bi-i-li..... u-ša-am-ṣi..... [4] šu-u-tu..... ra-ni ah-hi-e-ki ma-la-i..... [5] ka-a.. ....ki lu-u-še-bi-ir-ki-ma i-na bi-i-šu ik-bu [6] ša [šu-u]-ti-ka-ap-pa-ša it-te-iš-bi-ir VII u-mi [7] ..... šu a-na ma-a-ti u-ul i-zi-ig-ga an-a-nu [8] [a-na] šu-uk-ka-li šu an i-la-ab-ra-at i-ša-[as-]si [9] [am]-mi-[ni] šu-u-tu iš-tu VII u-mi a-na ma-a-ti la i-zi-ga [10] [šu-]uk-ka-la-šu i-la-ab-ra-at i-pa-al-šu bi..... [11] ˥ a-da-pa ma-ar an-ĕ-a ša šu-u-ti ka-ap-pa-ša [12] iš-te-bi-ir an-a-nu a-ma-ta an-ni-ta i-na še-e-mi-šu [13] il-si na-ra-ru it-tal-bi i-na ku-us-si-šu šu... [14] an-bar-ka-a an-ĕ-a ša ša-me-e i-di-il bu-uz..... ma [15] ..... te-eš-ši-šu ka-a-ar-ra [16] ..... iz i-ša-ak-ka-an-šu [17] ... tu-ri at-ta ta-la-ak [18] ..... a-na... ya [20] ..... a-bu an..... [21] iz-za-az-zu im-ma-ru-ka il..... a lib-ka..... [22] a-na ma-a-ni ka-a-e-ma-ta ˥ a-da-pa a-na ma-an-ni [23] ka-ar-ra la-ab-ša ša-ta i-na ma-a-ti-ni i-lu ši-na ha-al-ku-ma [24] a-na-ku a-ka-na ip-še-e-šu ma-an-nu i-lu še-na ša i-na ma-ati [25] ha-al-ku (?) an-tur-zi ŭ an iz-zi- da šu-nu a-ha-mi-iš ip-pa-la-su-ma [26] iṣ-ṣi-ni-ih-hu-šu-nu a-ma-ta da-mi-ik-ta [27] a-na an-a-ni i-ga ab-

bu-u pa-ni ba-be-ti ša an-a-ni [28] šu-be-u ka-la-mu-ka a-na pa-ni an-a-ni i-na u-zu-zi-ka [29] a-ka-la ša mu-ti u-ka-lu-ni-ik-ku-ma [30] la-a ta-ka-al me-e mu-u-ti u-ka-lu-ni-ik-ku-ma [31] la-ta-ša-at-ti lu-u ba-ra u-ka-lu-ni-ik-ku-ma [32] li-it-ba-ru(?) ša-am-na u-ka-lu-ni-ku-ma bi-iš-ša-aš [33] ki-e-ma ša àš-ku-nu-ka la te-mi-ik-ki a-ma-ta [34] ša-ak-la-ku lu-za-ap-ta-ta ma-ar ši-ip-ri [35] ša an an-ni ik-ta-al-da I a-da-pa ša šu-u-ti [36] ka-ap-pa-ša iš-bi-ir a-na mu-hi-ya šu-bi-la-àš-šu

---

Verso.

[1] ..... an-ša-me-e u-tu bi-is-su-ma..... na ša-me-e i-bu ..... [2] a-na ša-me-e i-na e-li-šu a-na ba-ab an-a-ni i-na te-hi-šu [3] i-na ba-a-bu an-a-ni an-tur-zi an-iz-zi da iz-za-az-zu [4] i-mu-ru-šu-ma I a-da-pa il-su-u na-ra-ru [5] it-lu a-na ma-an-ni ka-a-e-ma-a-ta a-da-pa [6] a-na ma-an-ni ka-ar-ra la-ab-ša-a-ta [7] i-na ma-ti i-lu še-e-na ha-al-ku-ma a-na-ku(?)-ka-ar-ra [8] la-ab-ša-ku ma-an-nu i-lu ši-na ša i-na ma-a-ti ha-al-ku [9] an-tur-zi an-iz-zi-da a-ha-mi-iš ip-pa-al-su šu [10] iṣ-ṣi-ni-ih-hu I a-da-pa a-na pa-ni an-a-ni tu-ri [11] i-na ki-ri-bi-šu' i-mu-ur-šu-ma an-a-nu il-si-šu [12] al-ka I ad-a-pa am-mi-ni ša šu-u-ti ka-ap-pa-ša [13] te-e-eš-bi-ir I a-da-pa an-a-na ip-pa-al be-ni [14] a-na bi-it be-ni-ya i-na ga-a-ab-la-at ta-am-ti [15] be-ni a-ma-ar ta-am-ta i-na mi-še-li in-šil-ma [16] šu-u-tu i-zi-ga-am-ma ya-a-ši ud-di-ib-ba-a-ni [17] [a-na] bi-it be-ni ul-ta-am-ṣi-il i-na ug-ga-at li-ib-bi-ya [18] ..... la ta-a-ar ip-pa-lu i-da..... [20] i-ga-ab-bu-u it-tu-ru li-ib-ba-šu iz-za-ku-ad(?) [21] am-mi-ni an-ĕ-a a-mi-lu-ta la-ba-ni-ta ša ša-me-e [22] ŭ ir-ṣi-e-ti u-ki-il-li-in-ši li-ib-ba [23] ka-ab-ra iš-ku-un-šu šu-u-ma i-te-bu-us-su [24] ni-nu mi-na-a ni-ib-bu-li-. a-ka-al ba-la-di [25] li-ga-ni-šu-um-ma li-nu..... ka-al ba-la-di [26] [li]-gu-ni šu-um-ma u-ul i..... u-ul me-e ba-la-di [27] [li]-gu-ni-šu-um-ma u-ul il... si-ma-ra [28] [li]-gu-ni-

šu-um-ma it-ta-al..... aš ša am-na [29] [li]-gu-ni-šu-um-ma it-ta-ap-ši-iš [30] id-gu-ul-šu-ma an-a-nu iṣ-ṣi-ih i-na mu-hi-ma(?) [31] al-ka | a-da-pa am-mi-ni la ta-ku-ul la ta-al-ti ma [32] la ba-al-da ta-a-a-ni ši-da-a.. ti an-ĕ-a be-ni [33] ik-ba-a la ta-[ka] al la ta-ša(?)-at(?)-ti [34] li-i[-tu]-ra-ma(?) a-na ga-ga-ri-šu.....

TRADUCTION.

Recto.

Le vent du sud.......... au seigneur......... il atteignit........... je te briserai; il lui dit cela de sa bouche. Il brisa les ailes du vent du sud. Pendant sept jours, le vent du sud n'a pas soufflé sur la terre. Anou dit à son serviteur Ilabrat : « Le vent du sud depuis sept jours n'a pas soufflé sur la terre. » Son serviteur Ilabrat lui répondit : « Adapa, fils d'Ea, a brisé les ailes du vent du sud. » Lorsque Anou apprit cette nouvelle, il porta(?) secours et s'assit sur son trône; le dieu Barka et le dieu Ea............ il lui fera.......... tu iras........... vers moi.......... il se tiendra et il te verra........... Contre qui es-tu fâché, Adapa, pour qui portes-tu le deuil(?)? Dans notre pays deux divinités disparurent et moi, comment............. Quels sont les deux dieux qui périrent dans le pays? Les dieux Tammouz et Nabou le regardèrent l'un et l'autre.......... de bonnes paroles à Anou le père, devant la porte du dieu Anou........ en présence d'Anou lorsque tu seras placé, ils te donneront la nourriture de la mort, tu n'en mangeras pas; ils te donneront l'eau de la mort, n'en bois pas; ils te donneront de l'huile........... la nourriture(?) que je t'ai préparée... .... d'après l'ordre que je t'ai donné; tu as vaincu(?) le messager du dieu Anou......... Adapa, les ailes brisées du vent du sud(?), apporte-les devant moi.

Verso.

. . . . le dieu du ciel, le . . . . du ciel, en montant vers le ciel et en arrivant à la porte du dieu Anou. A la porte du dieu Anou les dieux Tammouz et Nabou se tenaient; ils le virent. Adapa demanda du secours(?). Seigneur, contre qui es-tu fâché(?), Adapa? Pour qui es-tu habillé de deuil? Dans le pays deux(?) dieux ont péri; c'est pourquoi je suis habillé de deuil. Quels sont les deux dieux qui ont péri sur la terre? Les dieux Tammouz et Nabou le regardaient l'un et l'autre . . . . Adapa se tourna vers le dieu Anou et s'approcha de lui. Anou le vit et lui parla : « Ô Adapa, pourquoi as-tu brisé les ailes du vent du sud? » Adapa répondit au dieu Anou : « Je regardais la maison de mon seigneur, au milieu de la mer, ô mon seigneur, que la mer avait brisée en deux moitiés; le vent du nord m'a insulté. Pour la maison de mon seigneur je me suis emporté dans la colère de mon cœur . . . . sans retour, répondit et parla et lui rendit le courage . . . . Pourquoi le dieu Ea a-t-il fait voir à l'homme la profondeur (le mystère?) du ciel et de la terre? Il lui a fait un cœur orgueilleux et lui a donné une grande célébrité. Quant à nous, que devons-nous . . . . la nourriture de la vie. Retire(?)-lui la nourriture de la vie; retire(?)-lui . . . . les eaux de la vie; retire(?)-lui . . . . prépare-lui qu'il . . . . de l'huile; empêche-le de s'en oindre le corps. » Le dieu Anou le regarda et cria vers lui : « Ô Adapa, pourquoi ne manges-tu pas et ne bois-tu pas? » Tu ne . . . . . fais connaître l'ordre(?) du dieu Ea, le seigneur, a dit : « Ne mange pas, ne bois pas, qu'il retourne à sa poussière. » . . . .

INDEX DES NOMS PROPRES.

(*f* signifie nom de femme; *p*, pays; *v*, ville; tous les autres sont des noms d'homme.)

[1] C'est la lecture exacte du groupe *mat-ki-hi-na-tu-na* qu'il faut diviser : *mat-ki hi-na-tu-na* au lieu de *mat ki-ḫi(= ṭi)-na-tu-na* comme je l'avais pensé en traduisant le n° 8. Il s'agit de la ville de חַנָּתֹן (Josué, XIX, 14).

NOUVELLES ET MÉLANGES.

SÉANCE DU 11 NOVEMBRE 1892.

La séance est ouverte à 4 heures et demie sous la présidence de M. Barbier de Meynard, vice-président.

Le rapport de la séance du 14 mai est lu et la rédaction en est adoptée.

M. Barbier de Meynard rappelle à la Société la perte irréparable qu'elle a faite dans la personne de son illustre président, M. Ernest Renan. Le discours de M. Barbier de Meynard sera inséré au procès-verbal. (Voir plus loin, p. 280.)

L'élection provisoire du président et d'un membre du Conseil, soumise à la ratification de l'assemblée générale, est renvoyée à la séance de décembre.

Lecture est donnée d'une lettre du Ministère de l'instruction publique annonçant l'ordonnancement, au nom de la Société asiatique, d'une somme de 500 francs, à titre de subvention pour le troisième trimestre de 1892.

M. Rubens Duval offre à la Société, de la part de Mme Paul de Lagarde, quatre ouvrages posthumes de son mari, pour faire suite à l'échange, consenti par le Conseil, des publications de la Société contre l'œuvre complète de M. de Lagarde.

M. Halévy présente, de la part de M. Perruchon, une édition, avec traduction et commentaire, d'une histoire du roi Lalibala, texte important pour l'histoire d'une des périodes les plus obscures de l'Éthiopie, celle des Zagüé.

M. Drouin signale à la Société deux monnaies indo-grecques, présentant l'une le nom de Bouddha, accompagné, semble-t-il, du nom de Sakyamouni sous la forme ΣΑΚΟΜΑΝΟ; l'autre le nom de Mazda, sous la forme ΜΑΖΔΟΟ-

ANO. Des observations sont échangées sur ce sujet entre MM. Drouin, Sylvain Lévy, Oppert et Halévy.

M. Oppert commence une lecture sur l'histoire d'Assurbanipal II, le vrai Sardanapale des Grecs, d'après les dernières découvertes de l'assyriologie.

La séance est levée à 6 heures [1].

ERNEST RENAN.

Au début de la séance, M. Barbier de Meynard a rendu hommage en ces termes à la mémoire du regretté Président de la Société :

« Messieurs,

« Depuis notre dernière réunion, un vide immense s'est fait parmi nous : le penseur profond, le savant, l'écrivain de génie que nous étions fiers d'avoir pour président, a succombé aux assauts de la maladie qui minait son corps sans atteindre son âme. Sa mort est un deuil pour la France, pour l'humanité dans les régions où la recherche scientifique et le culte des lettres sont en honneur, mais nulle part elle ne sera plus douloureusement ressentie que dans notre Société.

« M. Renan n'était pas seulement le maître dont la parole fait autorité, le guide qu'on suit avec confiance, le défenseur de nos droits dans les moments difficiles de notre existence : jusqu'au dernier jour, il est resté pour nous ce qu'il fut au début, un confrère dont le dévouement ne s'est jamais démenti. Cette parenté scientifique qui est un de nos titres de gloire, j'ai eu la consolation de l'affirmer en votre nom devant son cercueil, au Collège de France où il est revenu mourir. Le jour de ses funérailles vraiment nationales, par

[1] La liste des ouvrages offerts à cette séance sera jointe à la liste de la séance de décembre.

un privilège bien justifié, la Société asiatique, seule parmi les corporations savantes libres qui se réclamaient de lui, a pu adresser un dernier hommage à celui qui, pendant quarante ans, a été son plus illustre collaborateur.

« Ces liens de reconnaissance qui nous rattachent au maître vénéré, permettez-moi de les rappeler une fois de plus au début de cette séance. Je laisse à votre secrétaire le soin d'apprécier les titres impérissables du philosophe, de l'érudit et de l'artiste : c'est une tâche qui relève de son talent et qu'il accomplira dans son prochain rapport annuel. Quant à moi, je me bornerai à rappeler brièvement ce que M. Renan a été dans notre Société, ce qu'il a fait pour elle et l'impulsion féconde qu'il a donnée à nos travaux.

« Vous avez tous présents à la mémoire ses charmants souvenirs de jeunesse, vous savez quelles consolations, quel apaisement les études orientales apportaient à son âme troublée par le conflit de l'autorité et de la raison. Il n'était pas encore bien loin de ces premières années de lutte et de travail acharné, quand il fut reçu, en 1847, membre de la Société, sous le titre modeste d'élève de l'École des langues orientales. Chargé, trois ans plus tard, par l'Institut, d'une mission scientifique en Italie, avec le D[r] Daremberg, il adressait à M. Reinaud une notice détaillée sur les manuscrits syriaques et arabes du Vatican. C'était son début au *Journal asiatique*. Si exacte que soit l'analyse qu'il donne de ces documents, on voit qu'ils n'ont pour lui qu'un intérêt philologique de second ordre. Il leur demande davantage : il les interroge pour y trouver les traces de l'influence que l'hellénisme a exercée sur les Sémites et la part que les Arabes ont prise à la transmission de la philosophie péripatéticienne. Sa thèse si remarquée sur Averroès et l'Averroïsme est sortie de ces premières recherches. Elles le conduisent ensuite en Angleterre et c'est encore au *Journal asiatique* qu'il adresse, en 1852, la description du fonds syriaque qui n'est pas une des moindres richesses du Musée britannique.

« Déjà, dans ces études bibliographiques en apparence si

IMPRIMERIE NATIONALE.

étrangères aux considérations philosophiques, un trait, une saillie imprévue laissent deviner ces tendances au doute absolu contre lequel ce grand esprit ne saura pas se prémunir. « A quoi bon, dit-il, dans un de ses Rapports, chercher à « travers les systèmes et les sectes la vérité toujours fuyante? « L'examen des évolutions de l'esprit humain est bien plus « profitable à la science que l'effort pour définir l'infini. » Et ailleurs : « Qui sait si la finesse d'esprit ne consiste pas à « s'abstenir de conclure. » Dans ces quelques mots, c'est déjà le futur auteur des *Dialogues philosophiques* et de l'*Examen de conscience* qui se révèle.

« Depuis longtemps le *Journal des Débats* et la *Revue des Deux-Mondes* avaient assis sa réputation littéraire; mais l'orientaliste nous restait fidèle et continuait à nous donner la primeur d'une érudition qui gagnait chaque jour en profondeur et en solidité. C'est pendant cette période de 1852 à 1859 qu'il publia dans notre recueil ses *Observations sur l'Apocalypse d'Adam*, sur *Les sectes gnostiques*, sur *Le nom de Sanchoniaton* et d'autres articles empruntés à la littérature syriaque. En même temps paraissait une de ses œuvres maîtresses, l'*Histoire des langues sémitiques*, qui lui ouvrait les portes de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Que dirai-je de ce livre, Messieurs, que vous ne sachiez déjà! Vous pensez comme moi que, malgré sa date et les progrès que la philologie a accomplis depuis son apparition, il gardera sa place, une des premières, parmi les travaux de l'orientalisme français. Vous n'avez pas perdu le souvenir des controverses presque passionnées qu'une des théories favorites de l'ouvrage, la tendance des Sémites au monothéisme avait soulevées en France et à l'étranger. On en retrouve l'écho dans une série d'articles que Renan inséra dans le *Journal asiatique* (1859), sous le titre de : *Considérations sur le caractère général des peuples sémitiques*. Il faut bien le reconnaître, quelque appui que l'histoire et la philologie apportent à cette thèse développée avec tant d'éclat, elle ne pouvait aboutir à une démonstration rigoureuse : les tendances

psychologiques d'une race se manifestant à travers les siècles et par des milliers d'existences, il sera toujours possible de trouver dans cette diversité matière à de sérieuses objections. Mais quel trésor d'idées et de faits, quelle douceur de controverse, quelle séduction de style dans cet ensemble de mémoires qui sont la contribution la plus importante que notre confrère ait fournie au journal!

« Pendant les années qui suivent, sa collaboration devient moins fréquente : son grand travail sur les *Origines du christianisme*, l'*Histoire du peuple d'Israël* dont il réunissait dès cette époque les matériaux, absorbent presque tout son temps. Les notes et observations qu'il nous adresse à d'assez rares intervalles se rapportent, pour la plupart, aux recherches de cet ordre et témoignent dès lors pour l'épigraphie sémitique d'une prédilection d'où sortira un peu plus tard le plan grandiose du *Corpus inscriptionum semiticarum*. Je me contenterai de citer, et par leur titre seulement, une *Notice des trois inscriptions phéniciennes d'Oumm el-Awamid*, une autre sur les *Inscriptions hébraïques de Kefr Bereim* et une troisième sur le célèbre sarcophage rapporté de Jérusalem par M. de Saulcy. Je ne dois pas oublier non plus les *Observations sur les inscriptions nabatéennes de Pouzzoles* et quelques autres aperçus épigraphiques qui n'ont rien perdu de leur valeur.

« Obligé de restreindre de plus en plus sa participation au *Journal asiatique*, Ernest Renan nous donna néanmoins une nouvelle preuve de son bon vouloir et de l'intérêt qu'il portait à nos travaux. C'était en 1867 : il avait alors atteint à l'apogée de sa gloire littéraire, ses admirateurs et ses adversaires semblaient s'entendre pour porter son nom jusqu'aux limites du monde civilisé. C'est à cette date qu'il voulut bien accepter parmi nous la tâche la plus honorable et la plus difficile, celle de secrétaire chargé de rédiger le rapport annuel au Conseil. Il le reçut des mains de M. Mohl qui, pendant vingt ans, en avait fait l'organe en quelque sorte officiel, les Annales de l'orientalisme en Europe, dans l'Inde et en Chine. Notre nouveau secrétaire voulut d'abord maintenir ces

traditions : mais les temps étaient changés et, même avec la collaboration la plus large, il devenait bien difficile d'embrasser un champ qui s'étendait chaque jour davantage. M. Mohl ne s'occupait que des livres, la vie intérieure des sociétés savantes et leurs développements n'attiraient pas son attention. Le nombre de celles-ci s'était accru, de nouvelles branches d'études avaient pris naissance; il devenait donc nécessaire de réduire les proportions des comptes rendus annuels sous peine de les condamner à la sécheresse et à l'insuffisance d'un catalogue de librairie. Les Rapports que Renan rédigea pour nous sans interruption, de 1868 à 1882, ne s'étendent guère au delà de la France : sauf de rares exceptions, il se borne à dresser le bilan de nos propres travaux; avec quelle bienveillante impartialité, je n'ai pas besoin de vous le rappeler. Il n'a de sévérités que pour l'absurdité et le charlatanisme, ou plus exactement, son silence est leur condamnation. C'est ce qui explique aussi chez lui ces ménagements de forme, cette courtoisie dans l'énoncé de ses jugements qu'on prendrait au premier abord pour un excès d'indulgence. A ses yeux, tout travailleur sincère doit être accueilli avec faveur, quelles que soient d'ailleurs ses faiblesses, et même ses erreurs. Quant aux œuvres de mauvaise foi et à la science de faux aloi, elles sont comme si elles n'existaient pas. « Nous n'avons pas mission, disait-il, « d'organiser contre elles une sorte de gendarmerie littéraire, « ni de tenir le registre d'écrou d'un Charenton scientifique. »

« Chacun de nous a gardé le souvenir des sages directions qui terminent presque tous ses Rapports et en sont comme la sanction. Il se plaisait à rappeler le rôle et les devoirs d'une Société savante telle que la nôtre, uniquement préoccupé des intérêts de la science; et je les résume en quelques mots : seconder dans leur tâche les Académies officielles, en nous chargeant de travaux que celles-ci ne peuvent pas toujours entreprendre, lutter contre l'indifférence du public en frayant la voie aux découvertes nouvelles, les soumettre à un examen attentif avant de les livrer au jugement trop

souvent superficiel de la foule, en un mot, marcher droit et sans défaillance vers un but unique qui est la science.

« C'est bien là, Messieurs, l'esprit qui a présidé à la fondation de notre Société, la pensée qui a guidé nos pères, Silvestre de Sacy, Abel Rémusat, Burnouf; ces conseils, ils ont dû les répéter souvent dans nos réunions mensuelles du vendredi, mais ne vous semble-t-il pas que, sous la plume de Renan, ils prennent une autorité plus grande et deviennent plus que jamais notre règle de conduite? Ces Rapports qu'il a rédigés sans interruption pendant quatorze ans, c'est-à-dire pendant une des périodes les mieux remplies de notre vie militante, ne croyez-vous pas qu'ils méritent de figurer dans l'œuvre du maître? En attendant qu'ils y occupent la place qui leur est due, je suis heureux de pouvoir vous annoncer la publication prochaine dans notre journal d'une série de notes philologiques qui, dans la pensée du maître, devaient servir de complément à son *Histoire des langues sémitiques* ou, pour mieux dire, de préparation au second volume de cette histoire. Nous serons redevables de ces communications à Mme Renan, qui réunit avec une pieuse sollicitude jusqu'aux moindres fragments épars sur le bureau de celui qui fut un travailleur infatigable.

« En 1884, à la mort d'Adolphe Régnier, M. Renan fut élu président par acclamation et il n'a jamais cessé de diriger nos séances jusqu'au jour où la maladie a triomphé de son énergie. L'année dernière encore, en dépit de douleurs parfois intolérables, il gravissait gaiement nos trois étages et prenait place au fauteuil avec une ponctualité touchante. Son assiduité ne tenait pas seulement au respect qu'il avait pour les moindres de ses devoirs : elle était spontanée et se rattachait à ses plus chers souvenirs; nous étions de sa famille intellectuelle et il aimait à se retrouver parmi nous. Il nous semble le voir encore assis à cette même place, mettant son savoir presque universel au service de nos débats scientifiques et lorsque, par hasard, rarement, ils prenaient une allure un peu trop vive, intervenant d'un mot plein de bonhomie et

de finesse, souvent même d'un sourire, de ce bon sourire qui semblait dire aux antagonistes : « Doucement, chers confrères, « gardez-vous de vous traiter d'ignorants, le public vous pren- « drait peut-être au mot ou tout au moins rirait à vos dépens. » En toute occasion, d'ailleurs, il nous prêchait la concorde et la tolérance réciproque, considérant qu'un des plus grands périls que nous puissions courir serait une polémique de violences et de personnalités et ce qu'il appelait l'*antagonisme des spécialités*.

« Telles ont été jusqu'au dernier jour les exhortations de ce sage. Je les ai recueillies de sa bouche, il y a quelques mois à peine, dans un entretien qui fut, hélas! le dernier. Sa voix était déjà bien affaiblie, ses forces défaillantes, mais sa pensée allait vers nous et je lisais dans ses yeux un adieu plein de regrets affectueux pour cette chère Société qu'il savait ne plus revoir. Gravons, mes chers confrères, gravons tous dans notre cœur les dernières volontés du maître vénéré qui a été notre gloire et qui, au fond du tombeau, reste notre meilleur conseiller, notre guide vers le but de toute vie sérieuse : l'accomplissement du devoir et la recherche désintéressée de la vérité. »

LES JUIFS
DANS
LES INSCRIPTIONS DE TELL EL-AMARNA.

J'ai donné, en avril 1891, dans les *Proceedings* de la Société d'archéologie biblique de Londres, un essai de traduction de la lettre assyrienne cotée 39 dans le recueil *Der Thontafelfund von el-Amarna* de MM. Winckler et Abel, en omettant les dernières lignes, trop mutilées pour offrir un

sens suivi, et sans m'apercevoir qu'il fût question des Juifs dans ce passage. M. J. Halévy ne les y a pas non plus découverts, à en juger par sa traduction (complète) de la même pièce dans le *Journal asiatique*, mars-avril 1891. C'est au R. P. Scheil, qui l'a communiquée, avec une réserve louable, dans la même livraison du *Journal asiatique*, qu'appartiendra l'honneur de cette trouvaille, très intéressante si elle se justifie. Malheureusement l'interprétation proposée pour le mot *ya-u-du* semble fort discutable. Au lieu d'un nom signifiant *Juifs*, le contexte indique plutôt une forme verbale signifiant *ils ont été témoins*, sens que l'analyse grammaticale du mot rendra d'ailleurs très vraisemblable.

La lettre dont il s'agit est adressée par Azirou, chef du pays d'Amourou en Palestine, à Doudou, seigneur égyptien, dont il veut faire son intercesseur auprès du roi de Misri (Égypte). Le titre de *père* qu'Azirou donne parfois à Doudou est purement honorifique : le vrai père d'Azirou est *Aradasratou*, comme on le voit par la pièce 41, lignes 26 et 27, du recueil cité. Azirou, dont la lettre ressemble à plusieurs autres dans la collection de Tell el-Amarna, prie Doudou de lui obtenir de l'or du roi d'Égypte. Il donne ensuite divers renseignements.

Voici comment nous croyons pouvoir traduire les lignes 6-22 de cette lettre :

(6) C'est toi qui m'as sauvé la vie; (7-8) C'est toi qui m'as établi dans le bonheur et la puissance. C'est toi qui es mon maître. (10-12) Et que mon maître écoute avec bienveillance les demandes de son serviteur Azirou, dévoué à son service. Tu n'as pas *fourni* (?) le..... (13) Expédie-le promptement; (14) et que je garde les terres du seigneur roi.

(15) En outre à Doudou, mon maître (je dis :) (16) écoute mes ouvertures. Les rois du pays de Noukhassi (17) m'ont dit : (18) « Ton père (Doudou), autant d'or (19, 20) qu'il demandera au roi de Misri, (21) il [l'accordera] et l'enverra (22) du pays de Misri. »

Les parties conservées des lignes 23-29 se lisent comme suit :

23. *U kap-pa matâti u kap-pa*
24. (*amilūti*) *ṣabi* [*ya*]-*u-du*
25. . . . . *ik-ba-num*
26. . . . . *-mi*
27. *A-zi-ri iš-tu mat Mi-iṣ-ri*
28. *u i-na-an-na ṣabi ya-u-du*
29. *iš-tu mat* [*Tu*]-*ni-pa ab-ru*

Avant de tenter l'interprétation de ce passage, il y a d'abord quelques remarques à faire sur la transcription :

A la ligne 24, l'idée d'*homme* ou de *soldat* est exprimée par un double idéogramme, dont le premier, transcrit *amilūti*, est probablement aphone. C'est ainsi que, dans une autre lettre émanant d'Azirou (Winckler-Abel, 41, ligne 4), l'idée de *soldat* est exprimée d'abord idéographiquement et immédiatement après, phonétiquement : *ṣabi ṣa-bi*, sans que le mot soit à prononcer deux fois. Les cas de ce genre sont fréquents dans les inscriptions de Tell el-Amarna. — A la même ligne, le *ya*, en partie effacé, dans *ya-u-du*, a été suggéré au R. P. Scheil par la ligne 28, et nous regardons la restitution comme certaine.

A la ligne 29, la restitution *Tu*, dans *Tu-ni-pa*, se justifie par la mention répétée du pays de Tunip, dans les lettres d'Azirou. (Voir Winckler-Abel, 31, ligne 25; 32, ligne 23; 33, lignes 39, 41.)

Comme rien n'est plus difficile que l'intelligence d'un texte épistolaire, quand on ne connaît ni l'auteur ni les circonstances de la lettre, je dois aussi dire un mot d'Azirou et du rôle qu'il joue en Palestine et en Syrie, d'après les documents de Tell el-Amarna. Je ne ferai que résumer ce que j'ai énoncé avec preuves textuelles à l'appui dans mes articles *Azirou* et *Quelques lettres de Tell el-Amarna*, publiés dans les

Proceedings de la Société d'archéologie biblique des mois d'avril et de juin 1891.

Azirou se trouve en relation surtout avec les chefs et les populations de la Palestine septentrionale et de la Syrie. Il se pose, comme plusieurs autres petits princes syriens, en défenseur de l'autorité des Pharaons dans ces parages; mais à certains moments, il devient suspect à son suzerain; ses voisins se plaignent de ses violences, et cela lui vaut, malgré ses protestations de loyauté, des réprimandes sévères de la part du roi d'Égypte. Il faut savoir également que les vassaux syro-palestiniens du roi d'Égypte opéraient souvent avec des troupes fournies par leur maître et sous la surveillance de ses officiers. En conséquence, vu le contexte, je crois que les *ṣabi*, hommes (*viri*) ou soldats, dont il est question dans le passage à traduire, sont des gens du roi d'Égypte employés en Syrie et en Palestine.

Voici donc, autant que possible vu l'état du texte, ce que semble vouloir dire Azirou dans les lignes transcrites ;

« (23) Et toutes les provinces et tous (24) les soldats (ou officiers) ont témoigné; (25) .... ils ont dit : (26) « .... (27) Azirou du pays d'Égypte (*ex* ou *a* terra Ægypti). » (28) Et maintenant les soldats (ou officiers) en ont été témoins, (29) j'ai *quitté* (?) le pays de Tunipa ».

On devine avec une certaine probabilité l'objet de l'affirmation contenue dans les lignes 23-27. Azirou dit peut-être que, d'après les témoignages recueillis, en divers endroits de la Syrie, par les inspecteurs égyptiens et d'après le témoignage des soldats ou officiers égyptiens qui opèrent dans son voisinage, il n'a pas cessé d'être fidèle à l'Égypte. Les lignes 26 et 27, rapprochées de Winckler-Abel, 36, ligne 8, et 38, ligne 17, me semblent pouvoir se reconstituer ainsi : (26) [*La ip-ta-ur*]-*mi* (27) *A-zi-ri iš-tu mat Mis-iṣ-ri* = *Non defecit Aziru ab Ægypto.*

Si on traduit : *Toutes les provinces et tous les soldats juifs*

disent qu'Azirou a fait telle chose, on ne voit pas bien pourquoi on attache une valeur spéciale au témoignage de soldats juifs.

Dans les lignes 28, 29, où il semble être question d'une opération militaire, Azirou, suivant notre interprétation, s'appuie uniquement sur le témoignage des soldats ou officiers du roi d'Égypte qui opèrent dans son voisinage.

A la ligne 29, *ab-ru* peut être un prétérit à la première personne du singulier et avoir pour sujet Azirou, qui parle. Il peut être aussi un permansif à la 3ᵉ personne du pluriel masculin et avoir pour sujet *ṣabi*, ce qui porterait à voir dans *ya-u-du* un nom déterminatif et favoriserait l'interprétation de *soldats juifs*, dans ces lignes comme dans les précédentes, et nous ferait renoncer à notre explication. Mais nous y tenons pour de bons motifs. En effet, dans une autre lettre (Winckler-Abel, 31), traduite dans notre article sur Azirou, celui-ci écrit à Khai, autre grand officier du roi d'Égypte, qu'il va quitter, suivant l'ordre qu'il a reçu, un poste qu'il occupe, bien qu'il craigne qu'après son départ, le roi Khatti ne ravage la ville de Tunip. Ainsi Tunip ou Tunipa semble avoir été le poste dont il s'agit.

Nous faisons de *ya-u-du* un prétérit « kal » du verbe *ădu*, en hébreu עוּד « témoigner ». La préformante *ya*, au lieu de la préformante ordinaire *i*, ne doit pas surprendre, car elle se rencontre fréquemment dans les lettres de Tell el-Amarna. En voici des exemples : *yadinu* (Winckler-Abel, 44, verso, l. 22), *yakšudu* (46, recto, l. 13), *yašburu* (49, verso, l. 8), *yabû* (58, verso, l. 60).

Si, malgré ces considérations un peu longues, notre version paraît à bon droit incertaine, c'est qu'un texte aussi mutilé n'en comporte point de plus sûre, à moins qu'on ne découvre un passage parallèle. Il est donc assez imprudent de regarder dès à présent, nonobstant les réserves formelles du R. P. Scheil, la mention des Juifs en cet endroit comme chose définitivement acquise, et de la prendre pour point de départ de nouvelles combinaisons historiques. C'est pourtant ce

qui se fait déjà, et ce qui justifie l'étude détaillée de quelques lignes qui ont par elles-mêmes fort peu d'importance, si on ne parvient pas à en tirer plus que notre traduction ne révèle.

A. J. Delattre, S. J.

DÉCHIFFREMENT ET INTERPRÉTATION DE L'INSCRIPTION OUÏGOURE, découverte par M. Pognon.

La publication de cette inscription dans le dernier cahier du *Journal asiatique* m'a mis en état de compléter l'essai de déchiffrement et d'interprétation que j'en ai présenté verbalement dans la séance du 8 avril dernier.

Voici comment je lis cette inscription :

Ghidir ilias yarghoudi alghiši il-ghan ghabirlar ghadounlar-ka ghonsoun ornašsoun.

Ce que je traduis :

Que la bénédiction de Khidir-Ilias (Saint George)... demeure et reste avec l'Il-Khan (titre des rois mongols de la Perse), ses grands et ses épouses.

Le mot à mot est : (*Le*) *Khidir-Ilias... salut-son Il-Khan + grands + épouses-à qu'il se pose et reste.* Le *gh* distingué par deux points rend aussi *k* et *kh* dans les mots *ghidir*=khidir (خضر), *alghiši*=*alqiši* (cf. le turc : القشلق) *alqyšlamaq* « saluer, applaudir »), *ghabirlar*=*kabirlar* (ar. : كبير), *ghadoun*=*khatoun* (turc : قادين « femme noble, dame ») titre des reines mongoles, *ghonsoun*=*qonsoun* (turc : قونسون); en revanche, le suffixe *ka* est pour *gha*. La lettre *d* exprime aussi le son *t*.

J'ajoute une seule remarque : la lecture *il-khan* a été re-

connue dès le début par M. Feer, et celle de *khidir-ilias* et *khatounlar* par M. Clément Huart, drogman de l'Ambassade de France à Constantinople.

J. Halévy.

BIBLIOGRAPHIE.

Taqvîm-i-Meskoukât-i-Seljoukyeh ou *Traité des monnaies des Seljoucides*, par Ismaïl Ghâlib Edhem Bey, conseiller d'État. 1 vol. grand in-8°, Constantinople, 1309 Hég., xxvi et 143 pages, 5 planches en phototypie (en turc).

Ghâlib Bey, qui a publié, il y a deux ans, un excellent traité de numismatique ottomane, donne aujourd'hui la description de la partie de son riche médaillier qui a rapport aux prédécesseurs des Osmanlis en Asie Mineure, c'est-à-dire aux Turcs seljoucides, dits de *Roum* ou d'*Iconium*, qui ont régné dans cette contrée de 470 à 708 de l'Hégire.

Les Seljoucides d'Asie Mineure font partie de la famille de Seljouk du Turkestân. Seljouk avait eu en effet deux fils : Mikaïl, le père de Toghroul beg, fondateur de la dynastie dite des *Grands Seljoucides* de Perse, et Arslan Peïghou, père de Kotloumish, fondateur des Seljoucides d'Iconium. Le fils de ce dernier, Solimân, est le premier sultan d'Iconium, en 470 Hég. Il existe encore d'autres branches de la famille des Seljoucides, comme ceux de l'Irâk (511-590 H.), du Kermân (462), du Tokharistân (466). L'histoire des Seljoucides d'Asie Mineure est confuse, les dates ne sont pas toujours certaines; la fin de la dynastie notamment est assez obscure. Nous possédons des monnaies de la plus grande partie de tous les princes des différentes branches de la famille; toutes ne sont pas encore suffisamment connues, il faut cependant compter sur la numismatique pour élucider

les points douteux sur lesquels les historiens musulmans sont muets ou incomplets[1].

La collection du *British Museum*, qui est la seule connue jusqu'ici, comprend près de trois cents médailles des Seljoucides de Roum et renferme presque toutes les variétés; la collection Ghâlib, quoique moins étendue (elle ne compte que 180 pièces environ), n'en est pas moins remarquable, car, sauf les trois premiers souverains dont le monnayage manque encore, elle possède toute la série des sultans de cette famille depuis Rokneddin Mess'oud I ben Kilidj Arslân (510 Hég.) jusqu'à la destruction de la dynastie par les Mongols en 707. Je citerai parmi les monnaies les plus intéressantes : un fels de Mess'oud I, la pièce au cavalier de Kilidj Arslân II (la plus ancienne monnaie avec figure), un dirhem de Solimân II avec le roi à cheval frappé à Césarée (Qaïçarieh) en 596 Hég., et un fels de cuivre au même type. A mentionner également toute la série de Kaiqobâd I et celle de Kaikhosrou II, son fils, au type bien connu du lion et du soleil, qui est devenu plus tard l'emblème des shâhs de Perse. Parmi les monnaies d'argent portant les noms réunis des trois fils de Kaikhosrou II, Ghâlib bey n'a pas la pièce curieuse de la collection H. Sauvaire, décrite par ce savant dans l'*Annuaire de la Société française de numismatique* en 1883 et qui a été frappée en mémoire de ces princes par Mess'oud II. Par la même occasion je signalerai au savant antiquaire turc : un dirhem du même Mess'oud faisant partie de la collection Sauvaire, avec la date 692 H., et un atelier monétaire nouveau *Beraglou* (برغلو); un autre sans date, du même sultan, frappé à Antâkiah (ou Antâliah انطاليه); et un

[1] La publication par M. Houtsma, professeur à l'Université d'Utrecht, de différents textes relatifs aux Seljoucides, rendra de grands services à l'histoire de ces dynasties turques. Le premier volume, qui a paru en 1886, contient l'histoire des Seljoucides du Kermân par Mohammed Ibrahim, texte persan; le deuxième volume contient l'histoire des Seljoucides de l'Irâk par El-Boundâri, texte arabe, 1889; le troisième volume, qui a paru en 1891, renferme l'histoire des Seljoucides d'Asie Mineure en turc, mais elle ne commence qu'en 589 Hég. après la mort du Kilidj-Arslan II.

dirhem inédit de Kaiqobâd, de l'an 629 frappé à Sârouqâvaq (ساروقاوق), localité de *l'éyalet* de Karamân.

Ainsi que je l'ai dit, la fin de l'histoire des Seljoucides est assez obscure. Le catalogue anglais et la plupart des collections connues s'arrêtent à Mess'oud II, dont la date finale, 697 ou 707 Hég., est elle-même incertaine; il existe cependant encore un autre souverain qui a régné après Mess'oud, c'est son neveu Ala-eddin Kaiqobâd III, celui qui conféra à Osman le titre de Khân avec la Sikkeh et la Khotbah en 699. Ghâlib bey possède deux dirhems de ce souverain, des années 697 et 700, mais c'est M. Sauvaire qui, en 1882, a publié le premier dirhem alors connu. La pièce est de l'an 702 et Kaiqobâd y porte le titre de « fils de Faramourz ». Ce Faramourz, qui n'a pas régné, était un des trois fils de Kaikâous II, Mess'oud était le second; quant au troisième, il se fit chrétien à Byzance sous le nom de Constantin. Kaiqobâd III est donc en réalité le dernier sultan seljoucide; il paraît avoir succédé à Mess'oud en 694 et il fut tué par l'Ilkhan mongol Oldjaïtou, en 707.

Après la chute des Seljoucides, plusieurs petites principautés s'élevèrent en Asie Mineure sur les ruines de cet empire et furent gouvernées par des princes de race turque, sous la haute autorité des Mongols et des Osmanlis. Ces petites dynasties sont peu connues et leurs monnaies sont rares; Ghâlib bey possède une quarantaine de pièces, toutes en argent, de ces différents émirs qui appartiennent aux principautés de Artenâ, Karamân, Isfendiâr, Qastamôniah, Aïdin, Saroukhân et Karmân. Le *British Museum* nous fait connaître, en outre, des monnaies des familles de Mentesha (700 à 829 Hég.) et d'Artin de Erzendjân.

Toutes les monnaies de la collection Ghâlib sont décrites dans son catalogue avec beaucoup de soin et de méthode. Des tables généalogiques, des listes de souverains, de nombreux index pour les ateliers monétaires, les dates, les légendes, les titulatures rendent les recherches faciles et font de cet ouvrage un utile répertoire pour les archéologues

comme pour les historiens. Je voudrais, en terminant, faire remarquer une particularité que présente l'onomastique seljoucide : c'est l'emploi des noms propres tirés des légendes de la Perse. Ainsi Kaiqobâd, Kaikhosrou, Kaikâous, Faramourz, Isfendiâr, qui sont des noms de sultans seljoucides, sont en même temps des noms de héros des anciennes légendes iraniennes récemment introduites dans la littérature musulmane, soit par la traduction arabe de l'ancien *Khodai nâmeh* de Danishver Dihkân (v. Mohl, préface du *Livre des Rois*), soit par la lecture des poésies persanes de Firdousi. On sait que ce grand poète vécut à la cour de Mahmoud le Ghaznévide; et, en effet, ce sont les souverains de cette dynastie turque (450-585 Hég.) qui ont les premiers emprunté les noms de Bahrâmshâh, Ferroukhzâd, Khosroushâh, Shehrzâd, Roustam, tous noms rendus célèbres par la grande épopée persane du *Shâhnâmeh*. Cet emprunt, fait par les Turcs seuls aux vieilles légendes de l'Irân, montre avec quelle facilité les peuples touraniens adoptèrent la civilisation et la littérature des pays nouvellement conquis par eux. J'ajouterai que ce sont des Turcs, Mahmoud le Ghaznévide en 393 et Toghroul beg des Seljoucides de la Perse en 437, qui prirent les premiers le titre de *sultan*.

E. Drouin.

The land of the Lamas, *notes of a journey through China, Mongolia and Tibet, with maps and illustrations, by William Woodville Rockhill;* 1 vol. in-8°, 399 pages; Longmans Green and C°, London, 1891.

Il y a déjà plus d'un an que cet ouvrage a paru. Je m'étais proposé d'en donner une analyse un peu détaillée; voyant que le temps me manque absolument, je me résigne à un compte rendu sommaire.

M. Rockhill, parti de Péking le 17 décembre 1888, traversa la Chine de l'est à l'ouest en chariot, et accompagné d'un seul serviteur, jusqu'à Lan-Chou-Fu. De là, continuant

son voyage à cheval et grossissant son escorte, il pénétra dans le Tibet oriental qu'il traversa du nord au sud, puis, rentrant en Chine par la vallée du Fleuve bleu et faisant le plus souvent par eau cette dernière partie de son voyage, il arriva à Chang-haï dans le courant du mois d'août, ayant parcouru, en huit mois, 4,699 milles.

Le voyageur note soigneusement toutes les particularités de son voyage, donnant, soit dans la relation, soit dans des appendices nombreux et nourris, force détails sur le climat, l'altitude, la géographie, la faune, la flore, la langue, la religion, les mœurs, l'histoire des pays qu'il a parcourus. De nombreux dessins représentant des personnages, des paysages, des ornements et des objets divers ajoutent à l'intérêt et à la clarté de ses descriptions.

Obligé de me restreindre, je veux seulement signaler deux points : 1° M. Rockhill rend hommage à l'exactitude de la relation des missionnaires Huc et Gabet; ils ont pu « embellir », ils n'ont rien inventé; selon lui, leur relation est d'un prix inestimable; 2° le voyageur a vu lui aussi le fameux arbre du couvent de Kumbum sur les feuilles duquel Huc a lu des lettres de l'alphabet tibétain. Comme on était au mois de février et que l'arbre n'avait pas de feuillage, M. Rockhill n'a pas pu faire les mêmes constatations que Huc. On lui a seulement dit que maintenant ce ne sont plus des lettres qui sont tracées sur les feuilles de l'arbre, c'est la figure de Tsong-ka-pa ou de quelque Buddha.

Le livre a été écrit de même que le voyage a été exécuté *con amore*. Malheureusement M. Rockhill n'a pu atteindre son but qui était de se rendre à Lhassa. Arrivé à Tsaidam, il vit la route qui l'aurait conduit à la capitale du Lamaïme; mais il ne put s'y engager. Il eût fallu, pour faire cette pointe sur Lhassa, une suite si nombreuse de gens et de bêtes que l'exiguïté de ses ressources le contraignit de renoncer à son projet favori. C'est là un contretemps bien regrettable, non seulement pour M. Rockhill déçu dans son espoir, mais pour la science que l'entière exécution du plan du voyageur aurait

grandement servie. M. Rockhill a pour le Tibet et tout ce qui le concerne une prédilection particulière. Le Tibet, nous dit-il, a toujours été son dada : tout jeune, il s'est voué à l'étude du tibétain et l'a poursuivie avec une persévérance infatigable. Non content d'avoir lu beaucoup de livres et d'en avoir traduit plusieurs, il s'appliqua avec la plus grande ardeur à connaître la langue parlée. Il passa à Péking les quatre années qui précédèrent son voyage, s'abouchant avec les Tibétains qui s'y trouvaient ou y venaient, prenant d'eux des leçons, se familiarisant d'ailleurs avec la langue chinoise et lisant dans les livres chinois tout ce qui se rapporte au Tibet. Je crois pouvoir avancer que, à l'exception de Csoma, nul voyageur n'a été préparé comme M. Rockhill pour faire en connaissance de cause, avec toute la capacité et la compétence requise, et le plus fructueusement possible, le voyage de Lhassa. Et encore Csoma n'avait-il pas à sa disposition les renseignements puisés par M. Rockhill dans la littérature chinoise.

Cette préparation longuement mûrie nous donne au moins une garantie précieuse de l'exactitude de sa relation. Non seulement il a vu aussi bien que tout autre voyageur, mais il a entendu et compris ce qui lui a été dit comme nul autre n'a été en état de le faire; et l'on peut être assuré qu'il rend avec une entière fidélité les explications qui lui ont été données.

L. Feer.

A traveller's narrative, etc., by Edward G. Browne, vol. I, *persian text;* vol. II, *english translation and notes;* Cambridge, 1891, at the University press.

Nous devons une vive reconnaissance à M. Ed. Browne qui s'est fait l'historien du Babysme. Lorsque pour la première fois, en 1866, M. de Gobineau fit connaître à l'Europe ce grand mouvement religieux qui, après avoir boule-



versé la Perse, faillit saper les bases de l'islamisme, on accueillit cette révélation avec une curiosité mêlée d'admiration. L'héroïsme des premiers âges chrétiens, la foi ardente, le sublime dévouement des martyrs de la primitive église semblaient renaître sous nos yeux. « Ce fut un jour sans pareil dans le monde », écrivait Ernest Renan, dans une page éloquente de ses *Apôtres*, en racontant la mort intrépide de ces milliers d'adeptes qui confessaient la divinité du Bâb au milieu des supplices.

Puis, au lendemain des persécutions, un silence de mort s'étendit sur la doctrine nouvelle et ses adhérents. On savait vaguement que les plus proches disciples, chassés de Perse et internés dans les provinces asiatiques de l'Empire ottoman, se disputaient l'héritage spirituel et dogmatique du maître. Son représentant direct, *Soubh-é-ezel*, la quatrième lettre de la hiérarchie mystique, devenu *Bâb* par la mort de ses prédécesseurs, languissait en Chypre, à Famagouste, abandonné et renié, tandis qu'un renouveau d'enthousiasme portait la majorité des exilés vers Saint-Jean-d'Acre, séjour de *Behâ* « la splendeur divine ». Mais quant au fond de la doctrine et à l'histoire de ce schisme intérieur, nous ne possédions, après les récits de Gobineau et de Kazem Beg, que quelques écrits justement attribués à Ezel, dont notre collaborateur, M. Clément Huart, avait donné l'analyse sommaire dans le *Journal asiatique*. C'est M. E. Browne qui a fait la lumière. En 1890, ce docte professeur de persan à l'Université de Cambridge est allé chercher en Orient même, auprès des deux rivaux qu'il a tour à tour visités, les précieux documents dont le journal de la Société asiatique de Londres a eu la primeur. Le travail qu'il a publié plus récemment sous le titre de : *A traveller's narrative* n'est pas le moins important des matériaux à l'aide desquels il sera possible d'écrire, un jour, l'histoire du Babysme. Pour des raisons que la préface fait connaître, M. Browne a dû donner à ce texte la priorité sur la *Chronique nouvelle* تاریخ جدید qu'il se propose de publier plus tard. Le texte du *Récit de voyage*, qui n'est, à vrai

dire, qu'un historique des origines du Bâb et de sa doctrine, est la reproduction en photolithographie de la relation écrite par un adepte qui signe «lettre Zâ», initiale du titre honorifique زين المقربين «l'ornement des intimes». Ce curieux manifeste, je dirais presque ce pamphlet, est de date récente : il ne paraît pas remonter au delà de 1886; l'auteur, qui, par prudence, a gardé l'anonyme, professe pour Behâ une sympathie qu'il ne cherche pas à dissimuler. Certains traits caractéristiques trahissent ses prédilections : le ton bref et presque indifférent avec lequel il rappelle les premières manifestations du Bâb, ses prédications, son martyre et les massacres de 1852; son dédain, presque du dénigrement, à l'égard du second Bâb, c'est-à-dire de Soubh-é-ezel, et, circonstance curieuse, un excès de déférence envers le souverain actuel de la Perse, qu'il semble disculper de toute participation aux mesures rigoureuses prises contre la secte. C'est ce qui ressort de la traduction aussi élégante que fidèle que M. Browne a donnée de ce singulier document. Nul doute que la *Chronique nouvelle*, dont il nous promet tôt ou tard la traduction, ne s'inspire du même esprit et ne révèle les mêmes préférences en faveur de Behâ.

Que conclure de tout cela? D'abord que la scission qui s'est produite, depuis vingt-cinq ans, au sein du Babysme est plus profonde qu'on ne le soupçonnait. Non seulement Soubh-é-ezel est dépouillé de son auréole divine, mais le Bâb lui-même devient de plus en plus un simple précurseur, le Jean-Baptiste d'une religion dont Behâ est le Christ. Assurément nous voilà bien loin de ces temps d'enthousiasme que M. de Gobineau dépeint d'une touche si colorée et si vivante. En Perse, les initiés sont réduits, sous peine de mort, au silence ou au désaveu de conscience largement mis en pratique sous le nom de *Ketmân*. Sur la terre d'exil, le schisme, qui a pris naissance au lendemain de l'exécution du Bâb, s'envenime chaque jour davantage. Est-ce à dire qu'une fin prochaine est réservée à la grande réforme religieuse et sociale dont

Bâb a été l'initiateur? Ce serait aller trop loin. Mais si l'on veut bien réfléchir qu'en Orient toute période d'entraînement vers une religion nouvelle est suivie d'un temps d'arrêt, d'une sorte d'engourdissement moral qui en paralyse l'épanouissement, il est à craindre que la secte n'aille se perdant graduellement dans le rêve d'un idéal mystique dont le dernier terme serait ce que les Soufis appellent *fenâ* «l'anéantissement». Que si au contraire, sous l'impulsion des événements politiques, le Babysme est appelé à jouer un rôle peut-être prépondérant dans les destinées de l'Asie, il est à prévoir qu'il y laissera une partie de sa noblesse originelle. Il se peut faire que suivant une tendance fatale, irrésistible du génie asiatique, le mysticisme où Bâb a été contraint d'envelopper ses réformes les ramène, par une pente insensible, aux conceptions moitié gnostiques, moitié chiites, qui sont le fond des dogmes ismaélites, druzes et nossaïrites.

Quoi qu'il advienne, le Babysme se présente comme une des questions les plus dignes d'intérêt et qu'il importe d'étudier dans ses manifestations actuelles, sur pièces authentiques, avant que le temps et le fanatisme aient porté la main sur elle. Cette tâche revient de droit au savant professeur de Cambridge, et il saura l'accomplir magistralement; nous en avons pour garants ses travaux antérieurs et la foi qu'il a dans la vitalité de la religion nouvelle. Les documents réunis dans le livre dont nous donnons un compte rendu succinct ne seront pas les moins importants à consulter; les notes qui accompagnent la traduction forment à elles seules une bibliographie complète et un bon exposé de la doctrine.

Et à ce propos, tout en rendant justice au talent de l'écrivain et à la véracité de l'historien chez le comte de Gobineau, je ne puis me dispenser de rappeler que tout ce qui, dans son livre, est détail technique emprunté aux textes originaux et, en particulier, sa traduction du *Livre des préceptes* demande de sérieuses retouches. J'ai beaucoup connu l'auteur des *Philosophies et religions de l'Orient;* j'ai eu l'honneur de

faire partie avec lui de la légation de France en Perse, dont il était alors le premier secrétaire, avant d'en prendre la direction comme chargé d'affaires. C'était un brillant esprit, d'une culture profonde, à la fois vif et pénétrant, un causeur inimitable, mais un très médiocre orientaliste. Il s'était mis à l'étude du persan à l'âge où la mémoire est rebelle à de nouvelles acquisitions, et quant à la langue du Coran, que tous les novateurs en Orient prennent pour modèle, il ne la savait que par le persan et très imparfaitement : l'incorrection des mots arabes qu'il cite suffirait à elle seule pour le prouver (par exemple, *byyan, hukkam,* etc.). Il est en général très sobre de détails bibliographiques sur les textes qu'il met en œuvre, mais je n'hésite pas à dire que sa traduction des *Préceptes,* ou ce qu'on appelle le troisième *beyan* du Bâb, a été faite sous la dictée d'un secrétaire persan, ou bien à l'aide d'une version persane écrite pour son propre usage; de toute façon, elle est de seconde main. Au reste, la constatation en sera facile, puisque le texte arabe est à la Bibliothèque nationale et fait partie des cinq manuscrits achetés à sa vente. Un autre manuscrit de cette petite et très précieuse collection méritera aussi, par sa rareté et son authenticité, un examen particulier; c'est le Livre de la manifestation كتاب ظهور qui a pour auteur Hadji Mirza Djani de Kachân, une des victimes des massacres de Téhérân en 1852. Espérons que M. Browne, qui en a déjà reconnu l'importance, fera de cette collection une étude spéciale, dès son prochain voyage en France; le *Journal asiatique* en recueillerait avec empressement les résultats. Ce jeune maître apporte à ses travaux le savoir et la judicieuse critique qui sont de tradition chez les élèves de Wright et il y joint un tour plus vif et une curiosité plus en éveil. Grâce à lui, l'histoire du Babysme, interrompue depuis un quart de siècle, est connue maintenant dans ses traits les plus saillants; de nouveaux matériaux sont découverts et tout permet d'espérer que la lumière se fera complètement sur une des plus attachantes manifestations de la conscience religieuse en Orient. Que le savant professeur auquel la science

en sera redevable reçoive toutes nos félicitations et nos encouragements les plus sympathiques.

BARBIER DE MEYNARD.

P. S. Au moment de donner le bon à tirer, je reçois le dernier numéro du *Journal de la Société asiatique de Londres*, octobre 1892, où M. Browne poursuit avec une exactitude scrupuleuse la description de vingt-sept manuscrits babys. A la fin de son article se trouve une nouvelle qui a dû retentir comme un coup de foudre dans le monde du Babysme : Behâ-Oullah vient de mourir à Saint-Jean-d'Acre et des renseignements venus, il est vrai, du camp opposé, ajoutent que de vifs dissentiments ont éclaté parmi les héritiers de sa doctrine. M. Browne fait suivre cette nouvelle d'observations judicieuses où perce quelque inquiétude sur les destinées ultérieures de la secte tout entière. Je pense comme lui que le moment n'est pas encore venu de se prononcer, mais peut-être sera-t-il porté désormais à accueillir moins sévèrement des prévisions un peu pessimistes que les événements semblent justifier.

BIBLIOGRAPHIE *des ouvrages arabes ou relatifs aux Arabes*, etc., par Victor Chauvin, fasc. I, CXVII et 69 pages in-8°; Liège, 1892.

« Réunir le plus grand nombre de travaux, les décrire exactement, en énumérer les rééditions, les traductions, les comptes rendus, dire ce qu'on y a emprunté, faire connaître les imitations auxquelles ils ont donné lieu, telle me semble la tâche véritable du bibliographe. » C'est en ces termes que M. Chauvin définit les obligations du travail qu'il s'est imposé et pour lequel il sollicite le concours du monde savant. Dans une introduction peut-être un peu longue, mais pleine d'observations judicieuses, l'auteur apprécie impartialement l'œuvre de ses devanciers, en signale les mérites et les lacunes inévitables et trace le plan de son propre ouvrage.

S'il prend pour point de départ l'année 1810, c'est que c'est à cette date que Schnurrer a terminé sa *Bibliotheca arabica*. M. Chauvin donne d'abord une table analytique de cette excellent ouvrage auquel le temps n'a porté qu'une faible atteinte. Puis vient le catalogue proprement dit; son premier fascicule, dont la publication est toute récente, ne comprend que les ouvrages relatifs à la littérature parémiologique des Arabes, proverbes, dictons, sentences morales attribuées au prophète et à ses quatre premiers successeurs. Et sous cette rubrique se rangent non seulement les traités spéciaux de Meïdani, d'Abou Obeïd, de Zamakhchari, mais aussi tout ce qui se trouve de proverbes épars dans les chroniques, les recueils de littérature, etc. Le tout forme une série de 164 numéros qu'il faut porter au double si l'on y joint les indications, sous forme de notes, qui se rapportent aux éditions publiées en Orient, aux imitations et extraits du livre cité et autres renseignements non moins utiles. La 2e livraison donnera la bibliographie relative à Antar (mais non à Antarah, c'est-à-dire seulement au héros du roman populaire), à Lokman et à Barlaam. Les *Mille et une nuits* occuperont à elles seules une livraison, les contes et romans une autre. La littérature des *Makamat* ou Séances, la linguistique et la lexicographie formeront chacune un fascicule séparé. A la suite viendront le Coran et l'exégèse, le droit, l'histoire, la géographie, les sciences, la philosophie, etc. L'ouvrage se terminera par une liste d'additions et de corrections et une table générale. On voit par cette énumération qu'il n'aura pas moins de vingt fascicules au bas mot. En présence d'un programme aussi vaste, on ne peut se défendre d'une certaine inquiétude. Le savant professeur de Liège pourra-t-il le réaliser dans toute son étendue? Arrivera-t-il au terme de sa course? Il a prévu lui-même cette objection et s'empresse de nous faire savoir que sa copie, fruit de vingt années de travail, est entièrement terminée et prête pour l'impression. Tout dépend des encouragements qu'il recevra du public, car l'entreprise sera coûteuse. Il est à souhaiter qu'un prospectus en fasse connaître

bientôt les conditions : l'auteur se borne aujourd'hui à annoncer que le prix est fixé à 0 fr. 50 par feuille d'impression et variera, par conséquent, selon les dimensions de chaque livraison. Nous désirons vivement que l'appel de M. Chauvin soit entendu et qu'une publication de cette importance, mais allégée dans quelques-unes de ses parties accessoires, se trouve sans trop tarder entre les mains de tous ceux qui s'intéressent aux choses de l'Orient musulman.

Un mot en finissant. L'auteur reproche assez vivement au *Journal asiatique* sa division par série, sous prétexte qu'elle rend les recherches plus difficiles. Cette objection n'est pas justifiée, puisque chaque volume porte au-dessous de la mention de la série son numéro et la date de l'année; en outre chaque série, c'est-à-dire chaque groupe de vingt volumes, est pourvue d'une table analytique détaillée qui donne toute facilité au lecteur. Je profite aussi de cette circonstance pour annoncer que la table de la série actuelle est sous presse et paraîtra vers la fin de l'année.

B. M.

Il s'est fondé à Londres, au mois de janvier 1892, sous le titre de *Japon Society*, une société ayant pour but l'encouragement à l'étude de la langue, de la littérature et de l'histoire du Japon. Elle se compose de membres fondateurs et de membres correspondants. Le siège de la Société est à Londres Lansdowne Road, 7, Kemington Park. Le président actuel est le vicomte M. Kawasé, ministre du Japon à Londres. La cotisation annuelle est de 1 guinée pour les membres ordinaires et de moitié pour les correspondants.

Le Gérant,

Barbier de Meynard.

JOURNAL ASIATIQUE.

NOVEMBRE-DÉCEMBRE 1892.

LETTRE

À M. BARBIER DE MEYNARD

SUR LE PROJET

D'UN *CORPUS INSCRIPTIONUM ARABICARUM.*

Monsieur,

Si la renaissance de l'orientalisme a donné une nouvelle impulsion à l'étude de la langue, de la littérature et de l'histoire arabes, il est une branche de ces études qui semble n'avoir pas encore provoqué tout l'intérêt qu'elle mérite : l'archéologie, et notamment l'épigraphie du monde arabe. Et cependant les savants qui ont parcouru les ruines de l'Orient musulman connaissent toute l'importance des monuments et des inscriptions qu'on y rencontre à chaque pas. En présence de la prompte disparition de ces monuments, la question d'un *Corpus* d'épigraphie arabe, entrevue déjà par plusieurs orientalistes éminents, semble se poser de jour en jour avec plus d'insistance. Le séjour que j'ai fait, à différentes reprises, en Orient, m'a mis à

même d'en mesurer tout l'intérêt, et j'ai résolu d'y consacrer une partie de mon temps. J'avais rédigé récemment à ce sujet un mémoire détaillé, mais peut-être prématuré, vu l'état peu avancé de la question. Vous avez bien voulu le parcourir et me demander pour le Journal un court exposé du sujet; je m'empresse de vous l'envoyer, en vous remerciant du bienveillant intérêt que vous avez témoigné à une ébauche dont l'imperfection trouve son excuse dans la nouveauté du sujet.

Grâce au rôle historique joué par la langue arabe dans tous les pays musulmans, l'épigraphie arabe a laissé des vestiges de l'Atlantique à l'océan Indien, de l'Asie centrale jusqu'en Nubie. Mais dans cette immense aire de dispersion, il y a des zones de densité épigraphique différente, suivant le degré d'importance que l'arabe y a acquis. D'où cette division très générale :

1° Pays musulmans où l'arabe est encore parlé de nos jours; maximum de densité;

2° Pays musulmans où l'arabe n'a pénétré que comme langue littéraire; densité moyenne;

3° Pays soumis temporairement à l'Islam; minimum de densité.

Cette dispersion dans l'espace a pour corrollaire une inégale répartition dans le temps, phénomène qui tient surtout à deux causes : le degré de civilisation de chaque époque pour un même pays, et le fait qu'un grand nombre d'inscriptions ont disparu,

absorbées par des couches archéologiques plus récentes. La destruction des monuments et, par conséquent, des inscriptions arabes est plus rapide d'ailleurs dans les grands centres; il s'ensuit qu'il vaut mieux commencer les recherches dans les villes. Cette observation n'est pas sans importance pour le choix de la méthode à suivre dans les relevés.

Quel intérêt y a-t-il à recueillir les inscriptions arabes? Je répondrai à cette question successivement au nom de l'écriture, de la langue et de l'histoire.

Leur valeur *paléographique*, pour être réelle, ne tient pas la première place. L'alphabet arabe, dans ses formes les plus anciennes, est un dérivé des écritures araméennes; mais, à ce point de son évolution, l'alphabet sémitique a déjà parcouru ses grandes étapes. Quelle que soit la solution qu'on donne, un jour, au problème encore obscur de l'origine des variétés arabes, elle ne modifiera en aucune façon les résultats acquis par les travaux que codifie le *Corpus inscriptionum semiticarum*. Le seul trait d'intérêt général que présente l'épigraphie arabe, c'est le point de jonction entre l'alphabet arabe et les alphabets araméens d'où il est sorti. Ce problème trouvera sa solution dans l'aire du royaume nabatéen; il la devra surtout à l'épigraphie.

Pour la paléographie arabe proprement dite, la recherche des inscriptions est beaucoup plus essentielle; mais ici encore l'épigraphie ne suffira pas; elle aura besoin de s'appuyer sur la numismatique

et sur la paléographie des manuscrits. En puisant à ces trois sources, le paléographe aura soin de ne pas les confondre, car elles suivent chacune une évolution distincte.

La valeur *philologique* des inscriptions arabes est peut-être la plus restreinte. Elles remontent pour la plupart à une époque où la littérature a laissé de nombreux vestiges, où la langue est dès longtemps fixée par les travaux de grammaire et de lexicographie. Sous ce rapport, l'épigraphie arabe reste fort en arrière des vieilles épigraphies sémitiques, qui sont souvent les seuls vestiges d'une langue tout entière. Dans certains cas spéciaux, elle fournira cependant de précieuses indications; je ne cite que les plus importants : variantes au texte du Coran, orthographie du coufique, histoire des points diacritiques et des points-voyelles, étude des dialectes vulgaires, nuances de style, poésie des basses époques, etc. Pour le lexique enfin, les inscriptions des monuments donneront parfois un commentaire vivant du sens de certaines expressions techniques (termes de construction, etc.) que les dictionnaires ignorent ou n'expliquent pas suffisamment.

Mais le principal intérêt des inscriptions arabes réside dans leur valeur *historique*. Si l'histoire les a tant négligées jusqu'ici, c'est qu'aucune littérature avant les temps modernes n'a laissé de sources historiques aussi nombreuses que la littérature arabe. Il est vrai qu'on n'y trouve point, comme dans les inscriptions gréco-latines, cette infinie variété de sujets

empruntés à la vie publique et privée, ces projections de lumière sur les institutions religieuses, politiques, administratives, judiciaires, militaires et commerciales, sur les mœurs, les idées, la civilisation du passé. Elles gravitent presque toutes autour des deux grandes conceptions de l'esprit musulman : la puissance divine et le pouvoir politique absolu. Mais cette lacune, qui est déjà un enseignement pour l'histoire, n'est pas le propre de l'épigraphie; on la retrouve d'un bout à l'autre de la littérature historique arabe, où l'on chercherait en vain l'histoire d'une commune ou d'un parlement.

Toute restriction faite, les inscriptions arabes gardent une valeur historique de premier ordre. Elles fournissent quantité de noms propres et de dates précises; les noms étrangers n'y sont pas mutilés comme dans beaucoup de manuscrits; elles éclairent maint problème obscur; souvent elles en suscitent qui, sans elles, auraient passé inaperçus. Elles sont une source officielle pour l'étude des titres portés par les souverains et les fonctionnaires de tout ordre; or cette étude n'est pas une ingrate compilation, mais un commentaire vivant des institutions musulmanes. On y trouve une série de décrets administratifs, des textes relatifs à des fondations légales (*waqf*), des documents géographiques, etc. Enfin, en dehors de leur valeur immédiate, elles ont une valeur indirecte pour l'archéologie, en ce sens qu'elles servent à dater une foule de monuments et sont des témoins péremptoires pour l'étude comparée des formes ar-

chitecturales. En résumé, et malgré ses lacunes, l'épigraphie arabe fournit des *matériaux de première main* à l'abri des erreurs de copistes, et des mutilations de rédacteurs successifs.

Qu'a-t-on fait jusqu'ici pour recueillir ces documents? Peu de chose en raison de leur importance. Et cependant, plus que tous les autres, les monuments arabes sont condamnés à une prompte destruction. Devant ces faits, un devoir s'impose aux études orientales : recueillir sans retard le plus de documents possible, en vue de réunir les matériaux d'un *Corpus* des inscriptions arabes.

Il n'est pas difficile d'appuyer cette conclusion par d'importantes considérations pratiques. Les travaux parus jusqu'ici, et il y en a beaucoup d'excellents, sont des essais isolés. Ni le relevé, ni la publication des inscriptions n'ont été tentés d'une façon systématique, et, parmi les textes recueillis, beaucoup sont restés inédits. Le temps semble venu de réunir tous ces travaux épars et de systématiser les recherches à venir. La tâche est trop vaste pour un seul explorateur : si bien préparé qu'il soit, il laissera toujours échapper quelque chose; quelle que soit sa valeur, il ne saurait donner à son œuvre cette haute sanction qui n'appartient qu'à une compagnie scientifique. Il y aurait donc lieu de créer une commission de savants chargée de diriger la préparation d'un *Corpus*. Elle aurait pour tâche d'y intéresser le public éclairé et les résidents européens en Orient, de diriger les recherches et de provoquer au besoin des

missions à cet effet, de centraliser les matériaux recueillis, enfin d'en préparer la publication [1].

Quelles que soient les limites qu'on fixe un jour au *Corpus*, il semble que, pour le moment du moins, et pour des motifs que je ne puis développer ici, les efforts ne doivent pas se porter sur les pays excentriques de l'aire des inscriptions. On prendra avant tout pour objectif l'Égypte, la Syrie avec le désert syro-arabique, la Mésopotamie, c'est-à-dire tous les pays compris entre la Méditerranée, le Sahara, l'Arabie et les montagnes de la Perse, de l'Arménie et de la Cilicie. J'exposerai brièvement les raisons qui militent en faveur de ce choix.

Ces pays sont facilement explorables, surtout dans les centres comme le Caire, Jérusalem, Damas, Alep. Sauf de louables exceptions (notamment en Égypte), ils sont privés de toute surveillance sur les monuments historiques; il en résulte que ces derniers disparaissent très rapidement. Ils sont le berceau de la civilisation arabe et forment la zone du maximum de densité épigraphique. Leur dépen-

[1] Je reviendrai sur ce point quand la question sera plus mûre; en attendant, j'insiste sur l'importance qu'il y aurait à trouver des collaborateurs en Orient. On pourrait peut-être, à cet effet, rédiger une note exposant l'intérêt des inscriptions arabes et la nécessité de recueillir le plus de documents possible, sous forme de copies, d'estampages et de photographies. Cette note circulaire serait communiquée aux résidents européens en Orient, et notamment à MM. les agents diplomatiques et consulaires. L'initiative d'une pareille démarche ne pourrait être prise que par une commission dont le caractère officiel donnerait à l'entreprise une sanction spéciale, et qui se chargerait de centraliser les documents recueillis.

dance géographique a déterminé leur rapprochement politique. Bon gré mal gré, ces pays ont toujours été étroitement liés dans l'histoire; il en résulte qu'au point de vue épigraphique, on ne peut les séparer. Tel sultan a fait graver des textes, la même année peut-être, au Caire, à Damas, à Alep ou dans un château des frontières. Donc un *Corpus*, même restreint, devra nécessairement s'étendre encore jusqu'aux limites indiquées plus haut.

Les inscriptions de ces régions éclaireront plusieurs des grands problèmes de l'histoire musulmane : les tendances religieuses et politiques des sectes alides, la décadence et le démembrement du califat, la formation des dynasties indépendantes. Les siècles des Croisades y seront richement représentés; les inscriptions de cette époque ont un intérêt européen. La brillante période des Mamlouks et l'agonie finale de la civilisation arabe y trouveront de vivants commentaires. Enfin le principal intérêt paléographique des inscriptions arabes se concentre au milieu de cette vaste région, là où l'alphabet arabe donne la main aux alphabets araméens.

Dans la zone ainsi circonscrite, on recueillera les documents de toute époque, sans distinction, quitte à faire ensuite un triage critique. Le travail est déjà commencé. Le Caire a fourni environ deux cents inscriptions; j'en ai recueilli plus de deux cents nouvelles et contrôlé la plupart des textes publiés. On pourrait aisément doubler ces chiffres en fouillant la capitale et en parcourant toute l'Égypte, car on

peut s'attendre à une riche moisson en province. Sur environ quatre-vingts inscriptions de Palestine, publiées jusqu'à ce jour, il y en a plusieurs de premier ordre. La Syrie centrale, si riche, grâce à Damas, n'a fourni relativement qu'un faible contingent à la publicité; cependant je crois qu'un grand nombre de textes de ces deux régions sont encore dans les cartons des explorateurs. La Syrie du Nord a donné une précieuse collection de cent vingt-huit inscriptions d'Alep, contenant une curieuse série de décrets administratifs. Enfin nous possédons plusieurs textes de la Mésopotamie et de Bagdad.

C'est, en résumé, près de sept cents inscriptions, en ne comptant que celles qui ont été publiées ou que j'ai moi-même en portefeuille. Ces résultats sont hors de proportion avec ce qu'on peut attendre d'une exploration méthodique. D'ailleurs une partie de ces documents ont besoin d'être revus sur place; plusieurs ont été publiés sans le texte arabe, avec une transcription ou une traduction inexactes. Il faut y ajouter une série d'inscriptions proto-arabes de valeur historique très diverse, et qui relèvent surtout de la paléographie, recueillies en Syrie et dans le désert syro-arabique.

En reprenant cet aperçu au point de vue chronologique, on peut dresser le tableau approximatif suivant :

Préislamiques. — Inscriptions de Harrân et de Zebed : une partie des *graffiti* du désert.

Dynasties musulmanes. — Deux ou trois omayades (Palestine); une demi-douzaine d'abbassides (Syrie, Bagdad); environ vingt-cinq fatimites (le Caire, Syrie); une douzaine de textes des Toulounides (le Caire), des Atâbeks (Syrie, Mésopotamie), des Merwanides (Mésopotamie), etc.; environ cinquante ayoubites (Syrie, le Caire); un grand nombre de textes des Mamlouks et des sultans ottomans.

Inscriptions privées. — Textes des grands fonctionnaires, relatifs à des constructions, surtout depuis les Mamlouks; inscriptions funéraires de toutes les époques; les plus anciennes ont un intérêt paléographique; bon nombre d'entre elles présentent une valeur historique.

Je ne puis m'étendre ici sur la méthode à suivre pour les recherches ultérieures, et je renvoie aux indications que j'ai données dans un récent mémoire (*Journ. asiat.*, 1891). Ces observations pourraient être développées au besoin, et complétées par quelques indications sur la photographie archéologique. Pour la publication, il faudra, je pense, se placer à un point de vue strictement historique, élaguer les passages du Coran et une partie des productions littéraires, ne donner que les variantes des inscriptions doubles ou multiples, fréquentes dans l'épigraphie arabe, être sobre d'ailleurs de commentaires historiques et renvoyer plutôt aux travaux parus et aux sources arabes parallèles. On ne reproduira en facsimilé qu'un certain nombre de types paléographi-

ques choisis avec soin, mais les transcriptions devront être d'autant plus correctes; à cet effet, il faudra réunir un grand nombre d'estampages et de photographies.

Le choix de matériaux à publier suscite une question d'un intérêt beaucoup plus général, à savoir : *le relevé des monuments arabes*. La plupart des inscriptions arabes sont gravées sur des monuments et un grand nombre d'entre elles relatent la construction de l'édifice qui les porte. Parmi ces dernières, beaucoup ne mentionnent guère que le nom du constructeur, la date de la construction, des titres et des formules pieuses. À part les titres, qui ont un intérêt historique général, ces textes n'offrent souvent qu'une valeur indirecte, en ce sens qu'ils classent l'édifice et forment de solides jalons pour l'étude comparée des monuments. Il en résulte que, pris à part et noyés dans un *Corpus*, ils perdront une bonne partie de leur intérêt, dès qu'on n'aura plus sous les yeux le monument qu'ils accompagnent. L'étude des monuments arabes est encore peu avancée; si les formes et la décoration ont été vulgarisées par de belles reproductions, la science des matériaux, de la construction, des plans, de la destination et l'évolution des méthodes et du style n'ont produit que des essais isolés. On ne s'est pas encore servi des monuments pour l'histoire; on ne les a pas assez interrogés comme on interroge une charte ou une vieille chronique; si l'on tarde en core, ils ne seront plus là pour répondre. Aussi l'ex-

plorateur qui recueillera les inscriptions arabes rendra d'éminents services à l'histoire du moyen âge en relevant aussi les monuments qui les portent. Quelques photographies, des mesures directes et exactes, des croquis de plans, de détails d'appareil, etc., constitueront des documents d'une grande valeur historique.

Un mot, pour terminer, sur les inscriptions mobilières. Les arts industriels de l'Orient ont couvert jadis le monde de leurs produits; on en trouve encore beaucoup dans les collections et les musées. Un grand nombre de ces objets portent des inscriptions arabes. Les unes sont purement décoratives et n'ont qu'un intérêt artistique; les autres méritent d'être relevées avec soin, car elles donnent des noms de souverains, d'artisans, de centres industriels, des dates, des termes techniques, autant de documents pour l'histoire des arts scientifiques et décoratifs de l'Orient. Les nombreux travaux parus déjà dans ce domaine faciliteront les recherches à venir.

Tels sont, Monsieur, les points principaux sur lesquels je désirais attirer l'attention du monde savant. En esquissant à grands traits le projet d'un *Corpus*, je n'ai point voulu épuiser la question, ni fixer des limites trop précises à un travail dont l'avenir seul pourra déterminer l'importance et l'étendue. J'arrive en Égypte dans l'intention de continuer mes recherches, et j'espère pouvoir donner bientôt un volume sur les inscriptions du Caire. J'ai

le projet d'appliquer la même méthode aux principales villes syriennes, puis de relever successivement les provinces d'Égypte et de Syrie, trop heureux si je puis trouver des collaborateurs dans une œuvre que je ne saurais mener tout seul à bonne fin.

Agréez, etc.

Le Caire, 5 décembre 1892.

Max van Berchem.

NOUVELLES ET MÉLANGES.

SÉANCE DU 9 DÉCEMBRE 1892.

La séance est ouverte à 4 heures et demie, sous la présidence de M. Senart, vice-président.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et la rédaction en est adoptée.

Le scrutin est ouvert pour la nomination provisoire du président de la Société, en remplacement de M. Ernest Renan, décédé.

M. Barbier de Meynard est nommé président de la Société asiatique, à l'unanimité de seize votants.

Le scrutin est rouvert pour la nomination provisoire d'un vice-président, en remplacement de M. Barbier de Meynard, nommé président. Le scrutin donne les résultats suivants :

VOTANTS : 15.

M. Maspero	10 voix.
M. Oppert	4
M. Foucaux	1

M. Maspero est nommé vice-président.

Le scrutin ouvert pour la nomination provisoire de deux membres du Conseil, en remplacement de M. d'Hervey de

Saint-Denys, décédé, et de M. Maspero, nommé vice-président, donne les résultats suivants :

VOTANTS : 15.

M. Vinson....................	14 voix.
M. Guimet....................	10
M. de Charencey..............	5
M. Cordier...................	1

MM. Vinson et Guimet sont nommés membres du Conseil.

Conformément à l'usage, ces nominations seront soumises à la ratification de l'Assemblée générale.

M. Rubens Duval est nommé membre de la Commission du *Journal asiatique*, en remplacement de M. Renan, et chargé de remplacer M. Barbier de Meynard comme gérant-signataire du Journal.

Sont nommés membres de la Société :

MM. W. H. D. ROUSE, de Christ-College (Cambridge), membre à vie; présenté par MM. Barbier de Meynard et Senart.

Charles-Louis VARAT, explorateur, membre à vie, boulevard de la Madeleine, 17; présenté par MM. Devéria et Cordier.

Emmanuel TRONQUOIS, de l'École des langues orientales vivantes; présenté par MM. Devéria et Cordier.

La Bibliothèque khédiviale du Caire, représentée par M. Welter, libraire à Paris; présentée par MM. Houdas et Zotenberg.

Lecture est donnée d'une lettre du Ministère de l'instruction publique annonçant l'ordonnancement, au profit de la

Société, d'une somme de 500 francs, comme montant du 4e trimestre de l'allocation annuelle.

M. Textor de Ravisi présente, de la part du professeur Abel, un mémoire sur l'affinité étymologique de l'égyptien et des langues indo-européennes, une ode du poète tamoul Savaraṇayalounayagar, et entretient la Société de la question des congrès orientalistes.

M. Halévy fait une communication sur le nom d'Allah en minéen et les origines du monothéisme musulman. (Voir ci-dessous, p. 325.)

OUVRAGES OFFERTS À LA SOCIÉTÉ.

(Séance du 11 novembre 1892.)

Par l'India Office, *Bibliotheca Indica*, new series : nos 806-622. Calcutta, 1891-1892; in-8°.

Par la Société : *Progress Reports*, N. C. 93 W. A., 1892, Allahabad.

— *Archaeological Survey of western India*, n° 12, by H. Consens. Bombay, 1891; in-4°.

— *Journal of the Society of Bengal*, vol. LX, parts I-III, et vol. IV, parts I et I *bis*. Calcutta, 1891-1892; in-8°.

— *Proceedings*, July-December 1891 et February-March 1892. Calcutta; in-8°.

— *Indian antiquary*, July-September. London, 1892; in-4°.

— *Journal of the Royal Asiatic Society*, July et October 1892. London; in-8°.

— *Proceedings*, August-November 1892. London; in-8°.

— *Revue des études juives*, t. XXIV, janvier-mars et avril-juin. Paris, 1892; in-8°.

— *Mittheilungen, etc., in Tokio*, 46 Heft. Yokohama, 1892; in-8°.

— *Zeitschrift der deutschen morgenländischen Gesellschaft*, t. XLVI, II. Leipzig, 1892; in 8°.

— *The Orientalist*, vol. IV, parts VII et VIII. Kandy, 1892, in-4°.

Par la Société : *The American Journal of Philology*, VIII, 1 april 1892. Boston; in-8°.

— *Bulletin de la Société de Géographie*, 1er et 2e trimestres 1892. Paris; in-8°.

— *Comptes rendus des séances*, 1892; in-8°.

— *The American Journal of Archaeology*, 1891. Boston; in-8°.

— *Transactions of the Asiatic Society of Japan*, vol. XIX, parts II et III, May-October 1891; in-8°.

— *Journal asiatique*, mai-août 1892. Paris; in-8°.

— *Revue africaine*, nos 204 et 205, 2e trimestre 1892. Alger; in-8°.

— *Journal of the Peking Oriental Society*, vol. III, 2. Peking, 1892; in-8°.

— *Société finno-ougrienne, Inscriptions de l'Orkhon.* Helsingfors, 1892; in-4°.

— *Discours au Congrès des Sociétés savantes.* Paris, 1892; in-4°.

Par le Gouvernement néerlandais : *Bijdragen*, 5 volgr. VII, 3-4. Scravenhage, 1892; in-8°.

Par le Ministère de l'Instruction publique : *Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome*, fasc. 62². Paris, 1892; in-8°.

— *Journal des Savants*, mai et juin 1892; in-8°.

— *Corpus inscriptionum semiticarum. Pars quarta, tomus I, fasc. secundus*, tabulae. Paris, 1892; in-4°.

— *Revue des travaux scientifiques*, t. XI, II et XII, 1. Paris, 1892; in-8°.

Par les éditeurs : *Revue de l'histoire des religions*, t. XX-XXV, 1, juillet 1889-mai-juin 1892. Paris; in-8°.

— *Comité de conservation des monuments arabes*, 7e fasc. Le Caire, 1892; in-4°.

— *Recueil de l'Académie de Tarn-et-Garonne.* Montauban, 1891; in-4°.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Par les éditeurs : *Polybiblion*, juin-octobre. Paris, 1892; in-8°.

— *Revue archéologique*, t. XIX et XX. Paris, 1892; in-8°.

— *Le Globe*, juin 1892. Genève; in-8°.

— *Mémoires publiés par la Mission archéologique du Caire*, t. VI-VIII. Paris, 1891-1892; in-4°.

— *Sacred Books of the East*, vol. XXX et XXXII. London, 1892; in-8°.

— *Die Handschriften-Verzeichnisse de Kön. Bibliothek zu Berlin*, von A. Weber, 2° Band, 3° Abtheilung. Berlin, 1892, in-4°.

— *Sbornik*, t. XIII et XIV. Tiflis, 1892; in-8°.

— *Catalogue of the Persian books and manuscripts in the Library of the Asiatic Society of Bengal*, by Mirza Ashraf Ali. Calcutta, 1892, in-4°.

Par les auteurs : V. Chauvin, *Bibliographie des ouvrages arabes ou relatifs aux Arabes, publiés dans l'Europe chrétienne de 1810 à 1885*, I. Liège, 1892; in-8°.

— D. D. Peshotan Sanjana, *The position of the zoroastrian woman in remote antiquity*. Bombay, 1892; in-8°.

— *Diverses publications en langues africaines*, par la Société de propagande chrétienne. London, 1892; in-12.

— M. Jastrow, *A Dictionary of the Targumim*, the Talmud Babli and Yerushalmi, part v. London, 1892; in-4°.

— Farget, *Ibn Sînâ, le livre des théorèmes et des avertissements*, 1re partie, texte arabe. Leyde, 1892.

— H. Noiret, *Documents inédits pour servir à l'histoire de la domination vénitienne en Crète de 1318 à 1485*. Paris, 1892; in-4°.

— Ch. Schefer, *Description topographique et historique de Boukhara*. Paris, 1892; in-8°.

— A. Mouliéras, *Les fourberies de Si Djeha*, contes kabyles. Paris, 1892; in-8°.

— R. Basset, *Fastes chronologiques de la ville d'Oran pendant la période arabe*. Paris, 1892; in-8°.

Par les auteurs : D'Hervey de Saint-Denys, *Six nouvelles traduites du chinois*. Paris, 1892 ; in-8°.

— A. Fredj, *Recueil des fables de La Fontaine en kabyle*, 2ᵉ édition. Constantine, 1893 ; in-8°.

— A. Fredj, *Recueil des fables de La Fontaine traduites en kabyle, chaouia, M'zab, hébreu et arabe*. Constantine, 1893 ; in-4°.

— F. E. Peiser, *Die hettitischen Inschriften*, mit Nachtrag. Berlin, 1892 ; in-4°.

— Jacob, *Studien von arabischen Geographen*, Heft II et III. Berlin, 1892 ; in-8°.

— Jacob, *Ein arabischer Berichtstatter, etc., über Fulda, Schleswig, Soest, Paderborn und andere deutsche Städte*. Berlin, 1891 ; in-8°.

— Jacob, *Die Waaren im arabisch-nordischen Verkehr im Mittelalter*. Berlin, 1892 ; in-8°.

— J. Perruchon, *Vie de Lalibala, roi d'Éthiopie*. Paris, 1892 ; in-8°.

— Dr. J. Huth, *Geschichte des Buddhismus in der Mongolei*, texte tibétain. Strasbourg ; in-8°.

— P. de Lagarde, *Bibliotheca syriaca, etc., quae ad philologiam sacram pertinent*. Göttingen, 1892 ; in-4°.

— P. de Lagarde, *Psalterii graeci quinquagena prima*. Göttingen, 1891

— P. de Lagarde, *Mittheilungen, vierter Band*. Göttingen 1891 ; in-8°.

— P. de Lagarde, *Septuaginta-Studien*. Göttingen, 1892 in-8°.

— M. A. Stein, *Kalhana's Rajataranginî, or Chronicle of the Kings of Kashmir*, vol. I, sanscrit text with critical notes. Bombay, 1892 ; in-4°.

— J. Halévy, *Recherches bibliques*, 15ᵉ fascicule. Paris, 1892 ; in-8°.

— R. Duval, *Lexicon syriacum auctore Hassan Bar-Bahlule*, fasc. tertius. Paris, 1892 ; in-4°.

Par les auteurs : Le P. Salhâni, *Diwân-Al-Akhtal*, texte arabe. Beyrouth, 1892; in-8°.

— N. R. Pogson, *Telegraphic determinations*. Madras, 1884; in-4°.

— *Cataloghi di Codici orientali*, fasc. quinto. Firenze, 1892; in-8°.

(Séance du 9 décembre.)

Par l'India Office : *Epigraphia indica*, vol. II, part IX, March. Calcutta, 1892; in-4°.

Par la Société : *Mittheilungen* de Tokio. October 1892. Yokohama; in-4°.

— *Journal asiatique*, septembre-octobre 1892; in-8°.

— *Transactions of the Asiatic Society of Japan*, vol. XX, supplément. July 1892; in-8°.

— *Zeitschrift der deutschen morgenländischen Gesellschaft*, Heft. III. Leipzig, 1892; in-8°.

Par les éditeurs : *Polybiblion*, parties technique et littéraire, novembre 1892; in-8°.

— *Journal des Savants*, septembre et octobre 1892; in-4°.

— *Revue africaine*, Alger, 1892; in-8°.

— *Revue critique*, n°s 46-49. Paris, 1892; in-8°.

— *Bulletins*, n°s 165, 166. Firenze, 1892; in-8°.

Par les auteurs : De Goeje, *Bibliotheca geographorum arabicorum*, pars septima, Kitâb-al-Aʿlâk an-nafîsa VII, auctore Abu Ali Ahmed ibn Omar ibn Rosteh et Kitâb-al-Boldân, auctore Ahmed ibn abi Iakûb ibn Wâdhih al-Kâtib al-Iakûbi (edit. secunda). Leyde, 1892; in-8°.

— H. Kern, *Jātaka-Māla*. London, 1891; in-8°.

— R. Basset, *L'insurrection algérienne de 1871 dans les chansons populaires des Kabyles*. Louvain, 1892; in-8°.

— R. Basset, *Notices sur les dialectes berbères des Harakta et du Djerid tunisien*. London, 1892; in-8°.

Par les auteurs : R. Basset, *Rapport sur les études berbères, éthiopiennes et arabes*. London, 1891; in-8°.

— F. de Saulcy, *Recherches sur l'emplacement du tombeau d'Hélène, reine d'Adiabène*. 1869; in-8°.

— Leo von Mankowski, *Der Auszug aus dem Pancatantra in Kshemendras Brihalkathâmanjarî*. Leipzig, 1892; in-8°.

— Schiaparelli, *Alcuni capitoli della cronaca di Giovanni Villani, relativi alla storia dei Bani-Hafṣ in Tunisi*. Roma, 1892; in-8°.

— Groff, *Étude archéologique sur la malaria*. Le Caire, 1892; in-8°.

— B. Königsberger, *Aus Massorah und Talmudkritik*, Heft I. Berlin, 1892; in-8°.

ANNEXE

AU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 9 DÉCEMBRE 1892.

LE DIEU ALLÂH DANS UNE INSCRIPTION MINÉENNE.

Le dernier cahier du *Journal asiatique* contient un article assez développé dans lequel M. H. Derenbourg annonce qu'il vient de découvrir dans une inscription minéenne le dieu Allâh de l'islamisme. En poursuivant la lecture, on s'aperçoit cependant qu'il s'agit plutôt d'une forme minéenne, אלהן, que l'auteur identifie avec l'arabe اللّٰه par la seule raison qu'il la considère comme étant composée de אלה + l'article postpositif ־ן, tandis que jusqu'à présent on voyait dans אלהן un nom de tribu, الهان. Cela admis, M. Derenbourg n'hésite plus à déclarer *Allâh* un dieu sémitique commun qui entrerait dans la composition des noms sabéo-lihyanites זיד־אלה, סעד־אלה, רתע־אלה, מר־אלה qu'il transcrit رتع الله, زيد الله, سعد الله

et مرء الله. Il me paraît utile de prémunir les lecteurs du journal contre ces conclusions hâtives. Non seulement un dieu du nom d'Allâh n'existe nulle part en dehors de l'Islamisme, mais la racine אלה elle-même fait défaut dans trois langues sémitiques : le phénicien, l'assyrien et l'éthiopien. Quant aux noms propres précédemment cités, M. Derenbourg a simplement oublié que l'article arabe *al* est inconnu au sabéen et au lihyanite; ces noms doivent donc se transcrire *Saʿd-ilâh, Zayd-ilâh, Ratʿ-ilâh* et *Mar-'ilâh,* le second élément étant *ilâh* et non *Allâh.* J'ajoute que la seconde hypothèse du même auteur d'après laquelle le mot الرحمان, au lieu d'être une épithète « le Miséricordieux », serait un nom propre, *Ar-Raḥmân,* appartenant à un ancien dieu sabéo-arabe, me semble également dénuée de fondement; la preuve en sera donnée dans la *Revue sémitique* qui paraîtra le mois prochain chez M. Ernest Leroux.

HALÉVY.

BIBLIOGRAPHIE.

كتاب الإدراك للسان الأتراك « Le moyen de parvenir à la connaissance de la langue des Turcs », texte arabe d'Abou-Ḥayyân, publié par Moçṭafâ-bey, directeur de l'école préparatoire. In-12, 213 pages. Constantinople, Imprimerie impériale, 1309 (1891-1892).

Athîr-eddîn Abou-Ḥayyân Moḥammed ben Yousouf el-Andalousî, né à Grenade en 654 hég. (1256) d'après le *Féwât el-Wafayât* d'Ibn-Châkir el-Kotobî (éd. de Boulaq, t. II, p. 352), mort en Égypte en 745 (1344), est connu comme grammairien. Il a écrit un grand nombre d'ouvrages que l'on trouve énumérés dans Ḥadji-Khalfa et dans le *Féwât* (p. 356); il savait le persan et le turc, et il a écrit au moins quatre traités sur cette dernière langue, parmi lesquels le *Kitâb el-Idrâk* dont il vient de paraître une édition à Constantinople.

Ce petit volume renferme un vocabulaire turc expliqué en arabe et suivi d'une grammaire divisée, suivant l'usage oriental, en deux parties, le *çarf* (déclinaison-conjugaison) et le *naḥw* (syntaxe). Composée au début du XIVe siècle de notre ère, c'est la première grammaire turque que l'on connaisse. Elle a été en effet achevée dans la nuit du mercredi au jeudi 20 ramadhan 712 (18 janvier 1313). La rédaction en est postérieure à l'adaptation du roman rimé de Joseph et Zuléīkha, un des plus anciens monuments de la langue turque, qui se trouve à Dresde et que M. Th. Houtsma nous a fait connaître (*Ein alttürkisches Gedicht,* dans la *Zeitschrift der deutsch. morgenl. Gesellschaft,* t. XLIII, 1889, p. 69); mais si elle n'est pas aussi ancienne que ce vieux poème, qui aurait été écrit en 630 (1233), elle est à peu près contemporaine du *Codex Cumanicus* (1303) et des *Qiçaç-i Rabghoûzi* (710 = 1310), et de très peu postérieure aux vers seldjoukides publiés et traduits par Wickerhauser d'après un manuscrit de la bibliothèque privée de S. M. l'Empereur d'Autriche (*Zeitschr. der deutsch. morgenl. Gesellschaft,* t. XX, 1866, p. 574). C'est d'une belle antiquité pour un texte turc, et d'un intérêt considérable pour l'histoire de la langue. Il faut donc savoir gré à Moçṭafâ-bey d'avoir mis à la portée du public, par son édition d'un texte enfoui dans les bibliothèques des mosquées de Stamboul, l'ouvrage d'un grammairien arabe traitant *ex professo* de la langue turque telle qu'elle était parlée, il y a près de six cents ans.

Si l'éditeur, dans sa préface, au lieu de s'étendre complaisamment sur la confusion des langues à la tour de Babel et sur la dispersion du genre humain, avait consenti à nous donner quelques éclaircissements sur la façon dont il a établi son texte et sur le manuscrit dont il s'est servi, cela aurait été infiniment plus intéressant pour le lecteur. Il ne l'a pas fait; on ne nous en voudra pas de suppléer à cette insuffisance.

Le manuscrit que l'éditeur a eu entre les mains est un volume in-4° de 65 feuillets non paginés qui se trouve à la bibliothèque de la mosquée de Bayézid à Stamboul, et dont

l'indication ne figure pourtant point dans le catalogue que Flügel a imprimé dans le tome VII de son édition de Ḥadji-Khalfa. Il porte encore sa reliure d'origine, dans le style arabo-égyptien de la fin du moyen âge, en veau, avec une rosace à entrelacs au centre. J'ai eu ce manuscrit sous les yeux; je n'y ai trouvé aucune indication sur la façon dont il a été transporté à Constantinople. Quant à son origine, une annotation qui se trouve à la fin et qui a été omise par l'éditeur nous apprend que cette copie a été faite sur le manuscrit original tracé de la main même d'Abou-Ḥayyân.

Comment cet éminent grammairien a-t-il rassemblé les matériaux de son vocabulaire et du reste de son traité? Il nous l'apprend dans sa préface (p. 9) : « Or, ce qui se trouve en ce livre de relatif à la lexicologie est emprunté à des personnes jouissant de ma confiance au point de vue de la tradition; ce qui m'appartient, c'est la disposition singulière et l'abréviation étonnante. Quant à ce qui regarde la conjugaison et la syntaxe, ce n'est point un travail que j'ai tissé sur un métier (déjà existant), mais une œuvre que j'ai menée de la puissance à l'acte, en demandant et en questionnant. » Si l'auteur veut dire que son œuvre n'avait pas de précédents, c'est exact : il nous a donné, ainsi que je viens de le dire, la première grammaire turque qui ait jamais existé. L'ouvrage a été écrit en Égypte, d'après des gens parlant le turc et établis dans ce pays; c'est ce qu'il faut inférer de la fin de la préface : « (Quant à) ce que l'on trouvera inscrit dans mon présent livre, j'ai vu que ceux qui parlent le turc en diffèrent en ajoutant une lettre ou en en retranchant une, en changeant une voyelle en une autre, en mettant une voyelle sur une consonne quiescente ou *vice versa*, ou d'autres différences; sache que ce sont des barbarismes de leur part dans cette langue, car elle s'est beaucoup modifiée en ce pays (l'Égypte) par le mélange des Turcs arabisés et d'autres étrangers ne parlant pas l'arabe الأعاجم. » Au moment où l'auteur écrivait, il y avait déjà fort longtemps que les Turcs étaient établis en

Égypte; sans parler des Ikhchidites, originaires du Ferghâna, une colonie turque avait été amenée au Caire par le khalife fatimite El-ʿAzîz en 368 (978), et on l'avait logée dans le voisinage de la mosquée El-Azhar, d'où le nom de *quartier turc* donné à cet endroit (Maqrìzì, *Khitat*, éd. de Boulaq, t. II, p. 10). Depuis lors l'immigration avait été ininterrompue.

Le dialecte dont traite Abou-Ḥayyân est proprement le *turkí*, la langue même des Turcs orientaux; il le distingue du *qyptchaqí*, la langue du Qyptchaq, et du *turkmâni*, la langue des Turcomans[1]. Chose curieuse, ce dernier dialecte se rapproche souvent plus de l'osmanli moderne que le *turkí* proprement dit, qui est pourtant son ancêtre direct. Comparer, par exemple, le turki إِغْلَادى et le turkmani اَغْلَادى «il a pleuré», اَمْكَك et اَمَك «fatigue», بِلَوُ et بِلَكُو «pierre à aiguiser», مِجْقَن et مِجَن «souris», صَغَنْدِى et صَنْدِى «il a compté, estimé, pensé»; قُرْغُش et قُرْشُون (turc oriental قَرْغَشُون), مَمُق et بَنْبُق «coton» (osmanli پنبوق، پموق), مُيُز et بُيْنُز «corne» (osm. بوينوز), etc. Quant au dialecte du Qyptchaq, c'est celui qui a fourni à Abou-Ḥayyân les variantes les plus nombreuses. Nous citerons, parmi les formes les plus intéressantes : يِبْ «corde» (turkì اِبْ), اُرْكَن «longue corde avec laquelle on attache les brebis au moment de traire» (t. اُرْغَن; cf. turc-or. اوروك «entraves», اوركان «corde avec laquelle on lie un ballot»), اُوُل «fils» (t. اُغُل), اَوَز «premier lait après la parturition» (turkì et osmanli اغوز; cf. osm. آغز

[1] Comparer, pour les dialectes modernes, ce qu'en dit M. Vambéry, *Cagataische Sprachstudien*, p. 2 et suiv.

« crème, écume »), اَاز « bouche » (osm. آغز), جُكْردى « il a éternué » (t. اَقّصُردى ; cf. osm. *âqçyrmaq* et *âñçyrmaq*), اِنَا « aiguille » (t. اكنه), اُنَوْ « querelleur » (t. اُنكو ; cf. t.-or. اونكو « obstiné, rusé, tyrannique », de اون *un* « la voix », اونداماك « élever la voix, appeler »), اُيكَنْ (*sic in ms.*) « bride » (t. اُيَنْ, t.-or. اويان), يكِرْدى « il s'est mis en colère » (tandis que le turkî a بُشْتى, t.-or. بوشمق « se fâcher »), بُيْدَىْ « blé » (t. بُغْدَىْ), بُلغَدى « il a agité un liquide » (lire المائع au lieu de المابع de l'édition imprimée ; t. بُلَدى, t.-or. بولامق et بولغامق « troubler »), بُلْنْ « terre ferme attenant à une île, butin, gain » (en turkî « pillage »), طبدى « il a trouvé » (t. بُلْدى ; t.-or. تاپمق), بُيُرْجِنْ « caille » (t. بِلْدِرْجِنْ), بَشَقْ « pointe de flèche » (t. دَمْرَنْ), صَرِنْجَقْنْ « sauterelle », طَلْدى « il a été fatigué », طَيَقْ « sabot du cheval » (turkmanî et osm. طويناق, t.-or. تويناق ; cf. Suléïmân Bokhârî, *Loghat-i djaghataï*, s. h. v°), بُرى « loup » (t.-or. بورى), كيز « feutre » (t.-or. id.), كُرد « coing », قُيَشْ « soleil » (t.-or. قوياش), لْغُ, affixe de la possession, etc. Ces exemples, et surtout les deux derniers, indiquent que le *qyptchaqî* d'Abou-Ḥayyân se rapproche plutôt du turc-oriental, la langue d'Abou'l-Ghâzy, de Bâber et de Mîr Ali-Chîr Névâyî.

L'auteur connaît encore le *tatarî*, le *bolgharî* et la langue des Ṭoqçobâ طُقْصُبَا, tribu du Qyptchaq (p. 86, s. h. v°). Le

seul mot cité de ce dernier dialecte est أُطُو « île » rapproché du turkî أُطْرُجْ (ms. أُطْرُجْ); comparer le turc-oriental et l'euzbeg اداق (variantes ادا et اداغ, *Loghat-i djaghatâï* de Suléïmân Bokhârî), osmanli آطه. Le *bolghari*, dont le nom indique la langue des Bulgares antérieure à la slavisation de ce peuple, ou qui est dérivé de celui de la ville de Bolghâr dont parle Ibn-Baṭoûṭa (*Voyages*, t. II, p. 398), serait des plus intéressants s'il n'était représenté uniquement par une remarque grammaticale et trois mots cités : « La lettre ذ, dit Abou-Ḥayyân, ne se trouve pas dans la langue de la plupart des Turcs, mais elle se rencontre dans celle des Bulgares; ex. : اِذِى « ours », أَذَقْ (texte imprimé أَذِقْ) « pied », أُذْدِى « il a dormi[1] », tandis que la langue des autres dit, avec le *yâ* : أَيِقْ et أُيْدِى. » *Adhaq* est l'ouïgoure et le yakoute *ataḳ*, le koïbal-karagassi *azaḳ* « pied »; *oudhdy* se rattache à l'ouïgoure *utimak*, *utumak*, au yakoute *utui* et au koïbal-karagassi *udurmen*. Quant à *idhi* (dans le manuscrit et dans le texte imprimé il faut lire الذبّ « l'ours » au lieu de الربّ « le seigneur[2] »), c'est l'ouïgoure *atiḳ*, le yakoute *ese*.

La transcription adoptée par le grammairien arabe est, il faut le reconnaître, en général exacte pour les consonnes. Il distingue nettement le *kâf bédouin* الكاف البدوية du *kâf pur* الكاف الخالصة et le reconnaît dans les mots بَكْ « prince » (osm. *bèy*), بَكَنْدِى « il a été satisfait » (osm. *bèyèndi*), بُكَلْدِى « il s'est prosterné » (osm. *beukuldu*). Il connaît l'existence du *çâghyr noûn* (*çâghyr kièf* des Osmanlis), qu'il appelle النون

[1] Donné comme turkmâni dans le vocabulaire, vº أُيْدِى.

[2] On trouve bien, dans les dictionnaires du turc-oriental, un mot ايدى « maître, possesseur », mais il est donné comme mongol par Aboul-Ghâzi (Pavet de Courteille, *Dictionnaire turk-oriental*, s. vº).

الخيشومية « le *noûn* qui se prononce dans le cartilage supérieur du nez »; il le transcrit simplement par un ن (turc-oriental نك, osm. ك), mais il prévient le lecteur de sa présence dans le cours du vocabulaire, en lui réservant une section spéciale. Le *p* s'appelle الباء المشوبة « *bâ* mélangé » et le ج « *djîm* mélangé » الجيم المشوبة. Pour ce qui est des voyelles, la *scriptio defectiva* règne sans conteste, et la fixation du son ne peut s'opérer que par analogie avec les dialectes connus du groupe turco-tatare.

L'étude des formes, soit nominales, soit verbales, nous apprend peu de chose de nouveau. Le génitif est en نِنْ (t.-or. نينك), turkmânî نِنْ [1], le datif en كا et غا selon la classe, l'accusatif en نى. Ces formes sont familières à ceux qui se sont livrés à l'étude des dialectes orientaux du turc. Le diminutif se forme, en qyptchaqî, en ajoutant aux mots la particule كنا (t.-or. كينه, غينه), et en turkmânî, la particule جُقْ, جِكْ. Quand le mot n'a qu'une syllabe, le diminutif est جُقس et جِكس; c'est visiblement là l'origine de l'osmanli جِكْز, جِغْز. Le comparatif est en رق et رك comme en turc-oriental.

Signalons, dans la conjugaison, les formes suivantes : au passé, كَلْدُمْ et كَلْدُمَنْ « je suis venu », كَلْدُكْ et كَلْدُكْلَرْ « nous sommes venus », كَلْدُبِزْ et كَلْدُمِزْ même signification; au présent : كَلُرْمَنْ, turkmânî كَلُرُمْ « je viens »; au futur :

[1] Comparer Vambéry, *opus laud.*, p. 15.

كلكن, turkmânî كلم pour كلمن « je viendrai » (comparer l'osmanli vulgaire *gèlèm* pour le subjonctif كلهيم avec le sens du futur); كلكبز ou كلكمز, turkmânî كلاوز « nous viendrons ». Le gérondif en *oup, ip,* ne semble pas avoir encore le rôle prépondérant que lui réservait la construction savante de l'osmanli; on constate la coexistence de la forme *ap* dans اغليب et اغلب « ayant pleuré », سزليب et سزلب « ayant parlé »; il possède aussi une forme secondaire ou apocopée en *ou* et en *a* que le grammairien arabe compare au حال « terme circonstanciel d'état » et dont il cite les exemples suivants : يو « en lavant » (cf. يوندو « lavage » donné par le vocabulaire, conjointement avec يقدى « il a lavé »), يو « en mangeant », اغليو « en pleurant », يريو « en marchant », يورى كلو à l'impératif « marche en venant ». La forme en *a* se rencontre dans les verbes dont le présent est en *a,* comme كلر « il rit »; on a par suite les formes يورى صرا « marche en demandant », كلدى كلا « il est venu en riant ». Dans cette dernière phrase, on peut dire كلب et كلبن au lieu de كلا.

Notre auteur connaît trois participes : 1° le participe futur en دق, comme, par exemple برجز الدجيز « nous mourrons tous », négatif طرمدق « il ne restera pas »; cette forme ne s'est encore rencontrée jusqu'ici que dans le vieux poème turc publié par M. Houtsma; 2° le participe passé en مش sur lequel il n'y a rien à dire; 3° le participe « d'exagération » ou plutôt d'habitude en كن ou غن précédé de la voyelle *a :* كلكن « qui vient toujours », برغن « qui a l'habitude de s'en aller »

Le futur en كَا et غِي (*sic*) dans طُرْغِي « il restera debout », كَلْكَا « il viendra », se rapproche du subjonctif en كَىْ et غِىْ (t.-or. كاى) dans la phrase citée : بُلْغَىْ كِمْ سنجر كَلْ كَىْ « il se peut que Sandjar vienne »; le turkmâni dit كَلْ لَرْ « qu'ils viennent » (osm. كلهلر). Une forme curieuse d'optatif nous est offerte par les phrases suivantes : كشكا سنجر كُلَـرْمِـسِّى بِدى « plût à Dieu que Sandjar ait ri ! » كشكا سنجر اَوْدَمِسّى بِدى « plût à Dieu que Sandjar fût à la maison ! » Pour exprimer le présent, on trouve encore les trois formes suivantes : طُرْمِشْ دُرْ et طُرُبْنِطُرْ ,طُرُبْدُرْ signifient également « il reste debout ».

Je signalerai, au courant de la plume, quelques passages où l'édition imprimée est décidément infidèle au texte du manuscrit. Il me suffira d'indiquer les mots suivants :

P. 10, أَبا « tribu » (t.-or. اوبا « tente, lieu de campement »); p. 11, اَبْدانْ يِرْ « lieu habituel », اَبْسَمْ « silencieux » (t.-or. ايسم), اَتاغ « chambre », اَتايكا « jusque-là », اُجَقْ « fourneau », اِجتدى « il a causé de la douleur » manquent dans le manuscrit. L'éditeur s'est bien gardé d'indiquer la source où il a puisé ces mots. ابَم قوشاغى « arc-en-ciel » ne figure pas dans le manuscrit; il y a, avec la même signification, اَبَمْ اَجْكِسِن قُشْطُو, ce qui n'est pas, on en conviendra, tout à fait la même chose (cette expression paraît signifier « ma sœur aînée a attaché sa chèvre »). آچِقْ « ouvert » est une orthographe propre à l'éditeur; le manuscrit a اَجُق. P. 102, une inadvertance singulière détruit entièrement le sens. Le

manuscrit porte : كجا اللبّاد بالتركمانى وكيز بالقبجاق «*kédjâ*» «feutre» en turkmânî (cf. osm. كچه) et *kîz* en qyptchaqî. Rien de plus clair. L'éditeur, après avoir imprimé اللباد, a lu اللباء et se donne la peine d'expliquer que ce mot «se dit du lait appelé قيون اغزى qui doit être le premier lait trait après le part». Il serait oiseux de pousser plus loin ces recherches. Un de nos maîtres en ces matières rappelait récemment[1] qu'il serait injuste d'attendre des bibliophiles d'Orient l'observation des règles sévères de la critique. Passe pour la critique; mais ajouter à un texte ou en retrancher sans prévenir le lecteur confiant, cela dépasse quelque peu les bornes permises. Néanmoins on doit remercier Moçṭafâ-bey d'avoir exhumé la vieille grammaire turque d'Abou-Ḥayyân; et s'il s'en faut que le texte qu'il nous a livré soit à l'abri de tout soupçon, une consolation nous reste : c'est qu'il se trouvera un éditeur consciencieux qui, mis en goût par l'heureuse découverte du chercheur ottoman, nous restituera, de façon à en faire un instrument de travail sûr, le vieux dialecte turkî recueilli par les soins du grammairien de Grenade.

Cl. Huart.

LA NATIONALITÉ DU PEUPLE DE TCHEOU.

Les rapports annuels du savant secrétaire de la Société asiatique et ses appréciations ont trop d'importance pour qu'on ne leur accorde pas toute l'attention qui leur est due. C'est pourquoi je tiens à préciser devant les lecteurs du *Journal* ce que j'ai dit, dans mes *Religions de la Chine*, de la nationalité du peuple de Tcheou.

M. Darmesteter a parfaitement raison de douter de leur

[1] M. Barbier de Meynard, dans ce recueil; numéro de janvier-février 1892, p. 186.

origine aryaque. Une hypothèse qui le supposerait ne reposerait que sur des analogies de mœurs et de traits ethniques qui ne suffisent nullement à l'établir d'une manière probable. C'est pourquoi j'ai qualifié les Tcheous simplement de « peuple préchinois », se rapprochant des Aryas par leurs coutumes. (Voir p. 18 et 60.)

Ce qui est certain, c'est que : 1° les Tcheous n'étaient point chinois. Le *Shu-king* atteste de leurs chefs qu'ils étaient « des hommes de tribus barbares 夷, *i* ». En outre, certaines qualités ethniques, telles la couleur *rouge* de leurs cheveux, corroborent une preuve par elle-même suffisante; 2° sous la domination des Tcheous commença une altération de la religion chinoise qui alla toujours grandissante sous leurs successeurs les *Tsin* et plus encore sous les *Han*, qui renversèrent ces usurpateurs. Cette altération se fit sous l'influence des shamans des peuples préchinois, appelés alors *Fang-shi*, *Wu*, etc., principalement lorsqu'ils eurent adopté le Taoïsme. Ceci nous est assuré d'abord indirectement par la comparaison des grands kings avec le Rituel des Tcheous; puis d'une manière directe par le témoignage historique du *Tso-tchuen*[1] et du livre de Sse-ma-tsien dont M. Chavannes nous a donné une excellente traduction, comme le dit très justement M. Darmesteter.

Or, c'est là tout ce qui nous importe, et nous ne pouvons donc que nous rallier complètement aux observations du savant rapporteur.

C. DE HARLEZ.

Recueil de fables de La Fontaine, traduites par Adda Fredj; Constantine, 1893, in-8°.

Bien que les ouvrages destinés aux écoles primaires de l'Afrique du Nord ne relèvent guère du *Journal asiatique*,

[1] Cf. mon étude : *La religion chinoise dans le Tchun-tsiu et le Tso-tchuen*; extrait du *Tong-pao* (août 1892).

nous ne pouvons refuser à l'auteur une ligne de publicité et d'encouragement. Les Berbères de Kabylie sont beaucoup moins rebelles que la race arabe à nos méthodes pédagogiques; ils viennent à nous de bonne grâce, quand ils savent que leur orthodoxie ne recevra aucune atteinte sur les bancs de l'école. M. Fredj a respecté ces scrupules, en choisissant dans l'œuvre de notre immortel fabuliste quelques pièces faciles qu'il a traduites d'abord dans les deux principaux dialectes berbères d'Algérie, le chaouia et le m'zab, puis en hébreu et en arabe. Chaque fable est accompagnée d'une sorte de paraphrase traduite en kabyle, avec caractères arabes, et transcrite en romains d'après le système du général Hanoteau. Ces petits livres d'apparence si modeste peuvent rendre de bons services. Ce n'est pas seulement l'instituteur des écoles normales qui doit leur faire bon accueil, mais tous ceux qui voient dans la diffusion d'un enseignement tolérant et éclairé le meilleur auxiliaire du rapprochement des races et du progrès matériel et moral de notre grande colonie africaine.

B. M.

Arjuna, successeur de Harṣa Çilâditya.

Après la mort du roi Harṣa Çilâditya, le glorieux contemporain de Hiouen-Thsang, le royaume de Magadha eut à traverser une période encore obscure de troubles et d'anarchie. Les informations de l'historien chinois Ma-touan lin nous apprennent qu'un des ministres de Harṣa s'empara du pouvoir. Le nom de l'usurpateur est transcrit en chinois par les phonétiques *Na-fo-ti-a-la-na-choun* ou *A-la-na-choun*. La forme originale du nom n'a pas encore été restituée. Pauthier et Julien, puis Prinsep et M. Burgess (*Ind. Antiq.*, 1880, p. 20) à leur suite, proposent *Nava.....*? L'emploi de la forme *A-la-na-choun* à côté d'une autre plus complète atteste l'indépendance du second groupe de syllabes; l'hiatus *ti-a* indique aussi la nécessité de partager le nom en deux termes distincts. *A-la-na-*

IMPRIMERIE NATIONALE.

choun est irréductible au sanscrit; le phonétique *choun* suggère une finale *can*, *jun* ou *çun* que le sanscrit ne possède dans aucun mot. Dans les exemples recueillis par Julien lui-même (*Méthode*, p. 100), les signes exprimant le son *chun* servent toujours à transcrire une syllabe initiale ou intérieure. En outre, il convient d'observer que les Chinois, dans leurs transcriptions, ont l'habitude de nasaliser la voyelle finale d'un groupe, si le groupe suivant commence par une nasale. Le phonétique *choun* appelle presque nécessairement un son à nasale initiale après lui. Le nom *A-la-na-chun* présente justement une syllabe de cette espèce devant *choun*. Il est permis de croire que l'ordre des caractères a été légèrement troublé dans ce nom peu important. Si nous rétablissons *A-la-chun-na*, nous retrouvons précisément *tous* les phonétiques qui servent à transcrire en chinois le nom *Arjuna* (Julien, *Méthode*, p. 100 et 161).

Reste le terme inexpliqué *na-fo-ti*. La désinence *fo-ti* = *pati* et la mention d'*A-na-la-choun* comme un ancien ministre de Harṣa, enfin la conduite belliqueuse de l'usurpateur portent à croire que nous devons restituer le titre mutilé de *Senâpati*.

SYLVAIN LÉVI.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE TOME XX, VIIIe SÉRIE.

MÉMOIRES ET TRADUCTIONS.

NOUVELLES ET MÉLANGES.

TABLE DES MATIÈRES

DE

LA HUITIÈME SÉRIE,

COMPRENANT LES ANNÉES 1883 À 1892.

NOTA. Les chiffres romains indiquent le volume, les chiffres arabes la page. — L'abréviation (rap. an.) signifie rapport annuel; l'abréviation (rapp. ann.) rapports annuels. — Dans les titres, les lettres arabes ذ et ض sont transcrites par *dh*, le س et le ص par *s*, le ت et le ط par *t*, le ث par *th*, le ز et le ظ par *z*, le ك par *k*, le ق par *q*, le و et le ي par *w* et *y*, le fatha par *a*, le kesra par *i*, le dhamma par *o*. — Dans les titres persans et turcs, la prononciation usuelle a été conservée.

A

B

fait un compte rendu de la conquête de la Syrie et de la Palestine, texte arabe de Imad ed-Din, publié par le comte C. de Landberg. XI, 306. — donne lecture d'une lettre relative à des manuscrits arabes trouvés à Matita (Madagascar) par M. Gabriel Ferrand. XI, 537. — Annonce la mort de M. Marcel Devic. *Ibid.* — propose à la Société de prendre à sa charge une partie des frais de la publication du journal de Huber; cette proposition est adoptée. XII, 5-6. — — continue la publication de son dictionnaire turc. XII, 179 (rap. an.). — présente la philosophie de la décadence turque d'après le grand historien national Djewdet Pacha. *Ibid.*, 181 (rap. an.). — Compte rendu du catalogue des manuscrits turcs du British Museum, par M. Ch. Rieu. XII, 351; — cité XVI, 161 (rap. an.). — rend compte du manuel pour l'étude des grammairiens arabes de M. A. Goguyer. XII, 355. — rend hommage à la mémoire de M. Garrez. XII, 510. — propose d'allouer une somme de 500 francs à M. Houdas pour la revision des carnets de Huber; proposition adoptée. XIII, 113. — Notice nécrologique de Michel Amari. XIII, 535. — rend compte du dictionnaire turc-français en caractères latins et turcs de R. Youssouf. XIV, 194; — cité XVI, 160 (rap. an.). — Compte rendu du catalogue des manuscrits turcs de la Bibliothèque impériale de Berlin, par M. W. Pertsch. XIV, 377. — Discours prononcé aux funérailles de M. Pavet de Courteille. *Ibid.*, 356. — Compte rendu de la publication des séances de Hamadani, avec le commentaire de Cheikh Abdo (texte arabe). XV, 110. — présente le nouveau catalogue des caractères chinois, mis en ordre par les soins de l'Imprimerie nationale, sous la direction de M. Devéria. XV, 231. — publie une comédie intitulée : *L'Ours et le Voleur*, en dialecte turc azéri, texte et traduction. XVI, 159 (rap. an.). — achève la publication de son dictionnaire turc-français. XVI, 160 (rap. an.). — rend compte du catalogue des manuscrits persans de la bibliothèque bodléienne, par MM. Sachau et Éthé. XVI, 369. — présente de la part du Directeur de l'Imprimerie nationale deux volumes contenant le Tezkèrèh-i-Evlia ou Mémorial des saints, en turc oriental et en caractères ouïgours, publié par M. Pavet de Courteille. XVI, 539. — fait ressortir le mérite du catalogue des monnaies ot-

cimens récents de la littérature populaire annamite. II, 117 (rap. an.). — publie une notice sur le dieu Ganesa. IV, 52 (rap. an.).

Barth (A.). Complète, à l'aide d'un nouvel estampage qui lui est envoyé par M. Aymonier, son étude sur l'inscription sanscrite de Han-Chey et en donne un fac-similé, ainsi que le texte complet et définitif. I, 160. — présente dans la *Revue critique* des observations relativement à l'origine grecque du théâtre indou. II, 41 (rap. an.). — montre combien est exagérée la réaction qui s'est produite parmi une partie des jurisconsultes anglais contre l'autorité des codes indiens. II, 41 (rap. an.). — Les inscriptions cambodgiennes d'Ang-Chumnik et de Han-Chey, travail cité dans le rapport annuel. II, 47. — fait connaître le contenu de deux traités de Nîti ou de politique publiés par M. Gustave Oppert, en établit l'âge moderne et le peu d'autorité pour les périodes anciennes. IV, 47 (rap. an.). — publie des observations sur la traduction anglaise du Mahâbhârata de Protap Chimdra Roy. *Ibid.* — prépare le premier fascicule du *Corpus* des inscriptions du Cambodge, en transcription romane et en traduction française, avec commentaire et reproduction héliographique de l'original. IV, 51 (rap. an.). — fait un résumé des publications les plus importantes relatives à l'histoire du Védisme, du Brahmanisme et du Bouddhisme pendant les trois dernières années. VI, 34 (rap. an.). — apprécie la théorie de M. Bergaigne sur les Védas. *Ibid.* — fait un résumé des recherches conduites par le capitaine Temple sur les traditions et les légendes du Pendjab. VI, 47 (rap. an.). — Sa publication du premier fascicule du *Corpus* des inscriptions indiennes du Cambodge est annoncée. *Ibid.* — publie une étude sur le Mahâbhârata. XII, 60 (rap. an.). — reprend plusieurs points contestés de philosophie, de littérature, de linguistique et de droit indou. XII, 65 (rap. an.). — publie, avec transcription romaine, traduction et commentaires, dix-neuf inscriptions sanscrites du Cambodge. XII, 67 (rap. an.). — résume dans son *Bulletin des religions de l'Inde* le travail des études indiennes durant les quatre dernières années. XVI, 46 (rap. an.). — publie une étude sur la littérature des contes dans l'Inde. XVI, 65 (rap. an.).

Barth (J.). Est reçu membre de la Société. III, 76. — Réponse

271. — rend compte de sa mission dans une lettre adressée à M. Barbier de Meynard. I, 529. — Notes de lexicographie berbère; dialectes du Rif, de Djerbah, de Ghat, de Kel-Ouï, géographie du pays, histoire, vocabulaire et aperçu grammatical de ces dialectes, bibliographie. I, 281-329. — Ses notes de lexicographie et sa mission sont citées dans le rapport annuel. II, 104 et 105. — publie la relation de Sidi Ibrahim de Massat, traduite sur le texte Chelha et annotée. II, 106 (rap. an.). — donne la liste des manuscrits arabes de deux bibliothèques arabes de Fas et les titres de deux cents manuscrits d'El-Qarouin et Recif qu'il a recueillis dans une mission au Maroc. IV, 85 (rap. an.). — publie la traduction de l'histoire des dix visirs, version arabe d'un original persan disparu. IV, 87 (rap. an.). — donne les noms de l'arc-en-ciel chez les différents peuples de l'Afrique, surtout berbères. IV, 119 (rap. an.). — Notes de lexicographie berbère (Suite), le dialecte des Beni-Menacer. IV, 518. — Ce travail continué; vocabulaire, textes berbères transcrits et traduits. V, 148 et 199. — Lettre faisant connaître les résultats d'une mission de deux mois pour étudier les dialectes berbères parlés par les populations du Mzab, de Ouargla et de Touggourt. V, 351. — Fragment d'une nouvelle lettre sur le même sujet. *Ibid.*, 547. — Cette lettre et ses études de lexicographie berbère sont mentionnées dans le rapport annuel. VI, 107. — publie la vie de saint Abba Yohanni, texte éthiopien et traduction. VI, 86 (rap. an.). — Notes de lexicographie berbère (Suite), dialecte des K'çours oranais et de Figuig. VI, 302. — Spécimen de ce dialecte, texte, transcription et traduction. VII, 67. — Extrait d'une lettre relative à une nouvelle mission sur le territoire des Beni-Hindel. VII, 375. — offre à la Société son manuel de langue kabyle. IX, 508. — Notes de lexicographie berbère (quatrième article), Vocabulaire du Touat et du Gourara, argot du Mzab, dialecte des Touaregs Aouelimmiden. X, 365. — Note relative à une mission au Sénégal. XI, 307. — Rapport sur le même sujet. XI, 547. — publie un mémoire sur un épisode d'une chanson de geste arabe sur la seconde conquête de l'Afrique septentrionale par les Musulmans. XII, 138 (rap. an.). — continue le recensement des bibliothèques arabes de l'Algérie. *Ibid.*, 139 (rap.

C

verte et description des îles Garbanzos (Carolines), d'après un manuscrit du P. Antonio Cantava, 1731-1734. — Mémoire traduit dans le Bulletin de la Société indo-chinoise. II, 53 (rap. an.).

IMPRIMERIE NATIONALE.

76 (rap. an.). — trouve à Jaffa et explique une épitaphe hébraïque des premiers siècles de notre ère. *Ibid.*, 77 (rap. an.). — présente quelques observations sur l'inscription nabatéenne de D'meir et ajoute quelques explications sur un cachet juif portant une inscription en caractères phéniciens et sur le sens de l'expression biblique *Ben hammelek*. V, 321. — communique de nouvelles observations sur l'inscription nabatéenne de D'meir. V, 324. — propose une correction pour un nom de l'inscription n° 34 de Medaïn Saleh et étudie les noms pseudo-théophores nabatéens *abdmalkou, abdobodat, abdhartat*. V. 324. — explique une particularité curieuse des noms propres royaux des inscriptions nabatéennes. VI, 59, et XII, 125 (rapp. ann.). — reconnaît dans le mot Çelem d'une inscription nabatéenne de Teima le nom d'un dieu. *Ibid.* — établit à l'époque de l'inscription nabatéenne de D'meir l'usage d'une ère des Séleucides adaptée au calendrier romain. *Ibid.*, 60 (rap. an.). — publie les inscriptions grecques inédites du Hauran et des régions adjacentes. *Ibid.*, 62 (rap. an.). — apporte avec M. Gaidoz des textes nombreux sur le rôle des chiens du temple d'Astarté, à Citium. *Ibid.*, 63 (rap. an.). — publie une étude sur le sceau d'Obadyahou et un ouvrage intitulé : *Les fraudes archéologiques en Palestine. Ibid.*, 67 (rap. an.). — étudie une inscription copte à Jérusalem. *Ibid.*, 105 (rap. an.). — entretient le Conseil de quelques inscriptions palmyréniennes. VII, 555. — lit un travail sur les mots Mane, Thecel, Pharès et le festin de Balthasar. VIII, 6. — Cette lecture insérée. *Ibid.*, 36, et citée. XII, 111 (rap. an.). — La stèle de Mésa, examen critique du texte avec une reproduction partielle de la stèle. IX, 72. — propose une nouvelle identification de resef ḥeṣ' avec Apollon Agyieys. IX, 298. — Notes d'épigraphie et d'histoire arabes : reproduction de deux inscriptions arabes du Ier siècle de l'hégire et note sur un passage du traité conclu entre le sultan Qelaoun et les Génois. IX, 472-492. — fait une communication sur le nom propre MNHS de l'inscription bilingue de Tamassus rendu en cypriote par Menasese, qu'il compare au grec Mnaseas. IX, 506. — Notes d'épigraphie et d'histoire arabes (Suite) : l'inscription de Bâniâs ; le pont de Lydda,

construit par le sultan Bibars, avec dessins. X, 496-509. — lit un travail sur une inscription arabe découverte à Banias. X, 529; insérée. *Ibid.*, 496. — Communication relative à l'auteur de cette inscription. X, 533; citée XII, 135 (rap. an.). — donne lecture d'un texte arabe tiré d'une histoire de Damas, qui confirme ses hypothèses sur l'inscription arabe de Banias et éclaire l'histoire du pays sous la dynastie de Saladin. XI, 284. — Note sur une inscription bilingue grecque et palmyrénienne. XI, 303; citée, XII, 125 (rap. an.). — propose de corriger en *Hittin* le nom de lieu lu *Hadhiré* dans le Sefer Nameh de Nâseri Khosrau. XI, 534, et *Arbah* en Erbed ou Irbid, dans la relation de Aly el-Herewy. XI, 535. — identifie les canaux du territoire d'Acre, Damor, Cabor, Broet et Tatura, mentionnés dans une charte des croisades du XIIIe siècle. *Ibid.* — lit un mémoire sur l'identification de quelques localités voisines de Nazareth, citées par Ali el-Herewi dans son Sefer Nameh. XI, 537. — publie et traduit une inscription phénicienne trouvée à Masoub. XII, 97 (rap. an.), et, dans les *Archives des missions*, plusieurs inscriptions phéniciennes. *Ibid.*, 98 (rap. an.). — identifie l'Hippos des Évangiles avec le Sousia des géographes. XII, 113 (rap. an.). — fait connaître une collection d'antiquités palmyréniennes, contenant quinze inscriptions funéraires inédites. XII, 125 (rap. an.). — Notes d'épigraphie et d'histoire arabes (Suite). Le pont de Lydda, avec une photographie de ce pont et de celui du canal d'Aboul Menagga au Caire. XII, 305. — présente quelques observations sur les particularités de la prononciation de l'arabe à Bagdad signalées par M. Jeannier. XII, 499; cette communication insérée sous le titre : *Sur quelques points de l'arabe vulgaire intéressant la philologie sémitique*. XII, 503. — Cet article cité. XVI, 114 (rap. an.). — réunit dans un ouvrage intitulé : *Recueil d'archéologie orientale*, les articles qu'il a publiés sur ce sujet. XVI, 88 (rap. an.). — Ses notes d'épigraphie et d'histoire arabes sont mentionnées. XVI, 120 (rap. an.). — lit une série d'observations philologiques et historiques relatives aux inscriptions nabatéennes. XVII, 532. — Communication insérée sous le titre : *Notes nabatéennes*. XVII, 535. — L'épigraphie et les antiquités sémi-

du), par M. Marcel Devic, avec la bibliographie des ouvrages du P. Germain, de Silésie. I, 343. — Lettre de M. H. Derenbourg complétant cette bibliographie. II, 307. — Correction à cette lettre. II, 550. — (Note d'un manuscrit pehlevi musulman relatif au) de la bibliothèque de Sainte-Sophie à Constantinople, par M. Cl. Huart. XIV, 238. — (La transcription du nom de Jésus dans le). Voyez *Derenbourg* (*H.*). — (Poésie, lois du). Voyez *Stanley Lane Poole*.

Corbet (Frédéric de). Est reçu membre de la Société. XIX, 334.

Cordier. Publie une conférence sur les rapports de la France et du Tonkin depuis Louis XVI. II, 118 (rap. an.). — fait paraître le deuxième volume de sa *Bibliotheca sinica*, qui traite des rapports des étrangers avec la Chine et des connaissances des peuples étrangers sur ce pays. II, 113 (rap. an.). — fait le relevé des manuscrits relatifs à la Chine contenus dans les bibliothèques de Vienne, de Londres et de Genève. *Ibid.* — publie un ouvrage intitulé : *La France en Chine au XVIIIe siècle*, d'après des documents inédits du dépôt des archives étrangères. *Ibid.* — retrace, d'après la correspondance des missionnaires, l'état du christianisme en Chine, après l'édit de l'empereur Young-Tching (1729), et donne l'histoire de Jean Hou, Chinois amené en Europe par le P. Fouquet. II, 114. (rap. an.). — retrouve au British Museum et publie un mémoire du P. Visdelou, missionnaire, contenant une histoire de la conquête de la Birmanie par les Mongols en 1271, extraite et traduite de l'*Histoire de la dynastie mongole*. IV, 124 (rap. an.). — propose une explication du nom chinois de l'empire romain, Ta-tsin. *Ibid.* — extrait des archives des Affaires étrangères le dossier des pièces décisives pour la proscription du christianisme en Chine au commencement du siècle dernier. IV, 125 (rap. an.). — continue la publication de sa *Bibliotheca sinica*. *Ibid.*, 127 (rap. an.). — publie le catalogue dressé par le P. Foucquet des missionnaires qui ont prêché en Chine de 1556 à 1727 et la liste des églises chinoises. *Ibid.* — continue la publication de ses documents inédits concernant l'histoire de l'Extrême-Orient et la bibliographie des manuscrits relatifs à la Chine contenus dans les bibliothèques d'Europe. IV, 128 (rap. an.).

D

IMPRIMERIE NATIONALE.

Ibid., 90 (rap. an.). — fait paraître, en collaboration avec M. Spiro, une chrestomathie de l'arabe littéral avec glossaire. VI, 78 (rap. an.). — publie l'autobiographie d'Ousâma ben Mounkidh, émir syrien du I[er] siècle des croisades, texte arabe et traduction. XII, 135 (rap. an.). — La science des religions et l'Islam, article cité dans le rapport annuel. XII, 129. — continue la publication de la grammaire arabe de Sîbawaihi. *Ibid.* — fait paraître un ouvrage intitulé : *Yemen inscriptions* (la collection Glaser au British Museum). *Ibid.*, 142 (rap. an.). — Ousâma ibn Mounkid, un émir syrien au I[er] siècle des croisades; 1[re] partie : *Vie d'Ousâma;* compte rendu de cet ouvrage. XV, 502. — Cet ouvrage est cité dans le rapport annuel. XVI, 120. — achève l'édition de la grammaire arabe de Sibawaibi. XVI, 115 (rap. an.). — fait, à propos de la transcription du nom de Jésus dans le Koran, des observations intéressantes sur la transcription des noms bibliques en arabe. *Ibid.*, 116 (rap. an.). — trouve un nouveau roi de Sabà sur une inscription sabéenne inédite du Louvre. *Ibid.*, 129 (rap. an.). — publie une esquisse biographique de Silvestre de Sacy. XX, 50 (rap. an.). — dresse l'inventaire des monuments sabéens et himyarites de la Bibliothèque nationale. XX, 111 (rap. an.). — Le dieu Allâh dans une inscription minéenne. XX, 157.

DERENBOURG (J.). Publie dans la *Revue des études juives* des extraits de l'un des rudiments de grammaire hébraïque en arabe qui se trouvent en tête des manuscrits du Pentateuque venus du Yémen. II, 60 (rap. an.). — retrace la carrière et l'œuvre d'Ibn-Ezra, l'un des fondateurs de la grammaire hébraïque, d'après les recherches de M. Bacher. *Ibid.* — publie dans le *Bulletin de l'Académie des inscriptions* un article sur l'immortalité de l'âme chez les Juifs. *Ibid.*, 65. — étudie la Mischnah et rétablit le plus ancien rituel que nous possédons, un rituel du I[er] siècle. *Ibid.*, 72. — traduit, commente et corrige le psaume 84, où il reconnaît un chant de pèlerins se rendant à Jérusalem. IV, 76 (rap. an.). — fait une nouvelle étude des sections de Pentateuque. *Ibid.*, 77. — retrouve dans le Talmud le nom hébreu de la montagne de fer mentionnée dans Josèphe. VI, 71 (rap. an.). — publie des mélanges rabbiniques, étude critique des textes de la Mischnah.

27.

fait une communication sur l'expression biblique *Khatan damim* qu'il propose d'expliquer par circoncision. *Ibid.*, 554. — Communication sur deux docteurs de la tradition monophysite syriaque. *Ibid.*, 555 et 560. — Cette communication citée. IV, 74. (rap. an.). — conteste les conjectures de M. Halévy relativement à l'emploi des mots *man* et *man di. Ibid.*, 556. — étudie le passif dans l'araméen biblique et le palmyrénien. IV, 73 (rap. an.). — publie une étude sur les dialectes néo-araméens de Salamas, texte sur l'état actuel de la Perse et contes populaires avec une traduction française. *Ibid.* — rend compte, dans la *Revue critique*, de la traduction de la Chronique éthiopienne de Jean de Nikiou, par M. Zotenberg. *Ibid.*, 97. — Compte rendu de deux mémoires de M. David Heinrich Müller, intitulés : *Zur vergleichenden semitischen Sprachforschung* et *Zwei Vortraege gehalten auf dem setschen internationalen orientalischen Congress in Leiden;* l'un traite de l'usage du pluriel externe masculin dans les langues sémitiques du Sud, et l'autre du nom de dieu 'El. V, 332. — Inscriptions syriaques de Salamâs en Perse, reproduction d'estampages, texte, traduction et notes. V, 39. — Cette étude citée dans le rapport annuel. VI, 62. — proteste contre les empiétements de l'assyrien sur la philologie hébraïque. VI, 69 (rap. an.). — publie des observations sur l'araméen biblique. VI, 70 (rap. an.). — Compte rendu de deux ouvrages intitulés : *Imitatio Christi, nunc primum ex latino in Chaldaicum idiomatis urmiæ Persidis translata*, et *Manuel de piété* ou livre de prières, de méditations ou d'offices, en langue chaldéenne, publiés par M. Bedjan. VII, 371. — propose une étymologie assyrienne pour les deux mots araméens *ardikla* et *argoubla*, qui désignent l'architecte et le maçon. VII, 555 et 559. — lit un fragment de la préface de son édition du dictionnaire syriaque de Bar Bahlul. VIII, 6. — Compte rendu de l'ouvrage de M. Chwolson, intitulé : *Syrische Grabinschriften aus Semirjetschie. Ibid.*, 551. — donne quelques renseignements sur la nouvelle étude que M. Lœvy a consacrée à la stèle de Mesha. IX, 508. — rend compte de la publication du septième fascicule du *Thesaurus syriacus* de M. Payne-Smith. *Ibid.*, 511. — Compte rendu de l'ouvrage de M. Siegmund Fraenkel,

intitulé : *Die aramaeischen Fremdwœrter im Arabischen.* X, 151. — rend compte du troisième fascicule des *Skizzen und Vorarbeiten* de M. J. Wellhausen, intitulé : *Reste arabischen Heidenthumes.* XI, 106. — Tous ces travaux cités dans le rap. an. XII, 127-128. — explique le mot syriaque *loulârâ*. XII, 512. — Compte rendu des *Origines de l'église d'Édesse et la légende d'Abgar*, par M. J. Tixeront. *Ibid.*, 518. — Cité dans le rap. an. XVI, 109. — est nommé secrétaire adjoint et bibliothécaire; exprime le vœu qu'il soit fait un catalogue des livres de la bibliothèque de la Société et est invité à rechercher les moyens les plus pratiques pour dresser ce catalogue. XIII, 112. — rend compte d'un ouvrage de MM. E. Kautzsch et A. Socin, intitulé : *Die Genesis mit aeusserer Unterscheidung der Quellenschriften uebersetzt. Ibid.*, 118. — publie le *Lexicon syriacum auctore Hassano Bar Bahloul, voces syriacas græcasque cum glossis syriacis et arabicis complectens, e pluribus codicibus;* compte rendu de cet ouvrage. *Ibid.*, 284. — Il est mentionné dans le rapport annuel. XVI, 108. — Le patriarche Mar Jabalaha II et les princes mongols de l'Adherbaidjan. XIII, 313. — Article cité. XVI, 103 (rap. an.). — Les actes de Sharbil et les actes de Barsamya, légende sur les origines de l'Église d'Édesse. XIV, 5 et 40. — Ce travail cité. XVI 111 (rap. an.). — rend compte de la *Grammaire hébraïque élémentaire* de M. Alphonse Chabot, curé de Pithiviers. XIV, 193. — Compte rendu de l'ouvrage de M. Maximilien Loehr, intitulé : *Georgii Abulfaragi Bar Ebraya in epistolas Paulinas adnotationes syriacè.* XIV, 374. — Notice sur l'article déterminatif dans les inscriptions arabes d'El-Œla. XIV, 526-533. — Cette notice citée dans le rap. ann. XVI, 114. — Observations sur deux mots nabatéens (בלא ou בלי et מסגרא). XV, 480. — Histoire politique, religieuse et littéraire d'Édesse jusqu'à la première croisade. XVIII, 87, 201, 381. — (Suite) XIX, 5. — Éloge de ce travail, qui a été couronné par l'Académie des inscriptions et belles-lettres. XX, 92 (rap. an.). — Note sur l'origine grecque du mot arabe *qotrob* « lutin, farfadet ». XIX, 152. — Compte rendu d'un ouvrage de M. Ad. Neubauer, intitulé : *Petite grammaire hébraïque provenant du Yémen*, texte arabe. XIX, 169. — rend compte de l'*Histoire de l'écriture dans l'antiquité*,

E

IMPRIMERIE NATIONALE.

F

gyour et ses observations sur le dictionnaire tibétain-anglais de M. Jaeschke dans le *Journal asiatique* de 1882 mentionnées. II, 115 (rap. an.). — publie une notice nécrologique sur H. A. Jaeschke et la liste de ses principales publications. II, 314. — Études bouddhiques (Suite): Comment on devient deva; description des devas et spécimen des récits les concernant. III, 5-34. — Comment on devient preta; description et histoire des pretas. *Idid.*, 109-134. — Ces études mentionnées dans le rapport annuel. IV, 48. — fait une communication sur dix-neuf manuscrits singhalais dont s'est enrichie la Bibliothèque royale de Stockholm. III, 269. — Citée. IV, 49 (rap. an.). — traduit du bengali les trente-deux récits du trône, version d'un recueil de contes sanscrits. IV, 50 (rap. an.). — Études bouddhiques (Suite): Les avadânas Jâtakas. IV, 332. — Le mariage par achat dans l'Inde âryenne. V, 464. — Ces études citées. VI, 37 et 45 (rap. an.). — rend compte de l'ouvrage de Th. Duka, intitulé : *Life and works of Alexander Csoma de Koros*. VII, 384. — Comptes rendus des trois publications suivantes : *Catalogue of the buddhist sanscrit manuscripts in the University library Cambridge*, by Cecil Bendall. — *Catalogue of buddhist sanskrit manuscripts in the possession of the Royal Asiatic Society* (Hodgson collection), by professors Cowell and Eggeling. — *Catalogue of the sanskrit manuscripts collected in Nepal and presented to various libraries and learned societies*, by Brian Hodgson, compiled by W. W. Hunter. VII, 88-95. — Études bouddhiques (Suite) : Le sutra d'Upali, traduit du pâli avec des extraits du commentaire. IX, 309. — (Suite) : Le commentaire de l'Upali-suttam. XI, 113. — Ces études citées. XII, 64 (rap. an.). — rend compte de l'ouvrage de M. Cecil Bendall, intitulé : *A journey of literary and archæological research in Nepal and northern India during the winter of 1884-1885*. X, 540. — Compte rendu des deux ouvrages de M. de Harlez, intitulés : *Histoire de l'empire de Kin* et la *Religion nationale des Tartares, Mandchous et Mongols*, XI, 539. — publie un article sur l'importance des actes et de la pensée dans le Bouddhisme. XII, 64 (rap. an.). — Études bouddhiques (Suite) : Nâṭaputta et Niganṭhas. XII, 209. — Cet article cité dans le rapport annuel. XVI, 60. — rend compte

G

H

observations sur la lecture de l'alphabet de Safa. IV, 75 (rap. an.). — résume et critique les idées de M. Dillmann sur la formation de la Genèse et du Livre de Josué. *Ibid.* — rend compte du Sepher Taḥkemoni, publié par P. de Lagarde. IV, 81 (rap. an.). — publie des notes de lexicographie assyrienne. IV, 98 (rap. an.). — voit dans les textes cosséens de la collection Rassam, publiée par M. Delitzsch, une variété du système hiératique ordinaire. IV, 99 (rap. an.). — fait une communication sur le nom du patriarche Noé en arabe et en éthiopien et présente des considérations sur les lettres qui se sont dédoublées en arabe. IV, 558. — Note sur l'emploi primitif des mots *arabe* et *Arabie*. IV, 564 et 568. — Elle est citée dans le rapport annuel. VI, 61. — explique le mot *mummu*, épithète de la mer, dans la tablette assyrienne de la création. V, 321. — émet quelques conjectures sur le nom de *Rabbat* que portent dans la Bible les capitales des Moabites et des Ammonites. V, 325. — Cette note mentionnée. VI, 67 (rap. an.). — présente quelques observations sur deux allusions à des λογια de Jésus contenus dans le Midrash Qohelet. V, 328. — pense, comme M. Oppert, que les pronoms assyriens du type *yashu* se sont formés par analogie d'après le pronom régime de la 3ᵉ personne. *Ibid.* — Communication sur la question de savoir si l'on parlait encore hébreu au temps de Jésus; il pense que l'araméen était déjà en usage à l'époque des Septante. V, 331. — Cette communication citée dans le rapport annuel. VI, 69. — propose quelques corrections heureuses à la traduction, faite par M. Berger, des inscriptions nabatéennes de Médaïn Saleh. VI, 58 (rap. an.). — Ses conclusions tirées de ces inscriptions. VI, 60 (rap. an.). — explique les noms divins *El, Eloha, Baal, Ashtoret* et *Yahwé*. VI, 67-68 (rap. an.). — proteste contre les empiétements de l'assyrien sur la philologie hébraïque. VI, 69 (rap. an.). — propose d'expliquer le *beth* initial de certains noms propres énigmatiques comme un abrégé de *ab* «père». *Ibid.* — élève des objections contre le rapprochement de la légende de Bartholomée et celle du démon Bar-Talmion dans le Talmud. VI, 70 (rap. an.). — étudie plusieurs spécimens de vases judéo-babyloniens trouvés dans la nécropole de

vieux turc qui se trouvent dans les inscriptions syriaques de Semiretschié. VIII, 545. — propose une nouvelle lecture, pour un mot, de l'inscription punique du vase de Tripoli et voit dans un mot de l'inscription de Mêsha le nom sémitique du cèdre femelle, symbole d'Astarté; propose en outre une restitution pour la ligne 17 de cette dernière inscription. IX, 293. — discute l'identification du pays d'An-zan avec la Perse. *Ibid.* — signale dans les textes assyriens un ordre d'énumération semblable à celui du Mane, Thecel, Pharès, et l'épellation Samunuyatunu pour le nom phénicien Eschmounyaton. IX, 505. — fait une communication sur un essai de déchiffrement de plusieurs mots contenus dans les inscriptions hittites. X, 6. — propose une nouvelle lecture du titre des rois indo-scythes et deux autres lectures de mots sur les monnaies. X, 529. — interprète un passage de l'inscription de Mêshâ. X, 533. — commente une tablette babylonienne qui énumère les mots exprimant l'idée de dieu et de déesse dans plusieurs langues parlées en Babylonie et dans les pays voisins, et démontre que l'idéogramme *din-gir* vient de *digira* et est expliqué par *kilibu* « protecteur ». XI, 296, et XII, 150 (rap. an.). — compare le mot hébreu *gopher* au babylonien *giparu* et propose plusieurs corrections au livre des Juges. XI, 534. — fait remarquer que l'indication du mont Seir à Nazareth par le voyageur musulman Ali el-Herewi n'est pas sans rapport avec ce fait que le nom de Jésus est transcrit en arabe par le nom d'Ésaü. XI, 537. — fait une communication sur le titre phénicien מלץ הכרסיים qu'il traduit par « interprète des Cariens ». XI, 538. — explique par « idole » le mot Adlan de l'inscription de Tabnith. XII, 94 (rap. an.). — étudie dans ses *Recherches bibliques* le xe chapitre de la Genèse. XII, 107 (rap. an.). — examine le XIVe chapitre de la Genèse et identifie Amraphel avec Hammurabi. XII, 109 (rap. an.). — retrouve dans le Talmud les noms de Kalila et Dimna. XII, 117 (rap. an.). — reprend l'étude de la stèle araméenne de Teima et montre l'extension qu'avait l'araméen. *Ibid.*, 124 (rap. an.). — explique le nom de Nimrod par l'assyrien *Namar-udu* « lumière de l'Orient », qui serait l'équivalent par synonymie de Namra-ṣit, lecture de l'idéo-

voyée par un roi de ce pays à Aménophis III ne vient pas de la ville de Reṣef, mais d'un pays d'Asie Mineure. XV, 232. — appelle l'attention sur deux noms propres d'origine perse, מתרצתר et אתר תנא, qui figurent dans le fascicule araméen du *Corpus*. XV, 241. — Observations sur le mot בעם des inscriptions néo-puniques. *Ibid.*, 242. — fait une communication sur quelques points de la religion des Mandéens. XV, 477. — explique l'expression *nuḫashi*, désignant sur les briques d'El-Amarna une région de la Syrie. XV, 479. — publie une étude sur le royaume héréditaire de Cyrus. XVI, 70 (rap. an.). — croit retrouver dans le psaume 68 l'œuvre d'un des prophètes contre qui Jérémie a lutté. *Ibid.*, 93 (rap. an.). — croit voir dans les tablettes d'El-Amarna une confirmation de l'identification d'Amraphel avec Hammurabi. *Ibid.*, 65. — montre que les données de la Bible relatives au meurtre de Sennachérib sont confirmées par la chronique babylonienne. *Ibid.*, 96 (rap. an.). — cherche à identifier les noms de Tarshish, Elisha, Rifat et Gomer de la Genèse. XVI, 96 (rap. an.). — rend compte de l'ouvrage de M. Glaser sur l'Arabie méridionale. XVI, 129 (rap. an.). — fait un examen critique des sources relatives à la persécution des chrétiens du Nedjran. XVI, 130 (rap. an.). — donne la transcription des inscriptions de Gudéa en assyrien vulgaire. XVI, 132 (rap. an.). — La correspondance d'Aménophis III et d'Aménophis IV. Tablettes babyloniennes de Tell el-Amarna, transcrites et traduites. XVI, 298 et 402. — (Suite.) XVII, 87, 202 et 496. — (Suite.) XVIII, 134, 510; — (Suite.) XIX, 270, 499. — (Suite et fin.) Index des noms propres contenus dans les tablettes. XX, 253. — Cet important travail est cité dans le rapport annuel. XX, 45. — fait une communication sur certains fragments de cette collection trouvés à Jérusalem, qui émanent du préfet de la ville et mentionnent des noms de ville de la Palestine méridionale. XVII, 140. — présente quelques observations sur le nom de l'étoile appelée en assyrien *Kavkav miṣri*. XVII, 332. — discute le vrai nom du héros désigné par l'idéogramme Izdu-bar. *Ibid.* — rend compte de l'ouvrage de M. Karl Albrecht, intitulé : *Die im Taḥkemôni vorkommenden Angaben über Ḥarizis Leben*,

pour la première fois; compte rendu de cet ouvrage. XI, 539. — Ces travaux sont cités dans le rapport annuel. XII, 187 et 188. — publie des observations sur l'âge et la patrie de l'*Avesta*, ainsi que sur le rôle du chien à quatre yeux dans les funérailles. *Ibid.*, 80 (rap. an.). — traduit le Livre des conseils d'Aterpat Mansarspendan. *Ibid.*, 82 (rap. an.). — présente, sur la constitution du pehlevi et la relation de l'élément sémitique à l'élément iranien, une théorie nouvelle. *Ibid.*, 83 (rap. an.). — publie un mémoire sur Lao-Tse, le premier philosophe chinois, et un autre sur le Livre du principe lumineux et du principe passif. *Ibid.*, 183 (rap. an.). — fait paraître une chrestomathie religieuse chinoise. *Ibid.* — entreprend la publication du dictionnaire bouddhique sanscrit, tibétain, mandchou, mongol et chinois, utilisé jadis par Rémusat. *Ibid.* — traduit l'ouvrage hollandais de M. de Groot sur les fêtes annuelles célébrées à Amoy. *Ibid.* — analyse les décrets militaires de l'empereur Yong-C'eng, 1723-1736. XII, 188 (rap. an.). — Luh-ying-tchi-li; les règlements militaires de l'empereur Kia-king. XIII, 80. — I-li, le plus ancien rituel de la Chine, description et extraits. *Ibid.*, 229. — Ces travaux mentionnés dans les rapports annuels. XVI, 166, 171, et XX, 133. — San-li-t'u, tableau des trois rituels; traits de mœurs chinoises avant l'ère chrétienne, avec une planche représentant les vases du culte. XV, 429. — publie le *Yi-king*, texte primitif rétabli, traduit et commenté. XVI, 164 (rap. an.). — publie le *Kia-li*, livre des rites domestiques chinois de Tchou-hi, traduit et commenté. *Ibid.*, 166 (rap. an.). — traduit le *Siao-hio* ou Morale de la jeunesse, avec le commentaire de Tchen-Suien. XVI, 167 (rap. an.). — étudie les croyances religieuses des premiers Chinois. *Ibid.* — publie une page de la littérature impériale de la Chine. *Ibid.*, 170 (rap. an.). — fait une étude sur la perception des couleurs chez les peuples de l'Extrême-Orient et l'histoire du sens visuel. *Ibid.*, 171 (rap. an.). — Le *Yi-king*, sa nature et son interprétation. XVII, 164. — publie le *Yi-king*, texte primitif rétabli, traduit et commenté; compte rendu de cet ouvrage. XVIII, 373. — fait paraître deux ouvrages intitulés : *Les religions de la Chine*, le second

I

J

K

L

IMPRIMERIE NATIONALE.

M

de M. Rayet. IV, 111 (rap. an.). — étudie une statuette étrange de prêtresse couverte d'hiéroglyphes. *Ibid.*, 111 (rap. an.). — tranche un débat entre MM. de Mortillet et Soldi au sujet de l'outil employé pour la taille de la pierre par les anciens Égyptiens. IV, 114 (rap. an.). — découvre un papyrus copte contenant une page des Actes des apôtres en dialecte thébain et plusieurs objets de culte d'une église copte. IV, 116 (rap. an.). — Ses fouilles et ses travaux en Égypte. VI, 93 (rap. an.). — donne le texte et la traduction de la pyramide du roi Pepi Ier. VI, 95 (rap. an.). — publie en copte thébain des fragments des Actes des apôtres et des Épîtres de saint Paul et de saint Pierre. VI, 104 (rap. an.). — Sur une version arabe du comte de Rampsinite. VI, 109. — Cet article est cité dans le rapport annuel. XII, 176. — Note relarive à la disposition des fragments d'un roman d'Alexandre publiés par M. Bouriant. IX, 37. — Un manuel de hiérarchie égyptienne, texte et traduction. XI, 250. — (Suite.) XI, 309. — Ce travail est cité dans le rapport annuel. XII, 163. — Conteste l'influence du percement de l'isthme de Corinthe sur le percement de l'isthme de Suez. XI, 284. — publie les pièces relatives à la découverte du monument de Chalouf par Mariette. XII, 79 (rap. an.). — étudie l'inscription hiéroglyphique du sarcophage de Tabnith. XII, 94 (rap. an.). — publie un article sur les noms géographiques de la liste de Toutmos III, qu'on peut rapporter à la Galilée et à la Judée. XII, 106 (rap. an.). — fait à la Société des études juives une conférence sur la Syrie avant l'invasion des Hébreux d'après les monuments égyptiens. XII, 106 (rap. an.). — Ses recherches et ses découvertes en Égypte de 1881 à 1886. XII, 157 et suiv. (rap. an.). — donne une analyse précise du Livre des morts. XII, 162-163 (rap. an.) — continue ses études sur l'histoire et la philologie égyptienne. XII, 163 (rap. an.). — résume dans un manuel les conquêtes de l'archéologie égyptienne. XII, 166 (rap. an.). — La carrière administrative de deux hauts fonctionnaires égyptiens vers la fin de la IIIe dynastie. XV, 268. — publie le vocabulaire français d'un Copte du XIIIe siècle. XVI, 121 (rap. an.). — donne les inscriptions du tombeau de Mirinni Ier. XVI, 138 (rap.

IMPRIMERIE NATIONALE.

N

O

Ibid. — fait connaître une inscription babylonienne d'Antiochus Soter. *Ibid.* et XII, 149 (rap. an.). — reprend la théorie exposée par lui en 1874 sur l'origine des cunéiformes perses. VII, 86. — Elle est mentionnée dans le rapport annuel. XII, 78. — fait des réserves au sujet de l'interprétation nouvelle proposée par M. Halévy pour l'inscription L de Bisoutoun. VII, 339. — résume le résultat de sa découverte relative à la valeur des mesures assyro-babyloniennes. VII, 339. — lit la traduction d'une inscription babylonienne contenant un contrat de mariage homologué par un tribunal. VII, 555. — Le *kakkab mesri*, étoile de la direction. VIII, 558. — Cette étude citée dans le rapport annuel. XII, 151. — communique la traduction d'une tablette juridique babylonienne de l'époque de Nabuchodonozor et relative à un esclave nommé Barichel, qui paraît avoir été de nationalité juive. IX, 298. — Cette communication insérée. X, 536. — présente quelques observations sur des inscriptions juridiques de Babylone et sur l'onomastique assyro-babylonienne. XI, 295. — repousse l'identification de Amraphel avec Hammurabi. XII, 110 (rap. an.). — apporte de nouveaux éclaircissements sur l'inscription assyrienne qui lui a permis de fixer l'ère des Arsacides. XIII, 113, 116. — estime que la langue des textes babyloniens trouvés en Égypte et relatant la correspondance des rois de ce pays est purement littéraire et qu'ils ne pourraient être invoqués pour la langue parlée en Syrie à l'époque où ils ont été écrits. XIII, 116. — est délégué sur sa demande pour représenter la Société au Congrès de Stockholm. XIII, 271. — rend compte de son mandat. XIV, 526. — s'appuie sur les données chronologiques connues pour réfuter l'opinion des savants qui fixent la date d'Aménophis d'après les textes babyloniens récemment découverts en Égypte. XIII, 272. — revient sur les mesures agraires de la Babylonie à propos d'un contrat de vente daté de la ville de Sipara. XIII, 273. — reprend l'inscription assyrienne relatant une éclipse lunaire. XIII, 499 et 505. — revient sur la question de l'inscription de l'an 232 d'Arsace qui a trait à une éclipse de lune et rectifie la date qu'il avait fixée primitivement. XIII, 509-511. — fait quelques réserves au sujet de l'in-

P

IMPRIMERIE NATIONALE.

Q

R

IMPRIMERIE NATIONALE.

S

frères ennemis, extraite d'un abrégé des annales d'Iconium. XVI, 81 (rap. an.). — donne une édition de l'*Estat de la Perse en 1660*, par le P. Raphaël, du Mans, supérieur de la Mission des capucins d'Ispahan. XX, 83 (rap. an.). — publie le *Siasset Nameh*, traité de gouvernement composé pour le sultan Melik-Châh par le vizir Nizam oul Moulk, texte persan. XX, 81 (rap. an.).

Scheil. Publie l'inscription assyrienne de Samsi-Ramman IV. XVI, 135 (rap. an.). — Note sur les pronoms démonstratifs assyriens *šu* et *šašu*. XVI, 533. — Notice sur les (Amelûti) Sabê Yaudu (Juifs) mentionnés dans la 39e des tablettes d'El-Amarna, publiées par M. Winckler. XVII, 347. — Ces notes sont citées dans le rapport annuel. XX, 115 et 118. — traduit plusieurs tablettes d'El-Amarna. XX, 115 (rap. an.). — donne une traduction de la stèle de Zabab; importance de cette stèle. XX, 115 (rap. an.). — publie des notes de grammaire assyrienne recueillies au cours d'Amiaud. XX, 117 (rap. an.). — et une note sur les tombeaux égyptiens d'Assouan. XX, 125 (rap. an.). Voyez aussi *Amiaud*.

Scherzer. Est reçu membre de la Société. IV, 5. — *Tchao-sien-tche*, mémoire sur la Corée, par un Coréen anonyme, traduit du chinois avec un commentaire perpétuel. VI, 160. — (Suite). VII, 223. — Ce mémoire est cité dans le rapport annuel. XII, 189. — Sa mort est annoncée. VII, 223. — Sa notice nécrologique. XII, 43 (rap. an.).

Schiaparelli. Voyez *Amari*.

Schilhak (Le roi). Voyez *Quentin (L'abbé)*.

Schilling. Publie une nouvelle méthode pratique et facile pour apprendre sans maître la langue hébraïque. II, 60 (rap. an.).

Schlumberger. Retrace un épisode de la lutte de Byzance et du khalifat en Arménie au xe siècle. VI, 81 (rap. an.). — publie quelques monnaies axoumites. XII, 142 (rap. an.). — fait paraître un ouvrage intitulé : *Un empereur byzantin au xe siècle, Nicéphore Phocas*; il en est rendu compte. XV, 265.

Schmitt. Traduit une inscription en vieux siamois, relative à l'invention de l'écriture siamoise. VI, 51 (rap. an.).

Schneider. Publie, dans le *Bulletin de la Société de géographie de Rochefort*, un aperçu sur le Tonkin. II, 118 (rap. an.).

Schoebel. Analyse le Râmayâna

tion y est ouverte pour ériger à Nancy un buste de M. Guerrier de Dumast. I, 524. — Elle est installée dans son nouveau local et vote à cette occasion des remerciements au Ministre de l'instruction publique, à son président d'honneur et à son président. II, 5. — Elle adresse des remerciements à MM. Rousseau et Pihan, chef et sous-chef des travaux à l'Imprimerie nationale, pour le zèle qu'ils ont déployé dans l'impression du numéro d'avril-mai-juin 1883. II, 6. — L'allocation du sous-bibliothécaire est portée de 600 à 1,200 francs. II, 520. — Elle reçoit de M. Gazala un manuscrit arabe de philosophie et une grammaire arabe en langue arabe et en caractères syriaques karshuni. IV, 562. — Elle vote l'acquisition du grand dictionnaire arabe *Mouhît al-Mouhît*, de Botros al-Bistâni, IV, 562. — Elle décide que les séances mensuelles auront lieu à 4 h. 1/2 au lieu de 8 heures du soir. IV, 564. — Legs Sanguinetti. II, 529; IV, 6; V, 324; VI, 328. — M. Cowell la remercie pour le prêt qu'elle lui a fait de son manuscrit du Divya avadâna. VII, 342. — Elle souscrit à un exemplaire de la nouvelle édition d'Ibn Khordadbey, par M. de Goeje. VIII, 528. — Elle envoie à la bibliothèque de la *Royal asiatic Society* les ouvrages d'Ibn Batoutah et les *Prairies d'or* de Maçoudi. *Ibid.* — M. R. Duval exprime le vœu qu'il soit fait un catalogue des livres de la bibliothèque de la Société; il est invité à rechercher les moyens les plus pratiques pour dresser ce catalogue. XIII, 112. — Elle accepte l'échange de ses publications contre le *Journal officiel de l'Indo-Chine* et les *Excursions et reconnaissances.* XIII, 499. — Elle alloue une somme de 500 francs à M. Houdas pour la revision des carnets de Huber. XIII, 113. — Elle reçoit de Mme Garrez la partie orientale de la bibliothèque de M. Garrez et un corps de bibliothèque. XIII, 498. — Ces volumes sont installés par MM. Specht et Gantin; des remerciements leur sont adressés. XIII, 509. — Le Ministre de l'instruction publique exprime le désir que les livres publiés par la Société depuis 1879 figurent à l'Exposition de 1889. XIII, 271. — Elle alloue une somme de 1,200 francs à M. Gantin pour la confection du catalogue de la bibliothèque. XIII, 509. — M. Regnaud exprime le vœu que le rapport du secrétaire à

T

U

V

W

Y

Z

de quelques contes des *Mille et une nuits* qui n'étaient connus que par la traduction de Galland. IX, 298 et 300. — Cette découverte est citée dans le rapport annuel. XII, 131. — continue l'impression du catalogue des manuscrits arabes de la Bibliothèque nationale, XVI, 117 (rap. an.).

Le Gérant,

BARBIER DE MEYNARD.



